

# CAHIER DE RECHERCHE

NOVEMBRE 91

■ N° 21

**CREDOC**

*"Bibliothèque"*

142, rue du Chevaleret

75013 PARIS

Tél. : (1) 40 77 85 06

## CHOMEURS AU FIL DU TEMPS

Isa Aldeghi

*Cette étude a été menée à la demande et sur financement du Service des Etudes et de la Statistique  
du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,*

**Crédoc - Cahier de recherche. N°**  
**21. Novembre 1991.**

*... de la subvention recherche attribuée par le  
... Plan au CREDOC.*

CREDOC•Bibliothèque



x

R7 021

# CREDOC

## CHOMEURS AU FIL DU TEMPS

*Isa ALDEGHI*

*Cette étude a été menée à la demande et sur financement du Service des Etudes et de la Statistique  
du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,  
elle a également bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée par le  
Commissariat Général au Plan au CREDOC.*

Secrétariat : **Béatrice GOURE**

**Département Evaluation  
des Politiques Sociales**

**NOVEMBRE 1991**

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

Cette étude a été menée à la demande et sur financement du Service des Etudes et de la Statistique du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour servir aux travaux de la Commission Nationale d'Amélioration de la Vie Quotidienne des chômeurs. Elle a été réalisée au CREDOC par le département "Evaluation des Politiques Sociales", sous la direction scientifique de Michel LEGROS. Elle a également bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée par le Commissariat Général au Plan au CREDOC.

Au sein du CREDOC, les entretiens ont été réalisés par Isa ALDEGHI, Odile CHARRIER, Valérie FACHINETTI et Michel LEGROS. Leur retranscription a été effectuée par Isa ALDEGHI, Odile CHARRIER et Patricia CROUTTE. Leur mise en forme, ainsi que la dactylographie du rapport a été assurée par Béatrice GOURE. Les analyses en composantes principales effectuées dans le cadre des analyses lexicales ont été réalisées en collaboration avec Anastassios ILIAKOPOULOS.

Les différentes phases de cette étude ont été discutées lors des réunions du groupe de suivi auxquels ont participé : Monsieur CHOFFEL, Monsieur FAURE, Mesdames PIGNONI et SALZBERG du Service des Etudes Statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Monsieur DELAMOURD et Madame MAKSUD de la Direction Générale de l'ANPE, et Madame RATOUIS de la Commission pour l'Amélioration de la Vie Quotidienne des Chômeurs.

## Sommaire

	<b>Pages</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b><u>PREMIERE PARTIE : LE TEMPS DU CHOMAGE</u></b> .....	15
<b>CHAPITRE I : LA RECHERCHE D'EMPLOI : L'EVOLUTION DES FIGURES DU TEMPS</b> .....	17
I- : La recherche d'emploi : toujours un quasi-travail.....	20
II- : La recherche d'emploi : toujours un mi-temps.....	22
III- : Un temps de recherche d'emploi en diminution.....	22
IV- : Un temps sporadique et en diminution.....	24
V- : De l'investissement dans la recherche à l'abandon.....	25
VI- : Les non-chercheurs.....	26
VII- : Des variations avec l'ancienneté du chômage.....	27
<b>CHAPITRE II : LA MOBILISATION DES RESSOURCES DE GESTION DU TEMPS</b> .....	31
I- La domesticité.....	34
II- Le souci de soi.....	35
III- La sociabilité et le groupe.....	36
IV- Les institutions publiques.....	40
V- Le marché de l'emploi.....	43
VI- Service Public de l'Emploi, relations et marché du travail.....	45
VII- Le temps ralenti.....	45
<b>CHAPITRE III : LA PERCEPTION DU TEMPS</b> .....	49
I- Les rythmes temporels : des rythmes par procuration.....	51
II- Les rythmes des institutions.....	53
III- Peu de rythme hors du groupe domestique.....	54
IV- L'autogestion des rythmes.....	56
V- Journées identiques, journées spécialisées.....	58
VI- Temps subjectif : un bilan globalement négatif.....	61
VII- Le vécu du chômage par une analyse lexicale.....	73
VIII- Optimisme d'une ville de province, optimisme et incertitude en région parisienne, pessimisme en zone rurale.....	77

	<b>Pages</b>
<b>CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION DES IDENTITES</b> .....	87
I- Absence de revendication d'une identité de chômeur.....	89
II- La retraite : un statut de substitution, mais pas pour tous ceux qui approchent de la limite d'âge.....	92
III- L'entraide : un statut provisoire.....	93
IV- La production domestique : un pis-aller alimentaire.....	93
V- Le foyer : presque jamais une identité de substitution.....	94
VI- La maladie : une identité possible, quand elle est reconnue par les institutions.....	95
VII- Le modèle général : la perte de statut.....	95
VIII- Les effets des conditions de perte d'emploi sur l'accommodation au chômage.....	97
<b><u>DEUXIEME PARTIE</u> : LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI, Opinions et propositions</b> .....	99
<b>CHAPITRE I : ANPE ET ASSEDIC : LES CRITIQUES ET LES EXCUSES</b> .....	105
<b>CHAPITRE II : SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI : LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE</b> .....	115
<b>CHAPITRE III : LA DEMANDE DE REPERES</b> .....	125
<b>CHAPITRE IV : UNE SYNTHESE DES RELATIONS AVEC LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI PAR UNE ANALYSE LEXICALE</b> .....	137
<b>CONCLUSION</b> .....	143
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	149
<b>ANNEXES</b> .....	153
Annexe I : Du travail à la recherche d'un emploi. Le temps de chômage. Guide d'entretien..	155
Annexe II : Résumé des caractéristiques des personnes interviewées.....	163
Annexe III : Rapport intermédiaire : "Le temps du chômage : le bilan de la collecte et les caractéristiques des personnes interviewées.....	169
Annexe IV : Données statistiques sur l'ensemble des chômeurs résidant dans les cinq sites enquêtés pour l'étude.....	203
Annexe V : Lettre-avis.....	205
Annexe VI : Le bilan de la collecte par zone : des contacts aux interviewés.....	207
Annexe VII : Le temps du chômage. Interviews réalisés par strates initiales.....	209
Annexe VIII : Quelques caractéristiques de l'ensemble des chômeurs des sites enquêtés...	211

## INTRODUCTION

## INTRODUCTION

La cessation de travail, à l'occasion d'une période de chômage, voire de la retraite, entraîne pour les personnes qui se trouvent dans cette situation la mise en oeuvre d'un processus d'adaptation qui les conduit d'un statut social à un autre. Ce passage peut être décrit sur un mode ternaire : phase de rupture, phase de latence, phase de réinscription dans un nouveau statut social. Il arrive que la phase de rupture, trop brutale ou mal vécue par les intéressés, prenne une importance de nature à perturber l'ensemble du processus. Il se peut aussi que l'impossibilité d'acquérir un nouveau statut valorisant laisse s'enfler démesurément la phase de la latence.

Pour rendre compte de la complexité de ces processus, différents travaux ont pu utiliser plusieurs indicateurs : l'évolution de l'état de santé des personnes, la transformation des systèmes relationnels, la modification des attitudes intra-familiales, les inflexions des perceptions identitaires. La gestion des rythmes de la vie quotidienne a été étudiée globalement sur des populations où se trouvaient des chômeurs, en particulier dans le cadre des enquêtes Budget-temps réalisées par l'INSEE, mais la transformation des rythmes de vie aux différents stades du processus "désinsertion-réinsertion" n'a pas été décrite dans la littérature de langue française. Cette recherche réalisée dans le cadre du Département Evaluation des Politiques Sociales du CREDOC, à la demande du Service des Etudes et de la Statistique du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, s'attache précisément à traiter cet aspect de la cessation de l'activité professionnelle.

Trois problématiques ont été plus particulièrement explorées au cours de la recherche. La première articule l'usage du temps et la gestion des statuts sociaux. Elle postule le fait que l'usage du temps constitue un marqueur efficace du statut social et qu'il est possible, par une description des emplois du temps, et par un recueil des perceptions des intéressés sur l'usage de leur temps, de rendre compte des inflexions identitaires.

La seconde problématique met l'accent sur la désadaptation de la vie quotidienne sous l'effet de la durée du chômage. Elle reprend une série d'hypothèses, souvent formulées mais rarement démontrées, dont toutes tendent à affirmer une forte relation entre l'allongement de la période de chômage et la détérioration des conditions de vie des personnes. Si ces hypothèses peuvent se fonder sur le constat d'une dégradation des ressources liée aux moindres revenus de transferts et à l'épuisement progressif de l'épargne, en revanche, il n'est pas certain que cette métaphore de la ruine progressive puisse s'appliquer aux dimensions identitaires de la personne. La

durée pourrait peut-être aussi susciter, au contraire, la mise en oeuvre d'un mécanisme d'accommodation.

La dernière problématique essaie d'établir un lien entre l'écoulement du temps tel qu'il est perçu par les personnes au chômage et tel qu'il est géré par les institutions du Service Public de l'Emploi. Si l'hypothèse d'une absence de concordance entre le rythme institutionnel et le rythme personnel n'est pas d'une grande originalité, la description précise des conditions de ce mauvais ajustement peut fournir un angle d'attaque pertinent à l'intervention corrective.

## **SOIXANTE ENTRETIENS QUALITATIFS SUR LE TEMPS DU CHOMAGE**

Soixante demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en juin 1990 et encore au chômage au moment de la collecte ont été interviewés par des chercheurs du CREDOC en utilisant la méthode des entretiens semi-directifs, particulièrement à même de laisser s'exprimer la représentation subjective des chômeurs sur leur temps quotidien et son évolution.

Ces entretiens, d'une durée moyenne de deux heures, ont eu lieu entre octobre 1990 et avril 1991. Les principaux thèmes développés portaient sur l'organisation temporelle de la vie quotidienne, comparée à celle de la période antérieure au chômage, sur la recherche d'emploi et les relations avec le Service Public de l'Emploi. Les informations recueillies sont assez complémentaires de celles obtenues par l'enquête Budget-temps de l'INSEE<sup>1</sup> : si on dispose de données moins précises sur le temps objectif que dans une enquête avec carnet budget-temps, en revanche, le sens que les chômeurs donnent à leur temps, le vécu subjectif du chômage, l'aspect dynamique - comparaison avec le temps d'avant, évolution depuis le début du chômage - sont plus largement développés. Le guide d'entretien est reproduit en annexe I. Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des intéressés. La retranscription, assurée par le CREDOC, a été sélective, certains passages, factuels, ont été résumés mais les extraits d'interviews plus subjectifs ont été retranscrits au plus près du discours des personnes.

Le mode d'analyse de ces entretiens, transversal, privilégie l'approche thématique. Pour chaque entretien, les phrases portant sur un même thème ont été regroupées, alors qu'elles ne sont pas toujours apparues ainsi au moment prévu par le guide d'entretien.

---

<sup>1</sup> Eric MAURIN, "Les journées des chômeurs", *Economie et Statistique*, n° 223, juillet-août 1989.

### TROIS SITES PRINCIPAUX : UNE ZONE RURALE, UNE ZONE OUVRIERE URBAINE DE PROVINCE, UNE ZONE DU BASSIN D'EMPLOI DE PARIS

Par sa taille réduite et son mode de stratification, cet échantillon ne prétend pas à une représentativité nationale des inscrits à l'ANPE, au sens statistique du terme. Toutefois, les sites retenus illustrent une réelle diversité du territoire national. Un tiers des entretiens ont été réalisés dans deux groupes de communes rurales du Sud-Ouest de la France. Le premier site comprend des villages appartenant au rural profond<sup>1</sup>, à forte distance des grands pôles d'emploi. L'agriculture est à orientation polyculture-élevage ovin. La population agricole est souvent retraitée. Le deuxième site rural est plus dynamique, l'agriculture y est moins pauvre, avec une présence plus forte de salariés agricoles. Le chef-lieu du département est plus accessible, on compte davantage d'emplois industriels, le commerce n'est pas aussi en déclin. Les logements neufs y sont plus nombreux, signe d'une zone plus attractive sur le plan migratoire.

Un second tiers des entretiens a été réalisé dans une ville ouvrière du Nord de la France aux industries anciennes et en crise (textile, construction automobile...), au taux de chômage élevé. Le parc de logements se compose essentiellement de deux types d'habitat : soit des maisons ouvrières, avec jardin ou non, anciennes et pas toujours confortables, soit d'appartements H.L.M. rénovés dans des quartiers nettement excentrés. Le dernier tiers de l'échantillon est situé dans un bassin d'emploi assez dynamique de la région parisienne. Les chômeurs interviewés résident dans deux communes d'un département de la petite couronne. La première est une commune assez "huppée" d'Ile-de-France, avec une forte proportion de salariés très qualifiés des filières techniques. Ses quartiers sont assez composites. Elle comprend, en dehors des zones résidentielles, des quartiers plus populaires, avec des grands ensembles. La seconde est plus marquée par la présence de classes moyennes du privé. Le secteur H.L.M. y domine. Le chômage y est plus répandu que dans la commune plus huppée d'Ile-de-France.

L'ensemble des inscrits de l'ANPE ne se ressemblent pas d'un site à l'autre.<sup>2</sup> L'opposition est forte entre les chômeurs de la région parisienne, plus masculins, plus qualifiés, moins jeunes, moins souvent de longue durée, et les autres. Ces différences sont estompées dans l'échantillon étudié, en raison d'une stratification par sexe, par âge et par ancienneté d'inscription à l'ANPE.

Pour interviewer soixante personnes, il a fallu en rencontrer plus du double. Les contacts n'ayant pas donné lieu à un rendez-vous s'expliquent essentiellement par la durée entre le tirage de l'échantillon et la collecte, certaines personnes n'étant plus inscrites à l'ANPE au moment de

<sup>1</sup> La caractérisation des sites prend appui sur la typologie des communes exposée dans le rapport d'Isa ALDEGHI et Nicole TABARD, *Ressemblance et diversité sociales des communes françaises*, CREDOC, octobre 1988. Les termes qualifiant les communes sont issus de ce rapport.

<sup>2</sup> On analyse ici les statistiques communiquées par le S.E.S. sur l'ensemble des D.E.F.M. (demandeurs d'emploi en fin de mois) à la mi-90 inscrits à l'A.N.P.E. et résidant dans les communes appartenant aux cinq sites.

l'interview. Les refus ont été rares et circonscrits à la région parisienne. On trouvera, en annexe III, un compte rendu plus complet de la collecte.

## UN ECHANTILLON STRATIFIE

Plus de six cents adresses d'inscrits à l'ANPE à la mi-1990 ont été communiquées au CREDOC par la Direction Générale de l'ANPE. Suivant la recommandation de la CNIL, avant cet envoi, l'ANPE avait informé les demandeurs d'emploi de cette transmission et ils étaient en mesure de refuser de faire partie des personnes rencontrées. Seule une vingtaine de personnes se sont manifestées, certaines pour signaler qu'elles n'étaient plus concernées par l'enquête, ayant retrouvé un emploi.

L'objectif initial était de rencontrer autant d'hommes que de femmes, le même nombre de ruraux, d'habitants de la ville ouvrière de province et d'inscrits de la région parisienne. Le dernier critère de stratification était l'ancienneté d'inscription.

Les strates de chômeurs récents se sont rapidement révélées plus difficiles à compléter que les autres en raison d'un retour plus rapide à l'emploi. Sur proposition du groupe de suivi, l'échantillon a été rééquilibré sollicitant les agences locales de l'ANPE qui nous ont mis en contact avec douze chômeurs de moins de 50 ans, inscrits depuis moins de trois mois.

Dans ses grandes lignes, l'échantillon réalisé reflète les objectifs initiaux. A une ou deux unités près, les effectifs prévus dans chaque site et la répartition par sexe, sont conformes aux objectifs. En revanche, la répartition par tranche d'âge s'est avérée plus complexe et les 50 ans et plus sont nettement déficitaires, ils ne sont que 13 (soit 22 % des interviewés)<sup>1</sup>. Comme on l'a vu, cette distorsion est attribuable à la base de sondage, où plusieurs strates concernant ces âges étaient vides ou peu remplies, les cas de chômage inférieur à un an étant rares dans ces tranches d'âge.

Le déficit des chômeurs âgés est accentué surtout dans la zone rurale la plus dynamique et dans la ville ouvrière de province. Dans la commune huppée de la région parisienne, la difficulté a été de rencontrer des femmes encore au chômage, car beaucoup de celles-ci figurant dans la base de sondage avaient retrouvé un emploi. Bien que dix-neuf aient été contactées, nous n'avons réussi à en interviewer que deux sur les cinq femmes prévues.

---

<sup>1</sup> Ce fait reflète bien ce résultat connu : les actifs de 50 ans ou plus connaissent moins le chômage que les classes d'âges plus jeunes, mais leur durée de chômage est plus longue.

## ANCIENNETE DU CHOMAGE : AU-DELA DU CRITERE ADMINISTRATIF

Sur les soixante personnes rencontrées par le CREDOC au moment de la collecte, environ le quart des personnes étaient inscrites à l'ANPE depuis moins de trois mois, un quart depuis trois mois à moins d'un an, un petit quart entre un an et moins de deux ans et un gros quart depuis deux ans et plus.

On reproche souvent à l'indicateur de durée d'inscription de rendre imparfaitement compte de l'ancienneté du chômage.<sup>1</sup> Une réinscription à la suite d'un stage, d'un emploi de courte durée, d'une longue maladie suffit à remettre à zéro le compteur d'ancienneté d'inscription.

Plusieurs procédés ont été inventés pour tenir compte de la récurrence du chômage. Jean-Luc Outin, par exemple, pour étudier les politiques de reconversion du bassin d'emploi du Creusot, prend comme indicateur le fait d'avoir eu au moins douze mois d'inscription sur les trois années précédentes.<sup>2</sup>

Dans le cas présent, les informations sur la trajectoire depuis la sortie de l'école sont utilisées pour dater l'ancienneté du chômage. Pour ceux qui ont connu un emploi stable éventuellement suivi de stages de formation (quelle que soit leur durée), de très courtes périodes d'emploi (ne dépassant pas trois mois), entrecoupés de périodes de chômage avec ou sans inscription, la date initiale retenue est celle de la fin d'emploi stable.

Pour ceux qui, depuis la sortie de l'école ou du service national n'ont connu que du chômage, avec éventuellement des périodes de formation (de type stage ANPE), l'ancienneté du chômage remonte à la fin de la scolarisation ou du service national.

Pour les femmes qui ont commencé à chercher un emploi à la suite de la séparation ou du décès du conjoint, la date prise en considération est celle du début de cette recherche.

Plus de six fois sur dix, la durée de chômage est identique à l'ancienneté d'inscription. Quand différence il y a, elle est presque toujours supérieure à douze mois. L'interruption d'inscription à l'ANPE sans sortie du chômage au sens défini ici s'explique le plus souvent par la participation à un stage. En terme d'ancienneté de chômage au sens où nous venons de le définir, les chômeurs récents sont nettement minoritaires par rapport à ceux de longue durée. Le tiers a moins d'un an de chômage, un peu moins du tiers cherche un emploi depuis un an à moins de trois ans, et un peu plus d'un tiers depuis au moins trois ans.

<sup>1</sup> Ce point est soulevé par Roger LERAY, dans son rapport : *Le chômage de longue durée*, Avis et rapports du Conseil Economique et Social, n° 15, Session de mai 1991, Journal Officiel, 4 juillet 1991.

<sup>2</sup> Séminaire du CREDOC du 13 décembre 1990.

Bien entendu, l'ancienneté du chômage n'est pas le seul critère opposant - dans l'échantillon du CREDOC - les chômeurs assez récents (moins d'un an) aux chômeurs anciens (un ou deux ans), voire très anciens (trois ans et plus). Avec l'allongement du chômage, on observe un moindre équipement en téléphone, en voiture, une diminution et une interruption des prestations chômage, un poids de plus en plus fort des chômeurs ayant atteint la cinquantaine.

## LE TEMPS DU CHOMAGE : UN TEMPS CONSTRUIT

Un des premiers résultats de l'analyse des entretiens, est de montrer l'existence d'un temps construit, avec ses occupations et ses rythmes, pour la plus grande part des chômeurs. La recherche d'emploi est un élément structurant puisqu'elle occupe généralement au moins quatre demi-journées par semaine. De ce point de vue, les ruraux sont désavantagés car le marché de l'emploi local limite les opportunités de s'investir au quotidien dans la recherche d'un travail, et les relations avec le Service Public de l'Emploi sont plus épisodiques. La tendance à la diminution de la recherche avec l'allongement du chômage, mentionnée dans d'autres sources,<sup>1</sup> existe certes, mais elle reste un phénomène moins fréquent que le maintien d'une même intensité. Le groupe domestique où vit le demandeur d'emploi apporte ses rythmes. Le travail ménager, avec son caractère extensible, absorbe une partie du temps des femmes plus forte que lorsqu'elles travaillaient.

Dans la ville ouvrière de province, et moins systématiquement en région parisienne, les chercheurs intensifs de travail s'appuient régulièrement sur leur agence locale de l'ANPE. Si les usagers intensifs du SPE font presque toujours des démarches directes pour entrer en contact avec le marché du travail, l'inverse n'est pas toujours vrai. En région parisienne et en zone rurale, on rencontre certains demandeurs d'emploi actifs dans leur recherche qui ont eu peu de contacts avec l'agence locale. L'entraide, la production domestique, les relations de détente avec les amis ou la famille élargie occupent également leur temps, surtout en zone rurale.

Les rythmes sont avant tout ceux du groupe domestique<sup>2</sup>, mais aussi ceux des institutions (heures d'ouverture du SPE, publication de journaux...), ou des relations sociales.

L'autogestion de tout ou partie des rythmes n'est pas rare, montrant une volonté de reconstruire un cadre temporel aux journées, une fois perdu celui des horaires de travail.

<sup>1</sup> MATHEY, Catherine, 1977, "Recherche du travail et temps du chômage - interview de 50 jeunes travailleurs privés d'emploi", in *Cahiers du CEE*, n° 15, PUF, p. 600.

<sup>2</sup> L'une des conclusions du rapport de l'IREQ sur le caractère protecteur de la famille s'applique aussi à des chômeurs plus récents. Pierre-Henry WILTHIEN, Alain DELUCHAT, *Les chômeurs de longue durée. Etude qualitative*, décembre 1990, IREQ.

La vacuité n'est pas totalement évacuée de l'emploi du temps, comme le montre la présence de gros dormeurs : une personne sur quatre fait état d'un temps de sommeil nettement prolongé, depuis le chômage. Ces temps ralentis se rencontrent surtout chez des personnes sans enfant, rarement ruraux, souvent des hommes jeunes. Leur emploi du temps n'est pas pour autant déstructuré.

Les effets de l'allongement de la période sans travail ne sont pas aussi massifs qu'on aurait pu s'y attendre. Certes, la tendance à dormir plus, ainsi que la diminution de la recherche sont des attitudes plus typiques des chercheurs d'emploi anciens que des récents. Mais la perte des repères temporels n'est pas systématique chez les chômeurs de longue date. Les rythmes existent aussi pour eux, les relations sociales ne semblent pas diminuer au cours du chômage. Le moment de l'entrée au chômage, d'après les entretiens, marque l'essentiel de la rupture entre l'avant et l'aujourd'hui, avec le temps se met en place un véritable processus d'accommodation.

#### UN RAPPORT DIFFICILE A L'IDENTITE

Le temps du chômage semble, sur la base de repères objectifs, un temps plutôt construit. Cette vision se dégrade quand on adopte le point de vue subjectif des personnes concernées. L'impression d'ennui, de vide, l'inquiétude et le mauvais moral marquent le vécu du chômeur. Face à la carence du travail, les activités de remplacement ne sont pas valorisées mais plutôt présentées comme transitoires, ou comme un pis-aller. Même ceux dont le temps est très structuré par la recherche d'emploi ne revendiquent pas l'identité de chômeurs. Ils organisent la recherche de leur emploi comme un quasi-travail.

Comme dans le cas de la maladie, le chômage prend son sens par rapport à l'activité sociale. Il est intéressant de ce point de vue d'établir un parallèle avec les analyses de Claudine Herzlich sur le malade et son identité.<sup>1</sup> Pour résumer ces analyses, et reprendre les termes de cet auteur, dans la "maladie destructrice", les difficultés de santé sont niées car elles supposent un retrait de la vie sociale, donc l'anéantissement. Dans la "maladie-métier", le malade accepte son état et lutte pour guérir en collaborant avec les soignants. Dans la "maladie libératrice", qui concerne des épisodes courts, non douloureux, la maladie permet l'évasion temporaire des contraintes de la vie sociale. Le chômage ne prend généralement pas d'aspect libérateur, car son terme est inconnu. On observe souvent une coexistence chez les mêmes personnes entre "chômage actif", dans le sens où la recherche d'emploi est active pour guérir du chômage, c'est-à-dire retravailler, et "chômage-destruction". Il n'y a pas revendication mais plutôt négation de ce statut, le chômage étant vécu comme une remise en cause de sa place dans la société.

<sup>1</sup> HERZLICH, Claudine, *Santé et maladie*. - *Analyse d'une représentation sociale*, 1969, éditions Mouton.

Plutôt que de parler "d'adaptation" au chômage, on devrait dire "accommodation" au chômage. Les rares personnes ayant trouvé une nouvelle identité sont celles qui ont opté, soit pour un statut de malade, leur qualification faible et leur état de santé limitant sérieusement leurs perspectives de retour à l'emploi, soit pour un statut de retraité, l'âge semblant un handicap insurmontable. Tous les chômeurs approchant de l'âge de la retraite n'en acceptent pas pour autant ce statut qui les vieillit prématurément et signifie leur retrait du monde du travail où les opportunités de contacts sont plus vastes.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que la demande adressée au Service Public de l'Emploi ne s'arrête pas à une mise en contact avec le marché de l'emploi. C'est aussi une demande de repères temporels (les échéances de bilans) et de reconnaissance sociale. La stigmatisation du chômage est perçue par ceux qui en sont atteints, et parfois même reprise par les inscrits à l'ANPE pour dénoncer les "mauvais" chômeurs. L'attention portée aux relations humaines dans les interactions avec le Service Public de l'Emploi vise, en partie, à obtenir une dynamisation et une reconnaissance de sa valeur sociale, valeur remise en cause par l'absence de travail, aussi bien aux yeux des autres qu'à ses propres yeux. Les mécanismes perceptifs du temps ne semblent généralement pas atteints, comme le montrent divers indices : la permanence de rythmes, la capacité à se projeter dans le futur. Paradoxalement, quand il est question de l'avenir, et non plus du présent, l'optimisme revient. Les réponses entachées d'incertitude ou pessimistes sont plus rares que celles optimistes. Le terme de la crise ouverte par le chômage reste toutefois imprécis. C'est peut-être pour cela qu'on n'observe pratiquement pas de modèle de "chômage inversé", comme en rencontrait Dominique Schnapper<sup>1</sup> au début des années 1980, modèle il est vrai plutôt répandu chez des jeunes gens souvent diplômés, dans un échantillon composé de plus d'anciens étudiants ayant suivi des études supérieures, que dans la population interviewée par le CREDOC.

Les ruraux paraissent moins atteints au quotidien que les urbains : les relations de voisinage, les échanges avec le groupe familial élargi, les activités de production domestique les structurent davantage, l'ennui est un thème moins répandu dans leurs entretiens, ils vivent dans un environnement moins marqué par la référence au travail salarié, retraités et indépendants sont nombreux autour d'eux. En revanche, ils sont nettement plus pessimistes sur l'avenir, l'horizon de l'emploi leur semble obscurci par le peu d'opportunités loin des grands centres d'emploi.

En dépit de la massification du chômage, cette situation n'est pas vécue sur le mode de la banalisation. Le modèle de référence reste celui de l'activité professionnelle. Certes, les chômeurs savent que d'autres traversent la même épreuve, mais l'effet de stigmatisation reste important. En

---

<sup>1</sup> SCHNAPPER, Dominique, 1981, *L'épreuve du chômage*, Idées, Gallimard.

outre, les chômeurs ne forment pas un groupe social au sens où les occasions d'échange entre eux sont relativement rares. La rupture semble s'opérer davantage dès les premiers temps du chômage qu'au fil du temps.

Il est assez surprenant de constater que, dans l'échantillon du CREDOC, la part des personnes vivant mal leur temps quotidien ne progresse pas avec l'ancienneté du chômage. De même, la projection dans l'avenir n'est pas davantage marquée par le pessimisme chez les plus anciens que chez les plus récents. On peut émettre l'hypothèse que, si les chômeurs récents sont, eux aussi, affectés par l'absence de travail, c'est parce qu'ils ont pour référence leur situation antérieure, moins éloignée dans le passé que celle des chômeurs de longue date.

## DU TEMPS DU CHOMAGE AUX OPINIONS SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

La première partie de ce rapport traite du temps des chômeurs. On s'est d'abord intéressé à l'évolution du temps consacré à la recherche d'emploi pour tester l'hypothèse d'une diminution de la recherche avec l'ancienneté du chômeur. On a distingué six pôles d'évolution des figures du temps du chômeur. Dans les deux premiers qui représentent la moitié des interviewés, l'intensité de la recherche n'a pas faibli. Dans les trois suivants, on observe effectivement une diminution. Ce comportement se retrouve davantage chez les chômeurs anciens. Quelques personnes âgées ou en mauvaise santé n'ont jamais cherché d'emploi dans cette période de chômage. Elles ont pu le faire à d'autres moments de leur vie, avant que l'âge ou la maladie ne limitent leur chance de retour à l'emploi.

Dix personnes sur soixante consacrent à la recherche de travail autant de temps que si elles travaillaient à plein temps. Que font les autres chômeurs du temps qui leur reste ? Ils puisent dans plusieurs domaines pour gérer leur temps. La **domesticité** mobilise plus les femmes que les hommes. Le **souci de soi** se rencontre rarement, sauf chez les plus qualifiés qui cherchent à mettre ce temps à profit pour améliorer leurs connaissances. La **sociabilité et le groupe** comptent pour beaucoup, aussi bien pour la détente, les loisirs que pour la recherche de travail (par le biais des relations). Les **associations** sont peu fréquentées, les **services sociaux** un peu plus, surtout pour une partie des chômeurs non indemnisés. Le **Service Public de l'Emploi** fait partie du paysage ordinaire des chercheurs d'emploi. Dans la ville ouvrière de province surtout, les contacts sont souvent très réguliers pour les chercheurs les plus actifs. Le **marché de l'emploi** reste démarché directement, selon des méthodes qui varient à la fois selon le type d'emploi recherché et les lieux. A tous ces domaines qui structurent l'emploi du temps, il faut ajouter le sommeil pour ceux qui vivent un **temps ralenti**, dormant au moins dix heures par jour, la raison essentielle donnée par les intéressés étant de limiter l'ennui.

Un des aspects de la perception du temps est l'existence de repères revenant dans le quotidien ou l'hebdomadaire. Les rythmes sont souvent vécus par procuration, ils sont liés aux activités des personnes avec qui les demandeurs d'emploi vivent. Ceux dont la recherche de travail est très construite gèrent une partie de leur rythme seuls.

Après avoir surtout abordé le temps objectif, on traite du **temps subjectif**. Le bilan est nettement négatif, le chômage se vit rarement dans la sérénité et le bonheur et ceci dans toutes les tranches d'ancienneté du chômage. L'ennui, le désœuvrement, le mauvais moral sont présents dans les récits de la vie. Une **analyse lexicale** traite des unités de sens évoquées pour résumer le vécu du chômage.

On peut davantage parler d'une crise de statut que d'une adoption d'une **identité** de chômeur.

Le sentiment général de malaise sur le temps quotidien ne se traduit pas par une difficulté généralisée à se projeter dans l'**avenir**. L'optimisme domine (sauf en zone rurale). Les très optimistes sont plutôt des chômeurs récents. Autrement, l'opposition entre optimisme, pessimisme et incertitude ne se recoupe pas avec l'ancienneté du chômage.

La deuxième partie de ce rapport aborde le point de vue des chômeurs sur leurs contacts avec le Service Public de l'Emploi. Elle met en évidence la difficile concordance entre le déroulement du temps chez la personne au chômage et le temps collectif de l'institution. Ce décalage, qui apparaît à propos du temps ne fait que renforcer une appréciation d'ensemble plutôt négative sur le Service Public de l'Emploi. Les éléments soulevés ici convergent avec le contenu du rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi.<sup>1</sup> L'**efficacité** est mise en doute, surtout chez les chômeurs anciens. Il est vrai que ceux qui sont le plus à même de témoigner de l'efficacité du Service Public de l'Emploi ne font plus partie de l'échantillon puisqu'on n'a pas rencontré les anciens inscrits sortis du chômage qui ont pu, pour certains d'entre eux, se réinsérer dans le monde du travail grâce à ce service. La demande d'**information** reste forte, ce point étant souvent mis en avant par les ruraux. Le thème de la **qualité des relations** entre usagers et personnels est presque toujours développé. Les propos critiques s'équilibrent en nombre avec ceux qui louent la chaleur de l'accueil, la gentillesse, l'encouragement que procurent les relations positives avec les salariés du SPE. C'est une demande de **reconnaissance** qui se dessine au travers de la valorisation des relations personnalisées avec les agences du SPE.

---

<sup>1</sup> Bernard ANDRIEU, Annie RATOUIS (rapporteurs), *Rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi*, Collection des rapports officiels, La Documentation Française, 1989.

Le souhait de bilans réguliers, d'échéances, renvoie à une demande de **repères** dont fait partie aussi l'essentiel du discours sur les stages. Même si le contenu en est parfois critiqué, même si le doute s'exprime sur leur efficacité pour sortir du chômage, le temps passé en stage structure les journées, rompt avec l'ennui quotidien et apporte une socialisation temporaire qui reste appréciée. Toutefois les plus âgés ne se reconnaissent pas dans ces dispositifs. Enfin, une analyse lexicale résume le vécu des relations des chômeurs avec le Service Public de l'Emploi.

Pour que le lecteur parvienne plus facilement à faire le lien entre les différents extraits d'entretiens émanant d'une même personne, chaque citation est suivie d'un numéro d'identification de l'interviewé ainsi que d'un résumé de ses caractéristiques sociales et familiales. Cette liste est reprise en annexe II, où figure également une présentation succincte de la trajectoire des personnes depuis la fin de leur scolarité.

**PREMIERE PARTIE**

**LE TEMPS DU CHOMAGE**

CHAPITRE I

**LA RECHERCHE D'EMPLOI :  
L'EVOLUTION DES FIGURES DU TEMPS**

## LA RECHERCHE D'EMPLOI : L'EVOLUTION DES FIGURES DU TEMPS

Comme l'objectivent les enquêtes Budget-temps de l'INSEE, une bonne partie des journées de la semaine des actifs ayant un emploi représente du temps contraint : temps de travail, trajets domicile-travail. Que se passe-t-il quand le travail manque ? Pour les "demandeurs d'emploi", la recherche d'un travail supplée-t-elle les heures consacrées au travail par les actifs occupés ? Comment ce temps de recherche évolue-t-il au cours des mois, voire des années de chômage ? La tendance à la diminution de l'intensité de la recherche est-elle inexorable, comme cela est indiqué dans d'autres sources ?<sup>1</sup>

La recherche d'emploi n'occupe pas toujours un temps constant d'un jour à l'autre, ou d'une semaine à l'autre. Son intensité fluctue souvent en fonction des opportunités. Il est toutefois possible de reconstituer une durée moyenne et d'étudier son évolution depuis le début de chômage.

Six grands pôles d'évolution des figures du temps de la recherche d'emploi émergent de l'analyse des entretiens de soixante personnes inscrites à l'ANPE, réalisés par le CREDOC.

Dans les deux premiers pôles, on n'observe pas de diminution de l'intensité de la recherche. Celle-ci structure une large partie du temps qui serait dévolu au travail si ces personnes en étaient pourvues. Dans le premier de ces pôles, les chômeurs ont une organisation de leur temps de recherche qui s'apparente très nettement à l'exercice d'une activité professionnelle. C'est pourquoi on a baptisé ce pôle : *"la recherche d'emploi : toujours un quasi-travail"*. Ces chômeurs le sont généralement depuis peu - mais ceux de longue durée ne sont pas tous extérieurs à ce pôle -, ils sont typiquement urbains, mieux formés et plus jeunes que les autres. Les personnes en trajectoire ascendante se retrouvent ici. Le deuxième pôle, *"la recherche d'emploi : toujours un mi-temps"* comporte plus de ruraux qui n'ont pas suffisamment d'opportunités locales pour prospecter à plein temps même si cela est leur désir, également davantage de femmes qui tendent à se consacrer plus à la famille et aux activités domestiques que si elles travaillaient, même si elles demeurent dynamiques dans leur recherche d'emploi.

---

<sup>1</sup> Catherine MATHEY : "Recherche du travail et temps du chômage - interview de 50 jeunes travailleurs privés d'emploi", art. cit.

Les trois pôles suivants sont fidèles à l'image d'une diminution de la recherche d'emploi. Ils représentent environ les 2/5ème des personnes interviewées et nettement plus de chômeurs anciens que dans les deux premiers. Dans le pôle 3 "*un temps de recherche d'emploi en diminution*", cette recherche continue d'occuper un temps non négligeable - de une à deux journées par semaine - mais ce temps était plus important dans les premiers mois du chômage. Ce pôle est marqué par la présence d'hommes d'âge intermédiaire, ouvriers. Dans le pôle 4, "*un temps sporadique et en diminution*", non seulement la recherche d'emploi a une intensité de plus en plus faible, mais encore elle n'a jamais structuré l'essentiel du temps de ce chômage par faute d'opportunités. On trouve ici beaucoup de ruraux. Dans le pôle 5, "*de l'investissement dans la recherche à l'abandon*", au moment de l'interview, les recherches ont été abandonnées. Se trouvent ici des chômeurs âgés, souvent dispensés de recherche d'emploi. Le pôle 6, les "*non-chercheurs*", présente des points communs avec le précédent : une partie de ces chômeurs sont également âgés et souvent dispensés de recherche d'emploi. Certains sont en mauvaise santé et n'ont pas cherché, même au début de cette période de chômage. Ils ont généralement connu une activité professionnelle stable pendant l'essentiel de leur vie d'adulte.

### **I - 1er pôle : LA RECHERCHE D'EMPLOI : TOUJOURS UN QUASI-TRAVAIL**

(dix personnes)

Dix demandeurs d'emploi passent au moins l'équivalent d'un trois quarts de temps à leurs tentatives de retour sur le marché du travail. Tous insistent sur le fait que leur rythme n'a pas diminué depuis le début de leur recherche d'emploi. Non seulement leurs démarches sont quotidiennes, mais elles les occupent presque autant qu'un travail salarié. Pour ces demandeurs, les activités domestiques ne leur ont pas pris plus de temps que dans la période antérieure au chômage, parfois même moins (pour ceux en reconversion).

Si on compare les caractéristiques de ce pôle aux cinq autres, quelques traits marquants surgissent.

Tous ces chômeurs sont urbains. Les chômeurs récents dominent (six sur dix contre un sur trois dans l'ensemble de l'échantillon). Les trois étrangers interrogés y figurent également ainsi que beaucoup de jeunes. La plupart n'ont pas ou plus d'enfants à domicile. Alors que le CREDOC a interviewé surtout des ouvriers et des employés - l'échantillon initial n'étant pas stratifié sur un critère de qualification -, apparaissent ici des professions intermédiaires (niveau technicien), d'anciens commerçants, ou encore des personnes en reconversion visant une mobilité sociale ascendante.

Les deux seuls ouvriers de ce pôle qui ne visent pas un emploi de niveau technicien sont deux étrangers vivant dans un foyer pour immigrés. Ces deux ouvriers, non qualifiés, sont issus de

branches différentes, l'un de la confection [n° 47], l'autre du bâtiment [n° 42], et ont, depuis qu'ils sont en France, enchaîné des contrats à durée déterminée. Ils quittent leur foyer - qui n'est pas dans la même ville - le matin, et passent la journée à se rendre dans des entreprises pour chercher du travail. Ils rentrent à leur foyer en fin d'après-midi. Leur relatif isolement (pas de famille sur place) et leur type de logement (qui ne se prête pas à développer des activités domestiques) expliquent sans doute leur appartenance à ce pôle.

Le troisième étranger de l'échantillon, est également situé dans ce pôle, mais sa trajectoire est bien différente [n° 59]. Il a fait des études supérieures dans son pays d'origine, a travaillé quelques années à un poste d'ouvrier non qualifié puis a démissionné pour suivre un stage de niveau technicien. La poursuite de sa formation pour des travaux personnels en bibliothèque est indissociable pour lui de sa démarche de recherche d'emploi et l'occupe toute la journée. Son emploi du temps ressemble à celui de trois autres personnes en trajectoire ascendante et en formation qui appartiennent à ce même pôle : une aide-ménagère [n° 53] en reconversion dans un métier de technicien du spectacle après deux stages, un agent de maîtrise administratif qui poursuit parallèlement à sa vie professionnelle des études pour améliorer son niveau [n° 37] et qui espère aujourd'hui un poste de cadre, ainsi qu'un technicien qui cherche à se mettre à son compte dans un métier du spectacle [n° 54].

L'analyse de l'ensemble du cursus de ces chômeurs, depuis la fin de leur scolarité, montre que le modèle dominant de trajectoire de ce pôle est l'emploi stable jusqu'à l'arrivée de cette période de chômage.

Un couple de commerçants interviewé dans la ville ouvrière de province vient de faire faillite. Ils ne peuvent prétendre à aucune indemnisation et n'ont pas d'économies. Leur recherche d'emploi est très intensive. Leurs besoins physiologiques élémentaires comme acheter la nourriture ou chauffer le logement ne sont plus assurés. Ce couple cherche activement n'importe quel emploi à court terme et se trouve dans un processus de mobilité sociale descendante.

On a dit plus haut que ce pôle était plutôt composé de jeunes. Cependant deux personnes ont plus de 50 ans. L'une est cet étranger, ouvrier du bâtiment dont nous avons déjà parlé [n° 42], l'autre une femme seule [n° 23], vendeuse, qui ne peut envisager de rester au foyer et se bat pour vaincre le handicap de son âge pour retravailler, mobilisant ses nombreuses relations (elle connaît beaucoup d'indépendants et de salariés du commerce). Ces deux personnes ont en commun d'être au chômage depuis plus d'un an.

On a vu que les chômeurs de longue durée étaient moins présents ici que dans les autres pôles. Les deux autres chômeurs ayant atteint un an d'ancienneté font partie des personnes en

tentative de reconversion, postulant à un emploi de niveau technicien à la suite d'un stage [n° 53] et [n° 59].

## **II - 2ème pôle : LA RECHERCHE D'EMPLOI : TOUJOURS UN MI-TEMPS** (vingt personnes)

Ce pôle regroupe des personnes qui, elles aussi, affirment que leur temps de recherche n'a pas faibli. Il les occupe environ un mi-temps. Ce pôle inclut le tiers des personnes interviewées. Certaines de ses caractéristiques le font ressembler au précédent, en moins accentué : des gens plutôt jeunes (onze sur vingt ont moins de 30 ans, contre vingt - deux sur soixante dans tout l'échantillon), plus de chômeurs récents que dans les pôles suivants (huit sur vingt le sont depuis moins d'un an). Contrairement au pôle précédent où la recherche d'emploi occupe presque autant qu'un emploi, se trouvent ici beaucoup de ruraux : dix sur vingt vivent dans un canton rural. Cette forte présence de ruraux s'explique par le fait que les demandeurs d'emploi les plus actifs de ces zones éloignées des grands centres d'emploi ne peuvent - malgré leurs souhaits - consacrer 100 % de leur temps à la recherche, faute d'opportunités. C'est un pôle très féminin (quatorze femmes et six hommes), alors qu'on a interrogé dans tout l'échantillon autant d'hommes que de femmes. Les femmes ont souvent un temps partagé entre leurs activités d'entretien domestique et de soins aux enfants - qui les occupent davantage que lorsqu'elles travaillaient - et leur temps de recherche d'emploi.

Les activités de production domestique (bois, jardins, petits élevages) et d'entraide (surtout à des parents agriculteurs) des ruraux de ce pôle, structurent une partie de leur temps.

Les trajectoires professionnelles de ces chercheurs d'emploi à mi-temps sont souvent caractérisées par la succession d'emplois précaires, éventuellement combinés à des périodes de stages ou de chômage. Elles sont assez typiques des parcours des femmes jeunes, moins qualifiées que celles du premier pôle.

## **III - 3ème pôle : UN TEMPS DE RECHERCHE D'EMPLOI EN DIMINUTION** (onze personnes)

Ces onze demandeurs d'emploi restent actifs dans une recherche d'emploi qui les occupe au moins une à deux journées par semaine. Cette activité était plus intensive dans les premiers temps du chômage.

Ici l'ancienneté du chômage est prononcée : sept sur onze cherchent depuis au moins trois ans (éventuellement avec des interruptions pour des stages, des périodes de longue maladie ou des emplois précaires). Ces demandeurs sont typiquement d'âge intermédiaire (neuf sur onze ont entre 30 et 49 ans). Leurs trajectoires professionnelles sont caractérisées, soit par une longue période d'emploi stable suivie du chômage, soit par une longue période d'emploi stable enchaînée avec une alternance de chômage et d'emplois précaires. La plupart d'entre eux ont connu l'emploi stable au moins au début de leur carrière professionnelle.

La ville ouvrière de province est typique de ce pôle, avec six personnes sur onze y résidant. A l'inverse du précédent, il est fortement masculin : avec huit hommes sur les onze demandeurs. Le non-équipement en voiture y est fréquent, et les non-motorisés sont localisés dans des quartiers excentrés de la ville de province.

Un autre point commun les relie : presque tous expriment un découragement face à la recherche d'emploi. Ils n'ont pas renoncé à chercher mais ont perdu beaucoup de leurs illusions et de leur énergie. Après un premier temps de nombreuses candidatures spontanées par courrier et de démarches directes chez les employeurs, ils se rendent compte avec la durée que le rendement est faible. Ils ciblent alors davantage leurs efforts.

Cet ajusteur de la ville ouvrière de province par exemple, au chômage depuis trois ans, a déjà contacté systématiquement les entreprises existantes. Il se consacre aujourd'hui aux annonces et aux candidatures spontanées envers celles qui ouvrent. Il parle, à un autre moment de l'entretien, du fait qu'il n'imaginait pas, au moment de sa perte d'emploi, qu'il lui serait aussi difficile d'en retrouver un, [n° 25].

La personne suivante fait partie de celles qui associent directement diminution des recherches et diminution des espérances de retrouver un travail :

*"Avant, je démarchais (pour trouver un emploi), maintenant j'en ai ras le bol. Au départ j'ai fait pas mal de recherche. Maintenant, je commence à m'ennuyer, parce que, tourner pour que ça n'aboutisse à rien ... Au départ j'allais directement chez les employeurs. Je faisais ma candidature, mais j'a eu que des refus : "on vous écrira, on vous téléphonera". Mais on m'a pas tellement donné de rendez-vous."* [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Cet ouvrier plombier qui, depuis cinq ans qu'il a quitté l'école, n'a connu que stages ou chômage, dit qu'il cherche moins qu'avant car il y croit de moins en moins. Il conclut l'entretien par cette phrase :

*"Le problème, c'est de douter de ses capacités à force de ne pas être employé. Ça se passe aussi dans la tête. On se dit ça va durer."* [n° 27 : Ville ouvrière de province. Homme de 26 ans, ouvrier plombier. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Pas de voiture. Non indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Pour certaines personnes, la diminution des ressources contribue aussi à ralentir les recherches comme le montre l'extrait suivant :

*"Avant, je courais partout. Et puis, quand je faisais mon plein à la station, je commençais à dire : ils me font chier. C'est le terme que je prenais. J'ai eu des blagues par téléphone. Maintenant, je ne cours plus tellement, je mets des annonces. Je préfère acheter de la viande pour les gosses plutôt que de consommer de l'essence".* [n° 34 : Ville ouvrière de province. Homme de 34 ans, chauffeur. Epouse au foyer. 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Indemnisé. 4 mois d'ancienneté.]

Un seul des demandeurs de ce pôle est assez serein et n'associe pas la diminution de ces recherches à un discours de démolition. Ce chef de rang de l'hôtellerie a l'intention d'ouvrir un établissement dans la même branche. En attendant la concrétisation de ce projet, il effectue des remplacements dans ce secteur comme salarié. S'il passe moins de temps qu'avant à la recherche, c'est, pour reprendre ses termes, qu'il a déjà *"posé des jalons"*. Il réactive régulièrement ses contacts par téléphone et consacre une journée par semaine à se déplacer directement dans les établissements qu'il n'a pas encore visités, [n° 2].

#### **IV - 4ème pôle : UN TEMPS SPORADIQUE ET EN DIMINUTION** (huit personnes)

Ces interviewés connaissent, comme ceux du pôle précédent, une diminution de leur temps de recherche d'emploi avec l'allongement du chômage. Toutefois cette activité n'a jamais occupé une part conséquente de leur temps, essentiellement par faute d'opportunités. Ici se situent beaucoup de ruraux (cinq sur huit), une ancienneté de chômage importante (supérieure à deux ans pour cinq et dépassant même cinq ans pour trois d'entre eux). Ils sont assez hétérogènes par l'âge, le sexe, la situation de famille. Ils ont le plus souvent connu une période d'emploi stable au début de leur vie professionnelle.

L'éloignement des centres d'emploi pour les ruraux, (obstacle supplémentaire, deux n'ont pas de moyen de déplacement), le manque de qualification ou d'expérience professionnelle pour certains, l'âge pour d'autres, les problèmes de santé pour deux personnes qui limitent sérieusement les postes occupables, tous ces obstacles font qu'ils ne se sont jamais consacrés pleinement à la recherche d'un emploi. Le découragement avec l'allongement de la durée du chômage constitue un frein à la recherche.

Parmi eux, un seul semble "profiter" de son chômage. Jeune, inscrit depuis peu, il est le seul à disposer d'un bon niveau (bac + 2) et travaillait pour payer ses études [n° 56]. Il paraît peu pressé de rentrer "pour de vrai" dans le monde du travail. Peu disert sur son faible investissement dans la recherche, peut-être se considère-t-il en "convalescence" car il mentionne rapidement des problèmes de dépression à la fin de sa vie étudiante.

## V - 5ème pôle : DE L'INVESTISSEMENT DANS LA RECHERCHE A L'ABANDON

(cinq personnes)

Dans ce 5ème pôle le modèle de la diminution a été poursuivi jusqu'à extinction. Plus aucun temps n'est passé à la recherche. Ils sont presque tous sont âgés et dispensés de recherche d'emploi. Après un premier temps construit autour de tentatives de recherche, ces chômeurs se sont découragés, voyant leur âge apparaître aux yeux des employeurs comme un a priori insurmontable à leur embauche. De surcroît, l'un d'eux est pénalisé par des problèmes de santé. Cet ouvrier ne peut prétendre, de par l'absence de qualification, à des emplois compatibles avec son handicap. Il n'est plus indemnisé par l'ASSEDIC et perçoit l'AAH (Allocation d'Aide aux Handicapés) depuis peu de temps, au moment où nous le rencontrons. Ceci le met mal à l'aise :

*"Je ne demande pas à être à la charge de la société. Si on me donne un emploi, j'y vais en courant".*

Au début de son chômage, il était optimiste. Puis, "à force de chercher pour rien", il s'est découragé, pourtant, il se sent capable de travailler :

*"Passé 30 ans, on est considéré comme vieux. Je suis persuadé qu'au niveau expérience, je suis apte. Le jeune de 20 ans aussi a droit à avoir un boulot mais moi, on ne me propose rien" [n° 24 : Ville ouvrière de province. Homme de 53 ans, O.S. Son épouse tient un petit commerce de proximité. Plus d'enfant à charge. Propriétaires de leur maison. Pas de voiture. Non indemnisé (AAH). 11 mois d'ancienneté.]*

Discours semblable chez cette femme plus qualifiée - ancienne chef de rayon - de 56 ans, qui a longtemps cherché activement avant de renoncer, son âge apparaissant comme un fort handicap. Elle aimerait toutefois retravailler :

*"Si un jour il se présente quelque chose, une petite annonce où on recherche une caissière, j'irai".*

Mais elle ne croit plus à cette éventualité :

*"Maintenant, non, je suis trop âgée". [n° 48 : Région parisienne. Femme de 56 ans, chef de rayon (non-cadre). Mari ouvrier non qualifié au chômage travaillant parfois en intérim. 1 enfant et 1 ascendant au foyer. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas le permis. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]*

La seule jeune de ce groupe est hébergée par ses parents dans la ville ouvrière de province. Elle est au chômage depuis sept mois après avoir abandonné une scolarité marquée par l'échec et les filières de relégation. Elle est très timide, s'exprime sans aisance, et s'est aperçue assez vite que ses chances de trouver un emploi, même précaire ou peu qualifié, dans un site où les chômeuses plus dynamiques sont légion, étaient très faibles. Elle n'a jamais été indemnisée par l'ASSEDIC et dit de l'ANPE : "ils nous aident pas beaucoup", [n° 21].

Cet ouvrier spécialisé de zone rurale parle au passé de sa recherche d'emploi. Il a arrêté les recherches actives depuis qu'il en est dispensé par l'ASSEDIC.

*"J'ai dit à l'ANPE que je cherchais du travail. On va pas y aller tous les jours, j'ai dit, si vous avez quelque chose nous n'avez qu'à me le dire. J'ai jamais rien vu, j'ai jamais rien vu (...). Les gars de l'ASSEDIC me l'avaient dit : avec votre petit handicap et l'âge que vous avez, même si vous faites le stage, ils ne vous embaucheront pas quand même". [n° 6 : Zone rurale. Homme de 56 ans, O.S. de l'industrie. Vit seul. Propriétaire de sa maison. Voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]*

La plupart sont maintenant dispensés de recherche. Ils se sont accommodés (parfois mal, parfois bien), à l'absence de travail. Mais c'est bien malgré eux qu'ils ont renoncé à une activité professionnelle, situation qu'ils ont connue pendant l'essentiel de leur vie active, et ont adopté non sans regret, le statut de retraité. Si une éventuelle opportunité à laquelle ils ne croient plus se présenterait, ils reviendraient faire partie des actifs occupés.

## VI - 6ème pôle : LES NON-CHERCHEURS (six personnes)

Six personnes enfin n'ont pas cherché de travail au cours de cette période de chômage. Deux d'entre elles sont assez proches de la retraite et en sont dispensées. Trois ont des problèmes de santé leur interdisant le retour à un emploi du type de ceux qu'ils occupaient (ce sont des ouvriers) dont deux sont relativement jeunes, la troisième a dépassé les 50 ans. Ces cinq personnes ont connu une activité professionnelle continue et stable, avec de longues périodes dans une même entreprise, avant de perdre leur emploi. La sixième est une mère de famille sans qualification, non indemnisée, qui n'a jamais occupé d'emploi salarié (sa seule expérience de contact avec le monde du travail est un stage en entreprise). Elle se définit plutôt pour l'instant comme étant au foyer. Elle projette un retour dans la vie active quand tous ses enfants seront scolarisés, par intériorisation des difficultés objectives à trouver un travail bien rémunéré dans la ville ouvrière de province où elle habite, étant donné sa faible qualification, et à obtenir un mode de garde satisfaisant.<sup>1</sup>

Attachons-nous au cas des trois personnes ayant dépassé 50 ans et se situant comme des quasi retraités. Le première, ouvrière spécialisée, a des problèmes de santé limitant sa mobilité. Elle se dit plus préoccupée par sa santé que par le chômage. L'âge est également pour elle un obstacle :

*"J'ai jamais vu une affiche où ils cherchaient une femme de plus de 50 ans. Du fait de l'âge, ça tombe à l'eau". [n° 49 : Région parisienne. Femme de 51 ans, O.S. de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants au travail. Locataire d'un appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]*

Les deux autres, des hommes, sont de milieu social très opposé. Tous deux ont été licenciés de très grandes entreprises industrielles réduisant leurs effectifs par le départ des salariés les

<sup>1</sup> Son entretien présente de nombreuses similitudes avec l'étude de cas n° 2 illustrant la forme "Du chômage à l'inactivité" présenté dans l'article suivant : Gabrielle BALAZS "Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 50, novembre 1983.

plus âgés en leur donnant l'assurance d'une garantie de ressources jusqu'à leur retraite. L'un est un ouvrier spécialisé de l'industrie, licencié à l'occasion d'une compression de personnel avec un protocole d'accord. Il est plus soucieux des risques de chômage pour les jeunes en général, et ses enfants en particulier, que pour lui-même.

*"On nous a fait un peu de chantage pour qu'on accepte de partir. A 53 ans je souhaitais pas arrêter de travailler de moi-même. Ça serait maintenant, on me demanderait de retravailler, ça me ferait bizarre. Mais aujourd'hui, il vaut mieux donner des places à des jeunes qui n'en ont pas, c'est ça le plus malheureux".* [n° 26 : Ville ouvrière de province. Homme de 57 ans, ouvrier de fabrication. Epouse pré-retraîtée, ancienne O.S. Encore deux enfants à domicile qui travaillent. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]

L'autre est un ancien cadre d'une entreprise d'un secteur de pointe. Quand on lui a annoncé son licenciement - alors qu'il était encore dans son entreprise -, il a regardé les annonces transitant par l'association d'anciens élèves de la Grande Ecole où il avait étudié, *"par acquit de conscience et par curiosité"*. Il s'est vite aperçu qu'à son âge et vue sa spécialité *"c'était pas évident."* Depuis qu'il a quitté son emploi, il ne passe pas de temps à en chercher un autre.

*"Etre sans emploi, c'est pas une difficulté, compte tenu de mon âge, de ma spécialité, de mes goûts. J'ai pas cherché tellement. Au début, c'est vrai, j'ai cherché sur les annonces de l'amicale de l'école, mais on cherche toujours des jeunes ingénieurs. Quand on demande des ingénieurs âgés, c'est des commerciaux. Changer de spécialité, il faut au moins deux ans pour former un ingénieur. Ça vaut pas le coup. Dans deux ans, je serai à la retraite. (...) Ça me prend pas de temps, d'autant plus qu'avec les ASSEDIC et la prime (de licenciement) j'ai pas de problèmes financiers. Les ASSEDIC m'ont dit : "on vous garde jusqu'à la retraite". J'ai pas tellement intérêt, finalement ! Y'a pas d'opportunité. [n° 43 : Région parisienne. Homme de 58 ans, cadre. Epouse profession intermédiaire. Plus d'enfant au foyer. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. 7 mois d'ancienneté.]*

## VII - DES VARIATIONS AVEC L'ANCIENNETE DU CHOMAGE

Comme on l'a noté, l'ancienneté du chômage varie sensiblement selon les pôles : plutôt des chômeurs très récents dans le modèle *"1- recherche d'emploi : toujours un quasi-travail"*, surtout récents ou d'un ou deux ans dans le pôle *"2- la recherche d'emploi : toujours un mi-temps"*, de plus longue date dans les pôles trois à six caractérisés par une diminution ou une absence de la recherche. On ne pourrait toutefois en conclure à une uniformisation avec l'allongement du temps car les effets de caractéristiques du milieu (l'opposition entre zones), d'âge, de qualification, d'état de santé, restent importants. De plus, dans le premier pôle, celui où la recherche d'emploi est très intensive, sur dix interviewés, quatre personnes ont, au moins, un an d'ancienneté de chômage.

Si on se limite aux personnes dont l'ancienneté du chômage (stage, longue maladie, emplois très précaires ne créent pas une remise à zéro du compteur d'ancienneté du chômage), est supérieure ou égale à cinq ans, elles sont relativement dispersées : quatre parmi les vingt du pôle *"2- la recherche d'emploi : toujours un mi-temps"*, quatre aussi parmi les onze du pôle *"3- un temps de recherche en diminution"*, trois sur les huit du pôle *"4- un temps sporadique et en diminution"*, trois parmi celles qui ont abandonné, deux dans le pôle *"6- les non-chercheurs"*.

La présence ou l'absence d'indemnisation du chômage est un critère qui semble généralement peu lié aux caractéristiques des formes d'évolution de la recherche d'emploi. Le seul résultat vraiment notable est que le pôle "*1- recherche d'emploi : toujours un quasi-travail*" est constitué presque exclusivement de demandeurs percevant une allocation de base ou attendant son versement. Mais ceci s'explique en grande partie par le fait que ces demandeurs d'emploi le sont souvent depuis peu de mois et que les chômeurs récents se consacrent davantage à la recherche d'un travail que les anciens. Il est intéressant de constater que les bénéficiaires de l'allocation de base - qui ont un meilleur niveau de ressources que ceux percevant une allocation de fin de droits ou non indemnisés - sont, dans l'ensemble, plus investis dans les démarches de recherche d'emploi que les autres. La plus grande solvabilisation aide sans doute à couvrir les frais de recherche. Mais il est difficile de faire la part de l'effet incitatif de la perception de l'allocation de base et de l'effet d'ancienneté, les chômeurs percevant cette allocation étant davantage dans cette situation depuis une période récente.

On peut être dubitatif sur l'effet incitatif dans la recherche d'une perception d'une allocation de l'ASSEDIC, à niveau de ressources équivalentes. Si on compare, par exemple, l'investissement dans la recherche d'emploi des chômeurs percevant l'allocation de fin de droits et des bénéficiaires du RMI dont le niveau financier est proche, on ne constate pas que les RMistes inscrits à l'ANPE soient moins actifs dans leur pratique de recherche d'emploi que ceux percevant une allocation ASSEDIC.

Dominique Schnapper, dans son ouvrage qui reste une référence sur le vécu du chômage en France à l'aube des années 1980<sup>1</sup>, insiste sur la correspondance entre les différentes formes de chômage et les trajectoires sociales. L'analyse de nos entretiens montre des résultats moins nets, ce qui s'explique d'abord par une divergence d'échantillonnage. Sur les 100 entretiens exploités par Dominique Schnapper, le quart concerne des cadres, presque tous Parisiens intra-muros. Sur les 60 du CREDOC, seuls deux sont cadres et aucun des Parisiens. On peut donc difficilement développer ce qu'est le chômage des cadres à partir de l'enquête CREDOC. La forme "chômage différé" décrite par Dominique Schnapper a des similitudes avec le pôle "*1- la recherche d'emploi : toujours un quasi-travail*". C'est aussi celui où se trouvent le plus de demandeurs, soit commerçants, soit de professions intermédiaire ou cadres. On peut noter que ces derniers sont très largement répartis entre les deux premiers pôles où la recherche d'emploi est forte et ne diminue pas.

---

<sup>1</sup> Dominique SCHNAPPER, *L'épreuve du chômage*, op. cit. Les entretiens et leurs analyses ont été réalisés à la demande du Service des Etudes et de Recherche du Ministère du Travail et de la Participation.

A l'exception du pôle 1, les autres sont assez hétérogènes socialement. On y rencontre des ouvriers qualifiés comme des non qualifiés, des femmes de ménage ainsi que d'autres employés plus qualifiés. L'âge, le sexe, l'état de santé semblent des variables plus clivantes pour différencier ces pôles.

Les femmes sont très présentes dans le pôle 2 "*la recherche d'emploi : toujours un mi-temps*", à l'inverse, le troisième "*un temps de recherche en diminution*" est très masculin. L'effet de zone est, en grande partie, un effet du marché de l'emploi local. Les ruraux sont pénalisés par l'absence d'opportunités d'emplois et sont plus présents dans le pôle 4 où le temps de la recherche est "*sporadique et en diminution*". Ils sont totalement absents du pôle 1 "*la recherche d'emploi : un quasi travail*", les chercheurs les plus dynamiques de résidence rurale ayant un comportement les assimilant au pôle 2 "*la recherche : toujours un mi-temps*". Quand le chômage se prolonge, les habitants de la ville ouvrière de province sont plus "tentés" par une diminution de leur recherche de travail que les urbains de banlieue parisienne où le marché de l'emploi est moins comprimé et les démarches potentielles sont en nombre plus important.

Les chômeurs les plus âgés, comme ceux dont l'état de santé est mauvais, sont davantage représentés dans les pôles 5 et 6 où plus aucun temps n'est consacré à la recherche d'emploi au moment de l'entretien. La dispense de l'obligation de cette recherche joue un rôle non négligeable dans ce résultat.

A l'issue de ce premier chapitre, un résultat apparaît nettement. Pour cinquante personnes sur soixante, le temps de la recherche d'emploi ne suffit pas à occuper l'équivalent d'une journée de travail. Le temps du chômage est pour les chômeurs un temps en partie vide. Cette vacuité du temps et surtout les différentes manières de combler l'absence de travail font l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE II

**LA MOBILISATION DES RESSOURCES  
DE GESTION DU TEMPS**

## LA MOBILISATION DES RESSOURCES DE GESTION DU TEMPS

Comment combler le temps libéré par l'absence de travail ? Cette question est loin d'être absente des discours des personnes interviewées. Comme on le verra dans le chapitre suivant, la question se pose peu pour l'utilisation du week-end. Ce sont plutôt les journées "ordinaires", celles où a lieu généralement le travail, qui sont traitées ici.

Cinq domaines de la vie sociale fournissent les ressources utilisées par les personnes rencontrées pour occuper ce temps devenu vide :

- **La domesticité** englobe ici les tâches d'entretien domestique (ménage, cuisine, courses, soins aux enfants) et les tâches d'auto-production (bricolage, jardinage, petit élevage).

- **Le souci de soi** désigne l'ensemble des activités de développement personnel.

- **La sociabilité et le groupe.** Les activités avec d'autres, hors du groupe domestique restreint (famille élargie, amis, groupe de voisinages), constituent un ensemble d'occupations, somme toute composite, parfois orienté vers le loisir, parfois encore vers une activité quasi-professionnelle (recherche d'emploi par relations, entraide à titre gratuit, activités informelles rémunérées).

- **Les Institutions officielles** (l'ANPE, mais parfois aussi la mairie, l'APEC, les associations de chômeurs, le travail social...).

- **Le "milieu"** : marché local du travail.

Bien que le mode de recueil d'informations se prête moins bien que les enquêtes à passage multiple avec remplissage de carnets budget-temps - sur un critère de durée - à la mesure du temps consacré à chaque domaine, il est possible de hiérarchiser pour chaque personne les différentes activités.

A l'exception de la domesticité, tous les domaines analysés ici sont en rapport avec la préoccupation de recherche d'emploi. Le souci de l'emploi est direct quand il s'agit des institutions officielles ou du "milieu", il n'est pas absent non plus de la sociabilité et du groupe (où les relations des

personnes sont mobilisées pour tenter de revenir dans le monde du travail). Il est la motivation du souci de soi où le développement personnel a pour but essentiel aux yeux des chômeurs, de rester dans la compétitivité pour la course à l'emploi.

Ces occupations ne suffisent pas à utiliser tout le temps. Certains interviewés font aussi état d'un ralentissement et d'une déstructuration de leur temps. On développera cette non-gestion en fin de chapitre.

## I - LA DOMESTICITE

L'entretien domestique prend la plus grande partie du temps quotidien d'environ une personne sur cinq. Ce domaine, quand il est pratiqué intensément, est exclusivement féminin. Ces femmes sont généralement chargées de famille. Leur conjoint ne participe pratiquement pas aux tâches domestiques. Leurs milieux sociaux et leurs âges sont variés. Par construction, personne ici ne fait partie du pôle "*1- la recherche d'emploi ; toujours un quasi-travail*". Mais certaines peuvent appartenir à des pôles où la recherche d'emploi est équivalente à un mi-temps.

Quatre personnes sur dix ont un investissement domestique plus faible mais qui empiète toutefois sur le temps quotidien traditionnellement dévolu à l'emploi chez les actifs. On voit apparaître ici un peu plus d'hommes que de femmes. Ces hommes vivent en couple, leur femme travaillant. Ils se consacrent aux enfants jusqu'à leur départ à l'école et sont généralement spécialisés dans des activités d'entretien domestique liées à l'extérieur (courses, trajet d'accompagnement des enfants, surtout à la campagne où ces activités peuvent largement les mobiliser, d'autant plus que les épouses n'ont pas toujours leur permis de conduire). Dans cet investissement domestique plus faible, on rencontre aussi des chômeurs vivant avec leurs parents. Les filles secondent les mères, les garçons sont plutôt, comme les hommes en couple, occupés par les courses.<sup>1</sup>

Dix personnes citent le jardin ou le petit élevage parmi leurs activités quotidiennes (du moins à la belle saison). Ce domaine est surtout rural : six des dix jardiniers vivent en zone rurale. Ces activités, surtout chez ceux à faibles ressources, s'apparentent parfois à un quasi-travail et constituent alors un moyen essentiel de suppléer à la baisse de ressources.

Deux ruraux citent aussi les coupes de bois comme activité de production domestique.

---

<sup>1</sup> Ces observations sont congruentes avec celles développées par Eric MAURIN dans "Les journées des chômeurs", art. cit.

Les travaux d'aménagement du domicile ou de bricolage sont cités dans les activités usuelles par dix personnes, dont neuf fois par des hommes. Leur développement suppose le plus souvent une condition *sine qua non* : la résidence dans une maison individuelle. Dans la commune ouvrière de province où les niveaux de ressources sont particulièrement faibles, plusieurs hommes ont mentionné le manque d'argent comme facteur limitant la possibilité de se consacrer largement à l'aménagement du logement. A caractéristiques de ménage équivalentes, le budget bricolage est plus faible pour les chômeurs que pour les actifs, avaient déjà noté les auteurs d'un article sur les effets du chômage sur les structures de budget remettant en cause l'idée que les hommes bricolent davantage pendant leur temps du chômage.<sup>1</sup> Ce n'est sans doute pas un hasard si le plus bricoleur des chômeurs rencontrés est aussi le plus fortuné. Cet ancien cadre dispose d'un atelier où il construit des meubles. Il peut investir dans les matériaux sans mettre en péril son budget [n° 43].

Les activités relevant de la domesticité étaient, le plus souvent, déjà présentes antérieurement au chômage, mais le temps qui leur est consacré a nettement augmenté.

## II - LE SOUCI DE SOI

En 1981, Dominique Schnapper<sup>2</sup> notait chez une forte minorité des chômeurs interviewés, le développement d'activités relevant du souci de soi : chez les cadres diplômés récemment sans travail qui relèvent du "*chômage différé*", c'est l'adoption de pratique de formation, de développement des connaissances. Chez les jeunes, assez diplômés, adoptant une forme de "*chômage inversé*", ce sont plutôt les activités culturelles, voire même le développement de vocations d'artistes.

Ce souci de soi et de son développement personnel est clairement présent dans les emplois du temps de quatre des chômeurs en reconversion [n° 33], [n° 53], [n° 54] et [n° 59]. Ces activités d'auto-formation, par le biais de bibliothèques, de lectures de revues spécialisées, d'exercices faits à domicile, sont pour ces personnes, contrairement à celles relevant pour Dominique Schnapper du "*chômage inversé*", totalement liées à la recherche de travail et à la volonté d'améliorer son employabilité. Elles ne faisaient pas partie de l'emploi du temps des personnes à l'époque de leur emploi antérieur.

D'autres activités, expression de ce souci de soi, renvoient à la volonté d'occuper utilement ce temps du chômage. La lecture assez intensive ou les cours de langue par une méthode audiovisuelle [n° 2], [n° 17] et [n° 52], les arts graphiques [n° 27], ou encore les activités sportives, pratiquées seul quotidiennement pour maintenir la condition physique, la course [n° 2], la

<sup>1</sup> Gisèle FOURNIER, Michel GLAUDE, Emmanuel REYNAUD "Familles ouvrières et chômage : des budgets difficilement compressibles", *Economie et Statistique*, n° 170, octobre 1984.

<sup>2</sup> Dominique SCHNAPPER, *L'épreuve du chômage*, op. cit.

fréquentation d'une salle de sport [n° 23], la marche à pied [n° 52] relèvent de cette problématique. Ces activités sont rarement présentées comme un plaisir, elles sont plus souvent décrites sur le mode de la lutte contre le risque d'amointrissement physique et mental et sont fréquemment apparues dans la période de chômage, les loisirs antérieurs étant généralement plus coûteux.

Cet homme chef de rang dans l'hôtellerie avait de longs horaires dans sa profession antérieure et a peu le temps de lire. Il se rattrape maintenant pour compenser le regret "d'études ratées", dit-il :

*"C'est pas triste non plus. Moi, la lecture m'apporte énormément de choses. C'est pas la fatalité. J'emmagasine."*

A un autre moment il présente plutôt la lecture comme une activité de discipline, par opposition au risque d'abrutissement :

*"C'est pas facile. On aurait peut-être tendance, la télé..., si on s'auto-connaît pas, on aurait peut-être tendance à la regarder un peu trop souvent. Il faut quand même, au lieu de voir une émission de merde, prendre son bouquin. Il faut, il faut, y'aurait une tendance à l'abrutissement."* [n° 2 : Zone rurale. Homme de 32 ans, chef de rang dans l'hôtellerie. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Voiture. Attente d'indemnisation. Un an d'ancienneté.]

En tout, une personne sur six structure son temps selon cette logique de la valorisation du souci de soi<sup>1</sup>. Ces personnes sont, en moyenne, davantage qualifiées que l'ensemble de l'échantillon.

### III - LA SOCIABILITE ET LE GROUPE

La perte du travail est aussi le retrait de la collectivité des collègues. On reviendra sur ce point car le manque de contacts est un discours souvent tenu par les enquêtés pour aborder leur vécu du chômage. La famille restreinte n'est pas pour autant le seul lien de socialisation des chômeurs. Les loisirs, les relations sociales, les sports avec d'autres sont mentionnés dans leur temps ordinaire par les deux tiers de l'échantillon. Ces activités sont plus concentrées sur le week-end que sur le reste de la semaine, essentiellement parce que le chômeur vit un temps libre décalé, la plupart de son entourage est disponible le samedi et le dimanche. Dans ce cas ses activités sociales sont identiques à celles préexistant au chômage.

<sup>1</sup> C'est nettement moins que dans l'enquête présentée par Dominique Schnapper. On trouve sans doute dans cet écart un des effets induits par la différence de composition sociale des échantillons. C'est peut-être aussi un effet de période, le chômage étant un événement susceptible de durer. L'allongement de la durée du chômage entre 1980 et 1990 peut dissuader de le vivre sur le mode des vacances.

Plus d'un tiers de l'échantillon décrit des contacts de détente - le plus souvent quotidiens, mais au moins bi-hebdomadaires - les jours "ouvrables". Ils sont particulièrement abondants en milieu rural. Dans les deux cantons ruraux, la famille élargie est proche et nombreuses sont les visites imprévisibles (fratrie, ascendants, descendants ayant quitté le foyer), les discussions avec les voisins - soit agricoles, donc travaillant sur place, soit âgés. Plus de la moitié des chômeurs des cantons ruraux ont des contacts de détente pendant la semaine contre un tiers de ceux résidant dans les zones urbaines. Ces résultats sont compatibles avec ceux de l'enquête Contacts 1982-1983 de l'INSEE qui fait apparaître des relations de voisinage nettement plus intenses dans les communes rurales qu'ailleurs.<sup>1</sup>

Cette sociabilité de contacts de détente concerne autant les hommes que les femmes. Pour quatre hommes (dont trois de la région parisienne) tous ouvriers, cette sociabilité est apparue depuis la perte d'emploi et fait un peu penser à celle des retraités : les boules, les copains vus hors du domicile. Les femmes, elles, se réfèrent plus systématiquement à la famille (en particulier aux liens avec les descendants, visites des enfants ou des petits-enfants). La fréquence des contacts avec la famille est alors renforcée par rapport à la période antérieure au chômage.

Encore plus rural dans sa localisation est le domaine de l'entraide qui relève aussi de la sociabilité et du groupe. Vingt-quatre des soixante demandeurs d'emploi consacrent une part plus ou moins importante de leur temps à aider des membres de leur famille ou des amis, dont plus de la moitié résident dans de petits villages. Pour sept personnes (dont cinq ruraux), l'entraide représente au moins six heures par jour. Ceux dont le temps est très structuré par les activités d'entraide sont surtout des jeunes hébergés par des parents, ces derniers exerçant un métier indépendant. Quand ces jeunes étaient au travail, en stage ou en cours d'études, leur entraide était faible ou nulle parce qu'ils n'en avaient pas l'occasion, ne vivant pas dans leur famille. Deux chômeurs secondent leur conjoint, l'un est agriculteur, l'autre commerçant.

Les activités d'entraide les moins intensives sont surtout des accompagnements ou gardes d'enfants occasionnelles et pour épauler la famille, des coups de main à un parent artisan ou agriculteur, des soins à des ascendants (courses, bricolage, ménage) ou à des personnes âgées amies. Elles existaient avant le chômage mais occupaient moins de temps.

Dans l'ensemble, les activités d'entraide se rencontrent autant chez les hommes que chez les femmes, avec quelques spécialisations selon le sexe. Les soins aux enfants sont plutôt l'affaire des femmes, le bricolage, l'aide intensive aux parents à leur compte, reviennent aux hommes.

---

<sup>1</sup> François HERAN : "Les relations de voisinage", in *Données sociales*, INSEE, édition 1987, en particulier page 329.

Si ce domaine est aussi développé en zone rurale, c'est à la fois parce que les proches ayant des métiers indépendants sont plus répandus que dans les zones urbaines, et parce que les contacts sont plus étroits.

Les relations d'amitié ou de voisinage sont parfois l'occasion d'obtenir des transferts d'argent par le travail au noir. Cette pratique semble bien peu répandue : trois hommes y passent une partie de leur temps. Les montants obtenus sont faibles et s'apparentent davantage à de "*l'argent de poche*", pour reprendre l'expression de l'un d'eux. Il faut évoquer ces pratiques au même titre que d'autres activités relevant de la sociabilité et pas sur un mode uniquement économique. Une étude de Marie-Annick Barthe sur les "*chômeurs et l'économie non officielle*", réalisée dans un grand ensemble de la région parisienne, conteste également la thèse du développement du travail au noir comme palliatif au chômage.<sup>1</sup> Pour reprendre une des figures de Jean-François Laé visant à analyser l'hétérogénéité du marché du travail au noir, ces chômeurs s'apparentent à des "petits noirs" pour qui cette activité, précaire, relève davantage du domaine de la survie que du quasi-emploi.<sup>2</sup>

Des connaissances sont souvent requises pour la recherche d'emploi. Près d'une personne sur deux a mentionné le recours à ses relations dans les moyens mis en oeuvre pour se réinsérer sur le marché du travail. Ce dernier mode est largement développé en zone rurale où l'on a déjà noté que l'interconnaissance, les contacts de loisirs ou l'entraide étaient intenses. A l'inverse, c'est en région parisienne qu'il est le moins répandu où seule une personne sur quatre cite les relations comme moyen de rechercher un emploi.

On trouve deux femmes pour un homme parmi les demandeurs d'emploi s'appuyant sur ses relations pour retravailler. Cette surreprésentation féminine s'explique par le type d'emploi recherché. Environ une fois sur quatre, il s'apparente à un "*petit boulot*" : heures de ménage, gardes d'enfants, soins à des personnes âgées. Ces personnes en quête d'emplois de proximité, s'adressant à leur entourage - amis, parents, mais aussi petits commerçants locaux ou élus municipaux - sont toutes des femmes souvent rurales et très peu qualifiées. Si ces femmes cherchent des "petites boulots", c'est parce qu'elles pensent ne pas pouvoir trouver d'emploi stable et à temps plein à proximité.

Si on fait abstraction de ces personnes cherchant des "*petits boulots*" par relations, on a autant d'hommes que de femmes.

Parmi ceux qui mobilisent leurs relations pour trouver un emploi salarié moins précaire que ces "*petits boulots*", on peut faire la distinction entre d'une part, le plus grand nombre, à la recherche d'un poste d'ouvrier ou d'ouvrière dans l'industrie ou encore de vendeuse dans le commerce, qui

<sup>1</sup> Marie-Annick BARTHE, *Chômeurs et économies non officielles*, Laboratoire d'Economie Sociale, Paris I, janvier 1985.

<sup>2</sup> Jean-François LAE, *Travailler au noir*, Editions A.M. Métallé, 1989.

sollicitent leurs amis et parents, mais aussi d'anciens collègues occupant des postes de niveaux analogues à ceux qu'ils convoitent, afin d'être informés d'éventuels recrutements dans leurs entreprises. D'autre part, ceux qui cherchent plutôt un emploi de technicien ou de cadre et qui ne se limitent pas à faire appel à leurs "pairs" s'adressent aussi à des acteurs influents dans l'entreprise (P.D.G., cadres de direction), ou en contact avec les entreprises où ils souhaitent s'adresser (experts-comptables, par exemple).

Pour quatre des interviewés, qui tous se situent dans le pôle 1- *la recherche d'emploi ; toujours un quasi-travail*, le recours aux relations est systématique et pratiquement professionnalisé. Il ne s'agit pas uniquement d'en parler à son entourage, mais plutôt de multiplier et de cultiver les contacts, sur une base quotidienne, avec des *"personnes-relais"*, pour reprendre l'expression de l'un d'eux [n° 37]. Ce n'est pas un hasard si ces quatre personnes cherchent des emplois de cadres ou de professions intermédiaires. L'une est cette femme de 28 ans tentant de se reconvertir de la profession d'aide-ménagère à un métier artistique de niveau technicien. Elle sait que la réussite de sa reconversion passe par l'acquisition d'un carnet d'adresses. Aussi occupe-t-elle une grande partie de son temps à cultiver ses contacts, proposant même ses services gratuitement pour être connue dans un milieu professionnel qu'elle n'imaginait pas, dit-elle, aussi *"fermé"* et *"peu sympa"* [n° 53]. Deux autres avaient des postes du niveau des professions intermédiaires, [n° 37] et [n° 41]. Au chômage depuis peu, ils téléphonent à - et sont contactés par - d'anciennes relations professionnelles (anciens collègues, clients influents d'entreprises où ils ont travaillé, cadres d'entreprises de service auprès de leur ex-entreprise...). La quatrième était officiellement *"vendeuse"* dans son emploi antérieur. En fait, elle assurait la plupart des responsabilités de gestion de ce petit magasin où elle travaillait seule : contacts avec les représentants, échanges avec les responsables de magasins de biens similaires. De plus, elle a , pour des raisons liées à sa trajectoire familiale (origine, alliance), fait partie du notariat local. Elle est encore en relation avec des personnes influentes du monde local (élus politiques ou de chambres professionnelles). Depuis un an qu'elle recherche du travail, elle active en permanence ces réseaux de relations susceptibles de la remettre en circulation sur le marché de l'emploi :

*"Les rythmes n'ont pas changé mais j'ai beaucoup d'heures creuses entre deux, que j'essaye de remplir en contactant différentes personnes. (...) Avec le handicap de l'âge, ce sera par relations ou par connaissance que je trouverai du travail. Je crois beaucoup dans la possibilité de trouver par relation". [n° 23 : Ville ouvrière de province. Femme de 55 ans, vendeuse. Vit seule. Plus d'enfant à charge. Propriétaire de sa maison. Pas de voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]*

Du côté des chômeuses rurales qui jugent leur employabilité faible, soit par manque de qualification, soit par l'effet de leur âge, ou encore par faiblesse des opportunités locales, on entend un discours similaire sur l'aspect crucial des relations dans la recherche d'emploi. Mais la mobilisation de ces relations ne se fait pas sur une base quotidienne, ni même hebdomadaire, elle est plus sporadique comme l'ensemble du temps de leur recherche d'emploi. En voici une illustration :

*"J'espère qu'il y aura quelque chose pour moi dans le bourg. J'ai de l'espoir, mais c'est pas évident. Il se peut que demain quelqu'un m'appelle, on sait jamais, pour des ménages ou pour s'occuper de personnes âgées ou d'enfants. (...) Le bouche à oreille, ça y fait beaucoup. On connaît pas mal de gens aussi, au conseil*

*municipal. Ici, ça marche beaucoup par relations. Mais c'est pas dit que ça se trouve. Y'a beaucoup de femmes qui travaillent comme femmes de ménage, faire les courses, tout ça.* [n° 20 : Zone rurale Femme de 38 ans, aide-ménagère. Mari petit indépendant, 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas de permis. Indemnisation très brève. 5 mois d'ancienneté.]

#### IV - LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Le Service Public de l'Emploi, les Mairies, les Services sociaux, les Associations, sont aussi des ressources mobilisables dans la gestion du temps des demandeurs d'emploi. Dans l'ensemble de ces institutions publiques ou presque<sup>1</sup>, le Service Public de l'Emploi est, de loin, le plus usité.

Les services sociaux sont fréquentés régulièrement par quelques-uns des demandeurs d'emploi de la ville ouvrière de province, dont les ressources sont inexistantes, et qui sont chargés de famille : demande de logement, RMI, secours, demande d'aide médicale gratuite, dossier de surendettement... Dans cette ville ouvrière de province où l'ancienneté du chômage est importante comme le montre l'annexe "Bilan de la collecte et les caractéristiques des personnes rencontrées", les ressources d'ensemble sont les plus faibles et les chômeurs ni indemnisés, ni en attente d'indemnisation sont les plus nombreux (douze sur les vingt et un interviewés de ce lieu ne perçoivent ni ne percevront rien de l'ASSEDIC). Ceux qui ont connu une période d'emploi stable et prolongée, avant le chômage et le dénuement, expérimentent à cette occasion, leurs premières relations directes avec les travailleurs sociaux. Les plus jeunes, qui n'ont connu qu'emplois précaires, stages et chômage, ont - quand ils ont une famille à charge, un conjoint inactif et ne sont plus ou faiblement indemnisés -, une plus grande pratique des relations avec les travailleurs sociaux.

Les associations de chômeurs sont peu citées dans les ressources de gestion du temps. Une chômeuse habitant en zone rurale s'y rend toutes les semaines pour obtenir une aide alimentaire. Une autre de cette même zone est allée à une réunion d'information dans cette même structure mais n'y est jamais retournée, car :

*"Une fois j'y suis allée avec une amie. On ne nous a pas bien adressé la parole. On nous a fait comprendre que c'était pas pour nous".* [n° 1 : Zone rurale. Femme de 43 ans, ouvrière spécialisée. Mari contremaître. Plus d'enfant au domicile. Propriétaires de leur maison. Voiture. Non indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Les seules associations fréquentées par quatre des demandeurs d'emploi de la ville ouvrière de province sont des associations caritatives s'adressant aux personnes à faibles ressources. Là encore, les aides (en nature ou en argent) ne sont pas en rapport avec la recherche d'emploi.

<sup>1</sup> Les associations ne sont pas au sens strict des institutions publiques. Quand elles ont pour vocation de s'adresser aux chômeurs, elles peuvent même s'ériger en contestatrices du Service Public de l'Emploi. Mais de par leur mission d'intérêt général, on les a classées ici.

Le seul demandeur d'emploi en contact avec une association orientée vers le soutien pour le retour à l'emploi est un ouvrier de la région parisienne qui se rend une ou deux fois par semaine dans une association de chômeurs, localisée dans une autre commune, où il peut consulter des journaux, utiliser le téléphone gratuitement pour sa recherche d'emploi et rencontrer d'autres chômeurs de longue durée avec qui parler :

*"Ça sert à confronter les points de vue. C'est déjà bon, un endroit où on peut discuter. Là-bas, ils trient les demandes, ça compte."* [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Pour clore avec le chapitre associatif, citons encore les associations d'anciens élèves de deux des demandeurs d'emploi qui sont en reconversion, l'une après une formation de technicien de spectacle [n° 53], l'autre après un long stage de technicien en informatique [n° 59]. Ces associations sont consultées régulièrement pour les petites annonces.

Les mairies sont citées comme interlocuteurs, surtout en zone rurale : on s'y adresse pour obtenir le dossier d'inscription à l'ANPE, et fréquemment les chômeurs remplissent les imprimés avec le secrétaire de mairie. En dehors de ce recours ponctuel, les ressources municipales (liens directs avec élus municipaux ou secrétaires de mairie) sont parfois mobilisées sur le mode relationnel, surtout pour la recherche d'emplois de proximité pour les femmes à la campagne, heures de ménage, gardes d'enfants, soins à des personnes âgées. Dans une des communes de la région parisienne, deux chômeurs utilisent un service municipal pour faire des photocopies de leur curriculum vitae ou de leurs certificats de travail. Dans le cadre de ce service municipal, l'un a bénéficié de l'aide d'une employée pour la dactylographie de son CV. Dans la région parisienne, une femme qualifiée et expérimentée a conservé de sa visite dans un centre municipal censé épauler les chômeurs, un souvenir traumatisant. Ayant eu des ennuis de santé elle cherche un emploi de bureau, si possible à temps partiel. Non seulement elle n'a pas été encouragée, mais il lui a pratiquement été reproché de vouloir retrouver un travail, et ceci publiquement, devant des personnes plus jeunes qu'elles, également au chômage :

*"On m'a dit que je ne trouverai jamais de mi-temps, qu'à la limite il fallait prendre un plein temps. Les femmes qui m'ont dit ça n'ont aucune compétence pour juger mon cas. On m'a fait comprendre que puisque mon mari travaille, à la limite, je n'ai pas besoin de chercher du travail. (...) Elles m'ont retourné le fer dans la plaie. (...) Franchement, j'ai été écœurée. Et c'est toujours les mêmes. Je n'y ai pas remis les pieds. Se faire humilier comme ça devant d'autres personnes ! (les entretiens ne sont pas confidentiels). Je n'ai rien contre les 16-20 ans, mais se faire humilier comme ça, non."* [n° 55 : Région parisienne. Femme de 28 ans, secrétaire de direction. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants. Locataires de leur appartement. Voiture. Attente d'indemnisation. 7 mois d'ancienneté.]

Sans entrer dans le détail des usages du Service Public de l'Emploi (c'est l'objet de la deuxième partie de ce rapport), on peut noter tout de suite que ces organismes font partie du paysage ordinaire du demandeur d'emploi. On ne parle pas ici des onze inscrits à l'ANPE qui ne passent plus de temps à la recherche d'un emploi au moment de l'entretien et qui relèvent, soit du pôle "5- de l'investissement dans la recherche à l'abandon", soit du pôle "6- les non-chercheurs".

Parmi la cinquantaine de demandeurs actifs dans leur recherche d'emploi, seul un sur quatre ne se sert pas (ou plus) du Service Public de l'Emploi pour trouver un travail. Trois sur quatre y vont parfois ou régulièrement.

Vingt inscrits se rendent à l'ANPE au moins une fois par semaine. Parmi ces visiteurs réguliers à l'ANPE, la moitié s'y rend en moyenne au moins trois fois par semaine.

L'intensité du recours à l'ANPE varie surtout selon les zones où résident les enquêtés. Dans les deux cantons ruraux, l'usage faible domine. Les visites à l'ANPE sont, le plus souvent, d'une fréquence inférieure à un rythme hebdomadaire. Il s'agit, parfois même, de simples contacts téléphoniques, pour être informés des annonces qui sont quelquefois consultées par l'intermédiaire d'un appel à un répondeur. Cinq demandeurs de zone rurale vont régulièrement à l'Agence mais jamais plus d'une ou deux fois par semaine, le rythme de renouvellement des offres ne justifiant pas de visites plus rapprochées. Deux des chercheurs d'emploi seulement n'utilisent jamais l'ANPE. Un ancien commerçant [n° 14], parce qu'il cherche à racheter une affaire et sait que l'ANPE n'a pas pour spécialité ces transactions, l'autre [n° 7] parce qu'elle voudrait trouver un emploi de proximité et pense que l'ANPE n'a rien à proposer à des personnes de son âge (elle a 50 ans).

A l'opposé de la zone rurale est la ville ouvrière de province, où la norme parmi les chercheurs d'emploi est l'usage régulier de l'ANPE. Dans cette ville, se rencontrent des demandeurs d'emploi pour qui le Service Public de l'Emploi fait partie du quotidien (ou presque), puisque sur dix personnes de l'échantillon ayant un contact en moyenne trois fois par semaine au moins avec l'ANPE, neuf résident dans cette commune.

Les deux communes de la région parisienne offrent des situations extrêmes en matière de recours à l'ANPE : soit on y va au moins une fois par semaine (six cas), soit on n'y va jamais ou presque (sept cas). Dans cette région, deux personnes seulement sont des usagers occasionnels. L'une est en attente d'un stage long et qualifiant, dans cette perspective, sa recherche d'emploi est sporadique [n° 45]. L'autre ne se rend jamais à l'ANPE pour chercher du travail mais va à l'APEC, en moyenne deux fois par mois pour consulter les annonces, [n° 52].

Si, en région parisienne, ceux qui cherchent un emploi de niveau cadre ou technicien semblent se rendre peu à l'ANPE, en revanche, dans la ville ouvrière de province, les chercheurs d'emploi de même niveau professionnel font partie des usagers les plus assidus. Ceci peut s'expliquer par l'offre : en effet les employeurs cherchant des cadres ou des professions intermédiaires passeraient par l'ANPE en province mais non en région parisienne. La vérification de cette hypothèse demanderait alors une méthode d'investigation centrée sur le point de vue des employeurs. Les femmes à la recherche d'un emploi de proximité (ménages, garde d'enfants, soins

aux personnes âgées) vont, dans l'ensemble, peu ou pas à l'ANPE. A ces nuances près, on ne voit pas émerger de lien direct entre la nature de l'emploi cherché et l'intensité d'usage du Service Public de l'Emploi.

Comme on pouvait s'y attendre, les chômeurs récents sont plus que les autres des usagers très intensifs du Service Public de l'Emploi : plus d'un sur deux se rend à l'Agence au moins trois fois par semaine en moyenne. Tous les chômeurs récents de la ville ouvrière de province sont des usagers très intensifs. A l'inverse, les chômeurs de très longue durée (au moins trois ans d'ancienneté de chômage, éventuellement entrecoupés de longue maladie, de stages ou d'emplois précaires) sont des faibles usagers, tout au moins pour près de la moitié d'entre eux. On ne doit pas en conclure que pour les chômeurs anciens, l'appui sur l'ANPE dans la recherche est moindre que pour les chômeurs récents. En fait, à intensité de recherche de travail comparable, l'ancienneté du chômage semble peu jouer sur l'assiduité du recours à l'ANPE. Si les chômeurs de longue durée fréquentent moins assidûment l'ANPE que les chômeurs récents, c'est parce qu'ils consacrent, en général, moins de temps à la recherche d'emploi tous moyens confondus que les chômeurs récents.

## V - LE MARCHE DE L'EMPLOI

A l'exception des onze personnes ayant abandonné toutes recherches, les démarches actives pour entrer en contact avec le marché de l'emploi sont assez systématiques. Leur intensité varie toutefois. Elle occupe au moins un mi-temps (ou quatre demi-journées) pour près de deux demandeurs d'emploi sur trois, moins que ça (soit parce que la recherche est très sporadique, soit encore parce qu'elle est régulière mais occupe, toutes méthodes confondues, moins de deux journées par semaine) pour le dernier tiers des chercheurs d'emploi.

Les deux grandes ressources abordées jusqu'à présent dans la recherche d'emploi, les relations personnelles et le Service Public de l'Emploi, ne sont généralement pas exclusives de démarches directes auprès du marché du travail à une exception près qu'on a déjà évoquée, il s'agit de la femme de plus de 50 ans de la ville ouvrière de province qui compte avant tout sur ses relations [n° 23]. Elle se rend trois fois par semaine à l'ANPE pour consulter les annonces mais ne fait pas de démarches sans intermédiaire auprès d'employeurs potentiels, pensant qu'elles sont vouées à l'échec à cause des a priori qu'ils pourraient avoir sur son âge.

En zone rurale et dans la ville ouvrière de province, l'intensité de la recherche de travail s'accompagne généralement d'une multiplicité des moyens employés : démarches directes auprès des entreprises, réponses à des annonces, passage d'annonces, candidatures spontanées par écrit, visites fréquentes à des entreprises de travail temporaire. La combinaison de deux ou trois de ces

méthodes se rencontre chez les très actifs. Par contre, en région parisienne, les chercheurs intensifs adoptent généralement une ou deux méthodes principales (les démarches directes exclusivement [n° 42] et [n° 47], surtout les candidatures spontanées [n° 53], essentiellement la réponse aux annonces [n° 44], [n° 50], [n° 52], [n° 57], [n° 58], [n° 59], etc.

Le mode plus précis de contact avec le marché de l'emploi ne semble pas en rapport avec l'intensité de la recherche, ou plutôt les méthodes prennent un sens différent selon les lieux. En zone rurale par exemple, ceux qui cherchent surtout par la consultation d'annonces dans la presse régionale sont du côté des faibles chercheurs, car les annonces concernant leur canton sont rares. A l'inverse, en région parisienne, les lecteurs de journaux sont parfois d'intensifs chercheurs d'emploi, les opportunités offertes par les petites annonces étant bien plus larges. Plusieurs épiluchent systématiquement la presse et passent de nombreuses heures chaque semaine à personnaliser leurs lettres de candidature.

L'intérim peut être une simple formalité administrative, ou encore un lieu où on passe plusieurs fois par semaine pour ne pas se faire oublier. C'est une ressource rarement mobilisée en zone rurale car les entreprises de travail temporaire sont éloignées. Pour les ruraux, s'y faire inscrire, c'est le signe d'être prêt à se déplacer pour travailler. Les rares ruraux inscrits en intérim sont parmi les plus actifs de leur zone dans leur recherche d'emploi.

Dans l'ensemble, l'intensité de la recherche n'est pas la même selon les lieux. Toujours en se restreignant à ceux qui n'ont pas abandonné toutes recherches, on peut opposer, d'un côté, les zones rurales où, faute d'opportunités, on a interviewé légèrement plus de chercheurs "*faibles*" (au plus une journée par semaine consacrée à la recherche d'emploi), et de l'autre les communes urbaines où les chercheurs "*très actifs*" (au moins deux jours par semaine) l'emportent largement sur les "*faibles*" chercheurs.

En zone rurale, ceux qui sont en quête d'un travail, au moins la moitié de leur temps, sont des demandeurs d'emploi qui font des démarches au-delà de leur environnement immédiat. Ils reculent les limites géographiques et prospectent souvent loin de leur canton. Ces chercheurs mobiles sont plutôt jeunes, sans enfant, au minimum anciens ouvriers qualifiés ou employés qualifiés, et tous disposent d'un véhicule à leur usage personnel.

## VI - SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI, RELATIONS ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Le recours intensif au Service Public de l'Emploi est-il associé à un faible démarchage direct du marché du travail ? Ou bien les chômeurs très actifs dans la sollicitation du marché du travail sont-ils aussi d'intenses usagers de l'ANPE ? Autrement dit, est-on dans un modèle cumulatif ou substitutif ?

La première hypothèse semble la bonne. Il est net que du côté des faibles démarcheurs du marché du travail se situent presque toujours de faibles usagers ou des non-usagers de l'ANPE. Mais l'inverse n'est pas vrai. Du côté des démarcheurs intensifs de ce marché, se trouvent aussi, en proportion non négligeable (de l'ordre du tiers), de faibles ou non-usagers de l'ANPE.

Dans la ville ouvrière de province, l'intensité de la recherche est presque toujours liée à celle des contacts avec l'ANPE. Ailleurs, le lien est plus lâche entre ces deux comportements. On se souvient qu'un chercheur d'emploi sur deux mobilise ses relations pour se réinsérer dans le marché du travail. Cette proportion est à peu près la même, quelle que soit l'intensité de la recherche, à l'exception des faibles demandeurs d'emploi qui, plus que les autres, passent par leurs relations. Se regroupent ici, en grande partie, des femmes de milieu rural, peu mobiles pour des raisons d'âge, de qualification, de charges de famille et de difficultés de transport, qui espèrent trouver des emplois de proximité grâce aux recommandations de leurs proches auprès de particuliers intéressés (heures de ménage, gardes d'enfants ou soins aux personnes âgées).

## VII - LE TEMPS RALENTI

Dans un chapitre consacré au vécu du temps hors de la recherche d'emploi de jeunes chômeurs interviewés dans la fin des années 1970, Catherine Mathey notait une tendance à la fatigue et au découragement, qui les pousse à dormir dans la journée.<sup>1</sup> Plus de dix ans après, ces observations restent d'actualité. Quatorze des soixante inscrits à l'ANPE font état d'un temps de sommeil nettement prolongé depuis le chômage et égal au moins à dix heures, pouvant atteindre douze heures par jour. Ces heures de sommeil peuvent être continues, (elles se traduisent généralement par un réveil tardif), comme elles peuvent être fractionnées (au temps de sommeil nocturne s'ajoute une sieste l'après-midi).

Ce groupe de demandeurs d'emploi ralentis est très masculin (il compte dix hommes et quatre femmes). Ils sont moins répandus à la campagne, où les activités hors recherche d'emploi sont plus variées et fréquentes qu'ailleurs. Seuls trois des très gros dormeurs résident dans la zone rurale.

<sup>1</sup> Catherine MATHEY, "Recherche de travail et temps du chômage", art. cit., pages 622 et suivantes.

Les anciennetés de chômage sont assez variées. Il ne s'agit pas seulement de chômeurs de très longues durées, même si ces derniers sont surreprésentés (ils forment la moitié des gros dormeurs contre un peu plus du tiers de l'ensemble des personnes interrogées).

Les très jeunes semblent plus enclins que les autres à voir leur temps quotidien englué de sommeil. Près d'un gros dormeur sur deux a moins de 25 ans, alors que ce groupe d'âge ne représente qu'un sixième de l'échantillon. Ceci explique en grande partie le fait que le sommeil prolongé se rencontre beaucoup chez des personnes vivant chez leurs parents, et dont la participation aux tâches domestiques est faible.

Enfin, ces gros dormeurs habitent rarement en couple. Cinq sur quatorze sont dans ce cas, alors que, dans l'ensemble de l'échantillon, six enquêtés sur dix vivent en couple. Parmi ces cinq gros dormeurs vivant en couple, trois sont des femmes qui ont en commun de ne pas avoir d'enfant.

Ce retrait partiel de la vie par le sommeil ne signifie pas pour autant le retrait total dans la course au travail : six d'entre eux cherchent encore au moins à mi-temps, et cinq sporadiquement ou une journée par semaine. Seuls, trois ont abandonné. Plus que leur faible intensité actuelle de recherche, c'est plutôt la diminution de celle-ci au cours du chômage qui les caractérise presque tous. Non seulement ils cherchent moins qu'au début mais, petit à petit, ils se sont mis à dormir davantage.

Quel sens ces longs dormeurs donnent-ils à l'allongement de leur durée de sommeil ? Quand ils en parlent, c'est rarement sur le ton du repos, des vacances, comme ils pourraient le faire si le chômage était pour eux "inversé", pour reprendre la terminologie de Dominique Schnapper.<sup>1</sup> Pour eux c'est plutôt une façon de tuer le temps, de limiter les heures où l'ennui les dévore. De façon caractéristique leur temps quotidien est vécu sur le mode de l'ennui (onze sur quatorze citent l'ennui systématique - et non à certains moments - pour résumer leur temps quotidien, alors que ce thème ne se produit que dans un peu plus du tiers de l'échantillon). Les médecins interprètent souvent l'allongement du temps du sommeil comme un symptôme de dépression. Les entretiens ne comportent pas suffisamment d'éléments cliniques pour qu'il soit possible de poser, de façon autorisée, un tel diagnostic.

Très marquant dans cet entretien, l'ennui est un thème récurrent quand cette jeune demandeuse d'emploi parle de sa vie quotidienne, de ses relations sociales, quand elle compare sa vie d'aujourd'hui avec celle d'avant son chômage. Quand on lui demande de décrire le déroulement d'une de ses journées quotidiennes du matin au soir, en début d'entretien, elle répond tout de suite :

*"L'ennui total ! (...) Dès le matin je me dis : qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui ? Je suis démoralisée complètement. C'est très dur."*

<sup>1</sup> Dominique SCHNAPPER, "L'épreuve du chômage", op. cit.

Elle est pourtant l'une des demandeurs d'emploi de zone rurale passant le plus de temps à la recherche d'un travail, mais ceci ne peut suffire à occuper ses journées. Son mari partant très tôt travailler le matin, elle a pris l'habitude de se coucher et de se lever tard, les émissions tardives de la télévision l'intéressant. Elle dort bien plus qu'avant mais, dit-elle :

*"Ce n'est pas un avantage. Je le fais parce que je sais que je n'ai rien à faire".* [n° 17 : Zone rurale. Femme de 24 ans, ouvrière qualifiée de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. Pas d'enfant. Locataires de leur maison. Voiture. Indemnisée. 11 mois d'ancienneté.]

Cette difficulté à passer le temps est présente également dans l'entretien de cet ouvrier qui dort beaucoup. Il s'est mis par exemple à faire les courses quotidiennement car, dit-il : *"Ça passe le temps"* alors qu'il les faisait le samedi lorsqu'il travaillait. Depuis qu'il est au chômage, il construit des modèles réduits. Quand l'enquêteur le félicite de la beauté de ses maquettes, il insiste sur la faible contrepartie que constitue ce passe-temps par rapport à un vrai travail :

*"J'aimerais mieux travailler"*, précise-t-il. [n° 25 : Ville ouvrière de province. Homme de 42 ans, ajusteur. Hébergé par ses parents retraités dans une H.L.M. d'un quartier excentré. Pas de voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]

Chez cet autre ouvrier victime de la modernisation de son entreprise, le chômage est très long (il dépasse les soixante mois au moment de l'entretien) et le laisse plein d'énergie inemployée :

*"Si je travaillais, je serais quand même moins énervé. Quand on travaille pas, on bout".*

Il s'est mis petit à petit à dormir plus, ce qu'il relie à la diminution de sa recherche d'emploi. Pour lui non plus, dormir n'est pas une partie de plaisir :

*"Si j'avais un emploi, je dormirais peut-être moins. Je préférerais me lever à 5 heures pour aller travailler à 6 heures."* [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Le chômeur de longue durée suivant est l'un de ceux dont la vie semble particulièrement déstructurée par le chômage. Le désœuvrement, l'ennui, la perte de confiance en soi, la diminution de ses capacités physiques sont les éléments entrant dans la composition du vécu de son chômage.

*"Je fais la sieste pour éviter de boire et de fumer. Quand je dors, je bois pas, je fume pas. L'après-midi, je dors jusqu'à 3 ou 4 heures. C'est pas pour le plaisir de faire la sieste. C'est pour éviter de fumer, parce que sinon, c'est long, de 7 heures du matin à 10 heures du soir, à fumer et à boire du rouge. A la fin vous êtes malade. (...) Pour un chômeur la fatigue physique c'est de boire pour dormir, boire deux ou trois verres de vin. C'est pour ne plus être morose, d'oser parler, dialoguer."* Pour lui le chômage : *"Ça ralentit la vie, ça coupe tout".*

La présence d'enfants au foyer ne le protège pas du ralentissement, peut-être parce que sa femme est au foyer et qu'elle en a la charge. Toutefois, il pense que sa tendance au ralentissement serait encore pire sans eux :

*"Ça fait plaisir de voir les enfants au petit déjeuner. Si j'étais tout seul, je me lèverais peut-être à 10 heures. Y'a des matins, je les vois même pas".*

Il attend un stage qualifiant et espère travailler quelques semaines avant pour se "refaire une santé" :

*"C'est même pas la question parce que je vais travailler comme manoeuvre à 4 200 F par mois. C'est pour remettre la tête en place, voir d'autres gens, vivre. Vivre, c'est de dire le matin : je me réveille. C'est se lever, se raser, se préparer pour aller au boulot, avoir des horaires."* [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]

Les quatorze chômeurs s'étant mis à dormir beaucoup connaissent, sous une forme exacerbée l'un des malaises que provoque l'absence de travail dans une société où la référence à l'emploi est la norme. Les entretiens des inscrits à l'ANPE sont presque tous des *"cahiers de doléances sur le temps"*, pour reprendre l'expression de William Grossin analysant des entretiens d'actifs ayant un emploi à la fin des années 1970.<sup>1</sup> Mais le contenu des revendications n'est pas le même : manque de temps pour les travailleurs, excès de temps et ennui pour les inscrits à l'ANPE de l'année 1990.

Après avoir vu de quel domaine relevait l'emploi du temps quotidien des inscrits à l'ANPE, le chapitre suivant développe le vécu de ce temps quotidien.

---

<sup>1</sup> William GROSSIN, *Des résignés aux gagnants. - Cahiers de doléance sur le temps*, rapport à la demande du Service des Etudes et de la Statistique, Ministère du Travail, 1979.

CHAPITRE III

**LA PERCEPTION DU TEMPS**

## LA PERCEPTION DU TEMPS

Quels sont les rythmes constitutifs des repères autour desquels se reconstruisent les journées du chômeur ? Comment le temps s'exprime-t-il d'un point de vue subjectif ? La situation des demandeurs d'emploi affecte-t-elle les capacités des personnes au chômage ? Il s'agit, avec ces questions, de traiter le thème de la perception du temps pour les personnes au chômage.

### I - LES RYTHMES TEMPORELS : DES RYTHMES PAR PROCURATION

Les deux tiers des inscrits à l'ANPE interviewés par le Crédoc ont des rythmes influencés par ceux du reste de la famille : rythmes scolaires des enfants, horaires de travail du conjoint ou des parents, habitudes domestiques pour les heures des repas. Parfois ces contraintes temporelles sont si fortes que toute souplesse est proscrite des emplois du temps. Ce sentiment d'un temps contraint s'exprime chez les personnes ayant à gérer une grande famille, avec des enfants petits, ou dont le conjoint a des horaires très différenciés de ceux des enfants (par le fait d'un travail posté), ce qui double les rythmes domestiques. Cette douzaine d'interviewés auxquels les temps domestiques laissent peu de flexibilité ne comporte que deux hommes. Ils ont en commun de résider en zone rurale tous les deux et de devoir assurer les courses et les trajets scolaires de leurs enfants. L'un voit dans ces contraintes un frein à son employabilité. Dans son emploi antérieur, il était mécanicien chez un artisan de sa famille dont la santé était mauvaise et qui assurait les déplacements de ses enfants :

*"C'est net que c'est plus les mêmes journées. Un travail : on pense pas à toute espèce de chose comme maintenant. On est pris par son travail. On n'a pas le temps de réaliser tout ce qui se passe par la tête. Maintenant, c'est tout décousu. Y'avait 8 heures à assurer. Maintenant, je les assure mais c'est tout décousu, c'est aller à gauche, à droite. Il faut assurer. (...) Avant, je faisais quelque chose d'utile. Maintenant, c'est pas que c'est pas utile, mais ça n'apporte rien, que des dépenses. (...) C'est des déplacements sans arrêt. (...) Je suis pris deux ou trois heures le matin et l'après-midi. Comment voulez-vous qu'un patron m'emploie dans ces conditions ? C'est pas moi qui ai choisi cette situation-là. (...) Je leur ai signalé, à l'ASEDIC et à l'ANPE, que ma situation familiale m'apportait des contraintes et m'empêchait de me déplacer loin."*

Pour lui, assurer les trajets scolaires, c'est donner à ses enfants, alors adolescents, les conditions nécessaires pour acquérir un métier. L'enjeu est de taille :

*"C'est un gros souci, la situation financière. Les enfants marchent bien à l'école. On fait tout ce qu'on peut pour leur assurer, pour poursuivre les études." [n° 4 : Zone rurale. Homme de 56 ans, mécanicien. Epouse au foyer, 2 enfants à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnité. Un an d'ancienneté.]*

L'autre papa-taxi [n° 3] assure huit allers et retours quotidiens à la commune voisine pour emmener et ramener ses enfants fréquentant divers établissements, ce qui ne lui laisse pas toujours le temps de déjeuner. Dans ces déplacements il ne voit pas d'obstacle à son activité professionnelle. S'il n'a jamais cherché d'emploi, la cause est à rechercher dans son état de santé - il a gardé de graves séquelles d'un accident.

Presque tous ceux dont les repas sont rythmés par d'autres membres de la famille vivent en couple, ou encore sont hébergés. Une seule personne parmi les chômeurs vivant seuls déjeune régulièrement avec ses parents, des artisans qu'elle aide pour la comptabilité, [n° 11].

Avoir des rythmes influencés par ceux du reste de la famille ne signifie généralement pas un emploi du temps très contraint. Ceux qui sont hébergés ou qui n'ont pas d'enfants à charge sont le plus souvent maîtres de leur heure de lever. Ceci explique d'ailleurs l'importance relative (une personne sur quatre) de l'allongement du temps de sommeil, dont on a vu qu'il a rarement le sens d'un temps de vacances pour les intéressés. Lorsque le conjoint ou les enfants d'âge adulte se lèvent très tôt pour leur travail posté ou par habitude, les chômeurs ne les accompagnent généralement pas pour le petit déjeuner. Ce n'est que plus tard dans la matinée que les rythmes se calquent sur ceux du reste de la famille. Il est fréquent de constater un décalage des horaires vers le soir. L'heure de lever comme celle du coucher sont plus tardives qu'en période d'emploi. Ce comportement ne s'accompagne pas toujours d'un allongement du temps de sommeil. Retarder l'heure du coucher sert parfois à diminuer le sentiment d'inquiétude qui se développe le soir chez certains chômeurs :

*"Les moments d'angoisse, de déprime, sont souvent le soir, donc je ne me couche pas avant 11 heures. Je lis, je m'occupe. Avant, à 10 heures j'étais au lit".*[n° 55 : Région parisienne. Femme de 28 ans, secrétaire de direction. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants. Locataires de leur appartement. Voiture. Attente d'indemnisation. 7 mois d'ancienneté.]

Le mécanicien mobilisé pour les trajets de ses enfants fait aussi partie de ceux qui ressentent le paroxysme de l'inquiétude quotidienne au moment de se coucher, même s'il n'a pas pour autant changé ses horaires de lever et de coucher :

*"C'est des soucis permanents, c'est stressant. On se couche avec ses soucis. Des fois on y pense pendant une heure ou une heure et demie, et puis on s'endort dessus. Il faut être là à assurer sans arrêt. C'est des contraintes. C'est stressant. C'est pas une fatigue physique."*[n° 4 : Zone rurale. Homme de 56 ans, mécanicien. Epouse au foyer, 2 enfants à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. Un an d'ancienneté.]

Nombreux sont les chômeurs ayant mentionné des troubles de l'endormissement ou des réveils nocturnes depuis qu'ils sont au chômage. La question n'ayant pas été évoquée systématiquement dans le guide d'entretien, nous ne la développerons pas davantage.

Nous avons dit plus haut que la présence d'enfants petits apportait souvent une structuration du temps des chômeurs. Ce fait est moins vrai pour les hommes que pour les femmes. Celles-ci, au chômage, assument davantage les enfants que lorsqu'elles travaillaient. Il est fréquent, par exemple, que les enfants arrêtent d'aller à la cantine si l'établissement scolaire est proche. Les modes de garde-relais sont abandonnés. Quand les hommes perdent leur emploi, les enfants continuent généralement d'aller à la cantine, chez l'assistante maternelle, et la voisine les ramène toujours de l'école. Si c'est la femme qui assurait les trajets - déposant, par exemple, les enfants sur le chemin de son travail -, elle le fait encore quand son mari a perdu son emploi. Si le chômeur père de famille a pour épouse une femme au foyer, on n'assiste pas à une nouvelle répartition de la prise en charge des rythmes des enfants. Ces résultats sont congruents avec ceux issus des exploitations de la dernière enquête Budget-temps de l'INSEE, où la comparaison entre hommes et femmes au chômage montre que ces dernières passent nettement plus de temps aux activités domestiques que leurs homologues masculins.<sup>1</sup>

L'un des hommes rencontrés, un chômeur récent en trajectoire ascendante, gérant sa recherche d'emploi comme un quasi-travail, insiste sur son refus de se consacrer davantage aux tâches domestiques. Sa femme continue d'assurer les transports des enfants. Ils ont deux voitures et matériellement, rien ne l'empêcherait de le faire, au moins certaines fois.

*"Rien n'a changé, absolument rien. (...) C'est un peu la même chose. A part le soir, je peux préparer le bain de la fille, préparer le manger de la fille, quand je suis là." Il participe davantage à la vie familiale "mais sans prendre trop l'habitude de le faire. Je le fais parce que je sais que ça va pas durer". [n° 37 : Ville ouvrière de province. Homme de 28 ans, agent de maîtrise administratif. Epouse employée. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]*

Bien sûr, quelques hommes sont néanmoins plus impliqués qu'avant leur chômage dans les tâches de soins aux enfants. Deux pères aux ressources faibles dont les femmes travaillent très tôt préparent les enfants le matin, l'un jusqu'au moment où l'assistante maternelle prend le relais [n° 59], l'autre jusqu'à l'ouverture de l'école, [n° 33]. Mais ceci n'empêche pas que, parmi les chargés de famille et dans l'ensemble, les femmes au chômage consacrent davantage de temps à la famille que lorsqu'elles travaillaient, alors que les hommes ne modifient pas leur temps consacré aux enfants quand survient la perte de leur emploi.

## II - LES RYTHMES DES INSTITUTIONS

Les rythmes des institutions marquent aussi l'emploi du temps de certains demandeurs d'emploi, mais moins fortement que ceux du groupe domestique.

<sup>1</sup> Eric MAURIN "Les journées des chômeurs", art. cit.

Les horaires d'ouverture de l'ANPE, en particulier les moments de remise à jour des petites annonces, représentent un repère structurant pour tous les usagers intensifs du Service Public de l'Emploi. Dans la ville ouvrière de province où l'on rencontre plus d'usagers intensifs qu'ailleurs, il est souvent cité. Il ne l'est jamais en zone rurale où les contacts avec l'agence sont moins soutenus.

Dans la ville ouvrière de province où les annonces ne sont renouvelées que l'après-midi, les chercheurs d'emploi actifs s'y rendent dès le début de la publication, pour gagner en efficacité et éviter la foule. Une des agences de la région parisienne ne publie qu'une ou deux fois par semaine les annonces de certaines catégories d'emploi et les usagers intensifs calquent leur rythme sur celui de cette organisation.

Une femme de la région parisienne gardant son bébé ne peut sortir pour chercher un emploi que les deux après-midi par semaine où elle peut le confier à la halte-garderie.

Un ouvrier en reconversion vers un métier de l'informatique se rend presque tous les jours dans une grande bibliothèque parisienne pour parfaire ses connaissances. Ses horaires sont influencés par ceux de l'ouverture de ce lieu.

Ceux qui aident un membre de leur famille tenant un commerce ont des horaires qui dépendent des heures d'ouverture du magasin.

Enfin, quatre femmes ont des activités réduites de type emploi de proximité qui donnent un rythme à leur journée.

### III - PEU DE RYTHME HORS DU GROUPE DOMESTIQUE

En dehors des week-ends, les journées sont rarement rythmées par des rendez-vous ou des activités communes à caractère régulier avec des personnes hors du groupe domestique. Ce sont surtout des hommes dont la semaine ou les journées sont ponctuées par des réunions régulières, avec des amis, de caractère ludique en général : pêche, boules, jeux de cartes, promenades avec une amie, jeux de fléchettes. Une personne sur dix voit une échance de ce type marquer régulièrement son emploi du temps. Ces hommes sont souvent hébergés par leur famille, ou encore, il sont mariés, ont des enfants, mais leurs rythmes sont peu influencés par ceux de leur progéniture. L'un d'entre eux a des rapports assez conflictuels avec sa femme et supporte mal qu'elle travaille alors qu'il est sans emploi :

*"Avant, c'était mieux. Y'en a beaucoup qui divorcent à cause de ça." (...) Il est allé voir l'assistante sociale mais elle ne répond pas à ses questions et "elle s'en fout, pourquoi ma femme elle travaille. Alors moi, j'ai pas le droit de travailler ? Je dois rester à la maison ?" (...) Il joue aux fléchettes depuis six mois : "on se fait des copains comme ça". Il est très "volubile" sur le sujet et dit que "les fléchettes ça n'a rien à voir avec le travail"*

*mais que "ce n'est pas incompatible. (...) J'ai droit à des loisirs aussi. Je vais pas rester enfermé" A 5 h.30 je vais acheter mes cigarettes et boire un coup. A 7 heures, on mange. C'est normal, un peu de liberté. C'est moi qui tapisse. Je m'occupe dans l'appartement. Faut pas m'embêter, j'ai besoin de personne."* [n° 33 : Ville ouvrière de province. Homme de 40 ans, O.S. Epouse femme de ménage (quelques heures). 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de téléphone ni de voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]

Un autre habitant la ville ouvrière de province où la pêche est populaire passe deux journées par semaine à aller pêcher avec un chômeur, lui aussi père de famille. C'est pour lui une façon de se libérer du stress occasionné par son manque de travail et ses soucis financiers, sans que ce loisir soit antagoniste avec son rôle de père de famille :

*"C'est pas désagréable, on est un peu calme, parce qu'on a passé toute la semaine à chercher du travail, c'est pas... (...) Pour dire... changer d'horizon, ça détend. Et comme j'ai de l'asthme, ça fait du bien d'être au grand air."* [n° 29 : Ville ouvrière de province. Homme de 24 ans, gardien de nuit. Epouse au foyer (RMI). 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de téléphone ni de voiture. Non indemnisé. Un an d'ancienneté.]

Ce chômeur de longue durée de la région parisienne voit presque tous les jours des amis retraités ou au chômage avec qui il joue aux cartes l'hiver et aux boules à la belle saison :

*"C'est le seul truc que j'ai trouvé pour me distraire et qui me coûte rien. Mais c'est pas du sport, c'est pour les retraités." Ses contacts réguliers avec ses amis l'aident à garder bon moral : "Les copains sont gentils, ils me téléphonent s'ils me voient pas pendant trois jours parce qu'ils s'inquiètent. (...) Entre chômeurs, on s'aide moralement."* [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]

Les chômeurs ouvriers ayant dépassé les 40 ans vivent leurs rendez-vous quotidiens avec leurs amis comme une forme de vieillissement car ils sont pour la plupart des retraités ou pré-retraités et n'ont plus de contact avec la vie professionnelle.

Pour un seul des inscrits à l'ANPE rencontrés par le CREDOC, les rendez-vous quotidiens avec un ami sont en rapport avec sa recherche d'emploi. Ce jeune technicien développe un projet de mise à son compte en association avec un ancien collègue :

*"Petit à petit, on s'est renseigné. Lui (son ami) pour un stage de création d'entreprise, moi pour ma formation. Plusieurs entretiens. Tout ça pour mieux préparer ce qu'on veut faire par la suite. Donc, c'est pas toujours les mêmes journées. C'est prendre des renseignements à droite et à gauche."*

Même s'il rencontre chaque jour son ami (et futur associé, si leur projet voit le jour), il craint la routine, synonyme de cafard. Ses contacts avec son ami sont aussi l'occasion de se détendre :

Toutes les journées se passent-elles de la même manière ?

*"Il ne faut pas, ça ! Je fais en sorte que ça ne se passe pas tout le temps de la même manière. Quand je vais chez mon copain, on fait de temps en temps du sport. On en a besoin. On ne fait pas toujours la même chose. Si je prends une habitude, je ne m'en sortirais pas. Dès que je verrai noir dans ma tête, ce sera pas bon."*

Chez ce jeune chômeur ayant perdu depuis peu de temps son emploi, les repères apportés par ses contacts amicaux quotidiens ne sont pas vécus par lui comme une retraite prématurée, mais

plutôt comme un prolongement des rêves d'adolescence, où la vie peut se mener au gré des désirs. Voilà comment il répond à la question sur sa vision de l'avenir :

*"Envie de réussir. J'ai envie de décoller. Moi, j'ai une passion, c'est la musique. J'ai une motivation, c'est d'y arriver."* [n° 54 : Région parisienne. Homme de 24 ans, technicien. Hébergé par ses parents. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]

#### IV - L'AUTOGESTION DES RYTHMES

Un bon tiers des inscrits à l'ANPE gèrent l'essentiel de leurs rythmes seuls. Ce sont les acharnés de la recherche d'emploi, ceux qu'on a désigné par le pôle "1- Recherche d'emploi : toujours un quasi-travail". Ils ont décidé que, pour être efficaces et se procurer un emploi, il était nécessaire d'y consacrer autant de temps qu'un travail ou presque. La plupart de ces chercheurs intensifs d'emploi insistent sur la similitude de leur rythme actuel avec celui connu avant la perte de leur travail : c'est le cas des deux ouvriers étrangers qui quittent leur foyer pour travailleurs migrants à la même heure qu'avant, et y reviennent à peine plus tôt [n° 42] et [n° 47] le soir.

Chez cette femme ayant dépassé la cinquantaine et qui fait de grands efforts pour se réinsérer malgré son âge, la permanence des rythmes est un leitmotiv de son discours :

*"Ça se déroule exactement de la même façon que quand je travaillais, à part que les heures où je travaillais je vais à droite, à gauche pour trouver du travail. (...) Ça n'a pas changé, ma vie est restée exactement la même. Mon rythme n'a pas changé."*

Elle continue, comme avant, à se consacrer à ses enfants et petits-enfants, ou à un parent âgé le week-end, à pratiquer du sport le soir, à faire le ménage en dehors des heures où elle travaillait. La suite de son entretien montre que la permanence de ses rythmes est plus un désir qu'une réalité :

*"Justement, j'ai des temps vides, alors je cherche à les occuper. (...) Les rythmes n'ont pas changé mais j'ai beaucoup d'heures creuses entre deux, que j'essaye de remplir en contactant différentes personnes. (...) Je le vis mal parce que, justement, j'ai pas assez d'activités. Moi, ça ne m'intéresse pas qu'on me paye à rien faire. Je suis en manque de contacts, j'ai besoin de me dépenser."* [n° 23 : Ville ouvrière de province. Femme de 55 ans, vendeuse. Vit seule. Plus d'enfant à charge. Propriétaire de sa maison. Pas de voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]

Le discours de cet agent de maîtrise administratif nettement plus jeune, est assez semblable. Au chômage depuis très peu de temps il vit avec sa famille et refuse de profiter de sa liberté pour se consacrer davantage à son enfant. Cet homme se lève à 6h. 30 comme s'il allait travailler. Il se méfie de lui-même, ne veut pas prendre l'habitude de se lever tard, pour ne pas avoir de difficultés lorsqu'il retrouvera un emploi. Il veut garder son rythme antérieur afin d'éviter des problèmes. Il est très occupé par sa recherche d'emploi et n'a pas allongé son temps de sommeil :

*"Non, mais je dis la vérité ! (rire). Les personnes qui dorment beaucoup, elles contribuent à leur malheur."*

A plusieurs reprises, l'affirmation de la permanence de ses rythmes réapparaît :

*"Rien n'a changé. (...) C'est comme avant. (...) Je n'ai changé aucune habitude. (...) C'est un peu la même chose..."*

Parfois cette vision se lézarde légèrement :

*"Rien n'a changé, absolument rien. Ce qui a changé c'est que quelquefois, je me retrouve ici : je peux très bien tourner en rond pendant une heure !" [n° 37 : Ville ouvrière de province. Homme de 28 ans, agent de maîtrise administratif. Epouse employée. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]*

Cette ancienne employée du secteur social tentant de se reconvertir dans un métier de technicienne du spectacle tient le discours inverse. Elle oppose sa vie antérieure, avec des horaires réguliers, des activités de loisirs à périodicité fixe, à un aujourd'hui qu'elle marque du sceau de l'improvisation. Elle n'a aucun rythme régulier :

*"C'est selon mon intuition. Ça vient comme ça. J'ai envie de vivre librement. Je calcule pas que, tiens, j'ai fait telle chose. Là, je vais faire autre chose."*

D'après cette déclaration, elle relève bien de ceux qui autogèrent leur temps. D'autres éléments de description de son emploi du temps actuel semblent montrer qu'elle ne le maîtrise pas autant qu'elle le déclare. Elle a abandonné le sport :

*"J'ai plus le temps. J'ai arrêté tout ce qui était régulier pour être disponible."*

Elle a une stratégie de grande disponibilité pour réussir à pénétrer un milieu professionnel qui lui est étranger et recrute par relations. Elle met toute son énergie à étoffer son carnet d'adresses :

*"Je me suis prise des claques. Je croyais que c'était plus facile, que c'était un milieu plus sympa, plus ouvert. (...) Des fois je me dis : "où vais-je ?" Cela lui atteint même parfois le moral : "Ben oui, parce qu'à l'école je m'imaginai pas ça. En fin de compte on nous utilise." [n° 53 : Région parisienne. Femme de 28 ans, aide-ménagère. Mari employé. Pas d'enfant. Locataires de leur appartement H.L.M. Voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]*

La valorisation de sa liberté l'aide à supporter l'état de dépendance du milieu artistique dans lequel elle se met volontairement pour réussir sa reconversion.

Tous les autogestionnaires, totaux ou partiels, de leurs rythmes ne sont pas des chercheurs d'emploi à temps plein. La plupart de ceux qui vivent seuls sont réunis ici, ainsi que ceux dont la recherche d'emploi est plutôt de l'ordre du mi-temps.

Pour les demandeurs d'emploi, autogérer leurs rythmes ne signifie pas forcément l'introduction d'une routine immuable dans leurs horaires. Cette idée est souvent rejetée. Cela n'empêche pas de trouver ici des personnes qui, volontairement, se fixent des périodicités pour leurs activités. Par exemple, certains se consacrent à la recherche d'emploi le matin et au ménage l'après-midi, ou au contraire, font du matin un temps domestique et cherchent un emploi l'après-midi.

Ceux qui sont seuls une bonne partie ou toute la journée se fixent des repères : faire des courses à un moment qui ne leur est pas imposé de l'extérieur, au milieu de la matinée par exemple, se promener l'après-midi...

## V - JOURNEES IDENTIQUES, JOURNEES SPECIALISEES

Les journées des personnes inscrites à l'ANPE se répètent-elles à l'identique ou sont-elles marquées par des spécialisations hebdomadaires ?

Comme pour le reste de la société, l'opposition entre jours de semaine et week-ends est presque toujours signalée. Ce n'est pas étonnant. Souvenons-nous que les rythmes quotidiens étaient souvent influencés par d'autres membres du groupe domestique : les enfants scolarisés et au travail, les parents (si le chômeur est hébergé) ou le conjoint éventuel travaillant parfois. Le week-end est un moment de détente où la préoccupation de la recherche d'emploi s'estompe. Les bureaux de l'ANPE sont rarement ouverts et les entreprises ne reçoivent pas ces jours-là. L'absence de travail est vécue plus sereinement, les chômeurs sont moins "sous pression". De plus, ils ne se sentent plus décalés par rapport à l'ensemble de la société. Sur une base hebdomadaire, le week-end représente un temps différent, celui d'une moindre solitude, d'une éclaircie parfois dans la grisaille de l'ennui. Les amis, la famille hors groupe domestique (les enfants partis du domicile ou les collatéraux ou ascendants) sont plus disponibles le week-end. C'est aussi le temps des loisirs de groupe : foot, pêche en zone rurale et dans la ville ouvrière de province, chasse à la campagne, sont des disciplines pratiquées par plusieurs personnes.

Même quand les visites de (ou à) la famille élargie sont quotidiennes, le week-end reste le moment où ces rencontres se prolongent. Le poids des habitudes intervient aussi : telle femme de plus de 50 ans et son mari, également au chômage, continuent de rendre visite à leurs parents le samedi et le dimanche, comme ils l'ont toujours fait.

Pour ceux dont les enfants sont petits, le mercredi forme une sorte de rappel du week-end en milieu de semaine :

*"Quand ils (les enfants) sont là, ils font plus de bruit. On discute avec eux. Les journées passent plus vite. Sinon, c'est long."* [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]

Lorsque le temps quotidien est structuré par la recherche d'emploi à temps plein comme à mi-temps, le week-end est une trêve dans les démarches auprès des entreprises. Mais ce temps

consacré plutôt aux amis et à la famille sert également à réactualiser les relations informelles avec les connaissances qui travaillent et peuvent fournir des pistes pour revenir dans cet univers.

La plupart de ceux qui aident un membre de leur famille dans une petite entreprise ne le font pas le samedi ni le dimanche. L'exception à cette règle est cet ouvrier non qualifié de l'industrie [n° 24] qui passe ses journées dans le commerce de sa femme. Leurs ressources étant limitées (lui-même n'est plus indemnisé par l'ASSEDIC et perçoit une faible Allocation pour Adultes Handicapés, cette prestation tenant compte des ressources de l'ensemble du ménage), ils ne peuvent se permettre une journée de fermeture hebdomadaire. Il est l'un des rares pour qui les journées se ressemblent vraiment toutes, week-end compris.

Pour environ un tiers de l'échantillon, on constate une spécialisation des journées qui ne se limite pas à l'opposition week-ends/autres jours. Ceci s'observe un peu plus en région parisienne qu'ailleurs, car l'une des agences de l'ANPE de la zone d'enquête a opté pour une publication des petites annonces par métiers, certains jours de la semaine. Se trouvent ici des personnes aux rythmes hebdomadaires influencés par le fonctionnement des institutions (ANPE), ainsi que celui d'une halte-garderie pour une jeune maman (déjà évoqué), ou un rythme scolaire pour ce "père-taxi" de zone rurale dont des enfants doivent être emmenés certains jours au lycée ou au centre d'apprentissage [n° 4]. Les rythmes de ce chauffeur qui cherche un emploi dans la ville ouvrière de province en faisant publier des annonces sont calqués sur les jours de sortie du périodique local [n° 34] ainsi que ceux de tous les habitants de cette ville appuyant leur recherche sur les petites annonces de cette publication tri-hebdomadaire.

La spécialisation des journées peut provenir d'une organisation propre aux demandeurs d'emploi (on retrouve alors le comportement d'autogestion du temps quotidien décrit plus haut, sur une base hebdomadaire). Dans ce cas, la spécialisation n'est pas très rigide.

En zone rurale et dans la ville ouvrière de province - où une bonne partie des chômeurs interviewés habitent dans des quartiers très excentrés et ne disposent pas en permanence d'un véhicule - la recherche est souvent concentrée sur certains jours de la semaine pour éviter une perte de temps et les coûts élevés des transports. En région parisienne où le marché du travail est plus vaste et plus proche, les raisons de changement d'activité par journée relèvent moins du choix délibéré de chacun que du fonctionnement des institutions.

Certaines spécialisations relèvent de stratégie de construction du temps : c'est le cas par exemple de cet ancien gardien de nuit adepte de la pêche, déjà cité [n° 29] qui se consacre totalement à sa recherche d'emploi trois jours par semaine, allant à l'ANPE, dans des entreprises de travail intérimaire ou faisant des démarches directes auprès d'employeurs potentiels. Il passe deux

jours surtout en famille et deux autres jours à la pêche avec un ami pour tenter d'atténuer le stress que provoque chez lui l'absence de travail. On peut citer également l'organisation rigoureuse de ce cadre au chômage de longue durée [n° 52]. Le lundi, il consulte un quotidien national pour sélectionner des annonces, consacre une ou deux matinées par semaine à rédiger des lettres de candidatures personnalisées pour répondre aux annonces, et un ou deux jours, dans la deuxième moitié de la semaine, il se rend dans des entreprises. Il va régulièrement à l'APEC consulter les annonces.

Cet agent de maîtrise dans l'hôtellerie, au chômage depuis près d'un an, a lui aussi, un temps de recherche assez construit :

*"Il faut pas attendre chez soi. Les trois ou quatre boulots que j'ai eu, je les ai trouvés moi-même. Il faut pas attendre. C'est pas l'ANPE qui m'a proposé."* (Il a effectué quelques remplacements depuis qu'il a perdu son emploi fixe). [n° 2 : Zone rurale. Homme de 32 ans, chef de rang dans l'hôtellerie. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Voiture. Attente d'indemnisation. Un an d'ancienneté.]

Il consulte le minitel pour voir les annonces, regarde celles du journal tous les jours (ses parents sont abonnés à deux journaux locaux), téléphone. Il prend de moins en moins de temps pour sa recherche d'emploi. Il a posé des jalons, les gens ont ses coordonnées, *"c'est pas la peine de courir tout le temps"*. Au moment de l'entretien, il consacre une journée par semaine à rendre visite à des employeurs qu'il n'a pas encore démarchés, assez loin de son domicile.

Le rythme des saisons, le climat, interviennent aussi dans les repères temporels des inscrits à l'ANPE qui pratiquent le jardinage. L'hiver et le mauvais temps sont alors associés à un ennui plus prononcé, parfois à une raréfaction de contacts pour les ruraux. Les citadins sont aussi sensibles à ces rythmes, en particulier les hommes demandeurs d'emploi qui rencontrent tous les jours des amis pour jouer aux boules quand le temps s'y prête.

Très rares sont ceux pour lesquels on ne note aucun rythme, ou une structuration très faible du temps (limité par exemple aux repas de midi et du soir où l'on rejoint les siens). C'est le cas de deux hommes chômeurs de longue durée hébergés dans leur famille dont l'emploi du temps se caractérise par un désœuvrement prononcé. Une femme de zone rurale tente de développer une activité d'aide aux personnes âgées et se plaint de l'irrégularité de son temps, de son imprévisibilité. Elle est toujours disponible pour accompagner des personnes âgées qui ont besoin de se déplacer ou pour les aider :

*"Ma vie est déséquilibrée, il faut s'y adapter. Ce n'est pas dur du moment que je n'ai pas d'enfant à la maison."* [n° 7 : Zone rurale. Femme de 50 ans, aide ménagère. Mari pré-retraité. Pas d'enfant. Maison en accession à la propriété. Voiture. Non indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]

Si donc on peut conclure de l'existence, pour presque tous, d'un temps structuré avec des repères temporels quotidiens et d'un rythme hebdomadaire marqué par l'opposition semaine/week-end, on ne peut pour autant en déduire une satisfaction quant à ces rythmes.

## VI - TEMPS SUBJECTIF : UN BILAN GLOBALEMENT NEGATIF

Comment s'exprime le vécu de ce temps quotidien du chômage ? Rarement sur le ton du bonheur.

### VI-1. PEU DE CHOMEURS HEUREUX

Sept personnes sur soixante ne citent que des aspects positifs en commentant leur situation au moment de l'entretien. Parmi ces chômeurs heureux, on trouve quatre personnes de plus de 50 ans qui ont fait un "deuil réussi" de leur activité professionnelle. Tel cet ouvrier spécialisé mis au chômage il y a plusieurs années, en même temps que les ouvriers de son âge, dans le cadre d'un plan de réduction d'effectifs d'une grande industrie. Il avait eu le temps d'anticiper cet événement car il avait vu partir les ouvriers du même âge les années précédentes.

*"J'avais pris un jardin, en prévision. Je me doutais de ce qui allait m'arriver. Je m'étais dit : comme ça, ça m'occupera. (...) Au début c'était un peu dur. A 53 ans, on est quand même jeune, mais maintenant l'habitude est prise. (...) On le vit assez bien. Je le dis toujours à ma femme, il ne faut pas que je me plaigne".*

Ses ressources ne sont pas élevées, sa femme est également au chômage mais ils ont la chance d'avoir fini de rembourser la petite maison ouvrière sans confort qu'ils habitent. Il compare sa situation à celle des chômeurs de son âge en fin de droits et qui doivent payer 1 500 F par mois leur loyer HLM. Quand on lui demande quels sont ces principaux soucis, il répond :

*"Nous n'en avons pas pour nous-mêmes. Nous avons notre maison, c'est déjà un bel avantage. C'est plutôt pour les autres que nous en avons, pour nos enfants." [n° 26 : Ville ouvrière de province. Homme de 57 ans, ouvrier de fabrication. Epouse pré-retraîtée, ancienne O.S. Encore deux enfants à domicile qui travaillent. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]*

Il évoque à plusieurs reprises le problème de sa fille qui lui a téléphoné le jour même exprimant sa crainte de licenciements dans l'entreprise où elle travaille.

Ce cadre qui a pu négocier les conditions de son départ à l'occasion d'une restructuration des services de son entreprise est également serein. Son départ s'est passé dans de bonnes conditions :

*"Tout calcul fait, la prime de licenciement bien placée, ça me fait un revenu à peu près égal. Bien sûr, je perds la prime de retraite mais ça me fait quelques années de liberté en plus. (...) J'ai eu le temps de me préparer, de me faire à l'idée. (...) Je me sens beaucoup plus détendu, peut-être à cause du trajet, moins fatigué, et puis j'ai moins de contraintes."*

Il résume ainsi sa façon de vivre son temps quotidien :

*"Je sais pas, je dirais un mot : heureux. Faut dire, j'étais plutôt fatigué, avant." [n° 43 : Région parisienne. Homme de 58 ans, cadre. Epouse profession intermédiaire. Plus d'enfant au foyer. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. 7 mois d'ancienneté.]*

Une femme de la même tranche d'âge a mis plusieurs années à abandonner tout espoir de retrouver un travail. *"Au début de mon chômage"*, dit-elle :

*"C'était un gros souci, je me disais : 'je vais m'ennuyer, je vais jamais réussir à assumer ça'. Et puis après, il y a eu plein de problèmes dans la famille, ça m'a occupée. (...) Je le vis bien parce que je suis toujours occupée maintenant. J'ai ma mère, mon fils, mon mari. Je suis toujours à m'occuper d'eux : les repas, le linge, les courses. Je me suis ennuyée les six premiers mois parce qu'avant j'avais le travail et la maison."* [n° 48 : Région parisienne. Femme de 56 ans, chef de rayon (non-cadre). Mari ouvrier non qualifié au chômage travaillant parfois en intérim. 1 enfant et 1 ascendant au foyer. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas le permis. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]

Malgré son discours positif sur son temps de chômage, elle préférerait travailler (même à mi-temps) si une occasion se présentait.

Pas de revendication non plus sur son temps quotidien pour cette femme, ancienne ouvrière non qualifiée, qui ne peut sortir de chez elle ou trouver du travail en raison de ses problèmes de santé :

*"Je n'ai pas le temps de s'ennuyer. Je fais beaucoup de crochet. Je fais des petits carrés pour faire des couvertures, des napperons. (...) Moi, j'aime pas tellement sortir. J'aime bien rester chez moi, tranquille"*.

Elle n'est pas isolée, voit quotidiennement certains de ses petits enfants ou ses enfants qui ont quitté le domicile parental et vit dans une cité H.L.M. où les échanges sont nombreux avec les voisins :

*"On est toujours ensemble. J'ai de très bons voisins. On a fait le réveillon ensemble. Oh oui, pour ça, ici, on s'entend bien, c'est important."* [n° 49 : Région parisienne. Femme de 51 ans, O.S. de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants au travail. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]

Ces quatre chômeurs ayant fait le deuil d'un emploi et l'assumant bien - même si la période d'adaptation n'a pas forcément été facile - ne doivent pas faire oublier les sept autres interviewés, eux aussi dans les pôles "5- De l'investissement dans la recherche à l'abandon" et "6- Les non-chercheurs" qui vivent nettement moins bien leur temps de chômage, soit parce qu'ils sont peu ou plus indemnisés et ont de fortes inquiétudes financières, soit parce qu'ils s'ennuient, soit encore parce que leur moral est affecté par l'inactivité (dépression, sentiment d'inutilité, prise de conscience de la diminution de l'énergie...).

Trois autres chômeurs nettement plus jeunes, inscrits à l'ANPE depuis peu de temps ont, eux aussi, un discours entièrement positif sur leur temps quotidien. Deux sont inscrits pour la première fois et sont très confiants sur leur possibilité de retrouver un travail. L'un sort du service militaire. Quand il ne cherche pas d'emploi, il aide son père et ne s'ennuie jamais [n° 12], l'autre a vendu son commerce et vient de racheter une nouvelle affaire. Après des années de travail intensif, sa femme et lui apprécient cette pause qu'ils savent brève :

*"On n'arrêtait pas. (...) On n'arrivait jamais à faire le vide. (...) Il n'y avait pas beaucoup de temps creux. Il fallait toujours un des deux dans le magasin. (...) C'est pas du tout la même vie. Avant les amis voulaient*

*qu'on sorte le samedi. On voulait pas. Moins on sort, moins on a envie de sortir. On profitait de rien avant, on n'avait jamais le temps. On profitait pas de notre logement. Maintenant on vit quand même moins vite. Maintenant les amis passent plus souvent. (...) On a le plaisir d'être avec les enfants. Maintenant je suis plus détendu, ça me tracasse pas. (...) On apprécie bien notre maison. On n'a pas tellement cherché à sortir. (...) On peut pas dire qu'on a des soucis, c'est que des bricoles, des bêtises. (...) C'est un peu comme une année sabbatique de quelques mois."* [n° 14 : Zone rurale. Homme de 34 ans, commerçant. Epouse au foyer, 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Non indemnisé. 3 mois d'ancienneté.]

C'est aussi avec confiance en l'avenir que ce chômeur en reconversion vit son temps sans travail. Il est actif dans sa recherche et dans le développement de ses capacités. Il fréquente assidûment une bibliothèque pour approfondir ses connaissances acquises lors d'un stage terminé récemment. Voilà comment il résume son temps quotidien : *"C'est bien chargé. J'ai pas assez de temps pour tout étudier."* S'il vit cette période sur le mode d'une simple transition, sa femme est moins sereine que lui, [n° 59].

## VI-2. UN VECU COMPOSITE

Un quart environ des interviewés ont un discours composite sur le temps du chômage. Certains aspects leur semblent négatifs, d'autres positifs. Les chômeurs récents sont surreprésentés dans ce groupe. La plupart de ceux du pôle 1, qui font de la recherche d'emploi un quasi-travail, se situent ici et ont des projets d'ascension sociale. Leur optimisme est tempéré par une certaine angoisse du futur.

Cette attitude apparaît dans l'entretien de cet agent de maîtrise administratif, au chômage depuis très peu de temps, qui vise un poste de cadre dans la région parisienne. Son souci :

*"C'est de retrouver un travail avant la fin du mois."*

Il explique pourquoi cette date, il a plusieurs raisons :

*"Ne pas changer mes habitudes financières, ne pas changer mes besoins, mon mode de vie"*. [n° 37 : Ville ouvrière de province. Homme de 28 ans, agent de maîtrise administratif. Epouse employée. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]

Autre signe de son malaise dû au chômage : il n'en a pas parlé à son entourage. Il n'a mis ni ses amis, ni sa famille au courant de sa situation, et essaie de cacher qu'il ne travaille pas. Il compte parler de son changement d'emploi lorsqu'il aura trouvé un autre travail. On trouve une attitude assez semblable chez cette femme, elle aussi de profession intermédiaire qui a un discours de type : *"le chômage doit avoir des aspects positifs"*, et coexiste, pour elle, avec une forte angoisse devant le risque que ce qu'elle considère comme *"une pause"* se prolonge :

*"Il faut, à chaque changement de situation pour repartir et rester dans la compétition, faire un bilan positif et être positif. Personnellement, j'espère rester très peu longtemps comme ça (au chômage) et garder une ouverture d'esprit. (...) Jusque lundi, ça ira... C'est vrai que les offres sont peu nombreuses, mais il faut absolument que, pour moi, ça dure le moins de temps possible. Il faut que je prenne un maximum de contacts*

*très vite, afin que les rendez-vous soient concentrés. (...) Etre inemployée, c'est être inutile, sans raison d'être. Si je ne retrouve pas rapidement du travail, je vais me remettre en question et me dire : "mais tu es nulle, tu ne vaux plus rien." C'est un sentiment de culpabilité à mon égard."* [n° 41 : Ville ouvrière de province. Femme de 24 ans, assistante d'agence. Mari employé. Pas d'enfant. Habitent un appartement de fonction du mari. Voiture. Indemnisation attendue. Un mois d'ancienneté.]

Très enthousiasmée et mobilisée par son projet de reconversion vers un métier artistique, cette femme exprime à la fois un jugement positif sur sa vie actuelle, et une petite inquiétude sur ses chances de réussir :

*"C'est instable. J'aimerais voir le bout du tunnel. Ça prend la tête mais ça a du positif, c'est une période stimulante, je suis ravie d'avoir changé. Je reviendrais pas en arrière. C'est un peu long, quoi. J'espère trouver quelque chose de plus stable."* [n° 53 : Région parisienne. Femme de 28 ans, aide-ménagère. Mari employé. Pas d'enfant. Locataires de leur appartement H.L.M. Voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]

Ce jeune, qui lui aussi, tente de s'orienter vers un métier artistique (mais avec un projet de mise à son compte), présente également une façon multiple et contradictoire de vivre son temps sans travail. Il oppose la "petite inquiétude" ressentie par ses parents, à son optimisme et à son enthousiasme :

*"L'important, c'est la motivation, c'est être capable d'oublier tout et de s'investir à fond dans quelque chose. (...) Moi, j'ai une passion, c'est la musique. J'ai une motivation, c'est d'y arriver."*

Au cours de l'entretien quelques failles apparaissent cependant dans son moral :

*"C'est une attente active. D'ailleurs je commence à craquer parce que je n'ai toujours pas reçu le papier. (...) Finalement, les journées sont quand même longues. Si toute l'architecture avait suivi, on n'en serait pas là. Pour moi, il y a quand même une perte de temps."*

Il a un mauvais sommeil, ne s'endort pas avant trois heures du matin et a une certaine nostalgie de son investissement professionnel antérieur :

*"Ce que j'aimais bien en travaillant, c'était d'avoir beaucoup de contacts tout au long de la journée. Et puis, le fait d'une certaine satisfaction propre, un certain contentement vis-à-vis de son travail. Alors que maintenant, c'est plus pareil. Je m'investis plus vraiment, donc je n'ai plus le même plaisir."* [n° 54 : Région parisienne. Homme de 24 ans, technicien. Hébergé par ses parents. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]

Parmi les bons côtés cités par quelques-uns des inscrits à l'ANPE qui ont un vécu composite du temps du chômage, nous avons relevé le fait d'être occupé, utile, au moins à certains moments pour ceux qui pratiquent l'entraide - [n° 11], [n° 9] et [n° 56] entre autres - l'intérêt du développement de soi (la lecture intensive pour ce chef de rang dans l'hôtellerie, [n° 2] ou cet ancien cadre, [n° 52]) ; le repos, pour des personnes ayant dépassé la cinquantaine et qui occupaient des postes physiquement fatiguant, [n° 6], [n° 51] et [n° 60], et le temps familial retrouvé pour une petite partie des femmes qui ont des enfants petits à la maison, [n° 35] et [n° 55].

Mais ces bons côtés ont aussi des contreparties : l'ennui ou le manque de contacts.

*"Il y a des journées où je bricole mon petit bazar, je ne m'ennuie pas trop. Mais il y a d'autres journées, surtout l'hiver, où c'est un peu dur. (...) Ça m'est égal l'usine parce que, on forçait beaucoup mais on revoyait des amis, des gens avec qui on a travaillé. Alors, on est là, planté, on fait son entretien de ceci cela comme je vous dis,*

*mais vous n'avez pas de grand contact avec le monde, à part quelques voisins. Alors vous êtes bien content de sortir un peu pour se remettre en contact, quoi. (...) Ça a été un changement, trop changeant. De la façon qu'on bossait, on était crevé, mais tout d'un coup, ça tombe à zéro. Il aurait mieux valu qu'on bosse moins et puis qu'on continue. On serait resté dans l'ambiance. Il y a eu un changement trop brusque. Il y a eu le changement de boulot brutal qui était d'un forcing extraordinaire, pas à zéro parce qu'il y a quand même l'entretien du bazar, là. Et changement de rythme de vie, car je voyais des collègues que je vois encore de temps en temps quand je sors, mais je ne suis plus dans l'ambiance avec eux.* "[n° 6 : Zone rurale. Homme de 56 ans, O.S. de l'industrie. Vit seul. Propriétaire de sa maison. Voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]

A l'ennui et à l'isolement s'ajoute, pour cet homme, l'inquiétude de devoir vivre avec peu d'argent.

Un autre exemple de combinaison entre la satisfaction d'une vie moins fatigante et le regret d'une vie plus active est l'entretien avec cet ancien ajusteur qui parle avec enthousiasme de l'ambiance de son dernier emploi :

*"L'ambiance, c'était super, on était une bande de copains".*

Le travail lui plaisait :

*"J'y pense, même la nuit. "*

Il a adopté un rythme plus tranquille :

*"Je fais la sieste tous les après-midi. Le matin je bricole un petit peu. (...) Je me repose, je m'ennuie. (...) J'attends ma retraite quoi. Je ne sais pas à quel âge ils vont la donner."*[n° 51 : Région parisienne. Homme de 56 ans, ajusteur. Vit seul. Locataire de sa maison. Pas de voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]

Les femmes qui apprécient d'être dans de meilleures conditions pour s'occuper de leurs enfants ressentent toutefois l'ennui, le manque de contact, un sentiment d'enfermement. En voici deux illustrations :

*"Avant j'avais pas le temps, j'avais l'impression de ne pas voir mes enfants. Maintenant mes enfants ont plus l'impression de me voir, et ils ne mangent pas à la cantine. (...) Les enfants sont contents d'avoir une mère plus disponible. Ils sont moins fatigués. (...) Je suis moins speedée. Je suis plus triste aussi parce que je vois moins de monde. Je ressens beaucoup de manque de contact. J'étais bien aimée dans mon travail. (...) J'ai l'impression par moments d'étouffer, un peu d'isolement. Je me sens retardée par rapport aux femmes qui travaillent. Il faut dire aussi qu'on se laisse plus aller, moins s'occuper de soi, je suis moins coquette. Pourtant on a plus le temps. J'ai des tenues plus décontractées."*[n° 55 : Région parisienne. Femme de 28 ans, secrétaire de direction. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants. Locataires de leur appartement. Voiture. Attente d'indemnisation. 7 mois d'ancienneté.]

Même cette femme, qui n'a pratiquement pas connu le monde du travail, ayant eu des enfants assez jeunes et ne possédant aucune qualification dans une ville où le marché du travail est en forte rétraction et se situe plutôt comme étant au foyer, regrette de ne pas avoir d'emploi :

*"Là, je vais travailler, pour quoi faire ? Pour payer la nourrice ? Je préfère rester avec mes enfants. Avec tout ce qu'on voit, maintenant. (...) Bon, c'est sûr, y'a des moments ça fait du bien de travailler, ça change, on a des contacts, mais c'est pas évident. (...) De temps en temps j'aimerais bien faire un truc pour que ça me coupe, que ça change, que de rester entre quatre murs avec deux enfants qui hurlent, mais j'ai personne pour les garder. Il y a bien une halte-garderie en face mais ça ne me plaît pas. (...) C'est le train-train. (...) Je suis plutôt basée sur mes enfants, sur ma vie de famille, que sur autre chose. On a tous les jours quelque chose de nouveau à apprendre vis-à-vis des enfants, surtout de la petite, ça comprend vite. (...) Je ne m'ennuie pas, au contraire, si j'ai rien à faire, ça m'agace plutôt qu'autre chose. Faut pas que je reste assise parce que,*

*après, je me sens fatiguée, j'ai plus le courage, je suis comme ça. Sitôt après manger, je me lève et puis j'attaque.*" [n° 35 : Ville ouvrière de province. Femme de 24 ans, vendeuse. Mari ajusteur. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de voiture. Non indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Ceux qui vivent chez leurs parents, même s'ils sont parfois occupés par des activités d'entraide ou de développement personnel, quand ils ont un discours en partie positif sur le chômage, connaissent quelquefois l'ennui et aspirent à conquérir (ou reconquérir) leur autonomie :

*"On laisse le temps au temps. C'est assez ennuyeux des fois. C'est embêtant. J'aurais 20 ans..."*

dit cet homme qui a atteint la trentaine et est retourné vivre chez ses parents quand il a arrêté son emploi fixe.

*"Je le vis comme ça, pas d'une manière difficile mais presque. (...) C'est une certaine forme de régression. (...) J'aspire à autre chose rapidement. (...) C'est pas triste non plus. Moi, la lecture m'apporte énormément de choses. C'est pas la fatalité. J'emmagasine. (...) Je suis hébergé, coincé. Mais c'est pas un problème. (...) Le problème, c'est que dans le boulot que j'ai eu avant, le temps libre y'en a pas. (...) On est tout le temps sur la brèche. (...) Et là, on retrouve complètement le contraire. L'idéal, ce serait de trouver un juste milieu !"*

Voilà comment il vit son temps quotidien :

*"Avec un petit peu d'inquiétude quant à l'avenir. Mais en général, tout bien réfléchi, avec une certaine sérénité. (...) On a du mal à se trouver quelque chose qui puisse compenser le temps qu'on a. Y'a du temps à bouffer. C'est pas facile. On aurait peut-être tendance, la télé..., si on s'auto-connaît pas, on aurait peut-être tendance à la regarder un peu trop souvent. Il faut quand même, au lieu de voir une émission de merde, prendre son bouquin. Il faut, il faut, y'aurait une tendance à l'abrutissement."* [n° 2 : Zone rurale. Homme de 32 ans, chef de rang dans l'hôtellerie. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Voiture. Attente d'indemnisation. Un an d'ancienneté.]

Cette jeune femme, ouvrière spécialisée, a son propre logement. Elle est en attente d'une indemnisation éventuelle de l'ASSEDIC. Elle vit avec ce que lui prête son père, elle l'aide ponctuellement à remettre à jour la comptabilité de son entreprise. On ne relève pas d'ennui dans son emploi du temps mais une aspiration forte à retrouver des repères temporels par le travail et une autonomie financière, et la capacité de se projeter dans l'avenir. Elle est aussi culpabilisée par le fait d'être sans emploi :

*"C'est pas mon truc de rester au chômage. Pour l'instant ça va parce que j'aide mon père dans la comptabilité mais après y'en aura seulement pour une heure par jour. (...) Ça m'occupe, quoi, j'ai pas le temps de m'ennuyer. (...) Je me vois pas faire ça toute ma vie. C'est pas ma place. (...) Avant, je me permettais de sortir le week-end, je me permettais d'aller en boîte ou au restaurant de temps en temps, je pouvais. (...) Y'a des jours, ça m'embête, quoi. J'ai l'impression d'être rien, de gêner, de servir à rien quoi, d'être inutile. Pourtant je fais quelque chose. Je vois, mon père est très content, mais pour moi c'est inutile. Ça ne me rapporte rien, ça me fout en rogne. Et d'autres jours, je me dis que j'apprends beaucoup de choses. On n'est pas libre de ses gestes avec le chômage. On peut pas se permettre certaines choses. Quand on a un salaire, on peut voir au bout de son nez, plus loin, même. Quand on est au chômage, on voit juste au bout de son nez et c'est tout, on est limité. On peut pas faire de projet, on peut pas faire ce qu'on veut, on peut pas... On n'est pas libre. Quand on a un emploi, on peut se permettre beaucoup de choses, on a de l'argent, c'est pas qu'on peut payer le monde, c'est pas ça, mais on n'est pas à se dire : "non, je peux pas faire ça, j'ai pas d'argent". Moi, en plus je vis seule. Quand je travaille je peux dire "tiens, demain, je vais là, je vais manger ça". C'est vrai, quand on est au chômage, on peut pas se dire "tiens, aujourd'hui, je vais manger ça. On achète, on se restreint. On n'a pas d'horaires de travail précis, on n'a pas de patron. C'est pas vraiment que ça manque mais c'est dommage. Ça me manque. Moi, j'ai besoin d'une paie, de savoir que je travaille, que je vais travailler pendant tant de temps, que j'ai des horaires, et qu'après on est tranquille. On sait jamais où on en est. Depuis que j'ai plus de travail, je sais jamais quel jour on est. C'est vrai, je fais quelque chose, mais c'est pas pareil, je suis pas obligée. Moi, j'aime bien être tenue. (...) Toute une journée ici et je deviens folle. (...) Quand vous êtes au*

*chômage, on n'est pas tellement bien vu.*" [n° 11 : Zone rurale. Femme de 22 ans, O.S. de l'industrie. Vit seule. Locataire de sa maison. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]

### VI-3. LE PLUS GRAND NOMBRE : UN VECU DU QUOTIDIEN NEGATIF

Pour les deux tiers des inscrits à l'ANPE, le vécu du temps est décrit exclusivement sur un mode négatif. On se propose, dans un premier temps, de décomposer les éléments négatifs qui ressortent des entretiens, et dans une deuxième temps d'illustrer par quelques citations la façon dont ces éléments se retrouvent articulés dans le discours des personnes interviewées. Puis, on proposera une synthèse à partir d'une analyse statistique des unités sémantiques.

L'un des principaux thèmes qui ressort ici est l'**incapacité ou la difficulté à occuper le temps libéré par le non-exercice d'un travail**. Ce thème apparaît dans une bonne moitié des entretiens. La forme la plus fréquente de son expression est l'**ennui** et ses synonymes. Il est quelquefois total, parfois plus limité. Il se rencontre dans tous les lieux, mais est davantage occasionnel chez les ruraux dont le temps est plus mobilisé par l'entraide et la production domestique. Assez proche est l'expression d'un temps vécu comme interminable les journées étant longues, avec parfois l'impression d'être en attente. Ces deux termes, ennui et journées longues, sont souvent associés. L'impression de vide, de néant, d'inutilité de soi s'exprime plus rarement, mais avec une grande souffrance. Ce cri est poussé exclusivement par des femmes, alors que dans les autres façons d'exprimer la difficulté d'occuper son temps se trouvent autant d'hommes que de femmes. On aurait pu penser que l'expression de l'ennui était plus fréquente avec l'allongement de l'ancienneté du chômage. Il n'en est rien, puisque la proportion des demandeurs d'emploi cherchant depuis au moins trois ans est la même ici que dans l'ensemble de l'échantillon.

Le **mauvais moral**, les **tendances dépressives** constituent un autre thème très répandu dont les formulations peuvent aller jusqu'à des discours suicidaires. Quelques-uns des interviewés, tous des hommes, ont d'ailleurs connu des épisodes dépressifs graves, avec hospitalisation et tentatives de suicide. D'autres sources, comme l'enquête du CREDOC "*Aspirations et Conditions de Vie des Français*"<sup>1</sup> montrent que les enquêtés qui se reconnaissent dans la symptomatologie de la dépression - dans le cadre d'un questionnaire du moins - sont plutôt des femmes plus grandes consommatrices de tranquillisants que les hommes. Ici, ce n'est pas le cas. Au contraire même, puisqu'il y a un peu plus d'hommes que de femmes qui ont parlé de leur mauvais moral. Bien entendu les conditions du recueil de l'information ne sont pas strictement comparables, mais ceci peut s'interpréter par le fait que, comme l'avance Nicolas Herpin, l'homme est affecté dans son rôle social de pourvoyeur de ressources par le chômage : "*La rémunération de l'épouse est conçue par le couple*

<sup>1</sup> Laurence HAEUSLER, Didier ROSCH, Françoise FACY, *Opinions des Français sur les stupéfiants. Consommations associées d'alcool, tabac et tranquillisants*, Rapport CREDOC n° 34, février 1988.

*comme un complément de ressources ; celle de l'homme comme une preuve de ses capacités de chef de famille".<sup>1</sup>*

Autre discours voisin : ceux qui voient leurs **nerfs mis à l'épreuve** par l'absence de travail (six personnes citent ce type de symptômes). Ils ont l'impression de bouillir, de tourner en rond, d'avoir les nerfs usés, d'être énervés par l'attente, de devenir coléreux... Une partie d'entre eux a également mauvais moral. Mauvais moral ou "nerfs en pelote" sont un peu moins fréquents dans les deux cantons ruraux qu'en ville.

L'impression d'**avoir perdu ses capacités physiques**, d'être ralenti, de faire les mêmes choses en plus de temps est une autre façon de voir son état affecté par le chômage.

Un bon cinquième des personnes interviewées expriment le sentiment d'avoir été **ralenties dans leurs capacités** par le chômage. Pour la plupart des hommes, ce manque d'énergie est associé à un temps de sommeil prolongé. Chez les femmes, c'est plus un discours d'engourdissement, de désorganisation, qui souvent les conduit à effectuer leur travail ménager en mettant bien plus de temps qu'avant. Fait notable, plus du tiers des interviewés de la région parisienne se plaignent de ressentir ce ralentissement. Est-ce un effet de la forte pression de cette région à la conformité à la norme du travailleur actif, tonique et éternellement jeune ? S'agit-il de contraste avec un temps antérieur marqué par plus de stress qu'en province de par la grande durée des temps de transport ? ou un effet du relatif manque d'activité de substitution au travail (contacts, voisinage, auto-production, occasions d'entraide) ?

Un cinquième des personnes de l'échantillon se sentent **angoissées** par la perspective de voir durer ce temps vécu les premières semaines comme une transition (soit les chômeurs récents, soit les plus anciens à cause de leurs difficultés financières).

Un tiers des chômeurs est **très inquiet de l'absence ou de la diminution de leurs ressources**. Ce thème est très représenté dans la ville ouvrière de province où les chômeurs sont moins indemnisés et font partie de ménages en moyenne plus pauvres.<sup>2</sup>

Huit personnes dont sept femmes, **supportent mal de voir leur espace se rétrécir** aux frontières du domestique et expriment le besoin de sortir de chez elles pour travailler, ou le refus d'endosser le rôle de "femme au foyer" auquel elles sont identifiées par l'extérieur, bien malgré elles.

<sup>1</sup> Nicolas HERPIN "La famille à l'épreuve du chômage", *Economie et Statistique*, n° 235, septembre 1990, p. 38.

<sup>2</sup> Cf. annexe III, "Le temps du chômage : le bilan de la collecte et les caractéristiques des personnes interviewées."

Une sur dix exprime une culpabilité à être au chômage, mais souvent ce thème apparaît en filigrane car on ne peut relier ce sentiment de faute supposée à un événement précis.

Enfin, un sixième de ceux vivant en couple évoquent des **tensions avec le conjoint**, soit en conséquences de problèmes budgétaires, soit lorsque ce dernier est au foyer car la cohabitation de chaque instant s'avère alors difficile. Deux femmes disent qu'elles ne se sentent pas soutenues par leur mari dans leur lutte pour se définir comme travailleuses futures (et non comme femmes au foyer). L'enquête "*Suivi des chômeurs*" qui interroge 7 500 inscrits à l'ANPE à une date initiale et comporte quatre visites sur dix-huit mois montre que le taux de séparation des couples est voisin de ce qu'il est dans la population de la France à âge identique<sup>1</sup>.

Cette ouvrière spécialisée qui, après une longue période d'emploi stable, a été licenciée et enchaîne chômage non indemnisé et emplois saisonniers, **vit très mal ses périodes sans activité professionnelle**.

*"J'aime bien jardiner mais c'est pas mon truc de rester ici. J'aimerais travailler pour me changer les idées. Je suis malade quand je suis arrêtée. Mon dernier travail était au rendement, à la chaîne. C'est dur, bruyant".*

Mais elle est prête à y retourner dès aujourd'hui car elle préfère tout plutôt que rester chez elle. Elle a peur de devenir neurasthénique. Certains jours rien ne lui fait envie, d'autres jours elle montre plus d'énergie. Elle va mieux quand il fait beau, elle sort plus et s'active davantage. Certaines de ses amies sont occupées dans la journée, aussi est-elle souvent seule.

*"Y en a de plus malheureux que moi, mais c'est dur de rester à la maison. Mais j'ai pas très le moral si je reste ici. Si je me lève et que je sais que j'ai une occupation, ça va, sinon je suis pas une femme de maison".*  
[n° 1 : Zone rurale. Femme de 43 ans, ouvrière spécialisée. Mari contremaître. Plus d'enfant au domicile. Propriétaires de leur maison. Voiture. Non indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Le leitmotiv de cet entretien est : plutôt un mi-temps qui la tienne occupée toute l'année que des alternances entre des emplois ouvriers très durs et l'inactivité. Elle ne croit plus à la possibilité de retrouver, dans la zone rurale où elle vit, un emploi ouvrier à temps plein.

Cette vendeuse, nettement plus jeune, associe également **mauvais moral et sentiment d'enfermement** :

*"Ma vie a changé. Je suis oppressée, isolée à cause de l'enfant. Il m'est difficile d'être au foyer. Je deviens fainéante et j'ai du mal à confier ma fille. Le moral en prend un coup. Je ne me maquille plus. Ne pas travailler, ça va bien 5 minutes, c'est monotone, c'est pas mon truc. Je me sens un peu déprimée." [n° 50 : Région parisienne. Femme de 25 ans, vendeuse. Mari employé. 2 enfants. Locataires de leur appartement. Voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]*

<sup>1</sup> Nicolas HERPIN, "La famille à l'épreuve du chômage", art. cit.

Une autre femme, elle aussi vendeuse mais plus âgée, ressent de plein fouet **l'engourdissement que provoque parfois le chômage**. Sa vie lui semble marquée par le néant :

*"C'est un peu un genre d'hibernation, de léthargie. Y'a des jours, si vous vous dites : "quel est ton but ?", c'est néant, y'a rien, tu vas vers rien. C'est angoissant. "Tu existes, pourquoi ?" Ma vie sert à rien. "Tu es un être inutile". Vous avez des personnes qui sont toujours stimulées, mais moi, j'ai besoin d'être stimulée par quelque chose, pour un but. Ma vie a toujours eu un but. Tant que j'ai eu un but, par exemple, que mes petits-enfants avaient besoin de moi, ça allait. Mais maintenant, ma fille n'a plus besoin de moi. Elle se débrouille très bien par elle-même. Je n'ai plus de but. Ma vie est inutile."*

Elle ne dort pas plus, mais a l'impression de vivre au ralenti :

*"Quand je vois ça, ça me met en colère, ça m'énerve, je me dis : "c'est pas possible, comment je faisais ?" Quand je vois tout ce que j'arrive plus à faire, je me mets en colère. Avant, je faisais mon travail à la maison en même temps que je faisais mon travail, j'arrivais à faire tout sans problème, maintenant je traîne. Le week-end, j'avais souvent 15 personnes à manger. Maintenant quand il y a une personne supplémentaire, je me demande comment je vais y arriver ?"*

Elle espère que ça va changer :

*"Je dois me donner l'obligation de sortir, parce que si je n'ai pas de situation comme ça, je reste là. Je me rends compte que je suis moins bien les conversations, je fatigue davantage quand je reste toute seule."*

Elle a démissionné de son emploi antérieur quand son mari a pris sa retraite car ils sont venus habiter dans leur résidence secondaire, leur habitation principale étant un logement de fonction de son mari. Elle ne s'attendait pas à se retrouver sans emploi. Sa détresse est augmentée par le fait qu'elle est incomprise quand elle exprime sa souffrance de ne pas travailler :

*"Le maire avait dit à mon mari : "pas de problème, je lui trouverai quelque chose, même à mi-temps". Et puis ça fait huit ans. A chaque fois qu'on le rencontre, on lui demande. Il nous dit : "ben oui, vous savez, j'ai tellement d'autres demandes." (...) On ne vous considère pas comme un cas prioritaire ? "Voilà, il me dit : "j'ai telle personne à placer, j'y arrive pas". J'ai parlé de mon problème pour retrouver un emploi à un député. Il m'a dit : "de quoi avez-vous peur, de manquer de pain ? Ne vous inquiétez pas, vous en aurez toujours du pain". Qu'est-ce que vous voulez que je lui demande ? Je ne peux plus rien lui dire. Les gens se disent : "Qu'est-ce que je veux de plus ?" Mon mari a une retraite qui nous permet de vivre tous les deux. Beaucoup ont moins que nous. Ces gens disent : "Elle se plaint de quoi ? Elle a tout ce qu'elle veut, elle est chez elle, elle va, elle vient, elle est libre, elle fait son travail tranquillement dans la maison. Qu'est-ce qu'elle veut ?" Ils ne me le disent pas, mais je crois que je les agace." [n° 16 : Zone rurale. Femme de 55 ans, vendeuse. Mari retraité (était de niveau technicien). Plus d'enfant à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Plus indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]*

Ce jeune homme de 25 ans, qui n'a connu que des stages, s'ennuie beaucoup. Il se sent ralenti, et doute de lui. Il fait partie des gros dormeurs :

*"Les journées sont toutes les mêmes, c'est toujours la même chose. (...) Des fois je fais des petits boulots par ci, par là. Mais ce n'est pas l'idéal. Je ne touche rien, pas de chômage. Il faut se débrouiller par soi-même. (...) On perd de sa rapidité, de sa vivacité quand on ne travaille pas. (...) Des fois les journées sont longues. Je m'ennuie. (...) Le problème, c'est de douter de ses capacités à force de ne pas être employé." [n° 27 : Ville ouvrière de province. Homme de 26 ans, ouvrier plombier. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Pas de voiture. Non indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]*

Un autre habitant de la ville ouvrière de province s'ennuie beaucoup et souhaiterait à tout prix avoir une activité. Voilà sa réponse quand on lui demande de résumer son temps quotidien :

*"L'embêtement, déjà. C'est long, quoi. Il faudrait, je ne sais pas, même un petit travail, même à temps partiel, pour s'occuper."* [n° 29 : Ville ouvrière de province. Homme de 24 ans, gardien de nuit. Epouse au foyer (RMI). 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de téléphone ni de voiture. Non indemnisé. Un an d'ancienneté.]

Cette femme sans qualification, éprouvée par la vie (elle a perdu son conjoint alors qu'elle avait encore des enfants à charge), n'a pas réussi son retour sur le marché du travail. Ses ressources sont faibles. Le RMI complète le revenu des deux seules heures par jour de ménage qu'elle a trouvé. Son moral est bas :

*"Je ne vois pas la vie en rose. Avec tous les soucis, avec l'argent que j'ai, c'est manger et payer. Je paye tout ce que je peux. (...) Je ne sais pas comment ça finira. J'ai beaucoup de soucis. A mon âge, c'est difficile de se reconvertir. (...) En ce moment c'est dur. Il faut payer : loyer, électricité, téléphone ; c'est dur. On ne peut pas aller dans les magasins, on ne peut rien acheter. (...) Disons que je sors par obligation. J'ai pas d'entrain à sortir. Que voulez-vous que j'aie faire en ville, pas d'argent à dépenser. Je reste chez moi, toute seule. J'ai pas le moral à sortir. (...) Y'a des moments où je me dis que je serais mieux auprès de mon fils."* (Elle évoque ici un de ses enfants décédé). [n° 30 : Ville ouvrière de province. Femme de 53 ans, femme de ménage. Plus de mari. Plus d'enfant au domicile. Locataire d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de voiture. Non indemnisée (RMI allocation différentielle). 5 ans d'ancienneté.]

Les soucis d'argent sont aussi présents pour ce jeune non qualifié qui n'est pas indemnisé et vit du RMI. Il est particulièrement mal logé :

*"J'espère trouver du travail pour donner à mon enfant une vie plus propre. C'est pas marrant pour moi et pour la famille."*

Lui aussi souffre d'être enfermé :

*"C'est pas bien de rester tout le temps ici. Je suis enfermé ici. Je préfère quand je sors pour chercher du boulot."* [n° 31 : Ville ouvrière de province. Homme de 21 ans, manoeuvre. Epouse au foyer (RMI). 2 enfants. Locataires d'un appartement ancien et insalubre. Pas de téléphone ni de voiture. Non indemnisé. 2 ans d'ancienneté et plus.]

"Privations pour les gosses", enfermement et ennui pour ce père de famille nombreuse de la même ville de province dont la femme a une activité à temps réduit. Cela fait un "gros changement dans la vie" d'être au chômage. Ses soucis :

*"Toujours les mêmes : trouver du boulot parce que ce mois-ci je dois filer 2 700 balles de loyer, je les ai pas. Y'a pas un rond sur le compte. C'est le souci quotidien, c'est l'argent. On en rigole quand les enfants sont là, mais ça travaille quand même, malgré tout. (...) Maintenant je me fais chier. J'ai fait des travaux chez moi. J'ai été obligé d'arrêter parce qu'on n'a pas d'argent pour le faire. On tourne en rond. Quand je tourne en rond autour de la table, j'ai l'impression d'être enfermé, ou ne sait pas quoi faire. Quoique, ça va, on va pas au bistrot pour autant, comme certains."*

Lui aussi souhaiterait avoir une activité, même sans salaire :

*"Si la mairie m'envoyait faire des travaux pour que je continue à toucher mon ASSEDIC j'irais travailler et puis c'est tout. Faut quand même mériter un peu ce qu'on a. Ça, à la mairie, ils ont l'air de s'en foutre. Dans les villages, il y a du boulot aussi. On va pas refaire le monde."* [n° 34 : Ville ouvrière de province. Homme de 34 ans, chauffeur. Epouse au foyer. 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Indemnisé. 4 mois d'ancienneté.]

Pour ce chômeur de longue durée qui a dépassé soixante mois depuis la perte de son emploi fixe, la dominante de son vécu du chômage est l'**énervement**, l'impression de bouillir. Son moral n'est pas bon, il se dégrade avec le temps :

*"Si je travaillais, je serais quand même moins énervé. Quand on travaille pas, on bout."*

L'entretien a lieu après les fêtes de fin d'année pendant lesquelles il a souvent vu ses neveux :

*"C'est rageant de ne rien faire, de pas pouvoir faire des cadeaux aux neveux." (...) Là, on n'a rien à justifier. On tourne en rond. (...) Mes journées, c'est la recherche d'emploi, le reste c'est néant. Comme j'aime pas trop les médicaments, je prends juste ce qu'il faut. (...) On sait pas comment canaliser l'énergie. C'est aussi parce que j'ai pas de moyens financiers." [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]*

Ce chômeur de la région parisienne est sans doute celui qui a exprimé le plus de souffrance à être hors du monde du travail. Pour lui, le chômage est l'appauvrissement, la perte de confiance, la peur de l'autre, la diminution de la condition physique, l'effacement des repères. En contraste, travailler, c'est vivre :

*"J'ai plus de souffle, j'ai des vertiges, je suis toujours fatigué. (...) Ça ralentit la vie, ça coupe tout. (...) Quand on est au chômage, on ne bouge plus. Avant, je faisais du football, du vélo, maintenant mon vélo est dans le cabi, j'ai plus l'envie d'en faire, je me sens plus rassuré."*

Il jouait au football au sein de son entreprise et a perdu son équipe et ses copains. Il faisait également du cyclisme avec eux :

*"Il y a quatre ou cinq ans, je faisais du vélo, du football, j'avais des amis, je sortais. J'étais demandé tout, partout, et maintenant, on se retrouve tout seul. J'ai des nouveaux amis, mais c'est pas les mêmes. Y'a beaucoup de choses qui s'écroulent. Question travail, c'est le travail. Mais il y a la question des loisirs à côté. De travailler, ça me permettait de voir d'autres copains, d'avoir d'autres débouchés pour faire une sortie. Là, c'est toujours la rengaine. C'est monotone, c'est monotone... Je me sens oppressé, parce que j'ai envie de rien. (...) Le problème du chômeur, je le sais parce que ça fait plusieurs années que je le suis, c'est l'inactivité. On se rouille, on n'a plus de forces à 40 ans. Si je trouvais du travail demain, ça va être dur pour moi de décharger, comme je le faisais avant, des camions, parce que j'ai plus la condition physique. Si le chômeur, il craque, c'est moralement parce qu'on est assez bien aidé avec l'argent. (...) Une partie de la famille fait la gueule parce qu'on n'a pas de boulot. Des fois, j'ai peur pour aller voir mes amis. J'ai peur des gens. Pour ma femme, c'est dur parce qu'on est ensemble toute la journée. Avant, on se retrouvait le soir, on avait des choses à se dire."*

Son discours sur les effets du prolongement du chômage est contradictoire. Il dit d'un côté que "ça a été progressif", et de l'autre, que passé le premier mois, il est trop tard :

*"Arrivé à un stade, on n'a plus envie de bouger. (...) Ça a été progressif. Au début du chômage, j'avais encore la forme, j'avais encore espoir de retravailler. J'avais gardé quand même des amis. Au début on se dit : le chômage c'est un accident. Arrivé là, eux, ils travaillent, ils ont de l'argent, il faut les suivre. Alors peu à peu, on se détache, on se détache, on se détache. (...) J'en connais pas mal qui sont au chômage, c'est comme moi. Si on retrouve tout de suite, ça va, ça fait un mois de vacances. Mais si on dépasse un mois, on s'enfoncé, on s'enfoncé, et après c'est foutu, on n'est plus capable de travailler, c'est plus possible."*

Son dernier mot, en fin d'entretien, est une sorte de condamnation :

*"Si le mec il veut s'en sortir, il s'en sort". [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epoux au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]*

## VII - LE VÉCU DU CHOMAGE PAR UNE ANALYSE LEXICALE

La collecte a été organisée afin de recueillir des phrases résumant le vécu de la vie quotidienne pour les traiter avec un logiciel d'analyse lexicale. Le corpus analysé est la réponse à cette question, située dans le guide d'entretien après les thèmes du temps quotidien et la comparaison avec la période antérieure du chômage :

*"Pour résumer, pourriez-vous en quatre ou cinq mots ou expressions qualifier votre temps quotidien depuis que vous êtes au chômage ?"<sup>1</sup>*

Deux logiciels sont utilisés au CREDOC. L'un, Alceste, a l'avantage de ramener les mots à leur racine. Il reconnaît ainsi une similitude entre *"je m'ennuie"* et *"c'est l'ennui"*. Il a le principal inconvénient de se prêter mal à la projection en variable illustrative des caractéristiques des personnes interviewées.

L'autre, SPAD-T, se base sur la reconnaissance de la forme graphique : il ne traite pas de la même façon *"je m'ennuie"* et *"c'est l'ennui"*. Il est plus souple pour projeter des variables illustratives.

Ces deux logiciels présentent quelques inconvénients pour le corpus à traiter. D'abord sa taille est faible, de l'ordre de 300 lignes, et les unités morphologiques se répètent relativement peu. Ensuite, aucun ne tient compte des négations, et pour le sens il est dommageable de classer ensemble : *"je m'ennuie"* et *"je n'ai pas le temps de m'ennuyer"*. Aucun des deux ne traite la synonymie, qui fait par exemple qu'on souhaiterait rapprocher *"avec une certaine sérénité"* et *"on le vit assez bien"*, ou encore *"c'est pas bien de rester tout le temps ici, je suis enfermé ici"* et *"ça change un peu de savoir qu'on va sortir de la maison pour aller chez une autre personne"*.<sup>2</sup>

Tous les logiciels d'analyse lexicale ont pour principe de traiter statistiquement l'apparition de cooccurrences dans le discours. On a choisi de s'inspirer de ces méthodes pour traiter notre corpus par une analyse en composantes principales qui s'appuie davantage sur le sens des mots que sur leur forme. On pourrait parler d'analyse sémantique plutôt que d'analyse lexicale. Le codage des phrases en unités de sens a été fait manuellement, dans un premier temps en détaillant le plus possible les différences de sens, puis dans un deuxième temps en regroupant les unités de sens qui apparaissaient dans moins de trois entretiens avec d'autres unités sémantiques proches. On a pu ainsi tenir compte des négations éventuelles et de la synonymie des termes. On a pris le parti, une fois les unités de sens repérées, de noter non pas la fréquence d'apparition de l'unité dans la question traitée, mais sa présence ou son absence. En effet, le fait qu'une unité de sens soit répétée

<sup>1</sup> Voir le guide d'entretien, annexe I, question C7.

<sup>2</sup> Tous ces extraits de phrases proviennent des entretiens.

s'explique surtout par les relances de l'enquêteur. Sans qu'il y ait répétition, il peut y avoir des marqueurs qui indiquent l'emphase. En tout, vingt unités sémantiques ont été distinguées. On les trouvera projetées sur le graphique suivant, résultat d'une analyse en composantes principales. Il s'agit du cercle des corrélations des variables actives.

A gauche en haut du graphique 1, sont réunies des réponses négatives sur le vécu du chômage où sont associés la perte des repères temporels, le ralentissement, la diminution de la forme physique, le manque de plaisir, et la dévalorisation des activités actuelles. Le graphique 2, où sont projetées les variables illustratives, indique que cette combinaison est typique des personnes les plus âgées, des ouvriers qualifiés, de ceux qui depuis le début cherchent sporadiquement du travail.

Toujours à gauche du graphique 1, mais plus bas, on voit la proximité entre le souci d'argent, l'impression d'une vie inutile, sans but, le mauvais moral, les nerfs malades. Ceux qui vivent mal l'absence de travail, assez proche de cette constellation, sont associés à la réponse : manque de contact, enfermement dans leur domicile.

Ces deux séries de réponses, qui occupent le bas à gauche du graphique 1, sont caractéristiques de femmes, d'employés, de personnes seules. Les figures d'évolution du temps du chômage montrent une assez forte implication dans la recherche d'emploi avec, éventuellement, une diminution depuis le début, bien que le niveau d'implication dans la recherche demeure proche d'un mi-temps.

En bas, à droite du graphique 1, l'ennui, les journées longues, sont associées à un vécu composite : il s'agit de gens occupés qui ne s'ennuient pas en permanence. Les jeunes, les cadres, intermédiaires, commerçants, les plus actifs dans leur recherche sont dans ce quadrant du graphique.

Enfin, la partie haute à droite du graphique montre un vécu positif du chômage : jamais d'ennui, bon moral, sérénité. Les hommes sont plus de ce côté, ceux qui ont une indemnité moyenne (de 2 500 F à moins de 4 500 F). Dans ce quadrant se trouvent ceux qui n'ont jamais cherché de travail dans cette période actuelle de chômage à cause de leur mauvaise santé ou de leur âge proche de la retraite.

↑  
AXE 2

Graphique 1

LE VECU DU TEMPS QUOTIDIEN : ANALYSE SEMANTIQUE PAR A.C.P.  
CERCLE DES CORRELATIONS - VARIABLES ACTIVES  
Réalisation CREDOC

- Positif : le temps passe vite, jamais ennui
- Résignation, au jour le jour

Négatif : perte horaires,  
repères temporels  
Négatif : perte condition  
physique, ralenti

- Positif : sérénité, heureux, ça va, optimiste

- Négatif : activités existent mais moins bien que travail
- Négatif : plus de plaisir, plus de désir
- Négatif : pessimisme, inquiétude avenir, désespoir

—

+

→  
AXE 1

- Négatif : angoisse, peur de sombrer
- Négatif : souci d'argent
- Positif : bons côtés (repos, contacts, utile, formation)
- Négatif : vie inutile, manque but, inexistence, vide
- Négatif : mauvais moral, dépression, triste
- Négatif : nerfs malades, rage

Négatif : enfermement, manque contact  
Négatif : le travail manque, dur de ne pas travailler

- Négatif : ennui, monotone
- Positif : bien quand occupé
- Vécu du temps variable (selon jours, moments)

- Négatif : journées longues, temps à remplir, attente

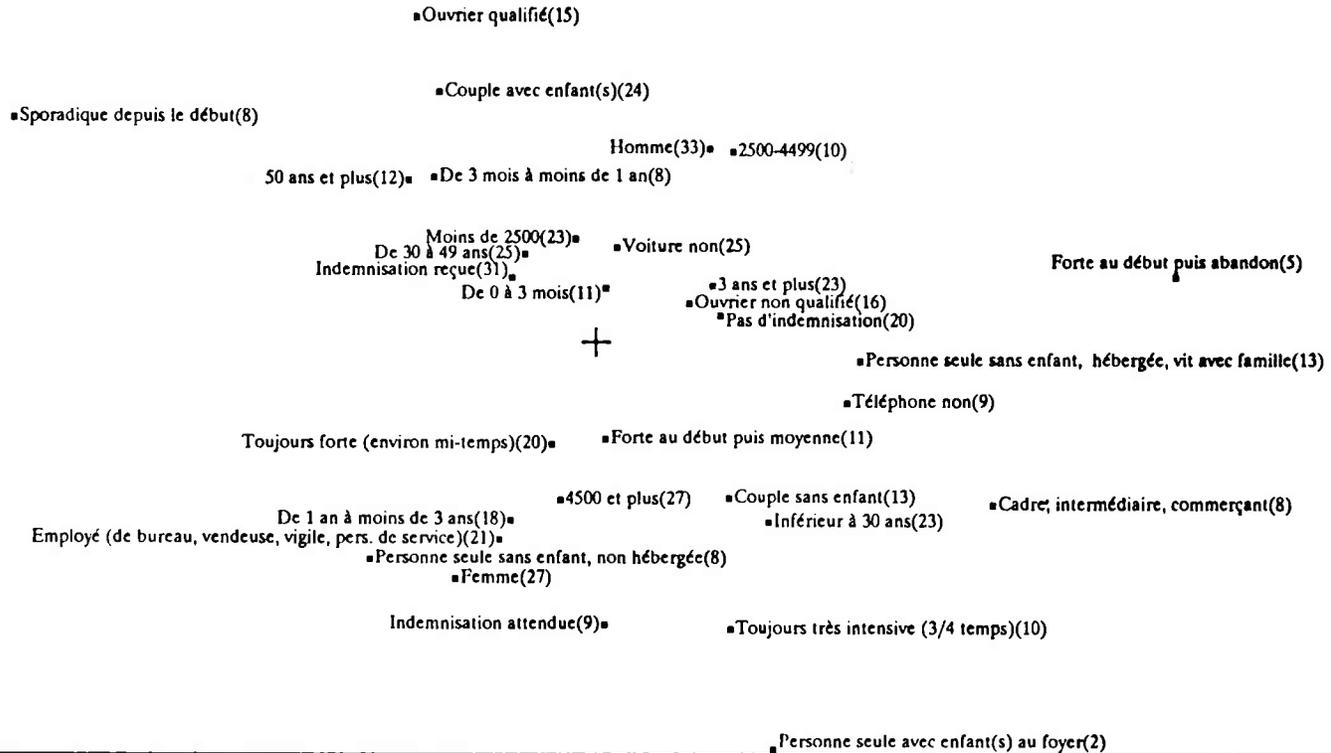
TEMPS

AXE 2

### Graphique 2

LE VECU DU TEMPS QUOTIDIEN : ANALYSE SEMANTIQUE PAR A.C.P.  
PROJECTION DES VARIABLES ILLUSTRATIVES (Effectif entre parenthèses)  
Réalisation CREDOC

■ Jamais cherché(6)



AXE 1

TEMPS

## VIII - OPTIMISME DANS LA VILLE OUVRIERE DE PROVINCE, OPTIMISME ET INCERTITUDE EN REGION PARISIENNE, PESSIMISME EN ZONE RURALE

Les analyses du temps quotidien des chômeurs et de leur vécu font apparaître que, bien qu'il existe des repères temporels dans leurs journées (qu'ils soient introduits par la vie commune dans le groupe domestique ou qu'ils soient autogérés), le sentiment de malaise vis-à-vis de ce temps domine : moments creux non comblés, ennui généralisé, mauvais moral, sentiment d'inutilité, de vacuité sont souvent évoqués. Cette difficulté à vivre le présent se traduit-elle par une incapacité à se projeter dans l'avenir, ou à imaginer une issue à la crise provoquée par le chômage ?

Plusieurs approches de la vision du futur étaient prévues dans l'entretien. L'une des questions portait sur les éventuels changements à court terme, l'autre interrogeait plus généralement sur l'avenir à court et à long termes du chômeur, puis de sa famille.

Dans un premier temps, on séparera les réponses en trois grandes attitudes : les confiants dans l'avenir (les plus nombreux), les pessimistes et les incertains. Dans un deuxième temps, on entrera dans le détail des réponses des pessimistes et des optimistes en les illustrant par des citations. Enfin, on synthétisera ces réponses par une analyse sémantique en utilisant la même technique que celle exposée pour la synthèse du temps quotidien.

### VIII-1. FUTUR : L'OPTIMISME DOMINE

On constate d'abord que les chercheurs d'emploi inscrits à l'ANPE, ne se projetant pas dans l'avenir sont minoritaires : le quart des interviewés a répondu en terme d'incertitude, ou par des réponses qui combinaient optimisme et pessimisme, généralement associées à des formulations en terme d'inconnu.

Quand ils imaginent leur avenir, c'est bien plus souvent en rose qu'en noir. L'avenir très proche est généralement vu comme identique à l'aujourd'hui.

Contrairement à ce qu'on s'attendait à trouver, la vision de l'avenir ne se détériore pas avec l'ancienneté du chômage.<sup>1</sup> Les réponses de ceux ayant moins d'un an d'ancienneté sont, quand on ne s'intéresse qu'à leur caractère d'optimisme, de pessimisme ou d'incertitude, semblables à celles des très anciens (au moins 3 ans d'ancienneté). Ceux d'ancienneté moyenne (un ou deux ans), sont légèrement moins optimistes, mais les différences sont faibles. Un petit nombre de chômeurs de

<sup>1</sup> Comme précédemment, le point initial n'est pas strictement l'inscription à l'ANPE mais la fin de l'emploi stable ou de la scolarité si l'enquêté a connu uniquement des emplois très précaires ne faisant pas suite à une longue maladie ou à des stages.

longue durée expriment le sentiment qu'ils étaient bien plus optimistes en pensant à leurs chances de trouver un emploi, au début de leur chômage qu'avec la prolongation de ce dernier. Mais la plupart insistent sur le fait que leur vision de l'avenir n'a pas changé. Ce résultat peut sembler étonnant mais les aspects financiers de la prolongation de l'absence de travail dans le guide d'entretien ne sont guère abordés directement. Si cela avait été le cas, peut-être aurions-nous recueilli un discours différent sur l'évolution depuis le début du chômage, de l'image du futur. La grande coupure semble être, pour ceux qui ont connu l'emploi, entre le moment où ils travaillaient et l'époque du chômage, plus qu'entre le début du chômage et sa poursuite. Autre hypothèse possible, ce constat de dégradation de la vision de l'avenir est peut-être douloureux à exprimer dans le cadre d'un tel entretien.

L'attitude face à l'avenir varie beaucoup selon les lieux, ce qui semble montrer que les potentialités locales ont plus d'influence sur la projection du futur que l'ancienneté du chômage.

Dans la ville ouvrière de province, l'espoir en l'avenir est la norme. Il peut être parfois teinté d'incertitude. Les réponses pessimistes ou incertaines sont rares. Si les habitants de cette ville sont optimistes, c'est que certains espèrent un emploi et d'autres un stage. A l'inverse, dans les cantons ruraux, les optimistes sont minoritaires, les pessimistes ou les incertains sont plus nombreux. Le pessimisme est aggravé dans celui des deux cantons ruraux qui est plus éloigné des zones d'emploi dynamiques.

Dans les communes de la région parisienne, les inscrits à l'ANPE se partagent entre optimistes et incertains. Un seul est pessimiste dans sa vision du futur.

Les différents pôles résumant l'évolution des figures du temps de la recherche d'emploi sont contrastés dès que l'image du futur est en jeu. Le premier pôle est constitué d'inscrits à l'ANPE qui, depuis le départ, gèrent leur recherche d'emploi pratiquement comme un travail à temps plein : leur vision de l'avenir est résolument optimiste, à l'exception des deux ouvriers non qualifiés étrangers vivant en foyer, incertains de l'issue de leurs efforts de recherche, [n° 42] et [n° 47]. Les personnes qui ont progressivement abandonné la recherche d'un travail (pôle 4), ainsi que celles pour qui elle est sporadique et tend à se raréfier, sont les moins optimistes de tous. Ce sont eux qui font état d'une dégradation de leur vision du futur avec la prolongation du chômage.

Certains n'ont jamais cherché de travail pendant leur période de chômage et sont généralement optimistes. Ils ont des problèmes de santé limitant considérablement leur accès à un travail ou ont adopté symboliquement le statut de retraité, ayant été licenciés lors d'un plan de réduction de personnel avec maintien d'une garantie de ressources pour les plus âgés. La seule femme inscrite à l'ANPE se considérant plutôt comme mère au foyer est, elle aussi, optimiste. Un seul

des non-chercheurs actuels est incertain de son avenir : cet homme ancien ouvrier électricien, handicapé à la suite d'un accident, a des soucis financiers et se demande s'il pourra conserver son logement en accession, quand l'APL diminuera avec le départ des enfants. Le montant de sa retraite l'inquiète [n° 3].

## VIII-2. LES COMPOSANTES DE L'ESPOIR ET DU PESSIMISME

Sur trois personnes optimistes sur le futur, deux d'entre elles expriment l'espoir de retravailler. Une petite dizaine d'enquêtés de ce groupe voit plutôt son avenir en terme d'emploi à temps réduit, ou de petits emplois. Ces futurs, faits de petits emplois, sont envisagés plutôt par des femmes, souvent de zone rurale. Les réponses en termes de "*petits boulots*" sont parfois associés à des itinéraires marqués par l'absence d'emploi à temps plein.

Cette ouvrière spécialisée de zone rurale a connu des années d'emploi fixe avant d'être licenciée et ne trouve que des emplois saisonniers. Elle nous dit :

*"J'espère bien que je vais trouver un petit emploi à mi-temps".*

Elle cherche également à faire des ménages pensant qu'il est très difficile de trouver un temps complet dans une usine. Elle aimerait aussi "*garder des enfants*". [n° 1 : Zone rurale. Femme de 43 ans, O.S. Mari contremaître. Plus d'enfant au domicile. Propriétaires de leur maison. Voiture. Non indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Un autre exemple est celui de cette femme qui n'a connu que des emplois de proximité. Elle est entravée dans sa recherche par l'absence de permis de conduire, sa faible qualification et le peu d'opportunités locales. Dans son cas, l'espoir de retravailler est entaché d'incertitude :

*"J'espère qu'il y aura quelque chose pour moi dans le bourg. J'ai de l'espoir, mais c'est pas évident. Il se peut que demain quelqu'un m'appelle, on sait jamais, pour des ménages ou pour s'occuper de personnes âgées ou d'enfants. (...) Y'a tellement de surprise. L'avenir on verra. Avec tout ce qui se passe. Je peux pas dire ce qu'il en est."* [n° 20 : Zone rurale Femme de 38 ans, aide-ménagère. Mari petit indépendant, 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas de permis. Indemnisation très brève. 5 mois d'ancienneté.]

Si la plupart de ceux qui ont l'espoir de retravailler envisagent des emplois salariés, quelques-uns, plutôt jeunes et qualifiés, pensent à court ou à long terme se mettre à leur compte. C'est le cas, par exemple, de l'ancien commerçant qui vient de racheter une franchise [n° 14], du technicien ayant le projet de se mettre à son compte dans un métier artistique [n° 54], de l'agent de maîtrise administratif de la ville ouvrière de province visant un emploi de cadre en région parisienne à court terme et peut-être à un métier de conseil en entreprise exercé à titre libéral, à plus long terme [n° 37].

Dans leur vision du futur, huit personnes ont cité l'espoir de suivre bientôt un stage. La plupart associent cet espoir à celui de retravailler, pensant que le stage contribuera bientôt à améliorer leur niveau, donc leur employabilité. Deux femmes de la ville ouvrière de province espèrent un stage à défaut d'un emploi. Toutes deux sont assez peu qualifiées et au chômage depuis longtemps, leur situation financière est difficile. Leur vision de l'avenir associe incertitude et espoir de stage. Elles cherchent plutôt des *"petits boulots"* [n° 32] et [n° 36]. Dans l'ensemble, cet espoir de stage est typique de la ville ouvrière de province où la proportion d'anciens stagiaires parmi les inscrits à l'ANPE est plus élevée que dans les autres zones d'enquête.

On a noté tous les marqueurs d'emphase de l'optimisme, pour distinguer les **optimistes modérés**, ayant donné des réponses du type : *"j'espère retravailler"*, *"j'espère trouver quelque chose"*, des **optimistes enthousiastes** ayant des réponses sur le futur du type :

*"Ben, j'ai jamais douté. Y'a énormément de chance".* [n° 2] ou *"Ça me semble être du 100 %. Ça m'a l'air un produit sûr,* [n° 14]. *"L'avenir, bien riche ! (...) Je pense que d'ici deux ou trois mois on trouvera quelque chose"*, [n° 40]. *"Il faut toujours voir plus grand, améliorer ce que l'on a"*, [n° 28]. *"De toute façon, je vais trouver du travail, dans ma branche, ça ne manque pas"*, [n° 56]. *"Grandiose, quoi, j'espère réussir"*, [n° 53].

Sur trois personnes optimistes sur leur retour à l'emploi, une montre un optimisme accentué. Les *"très optimistes"* sont surtout des jeunes, pratiquement jamais chômeurs de très longue date (ayant atteint trois ans d'ancienneté). Parmi eux, se trouvent fréquemment des personnes ayant pour objectif de se mettre à leur compte ou d'occuper des postes de niveau supérieur à celui d'employé ou d'ouvrier. Ils viennent souvent de faire un stage de reconversion professionnelle, ou sont dans l'attente d'une formation qualifiante.

Les autres réponses optimistes semblent moins directement liées à l'emploi mais en dérivent par les aspirations à l'autonomie qu'elle révèlent (citées par quatre interviewés, plutôt jeunes, logeant chez leurs parents ou en dépendant financièrement). Ces espoirs trouveront leur concrétisation dans l'accès à un emploi. L'attente de cadres sociaux ou temporels ne s'exprime qu'assez peu en réponse aux questions sur le futur. Ce thème est beaucoup plus développé quand les personnes interrogées se réfèrent à leur passé ou au temps d'avant le chômage. C'est, en quelque sorte en creux, par différence avec le temps d'avant, qu'apparaît l'aspiration à intensifier les repères sociaux et temporels.

Agrandir la famille est un projet d'avenir exprimé surtout par les femmes (cinq femmes et deux hommes en parlent). Tous vivent en couple et sont assez jeunes. Chez les hommes le projet d'avoir des enfants - qu'ils en aient déjà ou non - n'est pas relié aux projets professionnels. En revanche, chez les femmes, il est toujours articulé avec celui de l'emploi. Quatre d'entre elles envisagent simultanément la venue d'un enfant et le maintien de leur activité professionnelle. Elles ne veulent pas choisir entre mater et travailler. Le projet d'avoir un enfant prend plutôt sa place après le retour à l'emploi, pour les femmes du moins. La cinquième femme exprimant le souhait d'agrandir sa famille est la seule de l'échantillon qui se situe plutôt comme étant au foyer. Elle reste inscrite à l'ANPE

au cas où une opportunité de stage se présenterait, mais les problèmes de garde d'enfants et sa faible qualification, donc la faible rémunération à laquelle elle peut prétendre, font qu'elle remet à plus tard sa recherche d'emploi :

*"Avoir un troisième enfant et attendre que les enfants soient tous à l'école pour commencer une vie professionnelle. (...) Pour l'instant, ça va se passer pareil. Comme on veut un troisième, donc j'aurai trois enfants. Ça sera un truc à assumer en plus, mais ça ne changera pas. Je m'y suis habituée facilement. C'est un rythme de vie que je prends facilement."* [n° 35 : Ville ouvrière de province. Femme de 24 ans, vendeuse. Mari ajusteur. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de voiture. Non indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Le temps du chômage n'est donc pas perçu par les femmes comme une période propice pour agrandir la famille, au contraire. Ces résultats convergent avec ceux exposés par Nicolas Herpin, et tirés de l'enquête INSEE "Suivi des chômeurs" :

*"Les femmes de 40 ans et moins, inscrites au chômage en août 1986 et appartenant à des ménages stables, n'ont donc pas une fécondité particulièrement élevée ; elle est même plutôt inférieure à celle de l'ensemble des femmes mariées des mêmes âges".<sup>1</sup>*

Les réponses ayant au moins un élément pessimiste sont assez difficiles à différencier. Chez les plus âgés, ayant généralement atteint les 55 ans, l'inquiétude, quand elle existe, porte sur le montant de la rémunération, sur le moment et le niveau de la retraite et leur inquiétude est renforcée par l'incertitude :

*"Ça dépend de la rémunération que je vais avoir. Ça va être une catastrophe qui nous attend sur le coin de la figure". Il avait espéré pouvoir toucher une pré-retraite à la fin de l'allocation de base "mais je me suis renseigné. Pour les années en zone rurale, y'a pas de possibilité de toucher la retraite avant 60 ans. C'est terrible, mais c'est comme ça. (...) La conclusion, pour moi : j'aspire à la retraite. (...) Y'a pas beaucoup de débouchés maintenant."* [n° 4 : Zone rurale. Homme de 56 ans, mécanicien. Epouse au foyer, 2 enfants à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. Un an d'ancienneté.]

*"L'avenir..., l'avenir, il n'est pas trop brillant. Vous le savez bien comme moi. Oh, ça, j'aurai de quoi manger. Ne pas gagner gros. En principe, je dois passer en solidarité, mais c'est pas tellement gros, à peine 3 000 F. Et après il faut que j'attende jusqu'à 60 ans. Et c'est dommage parce que j'avais 35 ans de travail quand j'ai été licencié. Depuis l'âge de 14 ans j'étais aux assurances. Mais j'ai pas tout à fait fait mes 37 1/2 mais la retraite n'est seulement qu'à 60 ans. Et souhaitons qu'elle y soit encore. Et les caisses, quand j'aurais 60 ans, comment ça sera ?"* [n° 6 : Zone rurale. Homme de 56 ans, O.S. de l'industrie. Vit seul. Propriétaire de sa maison. Voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]

Dans les zones rurales les pessimistes cherchant à retravailler, le sont en particulier sur le marché de l'emploi. Leur pessimisme est général, comme le montre l'extrait d'entretien de cette femme espérant développer son activité de service aux personnes âgées :

*"On ne peut pas arrêter les choses et le temps, donc que voulez-vous faire ? Mais de tout temps les gens n'ont pas vu l'avenir très brillant. Je crois que c'est propre à l'être humain ou au Français, je ne sais pas."* [n° 7 : Zone rurale. Femme de 50 ans, aide ménagère. Mari pré-retraité. Pas d'enfant. Maison en accession à la propriété. Voiture. Non indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]

<sup>1</sup> Nicolas HERPIN : "La famille à l'épreuve du chômage", art. cit. page 38.

Voici un discours proche émanant du seul chômeur de la région parisienne qui montre un très fort pessimiste :

*"Pessimisme. Avec ce qui se passe en ce moment, dire qu'il va y avoir de l'embauche, non. Ça va freiner l'embauche. Je vis au jour le jour."* [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Il ne faut pas oublier, dans le registre du pessimisme, ceux qui doutent de leur capacité personnelle. Ils sont très affectés dans leur rythme ou leur moral par l'absence d'emploi, ou se sentent découragés. Dans leur discours leur pessimisme est alors davantage associé à leurs caractéristiques propres (leur âge, leur qualification, leur moral) qu'à la conjoncture de l'emploi :

*Là, j'ai l'espoir parce que j'ai mon stage, mais ça fait peur quand même. C'est pas physique, c'est dans la tête que ça va se passer.* [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]

*"Je pense que l'avenir sera difficile, j'ai 45 ans, je ne suis pas optimiste. Je vais changer mon fusil d'épaule et je vais chercher plutôt dans la vente".* [n° 52 : Région parisienne. Homme de 43 ans, cadre. Epouse profession intermédiaire. 2 enfants. Propriétaires de leur appartement. Voiture. N'est plus indemnisé. 5 ans d'ancienneté et plus.]

Les réponses ayant un caractère d'incertitude sont assez peu différenciées entre elles et sont parfois associées à l'idée qu'on ne se projette pas dans l'avenir, qu'on vit au jour le jour. Plus du tiers des enquêtés ont au moins un élément d'incertitude dans leur réponse sur leur futur.

Pour cette femme vendeuse dans la ville ouvrière de province, inscrite depuis plus d'un an, vivre au jour le jour est *"une philosophie"* :

*"Je préfère ne pas y penser. (...) Je me suis fait une philosophie, une carapace, et quand ça craque, je ne suis pas contente. (...) Je vis au jour le jour, comme ça on n'est pas déçu. Il ne faut pas regarder en arrière."* (Elle rit). [n° 23 : Ville ouvrière de province. Femme de 55 ans, vendeuse. Vit seule. Plus d'enfant à charge. Propriétaire de sa maison. Pas de voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]

La plupart des autres expressions d'incertitude sont plus brèves, par exemple *"je sais pas"*, ou encore *"aucune idée"*.

Ceux qui pensent que leurs journées vont continuer à être identique peuvent être classés parmi les optimistes ou les pessimistes selon leur vécu du chômage. *"Ça va être la même galère"*, dit un chômeur de longue durée qui s'ennuie à mourir chez lui. Sa réponse n'a pas le même sens que pour ceux qui se situent plutôt comme de paisibles retraités ou pré-retraités et n'envisagent pas non plus de changement.

Une dizaine des réponses font état d'une vision de futur sans travail. Elles sont formulées par les plus âgés, qui ne croient plus à leurs chances de retravailler et par ceux dont la santé est très déficiente.

### VIII-3. ANALYSE SEMANTIQUE DES REPONSES SUR LE FUTUR : UNE PREMIERE OPPOSITION ENTRE LE FUTUR SANS TRAVAIL ET LES AUTRES REPONSES

On a procédé, selon la méthode exposée au chapitre III, section VII - le vécu du chômage par une analyse lexicale, à une analyse en composantes principales du tableau comportant 21 colonnes et 60 lignes, chaque colonne représentant la présence ou l'absence d'une unité de sens tirée du codage des réponses sur le futur, et chaque ligne une personne interviewée.

La première analyse faisait ressortir l'opposition entre, d'un côté les réponses portant sur la retraite et le futur sans travail, de l'autre toutes les autres réponses. On a, dans un deuxième temps, ôté des variables actives, les deux unités de sens "*projet de retraite*", et "*il existe des projets mais sans le travail*", pour voir apparaître l'organisation des autres unités de sens. C'est cette analyse qu'on commente ici. Le graphique 3 montre le cercle des corrélations entre les unités de sens. Le graphique 4 est une projection des variables illustratives (mais il n'est pas directement superposable au premier).

Sur le premier axe du graphique 3, on voit essentiellement s'opposer d'un côté l'espoir, l'optimisme (à droite du graphique), de l'autre, l'immobilisme, le pessimisme ou l'incertitude (à gauche). Les points proches montrent des réponses souvent associées. Du côté du net optimisme (au milieu à droite), le projet de métier non salarié, l'espoir d'un travail, de plus de contact. Ce pôle de très fort optimisme est associé, comme on le voit sur le graphique 4, aux jeunes, aux chômeurs très récents (0 à 3 mois), aux "cadres, intermédiaires, commerçants", à ceux en attente d'indemnisation, à ceux dont la recherche est forte ou très forte. L'espoir d'un petit travail, d'intérim ou de mi-temps est plus loin de l'optimisme. Il est proche des points "*espoir horaires*" et "*espoir changement*", (dans le quadrant en bas à droite du graphique 3). Dans cette zone se trouvent les très jeunes, peu ou pas indemnisés (graphique 4). Encore plus en bas du graphique 3, toujours du côté droit, assez proche des réponses "*espoir horaires*", et "*espoir petit travail, intérim, mi-temps*", se situent ceux qui espèrent être autonomes de leurs parents financièrement par l'accès à un logement indépendant ou par la vie de couple. Cette réponse est typique des isolés sans enfant, hébergés par leurs parents.

Les réponses de pessimisme, d'inquiétude, apparaissent (à gauche en haut du graphique) du côté de chômeurs assez récents (trois mois à moins d'un an), des ouvriers qualifiés et de ceux qui ont une indemnisation moyenne (2 500 F à moins de 5 000 F par mois).

En bas à gauche du quadrant, se situent ceux qui voient leur avenir identique à aujourd'hui. Ils sont très différenciés des optimistes. Cette zone est caractérisée par ceux qui ne cherchent pas ou plus d'emploi (souvent pour raison de santé), les plus âgés et ceux qui sont au chômage depuis au moins trois ans.

Graphique 3

LA VISION DU FUTUR : ANALYSE SEMANTIQUE PAR A.C.P.  
CERCLE DES CORRELATIONS - VARIABLES ACTIVES  
Réalisation CREDOC

AXE 2

- Changer de région
- Rester dans la région

- Pessimisme sur l'avenir, inquiétude, peur du futur
- Réponses impliquant d'autres membres de la famille

- Avenir incertain, ne sait pas, au jour le jour
  - Changer de métier
  - Réponses autres (sur santé, loisirs, voyages, travaux logt)

- Avoir un ou des enfants

■ Projet de métier non salarié

AXE 1

- Net optimisme
- Espoir travail
- Espoir de plus de contacts

■ Espoir stage

■ Espoir changement

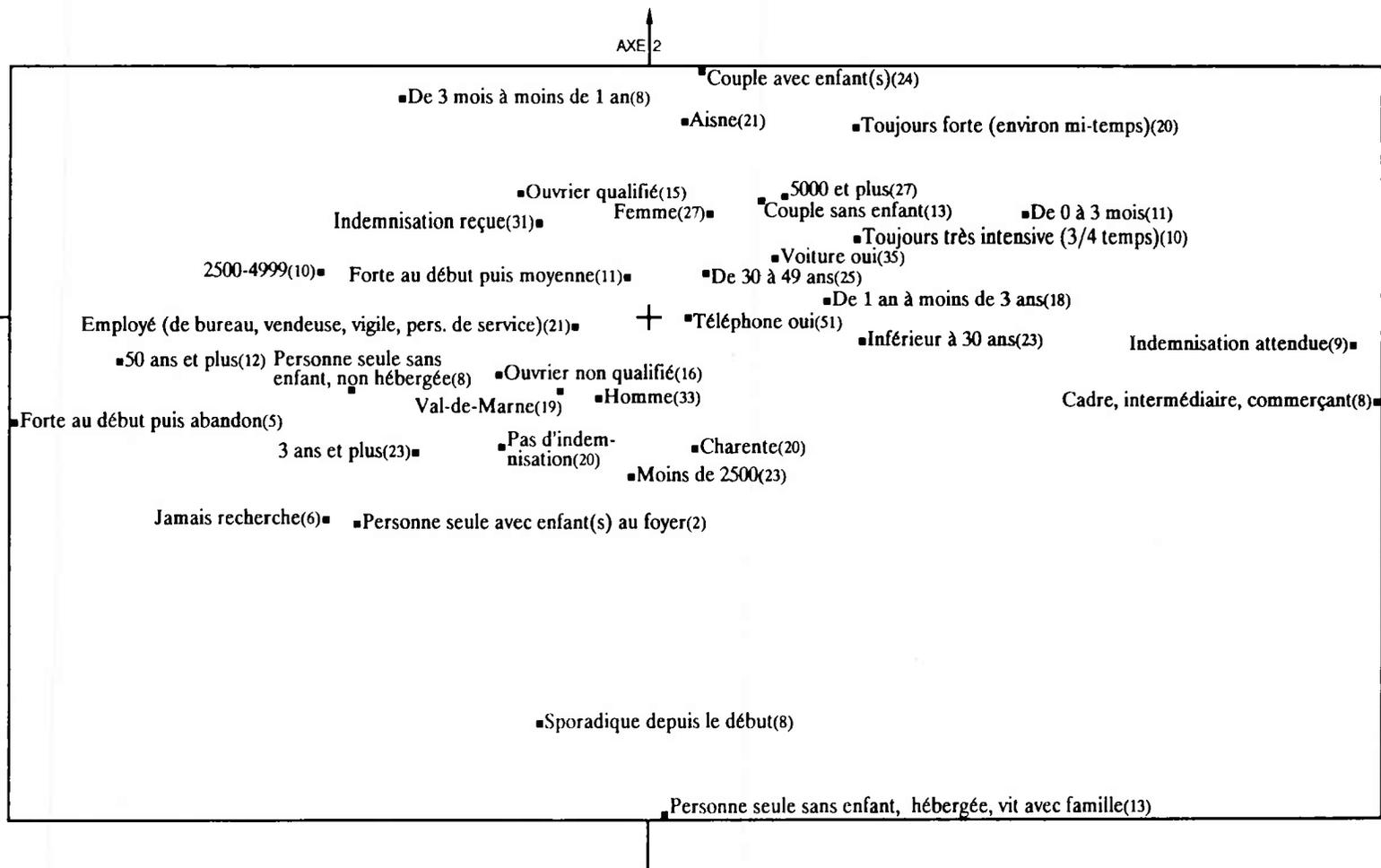
- Pas de changement dans un futur proche ou lointain

- Espoir petit travail, intérim, mi-temps
- Espoir horaires

- Espoir d'autonomie (financière, résidentielle, de mariage)

FUTUR

Graphique 4  
 LA VISION DU FUTUR : ANALYSE SEMANTIQUE PAR A.C.P.  
 PROJECTION DES VARIABLES ILLUSTRATIVES (Effectif entre parenthèses)  
 Réalisation CREDOC



CHAPITRE IV

**LA RECOMPOSITION DES IDENTITES**

## LA RECOMPOSITION DES IDENTITES

Dans une société où l'identité sociale repose en grande partie sur l'insertion dans le monde du travail, qu'elle soit personnelle ou par délégation (la position du père ou du mari pour les enfants ou des femmes au foyer), quels sont les effets du chômage ? Y a-t-il recomposition de l'identité sociale par l'affirmation d'être chômeur ? Ou adopte-t-on des statuts de substitution (retraite, foyer, aide familiale par exemple) ?

### I - ABSENCE DE REVENDICATION D'UNE IDENTITE DE CHOMEUR

S'il nous est arrivé de rencontrer des personnes inscrites à l'ANPE gérant le temps de leur recherche d'emploi sur le mode du travail, en revanche, on n'a pas vraiment vu de chômeurs revendiquant cette situation et pour qui ce "statut" (si c'en est un) avait, à leurs yeux, un caractère de relative stabilité, enchaînant les contrats à durée déterminée le temps nécessaire à l'ouverture des droits à l'ASSEDIC, puis jouissant d'un repos indemnisé.

Aucune des personnes de notre échantillon ne maîtrise le terme de la situation, sauf peut-être cet ancien commerçant [n° 14] qui s'est donné quelques mois pour faire l'acquisition d'une nouvelle affaire dont il a déjà trouvé la franchise (c'est un peu par erreur qu'il s'est inscrit à l'ANPE, à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales car il n'a pas droit à une indemnisation). De plus, le chômage se révèle être une position d'énonciation difficile. Nous nous en étions aperçus dès le test du guide d'entretien où nous propositions comme amorce de parler du temps quotidien et où nous avons recueilli un discours de justification sur les raisons du chômage. Cela s'est poursuivi lors des entretiens proprement dits par une forte fréquence des refus d'enregistrement,<sup>1</sup> par des formules d'évitement de l'appellation de "chômeur", par de fréquents discours de stigmatisation du "mauvais chômeur", celui qui fait semblant de chercher, profite de l'indemnisation comme les "clochards" ou les "gitans" qui perçoivent le RMI. Plus que le symptôme d'une intolérance chez les inscrits à l'ANPE, ces discours révèlent une affirmation de leur différence, une façon de détourner les éventuels préjugés de l'intervieweur et des destinataires de l'enquête vers d'autres personnes que celles qui sont interrogées.

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe III, "Le bilan de la collecte et les caractéristiques des personnes rencontrées".

Seuls deux des inscrits à l'ANPE arrivent à parler en termes plus généraux du chômage, dépassant leur situation personnelle. Ils se sentent autorisés, dans l'espace de l'entretien, à développer des propos de porte-parole. Tous deux ont bien des points communs : des hommes, d'environ quarante ans, anciens ouvriers qualifiés, vivant en région parisienne. L'un est au chômage depuis deux ans, l'autre depuis bien plus de cinq ans. Tous deux sont ralentis par le chômage qui a provoqué non seulement une diminution de leurs ressources, une déstructuration de leur temps et un coup d'arrêt à leurs activités de loisirs antérieurs dans lesquels ils étaient fortement investis. Contrairement à la plupart des autres chômeurs, ils sont régulièrement en relation avec d'autres demandeurs d'emploi, l'un par le biais d'une association de chômeurs, l'autre par une sociabilité d'hommes du voisinage qui se rencontrent quotidiennement. Ils sont parmi les rares à parler collectivement. Celui qui vit avec ses parents dit, par exemple, de son temps quotidien :

*"Là, on n'a rien à justifier. On tourne en rond. Je leur ai dit, à l'ASSEDIC, on est juste bon à jouer à la roulette russe. (...) On sait pas comment canaliser l'énergie. [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]*

Il a de nombreuses propositions pour améliorer le Service Public de l'Emploi dont il est un usager régulier mais néanmoins critique.

L'autre vit avec sa femme et ses enfants. Il est également très affecté par le chômage et l'exprime aussi bien en prenant exemple sur sa vie personnelle qu'en se référant à ses connaissances du chômage. Une partie de ses propositions vont dans le sens de renforcer les liens entre chômeurs :

*"Déjà pour faire sortir les chômeurs, pour qu'ils ne sortent pas se soûler la gueule ou rester chez eux à tourner en rond. (...) Il faudrait pouvoir payer au chômeur une salle de sports pour qu'ils puissent garder leur forme physique. (...) C'est comme si vous étiez à la retraite. On pourrait donner moins de sous mais proposer des sorties, des spectacles, faire du sport, prendre un car pour aller de temps en temps aller passer une journée au bord de la mer. Etre chômeur, c'est pas marrant. Qu'on fasse de temps en temps un petit repas entre chômeurs, qu'on offre une tranche de rôti et qu'on discute entre nous. Ça fait un peu vivre." [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]*

A l'opposé de ces chômeurs de longue durée pouvant énoncer un discours collectif, certains, au contraire, cachent leur situation à leur entourage. Parmi ceux qui organisent leur recherche d'emploi comme un quasi-travail deux personnes ont cité ce fait. Ils ont en commun d'affirmer que leur rythme n'a pas changé, ce qui est peut-être aussi une façon de nier le chômage : ils ont maintenu loisirs et activités sociales. L'un d'eux est agent de maîtrise administratif de la ville ouvrière de province. Chômeur très récent, il cherche un poste de cadre en région parisienne. Il n'a mis ni ses amis, ni sa famille élargie au courant de sa situation, et essaie de taire qu'il ne travaille pas. Il dira qu'il a changé d'emploi quand il en aura trouvé un :

*"J'ai peur que ça les inquiète. J'ai pas peur d'avoir des problèmes, je ne veux pas les inquiéter. Ça n'est pas pour le cacher, je n'ai pas peur des reproches. (...) Bon, et puis j'ai un peu ma fierté aussi qui me pousse à ne pas divulguer mes affaires personnelles. C'est quelque chose qu'on a du mal à dire. J'aime bien régler mes affaires. Si j'ai des problèmes, je ne fais pas participer les autres. J'assume mes problèmes moi-même. Ma femme n'aborde jamais ce sujet. On n'en parle pas. Elle est consciente que dans mon métier, on trouve plus facilement que dans d'autres secteurs parce qu'elle fait le même travail que moi. Elle ne m'en parle*

*absolument pas. Elle sait très bien que ça m'embête déjà d'être au chômage, et j'y pense, pas continuellement, mais très fréquemment.*" [n° 37 : Ville ouvrière de province. Homme de 28 ans, agent de maîtrise administratif. Epouse employée. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]

L'autre personne est une femme nettement moins jeune dont la mère est âgée. Elle a attendu trois ou quatre mois pour lui dire qu'elle était au chômage :

*"Je ne savais pas comment elle réagirait. Avec les personnes âgées une petite chose peut prendre des proportions importantes."*

Elle vit négativement son chômage d'autant plus qu'elle ne se sent aucun point commun avec le public de l'ANPE :

*"Je le vis mal parce que, justement, j'ai pas assez d'activités. Moi, ça ne m'intéresse pas qu'on me paye à rien faire. Je suis en manque de contacts, j'ai besoin de me dépenser. (...) Je me sens inactive, improductive, bonne à jeter ! (...) Moi, ça ne m'intéresse pas de rester à rien faire, il faut que je bouge. Je ne peux pas rester comme ça à ne rien faire... Ça ne m'intéresse pas de rester à rien faire parce qu'on me donne de l'argent."*

Elle évite d'aller aux heures de pointe à l'ANPE car elle ne s'identifie pas aux autres personnes qui fréquentent l'agence :

*"J'y vais assez tôt parce que je n'aime pas me retrouver dans la faune, dans la foule. Je préfère y aller tôt, dès l'ouverture, parce que je me sens fautive, mal dans ma peau."* [n° 23 : Ville ouvrière de province. Femme de 55 ans, vendeuse. Vit seule. Plus d'enfant à charge. Propriétaire de sa maison. Pas de voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]

Sans aller jusqu'à dissimuler le fait qu'ils cherchent un emploi, nombreux sont ceux qui en parlent à leurs proches, et ce, d'autant plus que leur moral est mauvais. Certains se sont inscrits tardivement à l'ANPE. L'un d'entre eux, hospitalisé à la suite d'un accident qui a eu son licenciement pour conséquence, a encore attendu près d'un an après la fin de perception de ses indemnités journalières pour s'y inscrire :

*"Je suis allé à l'ANPE pour pouvoir survivre".*

Quand on lui demande pourquoi il ne s'était pas inscrit tout de suite, il répond :

*"J'ai mon honneur. Je n'ai jamais attendu que quelqu'un s'occupe de mes affaires".* [n° 3 : Zone rurale. Homme de 40 ans, ouvrier électricien. Epouse aide-ménagère. 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Un autre inscrit tardivement donne comme explication de ce délai le fait que pendant huit mois il a pu vivre de ses indemnités de licenciement. Il n'en parle pas à ses amis avec qui il joue aux boules :

Pourquoi ne le dites-vous pas à vos amis ? *"Eux, ils ont leur travail, moi, j'ai mes problèmes."* [n° 46 : Région parisienne. Homme de 37 ans, magasinier. Hébergé par ses parents en appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]

Une femme - qui trouve que ce sont toujours les mêmes qui se font aider - propose que la carte d'actualisation mensuelle à renvoyer à l'ASSEDIC soit mise sous enveloppe, sans mention de cet organisme, quand elle est envoyée aux demandeurs d'emploi. Elle estime ce non-respect de la confidentialité "*très gênant*"; [n° 55]. Elle n'aime pas l'idée que les employés des postes, son gardien ou d'autres personnes soient au courant de ses problèmes.

Les quelques jeunes rencontrés qui sortent depuis peu d'une activité d'insertion (stages de reconversion) ou d'une formation initiale semblent moins mal à l'aise que les autres de dire qu'ils sont au chômage, sans doute parce qu'ils connaissent d'autres jeunes dans leur situation et qu'ils vivent le présent comme une transition qu'ils espèrent brève.

## II - LA RETRAITE : UN STATUT DE SUBSTITUTION, MAIS PAS POUR TOUS CEUX QUI APPROCHENT DE LA LIMITE D'ÂGE

Une partie des plus âgés a adopté symboliquement le statut de pré-retraité, même s'ils sont officiellement à l'ASSEDIC. Les dispositifs législatifs, la dispense de recherche d'emploi, les discours assez pessimistes des membres du SPE sur leurs possibilités de retrouver un travail ont contribué à leur faire accepter cette situation, soit dès le départ [n° 43] et [n° 57], soit après des recherches infructueuses [n° 48] et [n° 51]. Ceci ne signifie pas pour autant qu'ils ne regrettent pas les contacts avec le public ou l'ambiance du travail. Ce n'est pas un hasard si celui des quatre (il se dit "*heureux*") qui prend le plus sereinement ce statut, est, de loin, le mieux indemnisé. Il s'agit d'un ancien cadre qui a négocié son départ et a envisagé des activités de loisirs de substitution. Trois autres, autour de 55 ans, aspirent à la retraite à défaut de retrouver un emploi mais n'ont pas vraiment endossé ce statut, faute d'avoir une garantie de ressources suffisante : cet ouvrier spécialisé de l'industrie envisage l'avenir comme une simple survie, il aura, dit-il, "*de quoi manger*" mais pas beaucoup plus, [n° 6]. Pour d'autres, le maintien de l'indemnisation est incertain [n° 4] et [n° 42].

Deux femmes d'âge proche, refusent violemment d'être classées précocement dans le troisième âge. Toutes deux étaient vendeuses, appréciaient les contacts avec la clientèle et ne peuvent supporter l'idée de rester chez elles. Leur discours sur leur impression d'inutilité quand elles ne travaillent pas se ressemble comme le rappellent ces extraits déjà cités :

*"Je me sens inactive, improductive, bonne à jeter"* dit l'une [n° 23 : Ville ouvrière de province. Femme de 55 ans, vendeuse. Vit seule. Plus d'enfant à charge. Propriétaire de sa maison. Pas de voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]

*"Y'a des jours, si vous vous dites : 'quel est ton but ?', c'est néant, y'a rien, tu vas vers rien. C'est angoissant. 'Tu existes, pourquoi ?' Ma vie sert à rien. 'Tu es un être inutile.'"* [n° 16 : Zone rurale. Femme de 55 ans, vendeuse. Mari retraité (était de niveau technicien). Plus d'enfant à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Plus indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

### III - L'ENTRAIDE : UN STATUT PROVISOIRE

L'entraide fournit un emploi du temps organisé grâce à cette activité et procure ainsi une identité.

Cette jeune femme, par exemple, aide parfois ses parents agriculteurs :

*"Y'en a qui trouvaient très bien, parce qu'ils voyaient que j'aidais mon père. Je m'occupais des moutons."*  
[n° 8 : Zone rurale. Femme de 24 ans, femme de ménage. Mari ouvrier agricole. Pas d'enfant. Locataires de leur maison. Pas de téléphone. Voiture. Indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Cette autre femme, d'âge voisin, aide son père à remettre à jour sa comptabilité :

*"Quand vous êtes au chômage, on n'est pas tellement bien vu. On fait des remarques désobligeantes, du genre : "t'as pas de problème, toi, puisque t'es au chômage". Ils croient que je me lève à 4 heures de l'après-midi et que je vais me balader toute la journée. Y'en a d'autres qui me disent : "t'es une grosse fainéante". C'est pas des personnes proches. Les gens que je connais bien, ils savent que je fais la comptabilité de mon père, que je fais tout ce que je peux. (...) C'est exagéré de dire que ça tombait bien ; sinon il aurait dû embaucher quelqu'un et je ne suis pas sûre qu'il peut se le permettre. Mais, comme moi je ne faisais rien, quitte à passer pour une faignasse, je préférerais quand même l'aider. Et puis moi, ça me permet d'apprendre."*

Mais il est clair que son avenir n'est pas dans cette activité d'entraide :

*"Pour l'instant ça va parce que j'aide mon père dans la comptabilité mais après y'en aura seulement pour une heure par jour. (...) Je me vois pas faire ça toute ma vie. C'est pas ma place."* [n° 11 : Zone rurale. Femme de 22 ans, O.S. de l'industrie. Vit seule. Locataire de sa maison. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]

C'est le cas de presque tous les jeunes ou des conjoints qui aident parents ou époux dans l'exercice de leur métier. Ce statut reste provisoire, soit dans le cas des jeunes parce qu'ils aspirent à être autonomes de leurs parents, ou à exercer le métier qu'ils ont appris et parce que l'entreprise n'a pas une taille rendant possible la création d'un emploi rémunérateur supplémentaire, soit, pour ceux qui aident un conjoint, parce que la situation financière du ménage ne saurait se passer d'une autre source de revenus.

### IV - LA PRODUCTION DOMESTIQUE : UN PIS-ALLER ALIMENTAIRE

La production domestique est surtout vécue comme façon d'améliorer la solvabilité de la famille. Certains jardiniers de zone rurale précisent bien que ce n'est pas par plaisir mais pour assurer leur survie qu'ils cultivent leur jardin. Ils n'ont pas adopté le proverbe chinois : *"si tu veux vivre heureux, fais-toi jardinier"*. La production domestique est un antidote à l'ennui mais ne suffit pas à donner une nouvelle identité aux chômeurs à part deux exceptions : des quasi-retraités ayant anticipé leur retrait du monde du salariat, l'un ancien ouvrier spécialisé en prenant un grand jardin en prévision

de l'avenir [n° 26] pour qui, selon ses termes, "le jardin a remplacé le travail", et l'autre, cadre au chômage [n° 43] qui "bricole sérieusement" dans son atelier fort bien outillé.

## V - LE FOYER : PRESQUE JAMAIS UNE IDENTITE DE SUBSTITUTION

On l'a vu dans la partie sur les ressources de gestion du temps, le foyer est, particulièrement pour les femmes, une façon d'occuper les journées, et ceci d'autant plus que le travail ménager a un caractère extensible.

Il est fréquent que le chômage de la femme produise une redistribution des tâches ménagères dans le couple visant à alléger le temps contraint de l'homme. Ceci se fait presque toujours avec l'accord de la femme, parfois même de sa propre initiative. Toutefois deux femmes regrettent cette remise en question du partage dans le couple des tâches domestiques. Toutes deux, vivant en région parisienne, ne se sentent pas être des femmes au foyer :

*"Je me sens un peu..., pas la bonniche, mais... je suis à la maison, je fais tout, il ne s'occupe plus de rien. Il n'a jamais été très coopératif pour les enfants. Mais maintenant c'est la réponse : "tu es à la maison, tu as le temps". Il ne voit pas que les journées passent assez vite, entre les rendez-vous, les repas de midi, les enfants. Je sais que ça doit paraître aberrant pour les gens qui travaillent. Moi, quand je travaillais, j'imaginai tout ce que je pourrais faire !"* [n° 55 : Région parisienne. Femme de 28 ans, secrétaire de direction. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants. Locataires de leur appartement. Voiture. Attente d'indemnisation. 7 mois d'ancienneté.]

Les hommes parlent avec gêne à l'enquêteur de leur plus grande implication dans l'entretien domestique quand celle-ci a lieu (chômeurs non récents dont la femme travaille), comme si ceci remettait en question leur rôle social masculin.

Dans presque tous les cas, le statut de femme au foyer est répulsif, il ne constitue pas une nouvelle identité car il n'y a pas renoncement au retour dans la vie active. Citons par exemple cette femme qui acceptait d'être à la maison quand ses enfants étaient petits. Elle a retrouvé une activité professionnelle quand ils ont grandi mais l'entreprise de confection où elle travaillait a fait faillite. Dans ses occupations domestiques actuelles elle ne voit pas une justification suffisante à son rôle social.

*"Plus on est à la maison, plus on travaille. (...) Je vais plus doucement, au lieu de le faire avant de partir au travail, je mets plus de temps. (...) C'est dur, c'est très dur quand vous êtes habituée à travailler. Déjà, bon, qu'avant je travaillais pas. J'étais mère au foyer, il y avait les enfants. Surtout mon fils qui a toujours eu besoin plus de moi parce qu'il a eu des problèmes, et tout ça. Ça me prenait plus de temps. Mais là, comme tout s'est calmé... Bon, j'ai commencé à travailler. Un an après je me mets au chômage... Quand vous commencez à vous habituer et vous vous arrêtez, vraiment ça ..., ça brise l'élan, c'est ça."* [n° 57 : Région parisienne. Femme de 37 ans, ouvrière non qualifiée de l'industrie textile. Mari maçon. 2 enfants. Locataires de leur maison. Pas de voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]

Il existe des exceptions à ce refus d'identification comme femme au foyer de la part de quelques personnes qui ont abandonné leur recherche d'emploi, soit pour des raisons de santé, soit

parce qu'elles ne pensent pas pouvoir se réinsérer pour des raisons d'âge. Un bon exemple en est cette intermédiaire du commerce de 56 ans, habitant la région parisienne :

*"Au début de mon chômage c'était un gros souci, je me disais : je vais m'ennuyer, je vais jamais réussir à assumer ça. Et puis après, il y a eu plein de problèmes dans la famille, ça m'a occupée. (...) Je le vis bien parce que je suis toujours occupée maintenant. J'ai ma mère, mon fils, mon mari. Je suis toujours à m'occuper d'eux : les repas, le linge, les courses. Je me suis ennuyée les six premiers mois parce qu'avant j'avais le travail et la maison."* [n° 48 : Région parisienne. Femme de 56 ans, chef de rayon (non-cadre). Mari ouvrier non qualifié au chômage travaillant parfois en intérim. 1 enfant et 1 ascendant au foyer. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas le permis. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]

Une autre femme de la ville ouvrière de province est dans le même cas. Elle n'a jamais travaillé et remet à plus tard, quand tous ses enfants seront scolarisés, son entrée dans le monde du travail [n° 35]. Mais nous avons déjà remarqué qu'elle regrette par moments les contacts qu'elle pourrait avoir si elle travaillait.

## **VI - LA MALADIE : UNE IDENTITE POSSIBLE, QUAND ELLE EST RECONNUE PAR LES INSTITUTIONS**

Parmi les inscrits à l'ANPE souffrant de problèmes de santé limitant leur accès à l'emploi, une partie d'entre eux trouvent une justification de leur maintien au chômage dans cet état de fait. Leurs handicaps sont suffisamment invalidants pour limiter leurs déplacements ou leur possibilité de travailler. Ils détaillent à l'enquêteur leurs problèmes de santé pour insister sur le bien-fondé de leur inactivité professionnelle. Certains sont revendicatifs envers la Sécurité Sociale qui ne veut pas les prendre en charge et deux d'entre eux considèrent alors leurs contacts avec le Service Public de l'Emploi sous un jour comparativement plus agréable. Les autres ne veulent pas adopter une identité d'invalidité pour cause de maladie et tiennent à retourner dans le monde du travail. Ils sont soit plus qualifiés, soit moins handicapés que les précédents et envisagent de s'adapter à l'emploi obtenu (par un stage qualifiant, par un changement de branche ou en optant pour un mi-temps) afin de le rendre compatible avec leur état de santé.

## **VII - LE MODELE GENERAL : LA PERTE DE STATUT**

Les activités de substitution au travail existent : la recherche d'emploi, le domestique, l'entraide... mais elles ne servent généralement pas de support à la constitution d'une nouvelle identité affirmée comme telle. Si on excepte les rares personnes qui ont endossé le statut de retraité, de malade, ou de la reconversion professionnelle, le cas le plus habituel est plutôt la perte de son statut que l'adoption d'un nouveau. Plutôt que d'adaptation au chômage, on peut parler d'une simple accommodation. Avec la pérennisation de l'absence d'emploi, on aboutit à une révolte qui n'a que peu

de manifestations agressives vers l'extérieur. C'est plutôt le ralentissement de l'activité, le repli vers le groupe familial élargi (avec une extension vers le voisinage pour les ruraux) qui domine.

Le temps du chômage n'est pratiquement jamais mis à profit pour développer de nouvelles activités de loisirs. Quand elles s'observent pendant le chômage, c'est presque toujours parce qu'elles existaient avant. Par contre, il est fréquent que ces activités soient ralenties ou arrêtées avec la perte d'emploi. Le manque de possibilités financières n'explique qu'en partie l'arrêt de ces loisirs. En effet, une part de ces activités de détente avaient lieu avec des collègues qui ne sont plus rencontrés quand l'emploi est perdu. De plus, la légitimation des loisirs est dans leur alternance avec le temps du travail. Quand celui-ci s'arrête, le temps libre perd de son sens.<sup>1</sup> Au détour de quelques entretiens, l'expression de cette impossibilité à s'accorder un plaisir qu'on n'a pas "mérité" par le travail est apparue.

Dans l'ensemble les ruraux et les femmes semblent moins durement atteints par le chômage dans leur identité, que respectivement les urbains et les hommes. Leur registre de reconnaissance sociale antérieure est moins exclusivement centré sur l'emploi. Leur identité sociale était également marquée par leur investissement dans le groupe domestique ou leur insertion forte dans le groupe de voisinage ou la famille élargie.

La prédiction de Dominique Schnapper sur la généralisation avec le temps du "chômage total" au détriment du "chômage inversé" ou du "chômage différé" semble se vérifier quand on confronte ses analyses avec nos résultats dix ans après.<sup>2</sup>

L'enquête du CREDOC montre aussi une convergence avec les résultats de celle de l'IREQ sur *"les chômeurs de longue durée"*, synthétisés par Maria-Teresa Pignoni.<sup>3</sup> On constate bien une tendance au repli sur le groupe domestique, qui apparaît d'ailleurs aussi chez les chômeurs récents. Mais ces derniers sont, dans l'ensemble, moins ralentis et plus dynamiques dans leurs recherches d'emploi que les chômeurs anciens.

Toutefois, d'après l'enquête CREDOC où les effets de la durée du chômage sont étudiés par une collecte rétrospective et non par une enquête à passage répété, il semble que le plus fort changement se produise au moment de l'entrée du chômage, et moins d'après ce qu'en disent les interviewés au cours de la prolongation de ce chômage.

<sup>1</sup> Catherine MATHEY, dès 1977, avait largement développé cette conséquence de l'absence de travail. Cf. Catherine MATHEY, "Recherche du travail et temps du chômage - interview de 50 chômeurs privés d'emploi", art. cit.

<sup>2</sup> Cf. Dominique SCHNAPPER, *L'épreuve du chômage*, op. cit.

<sup>3</sup> Pierre-Henry WILTHERIN, Alain DELUCHAT, *Les chômeurs de longue durée*. Etude qualitative, décembre 1990, IREQ.

## VIII - LES EFFETS DES CONDITIONS DE PERTE D'EMPLOI SUR L'ACCOMMODATION AU CHOMAGE

On peut s'interroger sur l'aspect aggravant ou non des conditions de la mise au chômage sur l'accommodation à cette situation. Certains récits de la perte d'emploi sont plus dramatisés : un licenciement individuel, surtout quand il est imprévu et vient après de longues années dans la même entreprise avec une forte identification au travail, ou s'il est associé à un conflit dans le travail, a un aspect plus traumatique qu'une fin de contrat ou un licenciement collectif anticipé. Toutefois, quand l'entreprise a eu de graves difficultés financières pendant une longue période, les effets perturbateurs sont grands sur les salariés qui ont attendu pendant des mois l'annonce de la fermeture de leur entreprise.

Une dizaine de personnes insistent sur l'aspect traumatisant de la perte d'emploi et font état d'une forte difficulté à s'accommoder aux premiers temps du chômage : troubles du sommeil, désorganisation des rythmes, mauvais moral. Avec le temps cet effet semble s'estomper, le rythme de recherche s'intensifiant après le creux initial. A plus long terme, les effets des conditions de la perte d'emploi semblent faibles, voire nuls sur l'accommodation. Si on prend les inscrits ayant au moins trois ans d'ancienneté de chômage, l'opposition entre ceux qui le vivent très mal et ceux qui s'y sont mieux adaptés ne se recoupe pas avec l'aspect traumatisant ou non de la perte d'emploi.

Dans l'ensemble, les personnes qui ont été très impliquées dans leur emploi antérieur qui supposait des horaires longs et des responsabilités importantes, ceux en somme dont l'investissement professionnel dominait dans leur vie, semblent s'adapter avec difficultés à la perte d'un emploi du temps très contraint. Mais ceci n'est pas toujours vrai, comme le montrent les vécus du quotidien de l'ancien chef de rang dans l'hôtellerie [n° 2] ou de la femme chef de rayon [n° 48] ou encore du cadre ayant pu négocier son départ [n° 43].

**DEUXIEME PARTIE**

**LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI**

**Opinions et propositions**

## LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

### OPINIONS ET PROPOSITIONS

Avec d'autres institutions, le Service Public de l'Emploi partage la tâche complexe d'intervenir auprès de personnes en situation de rupture. L'hôpital, l'Aide Sociale à l'Enfance, les services sociaux et quelques autres encore dont le Service Public de l'Emploi et plus particulièrement l'Agence Nationale pour l'Emploi et l'ASSEDIC appartiennent à ce groupe d'institutions.

Le recours à ces institutions fait suite à une rupture dans l'univers quotidien des personnes. L'identité personnelle<sup>1</sup> s'en trouve atteinte, les réseaux relationnels parfois mis à mal, la perception de l'avenir se fait plus incertaine. La déchirure est d'abord une souffrance, la perte de l'emploi nécessite un travail de deuil. La demande des personnes dans cette situation est d'abord celle d'un réconfort, de sympathie, au sens étymologique de ce terme. Les institutions de traitement de ces problèmes ont pour mission de fournir un service. Qu'elles améliorent la qualité de l'accueil, qu'elles fassent moins attendre les demandeurs de soins ou d'emplois, tout cela est nécessaire mais les organismes ne seront jamais sympathiques et ne pourront jamais - même si tel individu dans l'établissement peut avoir ce comportement - combler la demande d'affect des personnes. Il faut probablement voir dans ce décalage entre l'institution et les personnes les raisons des discours parfois violents tenus par leurs usagers, critiquant la déshumanisation des services. Lorsque des chercheurs interrogent ces personnes, elles expriment d'abord et de façon la plus souvent agressive, cette souffrance de n'être pas entendues, croyant trouver en la personne du chercheur l'oreille qu'elles ne rencontrent pas dans l'administration.

Dans l'analyse des discours, il faut tenir compte de ce brouillage de communications, de cette saturation du discours par la souffrance qui tend à amplifier la vision négative portée sur des problèmes dont la réalité, par ailleurs, n'est pas nécessairement inconsistante.

On a déjà observé, en traitant de la gestion du temps, que le Service Public de l'Emploi est une institution-pivot dans la recherche de l'emploi pour une partie non négligeable des demandeurs d'emploi actifs dans leurs recherches.

---

<sup>1</sup> Au sens où Erving GOFFMAN utilise ce terme dans son ouvrage : *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Ed. de Minuit, Collection Le Sens Commun, 1976.

Quelles opinions les personnes inscrites à l'ANPE ont-elles du Service Public de l'Emploi ? Les discours sur ce sujet sont assez diversifiés mais, dans l'ensemble, les critiques l'emportent sur les louanges. L'efficacité est souvent mise en doute, et ceci même parmi certains des usagers intensifs du Service Public de l'Emploi. La question des moyens, mais aussi celles des compétences et du fonctionnement sont soulevées ici. L'organisation des petites annonces en libre service, l'information en particulier, sont des points souvent cités, comme à revoir. Précisons que notre ambition n'est pas de rendre compte de l'efficacité globale de telle ou telle agence, d'abord parce que notre interrogation privilégie le point de vue des personnes encore inscrites à l'ANPE. Or il est probable que les plus à même de témoigner de l'efficacité du Service Public de l'Emploi se trouvent parmi celles qui ont justement réussi à sortir du chômage et ne font plus partie du champ de l'enquête. De plus, des éléments extérieures au Service Public de l'Emploi - les caractéristiques du marché du travail local en particulier - ont une grande influence sur son efficacité. Les demandeurs d'emploi relativisent bien souvent leurs critiques en mentionnant le manque de moyens ou encore le peu d'opportunités locales d'emploi.

Le deuxième chapitre traite de la demande de reconnaissance. Une bonne partie des opinions recueillies portent sur l'aspect relationnel : la qualité de l'accueil, l'humanité ou non des contacts, la motivation perçue ou l'indifférence aux problèmes des demandeurs d'emploi. Quand l'accueil est bon, le suivi personnalisé, ces faits sont fortement valorisés. La très grande sensibilité aux relations humaines avec le personnel du Service Public de l'Emploi est à mettre en relation avec la crise de statut, éprouvée par la majorité des inscrits à l'ANPE. Cette crise entraîne souvent un doute sur sa valeur sociale et une mauvaise relation est vécue comme une aggravation de la perte de statut.

Le troisième chapitre développe la demande de repères : conseils, bilans, repères temporels dans le suivi... Cette demande est d'autant plus importante que le chômage est vécu comme un effacement des repères. On l'a déjà vu pour les rythmes qui sont parfois ralentis. On l'a noté aussi pour la difficulté à se projeter dans l'avenir. Quand ces missions sont assurées par le Service Public de l'Emploi, le fonctionnement en est très apprécié. Dans le cas inverse, la demande, quand elle s'exprime, est forte. Dans une même unité administrative, on rencontre à la fois des demandeurs qui vivent le Service Public de l'Emploi comme une ressource rendant possible la création de repères, et d'autres pour qui cette activité n'est pas assurée.

Il est à noter que les comptes rendus de recherche à faire pour l'ASSEDIC ne semblent pas répondre à cette exigence de repère. Quand de telles démarches sont exigées, c'est davantage vécu sur le mode de la brimade, de l'arbitraire administratif, ou du simple contrôle, que du suivi et du conseil.

Les stages prennent leur sens par rapport à cette demande de repères. Les visions sont contrastées : stages-garderie, stages-alibi pour les uns, stages-repères, stages structurant le temps apportant temporairement une justification d'identité quasi égale à celle d'un emploi ou opportunité d'améliorer son niveau, sa qualification pour d'autres.

Le dernier chapitre reprend et synthétise les relations avec le Service Public de l'Emploi à l'aide d'une analyse lexicale.

CHAPITRE I

**ANPE ET ASSEDIC**

**LES CRITIQUES ET LES EXCUSES**

## ANPE ET ASSEDIC

### LES CRITIQUES ET LES EXCUSES

Lors des entretiens, les personnes inscrites à l'ANPE étaient généralement prolixes sur l'exposé de leurs relations avec le Service Public de l'Emploi (SPE). Deux institutions essentiellement étaient mentionnées : l'ANPE et l'ASSEDIC. En zone rurale, c'est par le biais de permanences périodiques que les usagers avaient eu des contacts avec ces organismes. Dans les villages, l'inscription s'est souvent faite par l'intermédiaire du secrétaire de mairie qui aidait alors à remplir les formulaires administratifs. Les autres services cités sont les PAIO - quelques chômeurs y sont allés, surtout pour des demandes de stage -, l'APEC dans un seul cas, parfois des services municipaux pour l'orientation vers des stages ou des demandes d'information.

A travers le récit des interactions entre les inscrits à l'ANPE et le SPE, ainsi qu'à l'occasion de questions sur les divers aspects de son fonctionnement<sup>1</sup>, se dessine nettement une opinion générale portée par les usagers sur ces services.

Les discours, plutôt ou exclusivement négatifs, l'emportent largement sur le nombre d'entretiens où, seuls ou à majorité, des éléments positifs sont mis en avant. En tout, la moitié des interviews font état d'opinions négatives sur le SPE. Un quart est marqué davantage par un avis favorable. Pour les autres, les éléments positifs s'équilibrent avec les éléments négatifs. Restent encore quatre personnes inscrites à l'ANPE qui n'avaient pas grand-chose à dire sur ce thème. Deux ouvriers étrangers, ayant en commun le fait de résider en foyer pour travailleurs migrants, ne s'expriment pas sur le SPE, [n° 42] et [n° 47]. Ils ne se sentent pas autorisés, en tant qu'étrangers, à donner leur opinion sur le fonctionnement d'une administration française. Ils font partie du pôle des chômeurs pour qui la recherche d'emploi constitue un quasi-travail, leurs démarches sont essentiellement des visites directes aux entreprises. Leur médiocre maîtrise de la langue fait qu'ils sont peu incités à aller chercher une aide du côté de l'ANPE. Ils sont tous deux illettrés et ne peuvent d'ailleurs comprendre les annonces. Voici ce que dit l'un d'eux de l'ANPE alors qu'il n'a eu aucun contact direct avec l'ASSEDIC :

*"Je ne sais pas dire, il n'y a pas de problème. Je ne peux pas beaucoup parler sur l'ANPE. Ils donnent de l'argent mais pas beaucoup. (...) Ils ne m'ont rien proposé. Je ne sais pas s'ils vont me trouver du travail."*  
[n° 42 : Région parisienne. Homme de 53 ans, manœuvre du bâtiment, étranger. Vit seul en foyer de travailleurs. Epouse et enfants résident dans son pays d'origine. Pas de téléphone ni de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]

<sup>1</sup> Voir le guide d'entretien en annexe I, questions D1a à D7b.

La troisième personne peu diserte sur le Service Public de l'Emploi est cet ancien commerçant de zone rurale qui, pendant les quelques mois séparant la vente de son commerce de l'acquisition d'une autre affaire, s'est inscrit à l'ANPE à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales. Il s'est inscrit par l'intermédiaire du secrétaire de Mairie de sa petite commune et n'est pas indemnisé. Il a cherché un nouveau commerce par le biais de marchands de biens et de la presse. Il ne se sent pas concerné personnellement par le SPE avec lequel il n'a pas eu de contact direct :

*"C'est pas leur rôle de nous aider à chercher un commerce. Ça passe pas du tout par l'ANPE. (...) Ça n'a pas grand-chose à voir pour moi. Si je cherchais un travail salarié, ça serait utile."* [n° 14 : Zone rurale. Homme de 34 ans, commerçant. Epouse au foyer, 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Non indemnisé. 3 mois d'ancienneté.]

La quatrième et dernière personne des inscrits à l'ANPE ayant peu parlé du SPE est cette chômeuse non indemnisée qui se situe en "mère de famille" et projette son entrée dans le monde du travail au moment où tous ses enfants seront scolarisés [n° 35].

Satisfaits et insatisfaits du Service Public de l'Emploi s'opposent sur de nombreux points. Les insatisfaits sont plutôt des femmes, alors que les satisfaits sont en grande majorité des hommes.

Dans l'ensemble, les personnes satisfaites du SPE sont, soit des chercheurs d'emploi très actifs, usagers intensifs<sup>1</sup> de l'ANPE (ils résident plus que les autres dans la ville ouvrière de province et sont souvent des chômeurs récents), soit au contraire, des personnes ayant totalement ou presque abandonné leur recherche de travail pour des raisons de santé ou d'âge.

Cette femme d'une cinquantaine d'années, à laquelle les problèmes de santé enlèvent toute autonomie de déplacement, est un exemple des enthousiastes du SPE qui ne sont pas actifs dans leur recherche d'emploi. Elle a subi plusieurs opérations depuis la perte de son travail, avec des périodes de longue maladie. Elle oppose ses contacts avec le SPE (ils sont "compréhensifs", "gentils", efficaces et reconnaissent son handicap physique) aux relations difficiles qu'elle expérimente à la sécurité sociale lors de ses périodes de longue maladie. Suite à son opération :

*"Le médecin qui me suit était contenté que je sois au chômage. Pour elle, elle aurait prolongé longtemps mon arrêt de travail. Mais à la sécurité, ils veulent pas. C'est incroyable. Le chômage, j'ai pas de problème avec eux. Eux, quand je me remettait au chômage, ils payaient tout de suite. Mais alors la sécurité sociale, ils me demandaient des papiers, c'était terrible."*

L'ANPE l'a convoquée pour lui proposer du travail :

*"J'ai dit à la dame : 'je rentre à la clinique dans deux jours'. Ils ont été compréhensifs à l'ANPE, beaucoup plus qu'à la sécurité sociale. A la sécurité sociale, ils perdent tous les papiers, ils perdent les dossiers. Je sais pas ce qu'ils font."* [n° 49 : Région parisienne. Femme de 51 ans, O.S. de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants au travail. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]

<sup>1</sup> Ces usagers intensifs, rappelons-le, vont plus d'une fois par semaine à l'ANPE pour leur recherche d'emploi.

Les chômeurs mécontents du SPE sont plus hétérogènes quant à l'intensité de la recherche de travail et au recours aux services de l'ANPE pour appuyer cette recherche. On trouve typiquement ici les chercheurs intensifs ayant peu ou pas pris le soutien de l'ANPE, mais aussi quelques-uns des chercheurs actifs la fréquentant régulièrement.

Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que les appréciations sur le SPE se détériorent avec l'ancienneté du chômage par un effet progressif de désillusion, on n'observe rien de tel : sur l'échantillon du CREDOC, la part des mécontents varie très peu entre les moins d'un an d'ancienneté, les un à deux ans et les trois ans et plus.

Il faut tempérer ce bilan général - qui est plutôt à la critique envers ces services. En effet, les usagers modèrent souvent leurs reproches par des considérations visant à excuser le Service Public de l'Emploi de ne pas correspondre totalement à leurs désirs. Le manque de personnel, les rythmes stressants auxquels sont soumis les personnels et le peu d'emplois sont alors évoqués.

On peut citer, par exemple, cet usager régulier de l'ANPE, ancien chef de rang dans l'hôtellerie, assez critique dans un premier temps :

*"Ils ne sont pas très encourageants. (...) C'est plutôt administratif, c'est pas des contacts humains ou des conseils. (...) Vous êtes demandeurs d'emploi, en fin de compte. Démerdez-vous. (...) A la limite, vous êtes inscrits à l'ANPE, mais votre problème d'emploi vous le prenez complètement en charge. (...) Au niveau ANPE, moins ils en voient, mieux ils se portent. Au niveau charge de travail, je trouve, soit il faut engager des gens compétents à l'ANPE, soit il faut pas en parler. On a l'impression de rien, de pas compter. A la limite, on n'y va plus. On nous a dit : "si vous le faites pas, nous, on vous aidera pas". Et ça s'est révélé tout à fait exact. Si on veut du boulot, il faut le chercher soi-même. Il ne faut absolument pas compter sur l'ANPE."*

Puis, il se met à la place du personnel et son discours est plus modéré :

*"On est normalement accueilli. Il doit y avoir une certaine lassitude chez eux, de voir des gens sans arrêt. Ils doivent avoir leurs problèmes. (...) Ils ont du boulot, ils ont beaucoup de travail (...) Je pense que vu le nombre de chômeurs qu'il y a, ils essayent de faire, pas le maximum, mais enfin, ils font ce qu'ils peuvent. Pour eux, ça doit pas être très simple non plus."* [n° 2 : Zone rurale. Homme de 32 ans, chef de rang dans l'hôtellerie. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Voiture. Attente d'indemnisation. Un an d'ancienneté.]

Cette jeune femme, elle aussi en zone rurale, se sert peu de l'ANPE. Elle appréhende d'y aller, mais pense que l'inefficacité s'explique par le manque d'emploi :

*"A l'ANPE c'est facile, on rentre dedans. Quand on rentre, elles s'en foutent, elles, comme on est plusieurs, donc... L'ANPE, quand on rentre dedans, ils nous voient arriver... Moi, j'aime pas y aller à l'ANPE. Ça, c'est une boîte que j'aime pas, je peux le dire ! A chaque fois, c'est la même chose. Faut remplir une feuille comme quoi on cherche du travail. Ça sert à rien d'y aller. (...) On nous fait perdre notre temps là-dedans. Faut se déplacer premièrement. L'amabilité : ça dépend des moments. Il y en a beaucoup qui s'en plaignent. On remplit beaucoup de papiers, sur quelle branche je veux faire. Mais c'est toujours pareil. On est tellement de jeunes à chercher du travail, qu'on peut pas tous travailler."* [n° 8 : Zone rurale. Femme de 24 ans, femme de ménage. Mari ouvrier agricole. Pas d'enfant. Locataires de leur maison. Pas de téléphone. Voiture. Indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Dans la ville ouvrière de province, ce jeune ouvrier non indemnisé par l'ASSEDIC se rend deux fois par semaine à l'ANPE pour sa recherche d'emploi. Il souhaiterait y trouver un soutien plus important mais, remarque-t-il, le volume de travail des agents de l'ANPE et le peu d'offres d'emploi expliquent les difficultés :

*"Ils ne sont pas toujours disponibles parce qu'il n'y a pas que moi. (...) Je suis pas le seul. Je pense qu'ils s'en sortiraient plus si tout le monde demandait à avoir des entretiens personnels, tout ça. Ça serait peut-être possible mais ils ont pas le temps. (...) C'est pas tellement efficace parce qu'y'a pas tellement de travail. C'est pas inutile si on tombe sur une annonce et qu'on est satisfait, qu'on peut entrer quelque part, c'est bien. Mais je trouve qu'ici l'ANPE, c'est un service saturé". [n° 29 : Ville ouvrière de province. Homme de 24 ans, gardien de nuit. Epouse au foyer (RMI). 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de téléphone ni de voiture. Non indemnisé. Un an d'ancienneté.]*

En région parisienne, on trouve également des demandeurs d'emploi qui pensent que les problèmes des usagers s'expliquent, en partie, par le peu de moyens du SPE, en particulier le manque de personnel. Voici une illustration, parmi d'autres, de ce discours :

*"Ils sont pas tellement disponibles parce qu'il y a tellement de chômeurs. Ils sont pas assez. A l'ANPE, on fait la queue deux heures. On vous dit de venir à 10 heures et vous sortez pas avant midi. Il y a 20 personnes avant vous. A l'ASSEDIC aussi, ils convoquent tout le monde à 10 heures, et vous sortez pas avant midi." [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]*

Bien que le guide d'entretien ne prévoyait pas explicitement d'aborder ce sujet, la question de l'efficacité du Service Public de l'Emploi est un point soulevé par les trois quarts des chômeurs interviewés par le CREDOC. Leurs opinions vont nettement du côté de la mise en doute de l'efficacité de ce service : trente personnes pensent qu'il n'est pas efficace, une dizaine au contraire, voient dans le SPE un partenaire utile. Une demi-douzaine a des avis plus nuancés. Si quelques personnes s'interrogent sur l'efficacité de l'ASSEDIC, la plupart se réfèrent à l'ANPE, à ses agences et à ses permanences. Si les aspects financiers et l'indemnisation avaient été aussi développés que ceux concernant la recherche de travail dans le guide d'entretien, il est probable que les interviewés auraient parlé plus longuement de l'ASSEDIC.

Il est intéressant de constater que chez les chômeurs récents, l'expression de l'idée de l'efficacité du SPE est presque toujours associée à un usage fort de ces services. Ce lien n'existe pas chez les chômeurs de longue durée : chez ces personnes critiquant l'efficacité, certains usagers réguliers du SPE s'appuient sur un rythme hebdomadaire de l'ANPE pour leur recherche d'emploi. On pourrait en conclure que les demandeurs d'emploi sentent, quand ils sont au chômage depuis longtemps, qu'ils ne peuvent prendre le risque de se passer du SPE dans leurs démarches de retour à l'emploi.

Les points de vue des chômeurs sont très contrastés selon les lieux d'enquête. Dans la ville ouvrière de province où les demandeurs d'emploi s'appuient plus fréquemment qu'ailleurs sur l'ANPE pour chercher un travail, les plus de sceptiques sur l'efficacité de l'agence sont certes, plus nombreux

que les personnes convaincues, mais les effectifs sont assez proches. En zone rurale, sa mise en doute l'emporte largement sur le nombre de ceux qui jugent ces services utiles ou efficaces. Peu d'offres d'emploi semblent transiter par les agences et les usagers réguliers du SPE sont plus rares dans les villages que dans les zones urbaines visitées. Par contre, les relations personnelles sont largement mobilisées pour les démarches de recherche.

En région parisienne, où le niveau d'usage du SPE est intermédiaire entre celui de la zone urbaine de province (fort) et celui de la zone rurale (faible), les discours voyant dans le SPE un partenaire efficace sont eux aussi plus rares que dans la zone urbaine de province mais plus nombreux toutefois que dans la zone rurale. Les chercheurs d'emploi ont accès en région parisienne à un volume d'offres beaucoup plus important qu'ailleurs, et ils peuvent être très actifs sans passer régulièrement dans les agences.

Parmi ceux qui estiment que l'ANPE est inefficace pour trouver un emploi, certains ont l'impression que les annonces transitant par l'agence sont peu intéressantes. C'est le cas, par exemple, de cette femme de zone rurale comptant surtout sur le bouche-à-oreille, mais restant toutefois en contact toutes les semaines avec l'agence.

*"Je ne compte pas du tout sur eux pour trouver un emploi. Les patrons qui demandent à l'ANPE pour trouver du personnel sont à 80 % prêts à exploiter. Ils savent que les personnes qui viennent par l'ANPE sont plus fragiles, alors ils en profitent."* [n° 5 : Zone rurale. Femme de 48 ans, O.S. Mari petit indépendant. 2 enfants à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]

Cet ouvrier qualifié de la région parisienne a un raisonnement semblable. Depuis qu'il est au chômage, il a trouvé un emploi déqualifié avec contrat à durée déterminée de quelques semaines :

*"Quand on se présente chez un patron en disant : "je viens de l'ANPE," on vous prend vraiment pour le manoeuvre. (...) L'ANPE, ils n'ont pas de contacts avec les employeurs. Vous arrivez, moi qui était chef d'équipe, quand je suis allé dans la boîte où j'ai travaillé, vous êtes une serpillière. On reste, mais on souffre. Quand on arrive par l'ANPE, on est un SMICARD, il faut balayer par terre. On n'est moins que rien. Encore, ils vous prennent parce qu'ils ont besoin de vous."* [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Épouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]

Quelques chômeurs ont le sentiment que l'ANPE ne s'adresse pas aux personnes de leur groupe d'âge (opinion de personnes âgées) ou de leur niveau d'emploi :

*"A l'ANPE : eux, c'est le vide. Il n'y a pas d'emploi pour des gens de notre âge. Nous arrivons à l'âge où on nous licencie."* [n° 7 : Zone rurale. Femme de 50 ans, aide ménagère. Mari pré-retraité. Pas d'enfant. Maison en accession à la propriété. Voiture. Non indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]

C'est aussi ce que pense cette femme d'âge proche, résidant dans la ville ouvrière de province. Elle cherche un emploi de femme de ménage et passe toutes les semaines à l'agence :

*"Ils ne proposent rien. Il faut faire les démarches soi-même et aller voir. (...) On n'est pas indemnisé, donc on ne s'occupe pas de nous. (...) Je vais voir les annonces et c'est tout. S'il n'y a pas d'annonce, je repars sans rien dire. (...) J'y vais sans conviction. Je n'y crois pas trop, je n'ai pas trop d'espoir."* [n° 30 : Ville ouvrière de province. Femme de 53 ans, femme de ménage. Plus de mari. Plus d'enfant au domicile. Locataire d'un

appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de voiture. Non indemnisée (RMI allocation différentielle). 5 ans d'ancienneté.]

Du côté de ceux qui trouvent le SPE utile, on rencontre des usagers réguliers, mais également des chercheurs plus épisodiques. C'est le cas de cet ouvrier non qualifié de zone rurale pénalisé par ses problèmes de santé et son manque de transport :

*"Pour moi, l'ANPE c'est pour me trouver du boulot. S'ils n'étaient pas là, il n'y aurait rien". Pour lui l'attente à l'ANPE n'est pas un problème : "s'il y a du boulot au bout, ça vaut la peine d'attendre". [n° 18 : Zone rurale. Homme de 30 ans, ouvrier non qualifié. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Pas de téléphone ni de voiture. Pas indemnisé (RMI). 5 ans d'ancienneté.]*

Les extraits suivants proviennent d'un usager bien plus actif dans sa recherche d'emploi. Cet agent de maîtrise administratif, chômeur récent, se rend plusieurs fois par semaine à l'agence, mais utilise aussi ses relations et la presse :

*"L'ANPE n'est pas plus intéressante qu'un cabinet de recrutement, mais c'est plus important qu'une maison de recrutement temporaire. J'estime qu'une entreprise qui fait appel à l'ANPE a une certaine garantie, sinon, si elle n'était pas sûre de la personne à embaucher, elle passerait une annonce directement sur le journal. (...) L'ASSEDIC, ça n'a pas les mêmes fonctions que l'ANPE. Mes relations avec l'ANPE sont assez bonnes. C'est un organisme qui peut m'aider à trouver un emploi, mais pas immédiatement. Ça sera sur un temps plus long que si je recherche par moi-même. C'est une aide à prendre en considération." [n° 37 : Ville ouvrière de province. Homme de 28 ans, agent de maîtrise administratif. Epouse employée. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]*

La mise en avant des carences d'informations aboutit indirectement à un constat d'inefficacité. Un tiers des entretiens, soit 20 personnes, font des récits de manque d'information. Cinq personnes seulement se félicitent de sa qualité et quatre jugent avoir été parfois bien, parfois mal renseigné. Les ruraux sont particulièrement sensibles aux questions sur l'information. Pour eux existe la difficulté d'entrer en contact avec l'ASSEDIC du chef-lieu de leur département où le téléphone ne répond pas. Certains ont dû faire de longs déplacements et attendre une demi-journée pour être informés ou pour faire rétablir leurs droits lors d'une erreur. D'autres sont passés par les permanences :

*"Je suis allée deux fois à la permanence. Ils vous répondent pas, ils notent vos coordonnées, et après il faut attendre. Oh, là, là, là. Ça me convient pas. C'est très long. J'ai attendu longtemps. En plus, on peut pas leur parler, leur dire ce qu'on pense. Il faut écrire et on n'a pas de réponse. Je trouve que c'est pas bien. J'aime bien avoir un conseil, je sais pas. Ou alors vous vous rendez à la permanence : c'était pas la même personne. La deuxième avait l'air plus énergique. Aux permanences, on était très nombreux. Mais ça défilait vite. On était au moins 12 personnes. A peine une personne rentrait qu'une autre sortait. C'était vite fait, bien fait. Ils demandent : numéro de téléphone, lettre d'embauche. En l'espace d'un clin d'oeil, tout le monde était passé. Le deuxième, il s'en est bien occupé. Il a bien fait son travail, ça a débouché. (...) Je ne peux pas arriver à les joindre par téléphone, c'est pas possible. J'ai déjà remarqué ça. Ils donnent pas de coordonnées par téléphone. Il faut écrire. J'ai déjà essayé plusieurs fois. Ça donne rien du tout. C'est incroyable. (...) On sait jamais rien. On ne peut pas avoir un renseignement, on peut pas téléphoner." [n° 20 : Zone rurale Femme de 38 ans, aide-ménagère. Mari petit indépendant, 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas de permis. Indemnisation très brève. 5 mois d'ancienneté.]*

Un discours souvent entendu est que l'information est disponible à condition de la demander.

*"On n'est pas au courant de tout. Oh, non. Si c'est pas vous qui le dites, c'est pas vous qui vont vous en parler. (...) Ils me disent qu'en ce moment y'a rien dans ce que j'ai demandé. Ils me disent qu'ils me*

*préviendront. J'espère qu'ils le feraient, mais c'est pas encore évident. Ça doit marcher à la tête du client, j'ai l'impression."* [n° 32 : Ville ouvrière de province. Femme de 39 ans, vendeuse. Plus de mari. 3 enfants à charge. Locataire d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de téléphone ni de voiture. Plus indemnisée (RMI demandé). 3 ans d'ancienneté.]

Le remboursement des frais de déplacement, mais aussi la tenue de permanences en zone rurale, ou l'existence de stages, sont des exemples d'informations disponibles seulement lorsqu'elles sont demandées précisément. Toujours en zone rurale, les renseignements concernant les stages, les droits ou les petites annonces ne sont pas clairs pour tout le monde.

*"Il faut comprendre. On a un peu l'impression que, quand on sort, on n'en sait pas plus que quand on est entré."* [n° 28 : Ville ouvrière de province. Femme de 22 ans, O.S. Mari ouvrier qualifié de l'artisanat. Pas d'enfant. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]

Les informations verbales paraissent plus intelligibles que les consignes écrites à bien des demandeurs d'emploi. De nombreuses critiques portent précisément sur les petites annonces : elles sont parfois périmées, ne précisent pas toujours les conditions à remplir pour postuler à un emploi (possession de diplôme ou du permis de conduire par exemple). Quand les demandeurs sont intéressés par une annonce, ils souhaiteraient connaître systématiquement la fonction de la personne à contacter et même parfois qui il faut rencontrer. Les renseignements sur les entreprises recrutant du personnel sont toujours les bienvenues.

C'est l'avis que développe ce chômeur de longue durée, usager régulier mais très critique du Service Public de l'Emploi :

*"Ils demandent souvent tout un tas de bagages. (...) Une autre fois il fallait avoir le permis, je l'ai pas. Ils le disent pas sur leur annonce, les patrons, ils disent après. Si on n'est plus bon à rien à 44 ans, qu'ils le disent. A 25 ans, on vaut rien. Y'en a un, l'autre jour, qui m'a dit : "ah, vous avez de la référence, mais vous êtes trop vieux". On préfère prendre des jeunes. (...) Il n'y a pas assez d'information du haut de la pyramide jusqu'en bas. Ou bien, c'est pas bien interprété. Les annonces sont déjà publiées parfois avant, dans des ANPE de Paris. Si la place est prise, on ne le sait pas. Avec l'ordinateur, on devrait déjà le savoir."*

La mise en cause de l'information est souvent celle de la compétence des personnels qui apparaît, entre autres, dans ce même entretien :

*"Les conseillers professionnels sont pas adaptés, ils connaissent pas les emplois. Les conseillers professionnels ont le titre, mais ils y connaissent rien. Ils planent, ils connaissent pas le monde du travail. Ils sont pas formés. Ils sont obligés de regarder dans leurs livres, les circulaires, ils connaissent pas bien. Ils savent même pas trouver un stage de perfectionnement."* [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Les quelques inscrits à l'ANPE qui ont été convoqués par l'ASSEDIC pour être informés de leurs droits - et qui sont dans l'échantillon des chômeurs âgés - ont apprécié cet échange. Ceux qui résident loin de l'ASSEDIC ou de l'ANPE - les ruraux, mais aussi quelques urbains de province résidant dans des quartiers excentrés et ne possédant pas de voiture - apprécient particulièrement la possibilité d'obtenir des informations par téléphone, et déplorent d'autant plus les standards saturés de certains organismes.

CHAPITRE II

**SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI :**  
**LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE**

## SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI : LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Une très forte attention est portée à l'aspect humain des contacts avec le personnel du Service Public de l'Emploi. Quand l'accueil est chaleureux, les dossiers suivis par une même personne et quand les demandeurs d'emploi se sentent encouragés dans leur recherche, ces éléments sont toujours valorisés. A l'inverse, quand l'accueil est froid, anonyme, quand le personnel fait preuve d'indifférence aux problèmes des chômeurs, quand ceux-ci ne se sentent pas suivis, ni soutenus ou ignorés, les contacts avec le Service Public de l'Emploi ne font qu'accentuer la perte de statut que vit la grande majorité des chômeurs. Le thème de la qualité des relations humaines entre usagers et personnels du Service Public de l'Emploi est développé dans cinq entretiens sur six. Les récits abondent sur les contacts vécus avec le SPE. Dans environ un entretien sur trois, ils sont décrits positivement mais une fois sur trois ce ne sont que de mauvaises relations. Enfin, dans le dernier tiers des entretiens, certaines relations ont été bonnes ou moins bonnes, soit parce que l'accueil est variable dans le même organisme, soit parce que les opinions diffèrent chez une même personne sur l'ANPE et sur l'ASSEDIC.

Contrairement aux thèmes concernant l'efficacité du SPE ou de l'information, les discours sur l'humanité des relations entre le personnel du SPE et les chômeurs ne semblent ni corrélés aux lieux, ni au sexe des interviewés, ni à l'ancienneté du chômage, ni non plus à leur niveau de qualification. Il ne se dégage pas - du moins dans ce corpus - de portraits robots du demandeur d'emploi ayant une bonne ou une mauvaise relation avec le personnel du SPE.

Plusieurs des chômeurs ayant une opinion contrastée sur la qualité de l'accueil adoptent la métaphore de la loterie :

*"Quand on y va, on est accueilli. Ça dépend si on tombe sur des gens gentils ou pas. C'est comme à la sécurité sociale, c'est la loterie."* [n° 1 : Zone rurale. Femme de 43 ans, ouvrière spécialisée. Mari contremaître. Plus d'enfant au domicile. Propriétaires de leur maison. Voiture. Non indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Cette vendeuse trouve que l'accueil de l'ANPE de sa ville de province est irrégulier :

*"Ça dépend des personnes, y'en a, c'est impeccable, on est bien reçu ; mais y'en a d'autres, oh, là, là, là, là !"*

L'année précédente, elle avait apprécié la personne qui s'était occupée de son dossier de stage :

*"Le monsieur de l'année dernière, il était impeccable. Mais là, quand j'ai affaire à M. X., alors lui, il me baratine, il me baratine. Vous lui parlez de quelque chose, il saute à autre chose. Je sais qu'il parle dans le vide. (...) Le monsieur de l'année dernière, je voyais qu'il me parlait bien, qu'il me disait : "je penserai à vous" tandis que là, on dirait qu'ils s'en foutent carrément. Pour moi, c'est très important." [n° 32 : Ville ouvrière de province. Femme de 39 ans, vendeuse. Plus de mari. 3 enfants à charge. Locataire d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de téléphone ni de voiture. Plus indemnisée (RMI demandé). 3 ans d'ancienneté.]*

Ce chômeur de longue durée développe longuement sa perception des contacts avec le SPE. La métaphore de la loterie est associée à une critique sur l'aspect parfois inhumain des relations :

*"C'est des relations, c'est l'administration, ni plus ni moins. C'est un quai de gare, c'est une loterie. On vous donne un billet pour prendre votre train, on veut pas savoir où vous allez, si vous avez de quoi manger le midi, c'est une gare : "bonjour Madame, je voudrais aller à Marseille". On vous demande pas pourquoi vous voulez aller à Marseille, on vous donne un ticket, c'est tout. (...) Des fois, s'il y a moins de monde, ils ont plus de temps pour discuter. Des fois, on est accueilli comme un humain, et des fois comme un numéro. Des fois, ça dure trois minutes : "oui, asseyez-vous. Votre nom ?" On tape sur la machine, tac, tac, tac, hop, voilà. "Au revoir Monsieur." On sait jamais sur qui on tombe. Des fois, y'a des gens sociables, d'autres ils en ont ras le bol de faire ce boulot-là. Ils font ça parce qu'ils touchent leur paie à la fin du mois. Ils en ont rien de foutre de vos problèmes. Y'en a d'autres, on peut discuter."*

Pour lui, l'anonymat et l'indifférence se rencontrent aussi bien à l'ANPE qu'à l'ASSEDIC :

*"A l'ANPE, c'est l'abattage. Ils vous proposent même pas un ticket de métro pour y aller. Quand ils tapent sur leur ordinateur, ils s'occupent pas de savoir si on a une carte orange. Ils vous donnent une adresse et puis "débrouillez-vous". Ils vous donne ça, parce que ça sort de l'ordinateur. (...) A l'ANPE y'a pas d'individualité. Vous êtes chômeurs, c'est tout. Ils cherchent pas à savoir votre famille, si vous avez des problèmes, votre santé. Ils vous donnent une adresse et c'est tout. Ça sort, ça, dans la machine. Ils vous donnent ça. C'est fait par l'ordinateur. Vous dites les métiers que vous cherchez, ça sort de la machine, elle déchire, et puis voilà. Elle téléphone pas, elle dit : "vous vous présentez". (...) L'ASSEDIC, la dame, c'est comme vous. Elle a un papier. C'est une machine à parler, une machine à répéter. Elle dit à tout le monde : "vos papiers, vos recherches d'emploi..." C'est pas la peine de lui dire que vous avez un problème de santé, que vous êtes fatigué, elle s'en fout." [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]*

L'introduction de l'informatique n'est presque jamais perçue par les usagers du SPE comme un signe de modernité et une amélioration de l'efficacité. Et ceci parce que l'informatique ne permet pas toujours une mise à jour rapide des petites annonces :

*"Les annonces sont déjà publiées parfois avant, dans des ANPE de Paris. Si la place est prise, on ne le sait pas. Avec l'ordinateur, on devrait déjà le savoir." [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]*

Comme dans l'entretien précédent, l'informatique est perçue comme un obstacle à l'établissement de rapports humains.

Ce chômeur rural chef de rang de l'hôtellerie par exemple, pense que l'informatisation de l'ANPE a contribué à déshumaniser les relations, à les rendre plus anonymes :

*"Pour les offres d'emploi, on vous dit : "regardez sur le tableau". C'est placardé. Si je demande un emploi, je passe devant le tableau où tout est inscrit, mais c'est tout. J'ai pas besoin de voir une personne en particulier. Et ils sont pas très encourageants. "*

Ce même chômeur est l'un des rares ruraux rencontrés allant hebdomadairement à l'agence. Il reconnaît que la charge de travail y est telle qu'elle limite les services rendus. Mais il a gardé de mauvais souvenirs de réunions tenues par certains employés peu motivés. Il raconte une de ces réunions :

*"J'ai eu l'impression que cette personne n'aimait pas son boulot. (...) Vous êtes demandeurs d'emploi, en fin de compte, démerdez-vous. A la limite, vous êtes inscrits à l'ANPE, mais votre problème d'emploi vous le prenez complètement en charge. (...) Au niveau ANPE, moins ils en voient, mieux ils se portent. Au niveau charge de travail, je trouve, soit il faut engager des gens compétents à l'ANPE, soit il faut pas en parler. On a l'impression de rien, de pas compter." [n° 2 : Zone rurale. Homme de 32 ans, chef de rang dans l'hôtellerie. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Voiture. Attente d'indemnisation. Un an d'ancienneté.]*

D'autres personnes associent clairement la mauvaise qualité de l'accueil à un manque de reconnaissance comme cette ancienne chef de rayon de la région parisienne qui a abandonné, bien malgré elle, la recherche d'un d'emploi. Elle regrette que le Service Public de l'Emploi ne lui ait jamais proposé de poste :

*"C'est comme si j'avais pas existé. (...) J'ai jamais eu de contact avec eux, à part les ASSEDIC qui ont écrit pour demander mes recherches d'emploi, ce que j'ai fait par courrier. Une fois je leur ai d'ailleurs dit que je trouvais rien à cause de mon âge. Si j'étais plus jeune, peut-être qu'ils me contacteraient. (...) Je trouve qu'on vous ignore un peu. (...) Ils sont très gentils mais c'est tout." [n° 48 : Région parisienne. Femme de 56 ans, chef de rayon (non-cadre). Mari ouvrier non qualifié au chômage travaillant parfois en intérim. 1 enfant et 1 ascendant au foyer. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas le permis. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]*

L'absence de motivation du personnel est associée au sentiment de non prise en compte des difficultés humaines que vivent les chômeurs. Ce magasinier de la région parisienne remet en cause la motivation et la compétence du personnel proposant, non sans humour, qu'on les paye "au rendement" :

*"L'ANPE, ils jouent pas leur rôle. S'ils étaient payés aux gens qu'ils placent, ça serait une idée, tiens (il rit). Je sais pas combien il touche, un chef de centre. Ça les motiverait s'ils gagnaient tant par mois pour leur paye, ils seraient motivés pour placer des gens. Tandis que là, ils font leurs 8 heures, et, terminé. (...) Ce sont des organismes qui mangent de l'argent et qui font rien. Ils sont trop payés pour ce qu'ils font. Payer les gens, s'ils ne m'aident pas, ça sert à rien. C'est comme si ils y étaient pas. C'est comme si on parlait à un bout de bois, comme on dit. (...) Je leur ai dit à l'ASSEDIC, on est juste bon à jouer à la roulette russe." [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]*

Cette jeune chômeuse de zone rurale est d'autant plus sévère sur l'accueil réservé aux demandeurs d'emploi de son agence locale qu'elle a habité une autre région où elle a connu un suivi plus régulier de la part de l'ANPE :

*"Parfois à l'ANPE ils sont très gentils, parfois ils ne semblent pas concernés. Au standard on est bien accueilli, mais après, ça se gâte. Si on y va trop souvent, on vous prend pour une emmerdeuse. (...) Quand ils sont de bonne humeur, ils vous reçoivent, mais s'ils sont en train de manger leurs petits gâteaux, c'est pas la peine d'essayer de les déranger. Ils devraient avoir honte de faire ça devant les gens." Là où elle était avant : "c'était plus accueillant. Les gens se moquaient pas de vous comme ça. Là, c'est l'enfer. J'estime que là, les personnes cherchent du travail, ce serait la moindre des choses de les recevoir correctement. (...) Ils sont indifférents à votre problème, même si vous avez un énorme problème."*

Elle se sent isolée dans son village - sa famille n'est pas sur place - et pense qu'il serait bon, comme c'était le cas dans la région où elle était avant, qu'il y ait un prospecteur-placier de l'ANPE qui suive chaque demandeur d'emploi. Celui-ci leur donnerait des rendez-vous réguliers tous les mois afin de faire le point sur leur recherche d'emploi et pourrait leur donner des conseils, des idées.

*"Je trouve que ce serait mieux pour notre moral. Ici l'ANPE s'occupe pas de nous. C'est dur, ici. On ne voit personne certains jours."* [n° 17 : Zone rurale. Femme de 24 ans, ouvrière qualifiée de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. Pas d'enfant. Locataires de leur maison. Voiture. Indemnisée. 11 mois d'ancienneté.]

Toujours en région parisienne, une autre jeune chômeuse ayant connu plusieurs périodes de chômage dans sa vie déplore le peu d'amabilité de l'agence. Elle a, elle aussi, l'impression qu'il faut se débrouiller sans le SPE. Elle a elle-même trouvé son stage. Elle parle ici d'une période antérieure de chômage :

*"A l'ANPE au début j'y allais mais d'abord ils ne voulaient pas me donner de stage. D'abord sur mon dossier, ils ont marqué, au lieu d'employée de bureau, ils ont marqué, en grand, des stages. "Donnez-moi des stages." Ils ne voulaient pas. Celle qui m'a reçue, elle était pas aimable. Ils ne sont pas tellement aimables. Maintenant, l'autre est un peu plus aimable. C'est eux, d'office, qui m'ont dit qu'il fallait que je fasse un stage parce que, au niveau où j'étais, je pourrais pas trouver de travail. Mais ils ne m'en ont pas trouvé. Et j'ai été partout. (...) C'est vraiment la magouille ici entre l'ANPE et les ASSEDIC, il ne faut rien demander. Mon collègue, à X., il a pas demandé un stage, il l'a eu. Ça, ça m'a vraiment tuée (sa voix se casse). Moi, j'ai demandé pendant deux mois, j'ai été aux réunions. Faut voir les réunions ! Y'en a une qui est passée avant moi, elle l'a eu. J'ai dit la même chose qu'elle, elle l'a eu, pas moi. Est-ce qu'il n'y avait plus de place ? Je ne sais pas. Elle était plus vieille avec un enfant. Moi, j'ai dit : "je veux apprendre l'informatique". Il m'a dit "c'est pas un métier d'avenir". Je veux bien me reclasser, faire autre chose. (...) Moi, je trouve que l'ANPE, ils pourraient nous téléphoner de temps en temps pour savoir si y a quelque chose. En deux ans, ils ne m'ont même pas appelée, rien. Non, parce que j'ai demandé des stages. A chaque fois ils m'ont dit non. C'est moi qui me suis débrouillée pour trouver. (...) La bonne femme était pas aimable la dernière fois. Alors, je suis repartie. Elle était debout, elle avait peut-être pas le temps. Je sais pas si elle est encore là. (...) Au lieu de me faire remplir le dossier, on aurait pu plus parler ensemble, que de remplir un bout de papier, plus de dialogue."* [n° 58 : Région parisienne. Femme de 26 ans, employée de bureau. Hébergée par ses parents dans une maison. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]

Dans la même commune, certains demandeurs d'emploi se plaignent de ne pas être toujours en contact avec la même personne. D'autres semblent bénéficier d'un suivi personnalisé. Ces écarts montrent qu'il n'y a pas de vérité unique sur un lieu. Cet ouvrier ajusteur qui, au bout de plus de soixante mois de recherche de travail (entrecoupés de formation), reste dynamique dans sa recherche et passe plusieurs fois par semaine à l'agence, est toujours reçu par la même personne à l'ANPE. Il apprécie beaucoup ce suivi parce qu'elle le connaît bien et le conseille pour la rédaction de ses lettres. Il n'aimerait pas, dit-il, être reçu par des personnes différentes à chaque fois.

*"A l'ANPE, ils sont bien gentils, le monsieur il me dit : "j'espère que ça va marcher pour vous, que vous allez bientôt trouver". - La dame de l'accueil est gentille. Quand je reviens pour rendre les feuilles remplies (après un rendez-vous avec un employeur qui n'a pas abouti à une embauche), elle est désolée pour moi."* [n° 25 : Ville ouvrière de province. Homme de 42 ans, ajusteur. Hébergé par ses parents retraités dans une H.L.M. d'un quartier excentré. Pas de voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté]

Ceux qui ont noué des relations positives avec le Service Public de l'Emploi sont, à l'exception de l'ouvrier qu'on vient de citer, plutôt des chômeurs de bon niveau de formation, issus des métiers de la vente ou de contact avec le public, ayant su créer des liens personnalisés. C'est le

cas, par exemple, de ce couple de commerçants ayant fait faillite et n'ayant plus aucune ressource. Ils se rendent quotidiennement à l'agence :

*"On a été très bien reçu, c'est formidable. (...) Beaucoup de gens nous connaissent déjà. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour nous aider. Ça nous apporte un réconfort quand on va là-bas."* [n° 38 et 39 : Ville ouvrière de province. Femme de 42 ans, commerçante. Homme de 35 ans, commerçant. 2 enfants. Locataires de leur maison. Voiture. Non indemnisé (RMI demandé). 2 mois d'ancienneté.]

C'est le cas également de cette ancienne assistante d'agence qui demande toujours à voir la même personne, le "Monsieur" qui l'a accueillie lors de sa première visite :

*"Les gens connaissent mon nom, c'est important. Quand on est fiché par numéro, c'est dévalorisant. J'ai toujours été reçu par la même personne. C'est important d'avoir un service personnalisé, d'autant plus qu'il suit les entretiens, il demande ce que ça a donné. Si je ne connaissais personne là-bas, je me sentirais comme une personne insignifiante au milieu d'autres personnes. Entre demandeurs d'emploi, on ne se connaît pas. Jamais un sourire, un bonjour ou une parole. Je ne me dis pas "je vais à l'ANPE" mais je me dis "je vais voir M. X". Le personnel de l'ANPE a un rôle psychologique d'aide morale et autre. (...) Heureusement que l'ANPE est là. Ce n'est pas un lieu à éviter, c'est un lieu important où on s'occupe de vous."* [n° 41 : Ville ouvrière de province. Femme de 24 ans, assistante d'agence. Mari employé. Pas d'enfant. Habitent un appartement de fonction du mari. Voiture. Indemnisation attendue. Un mois d'ancienneté.]

Cet agent de maîtrise administratif a, lui aussi, trouvé une relation personnalisée avec la femme qui l'a reçu la première fois et avec qui il a sympathisé. Il va à l'ANPE trois à quatre fois par semaine pour consulter les petites annonces en libre service et s'adresse chaque fois à cette personne. Cela lui paraît être meilleur pour sa recherche d'emploi :

*"Surtout que dans cette agence, comme dans toutes, il n'y a aucune hiérarchie. Tout le monde est au courant des offres qui sont disponibles. (...) Mes entretiens sont courts : je lui demande "vous avez quelque chose pour moi ?" et elle tape sur son écran. Elle ne fait pas de véritable bilan avec moi mais elle me demande où j'en suis, quels contacts j'ai eus. Je lui parle alors des rendez-vous qui me semblent bien partis. Cette personne suit mes démarches."* [n° 37 : Ville ouvrière de province. Homme de 28 ans, agent de maîtrise administratif. Epouse employée. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]

Cette ancienne vendeuse a également des contacts personnalisés avec l'ANPE car elle connaît l'un des cadres de l'agence locale. S'il est présent, il la reçoit lui-même. Sinon une autre personne, suivant son dossier depuis le début, l'accueille [n° 23].

Dans la même ville d'autres n'ont pas noué de rapports aussi personnalisés. Aux dires de ce demandeur d'emploi, l'agence est saturée :

*"Je trouve qu'ici, l'ANPE c'est un service saturé. (...) Ils ne sont pas toujours disponibles parce qu'il n'y a pas que moi."*

Il continue de s'y rendre assidûment, même s'il emploie d'autres moyens de recherche d'emploi. Lui aussi souhaiterait un meilleur suivi. Il propose qu'il y ait des bilans tous les deux mois. La question sur l'amélioration des services rendus aux chômeurs est l'occasion d'affirmer qu'il se sent peu soutenu par l'ANPE. Voici ses souhaits :

*"Faire plus de stages, proposer plus de choses, même une petite activité. Qu'on s'occupe plus des personnes qui n'ont pas d'emploi, pour dire qu'il y a toujours un soutien de l'ANPE".* L'enquêteur lui demande

alors s'il ne se sent pas soutenu par l'ANPE. *"Non, non, pas du tout. J'y vais pour moi, pour mon intérêt. Mais ils ne me demandent rien. (...) Y'a pas tellement de contacts humains là-bas. On n'est pas mal reçu mais on n'a pas le temps de s'expliquer, pas le temps de parler."* [n° 29 : Ville ouvrière de province. Homme de 24 ans, gardien de nuit. Epouse au foyer (RMI). 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de téléphone ni de voiture. Non indemnisé. Un an d'ancienneté.]

Cette femme de la même ville, très peu qualifiée et mal à l'aise face aux documents écrits, est encore plus critique envers l'ANPE. Elle a un souvenir amer d'une fois où sa demande d'aide pour remplir des formulaires pour un stage lui a été refusée :

*"Les filles de l'accueil m'ont répondu : "débrouillez-vous toute seule". C'est à l'accueil qu'on vous répond ça. Une fois une dame comme moi s'est disputée avec la dame de l'accueil : "vous êtes payée, à quoi faire ?" (...) Ils ne font pas ce pour quoi ils sont payés. (...) Ils ont de gros progrès à faire pour aider les plus gens. Il faudrait qu'ils puissent aider à remplir les formulaires. Il faudrait vraiment une aide, tout le monde n'y arrive pas. Il faudrait être reçu plus agréablement."* [n° 36 : Ville ouvrière de province. Femme de 34 ans, aide-ménagère. Mari au chômage, O.S. Pas d'enfant. Locataires d'un appartement ancien. Pas de voiture. Non indemnisée (RMI). 3 ans d'ancienneté.]

D'autres habitants de cette ville, toutefois moins virulents que cette dernière personne, pensent également que les relations ne sont pas personnalisées et que l'accueil pourrait être amélioré.

Il arrive parfois que les inscrits à l'ANPE aient le sentiment que le personnel du SPE les traite avec méfiance. Curieusement, cette idée est davantage exprimée par les chômeurs ayant noué des relations personnelles avec certains membres du SPE que par les autres. C'est le cas, par exemple, de cet agent de maîtrise administratif dont nous venons de parler, qui rend visite presque quotidiennement à une employée de l'ANPE pour sa recherche d'emploi. S'il apprécie le suivi personnalisé de ses démarches, il est critique sur la qualité des échanges humains avec les autres membres du personnel :

*"Avec certaines personnes, les contacts ne sont pas chaleureux. Certaines personnes vous considèrent, pas rejetés de la société, ça serait trop important, mais comme quelqu'un qui est là, donc qui ne recherche pas. Le personnel n'est pas assez formé au contact humain. (...) Quand je vais à l'ANPE, ça me fait penser à l'administration. Chacun à sa tâche bien définie. C'est cloisonné. Pour trouver une information, il faut trouver la personne détentrice de l'information. Les gens devraient être plus polyvalents et plus ouverts au dialogue. On ne peut pas entamer quelque chose avec quelqu'un qu'on ne connaît pas. Il y a quelque chose qui bloque, peut-être à cause de notre situation par rapport à la leur. Il y a un peu de méfiance. C'est mon impression, à moi."* [n° 37 : Ville ouvrière de province. Homme de 28 ans, agent de maîtrise administratif. Epouse employée. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]

Dans un autre entretien, il s'agit d'une femme qui a connu des contrats à durée déterminée longs, entrecoupés de période de chômage. Elle trouve que le personnel de l'ANPE s'est montré plus aimable à son égard ces derniers temps qu'avant :

*"Au début, quand on y va, on a honte. On n'a pas envie de le dire aux gens. C'est pas toujours évident. Au début, on a une "gênance" quand on rentre à l'ANPE. (...) Au début, quand on ne connaît pas les personnes, ce n'est pas évident. C'est dur, "c'était froid". Maintenant, ce n'est plus un problème, je commence à connaître les gens."* [n° 19 : Zone rurale. Femme de 29 ans, vendeuse. Mari ouvrier qualifié de l'artisanat. 2 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]

Elle pense que l'amabilité dont elle bénéficie actuellement, meilleure que pendant des périodes antérieures de chômage, serait due au fait qu'elle aurait prouvé sa motivation à travailler.

La demande d'un interlocuteur unique à l'ANPE ou à l'ASSEDIC était déjà l'un des points forts du rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi.<sup>1</sup>

Le fait qu'une même personne les reçoive, lors de leurs rendez-vous à l'ASSEDIC, est apprécié par les chômeurs. Voici l'exemple d'une femme d'une cinquantaine d'années qui a été reçue deux fois par la même personne :

*"J'aime bien parce qu'on connaît la personne. Moi, je trouve que c'est mieux quand on connaît déjà. Moi, j'appréhende toujours. Quand vous avez appelé par exemple." [n° 49 : Région parisienne. Femme de 51 ans, O.S. de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants au travail. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]*

Dans le cas inverse, une autre femme vivant en région parisienne déplore cette organisation et se sent reçue plus anonymement :

*"C'est un peu casse-pieds, parce qu'à chaque fois il faut tout remémorer. Ils sont beaucoup stressés là-dedans parce qu'il y a beaucoup de travail. Ils en ont marre d'avoir les problèmes des gens sur le dos. Y'a des gens qui râlent parce qu'ils ont pas eu leurs papiers. Y'a des problèmes administratifs. La paperasse... (...) Y'a une pression quand on rentre là-dedans ! (...) Moi, je passe vite fait, bien fait. On reste 5 minutes, on se fait pas jeter, mais presque. Alors, vous imaginez, comme on voit jamais la même personne, faut toujours recommencer. Vous voyez pas le rythme ? C'est dingue, y'a de quoi craquer." [n° 53 : Région parisienne. Femme de 28 ans, aide-ménagère. Mari employé. Pas d'enfant. Locataires de leur appartement H.L.M. Voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]*

Le point de vue de ce chômeur technicien du même département est similaire pour l'ASSEDIC :

*"Je pense qu'ils sont stressés toute la journée, ces gens-là. Ils ne voient que des cas particuliers. C'est l'enfer aussi, leurs conditions de travail. Faut les comprendre. Mais j'avais vraiment l'impression de déranger et qu'ils se foutaient de ce qui m'arrivait. (...) C'est l'enfer, en fait. S'il vous manque un papier, il faut tout recommencer à zéro. L'administration, c'est rébarbatif, surtout pour des gens qui ne sont pas dans le milieu de l'administration. On repose toujours les mêmes questions. C'est pas de la suspicion mais il y a tellement de phénomènes d'erreurs qu'ils prennent une grande marge de sécurité. En fait, le particulier est devant un monstre. (...) Il faudrait un interlocuteur et un seul. On n'avance pas. Tout ce qu'on a cru gagner par le temps : c'est une nouvelle personne, ce qui empêche d'aller droit au but. On vous force à voir plusieurs personnes différentes. Ça avance, mais avec lenteur. Je ne pense pas qu'il faudrait embaucher de nouvelles personnes. Il suffirait de clarifier déjà les situations." [n° 54 : Région parisienne. Homme de 24 ans, technicien. Hébergé par ses parents. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]*

La forte demande d'humanisation du SPE est parfois accompagnée d'une critique, déjà mentionnée dans certains entretiens : le fonctionnement trop administratif. Environ le tiers des interviews comporte ce reproche.

<sup>1</sup> Bernard ANDRIEU, Annie RATOUIS, (Rapporteurs), *Rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi - 146 propositions pour faciliter le retour à l'emploi*, op. cit.

Dans l'entretien de ce cadre de la région parisienne qui, malgré sa forte ancienneté de chômage, reste très structuré temporellement par sa recherche d'emploi - et ceci sans utiliser les services de l'ANPE -, les thèmes de l'inefficacité, du peu d'humanité et du caractère trop administratif du SPE sont mêlés :

*"J'ai été reçu convenablement à l'ASSEDIC et à l'ANPE mais c'est administratif, c'est tout. (...) Je me suis inscrit à l'ANPE, un point c'est tout. Je n'y regarde même pas les petites annonces. Je l'ai fait, mais c'est purement administratif. Ça ne sert à rien pour la recherche d'un travail. (...) Ça pourrait être plus chaleureux. Le personnel est moyennement disponible. Ils ne se pressent pas, ils ne sont pas empressés. (...) Il y a beaucoup d'attente à l'ASSEDIC, plus qu'à l'ANPE. Les gens utilisent peu l'agence parce qu'on leur propose pas grand-chose. Passer à l'agence, c'est perdre son temps, c'est inutile. (...) L'ANPE est un bureau d'enregistrement, l'ASSEDIC un bureau de distribution. C'est purement administratif."* [n° 52 : Région parisienne. Homme de 43 ans, cadre. Epouse profession intermédiaire. 2 enfants. Propriétaires de leur appartement. Voiture. N'est plus indemnisé. 5 ans d'ancienneté et plus.]

L'Administration évoque, pour eux, davantage les absurdités de la bureaucratie que le sens du Service Public. Les ruraux sont très sensibles à cette idée, peut-être parce qu'ils se sentent plus éloignés du monde du secteur public dont la localisation est souvent urbaine.<sup>1</sup> Elle est également très présente dans les entretiens de l'une des villes de la banlieue parisienne mais ne semble pas liée à l'ancienneté du chômage. Les ruraux ont souvent des revendications en vue de simplifier les formulaires administratifs. Partout ceux qui s'inscrivent plusieurs fois, leur chômage étant entrecoupé d'emplois précaires, vivent leurs réinscriptions comme une perte de temps, un travail inutile. En effet, il leur est demandé de répondre à nouveau aux formulaires déjà remplis lors de leur première inscription.

---

<sup>1</sup> Sur ce sujet voir Isa ALDEGHI, Nicole TABARD, *Ressemblance et diversité sociales des communes françaises*.

CHAPITRE III

**LA DEMANDE DE REPERES**

## LA DEMANDE DE REPERES

Si les premiers temps d'adaptation à un travail se font dans un cadre bien précis, celui de l'entreprise avec des repères temporels fixés par les horaires de travail et en liaison avec les collègues déjà en place, les demandeurs d'emploi se retrouvent dans un cadre plus flou. Pas de lieu précis d'où développer leur recherche d'emploi, des horaires en grande partie à autogérer<sup>1</sup>, un futur entaché d'incertitude, peu d'interlocuteurs avec qui échanger sur les méthodes de recherche. Dans ces conditions, on comprend que la demande adressée au Service Public de l'Emploi (SPE) soit aussi un souhait de repères.

L'une des composantes du désir de repères est l'intérêt pour des bilans. La périodicité évoquée varie généralement entre un et trois mois. Certains chômeurs ayant noué des relations avec des personnes précises suivant leur dossier tant à l'ASSEDIC qu'à l'ANPE, disent que cette fonction est déjà remplie. La plupart parlent de la mise en place de tels échanges comme d'un souhait. Il est rare de rencontrer cette revendication en zone rurale, sans doute à cause de l'éloignement des services publics. Les deux chômeuses rurales qui évoquent cette possibilité ont en commun d'avoir connu d'autres organisations du SPE lors de périodes antérieures de chômage alors qu'elles vivaient dans un autre département.

L'une d'elles, une jeune ouvrière qualifiée, appuie sa réclamation sur l'organisation de l'ANPE qu'elle a connue ailleurs. Elle trouvait motivant pour sa recherche d'emploi, ses rendez-vous réguliers avec un prospecteur-placier, obligatoires là où elle habitait auparavant [n° 17].

L'autre chômeuse rurale, elle aussi ouvrière de l'industrie, voudrait d'autant plus de repères qu'elle se sent "*paumée*", pour reprendre son expression.

*"Il pourraient déployer leurs connaissances envers nous, plus nous renseigner. (...) Je suis peut-être idiot mais quand on a perdu son travail, on est un peu paumé. On devrait nous envoyer un livret explicatif, plus nous renseigner."* [n° 11 : Zone rurale. Femme de 22 ans, O.S. de l'industrie. Vit seule. Locataire de sa maison. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]

---

<sup>1</sup> Voir dans le chapitre III de la première partie la section sur "l'autogestion des rythmes".

Un des chômeurs de la ville ouvrière de province, un jeune gardien de nuit dont on a déjà cité des extraits d'entretien, en particulier au sujet des rapports humains, demande spécifiquement un suivi :

*"On n'est pas mal reçu mais on n'a pas le temps de s'expliquer, pas le temps de parler. (...) Il faudrait faire le point sur deux mois, sur ce qu'on a fait, ce qu'on n'a pas fait, même avec d'autres demandeurs d'emploi. Ça serait bien, on pourrait parler entre nous, essayer de se comprendre, de faire quelque chose ensemble."* [n° 29 : Ville ouvrière de province. Homme de 24 ans, gardien de nuit. Epouse au foyer (RMI). 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de téléphone ni de voiture. Non indemnisé. Un an d'ancienneté.]

Une femme habitant la même ville aimerait :

*"Que les demandeurs d'emploi soient plus encouragés dans leur recherche d'emploi."* [n° 36 : Ville ouvrière de province. Femme de 34 ans, aide-ménagère. Mari au chômage, O.S. Pas d'enfant. Locataires d'un appartement ancien. Pas de voiture. Non indemnisée (RMI). 3 ans d'ancienneté.]

Ce chômeur cadre de la région parisienne, qui voyait dans le SPE des institutions "purement administratives", souhaite que la fonction de conseil soit renforcée :

*"Le premier rôle de l'ANPE devrait être de recevoir chaque nouveau chômeur, d'avoir un conseiller adapté à chaque type de métier, de faire un premier bilan entre le conseiller et le chômeur."* [n° 52 : Région parisienne. Homme de 43 ans, cadre. Epouse profession intermédiaire. 2 enfants. Propriétaires de leur appartement. Voiture. N'est plus indemnisé. 5 ans d'ancienneté et plus.]

Ce technicien, souhaitant se mettre à son compte aimerait que le SPE propose à l'ensemble des demandeurs d'emploi les moyens de sortir du "vague" :

*"On ne s'occupe pas de vous si vous ne vous débrouillez pas à droite, à gauche, si vous téléphonez pas partout, on vous laisse. A la limite on s'en fout. Dans mon cas, c'est pas gênant parce que je me débrouille et parce que j'ai une voie, je sais où je vais, mais pour les gens un peu dans le vague, il n'y aura personne pour les aider."* [n° 54 : Région parisienne. Homme de 24 ans, technicien. Hébergé par ses parents. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]

Même ceux qui bénéficient déjà d'un suivi souhaitent parfois que celui-ci soit intensifié : c'est le cas, par exemple, de cet ouvrier d'une quarantaine d'années, depuis trois ans au chômage, qui aimerait être davantage conseillé pour trouver un emploi. Il serait intéressé par un stage de perfectionnement de sa technique de recherche d'emploi [n° 25].

La réclamation d'un suivi renvoie à deux idées : vérifier que les efforts entrepris sont dans la bonne voie, et dynamiser la recherche. C'est aussi une façon d'introduire des échéances dans un emploi du temps structuré temporellement, davantage par le groupe domestique que par la recherche de travail.<sup>1</sup>

Face au risque bien réel du ralentissement - rappelons que le quart des inscrits à l'ANPE rencontrés par le CREDOC dort au moins 10 heures par jour - on comprend que l'ANPE et l'ASSEDIC soient aussi l'objet de demandes de jalons dans le temps. La moitié des entretiens fait état de

<sup>1</sup> Voir le chapitre III de la première partie de ce rapport.

récriminations envers le SPE liées au temps. Paradoxalement, parce que le vécu du chômage est emprunt de vacuité, passer de longs moments à attendre avant un rendez-vous ou pour obtenir un renseignement à l'ASSEDIC ou à l'ANPE renforce le sentiment d'inutilité. Les délais parfois longs avant l'indemnisation posent des problèmes financiers à certains. Les réponses à des stages sont souvent lentes à se concrétiser.

A l'exception des ruraux qui souffrent de la rareté des permanences de l'ASSEDIC dans les communes proches, les reproches sur le temps portent peu sur les horaires d'ouverture des services. L'avis général est qu'il est possible, pour les usagers, de s'adapter aux horaires du personnel. Par contre, certaines critiques sur le temps ont pour objet les petites annonces : en particulier dans les agences où la publication a lieu l'après-midi. Les chercheurs d'emploi pensent qu'il est préférable de se présenter dès le matin chez les employeurs. Trois femmes de la région parisienne ont décrit le moment de publication des petites annonces sur le mode de la "foire d'empoigne" où ceux qui jouent des coudes les plus forts ont, seuls, un accès aux coordonnées des employeurs. Dans cette même ville et en zone rurale, le renouvellement des petites annonces n'est pas quotidien. Dans cette agence de la région parisienne, les journées sont spécialisées par catégories de métier tandis qu'en zone rurale le volume limité des offres fait que leur rythme de renouvellement n'est pas rapide. Tous ces faits contribuent à empêcher de trouver dans ces lieux l'équivalent des chômeurs usagers très intensifs du SPE comme on en rencontre dans la ville ouvrière de province, pour qui l'agence est un point structurant de leur emploi du temps quotidien.

Les rendez-vous pour justifier de la recherche d'emploi auprès de l'ASSEDIC ne semblent pas remplir cette fonction, essentiellement parce que ces rencontres sont perçues par les chômeurs comme de simples contrôles, sans qu'on prenne le temps de leur donner des indications pour améliorer leur technique de recherche de travail. Certains chômeurs voient dans la pratique des "tampons" une procédure vexatoire, "dés honorante" [n° 24], ou inutile :

*"Si c'est pour mettre des tampons, ça sert à rien".* [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

dit l'un d'eux, puisqu'elle ne semble pas pouvoir déboucher sur une embauche. Elle n'apparaît pas, aux yeux des personnes rencontrées, comme un reflet fidèle de l'intensité de la recherche.

C'est par exemple, le point de vue de ce chauffeur de la ville ouvrière de province qui a une attitude active dans sa recherche d'emploi. En particulier, il passe lui-même des annonces payantes dans la presse locale :

*"Les ASSEDIC veulent qu'on leur rapporte des tampons. Ça me fait plutôt rire. On peut en ramasser une trentaine dans la journée sans pour autant chercher du boulot. On m'a sucré mon chômage parce que je n'avais pas fait la chasse aux tampons pendant un mois. Dans ces cas-là, il faut refaire tous les papiers."* [n° 34 : Ville ouvrière de province. Homme de 34 ans, chauffeur. Epouse au foyer. 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Indemnisé. 4 mois d'ancienneté.]

Un ouvrier qualifié au chômage de longue durée condamne, lui aussi, cette obligation qu'il trouve "immorale". Il pense qu'on fait attendre inutilement les chômeurs dans les entreprises pour leur donner un coup de tampon pour les décourager de venir trop nombreux.

*"Les tampons, les employeurs en ont ras le bol, ils en ont marre de voir 500 personnes défilier pour qu'on leur donne un coup de tampon. Au début ça a marché mais maintenant, vous allez dans une usine, on vous fait attendre deux heures pour vous donner un coup de tampon. Tout ça pour vous dire qu'on vous embauche pas. Ça fait du boulot et ça fait dépassé. Même, on vous dit de découper des annonces quand vous cherchez un emploi, même si vous cherchez pas d'emploi, vous prenez n'importe quel journal, vous découpez, vous les collez n'importe où. C'est de la mauvaise politique, ça. Celui qui veut pas bosser, il bossera pas. C'est pas d'aller se faire coller des tampons dans les usines que ça changera quelque chose. Les patrons ils en ont ras le bol. (...) Y'a même des usines, c'est n'importe quel manoeuvre qui passe dans le bureau du personnel qui vous file un coup de tampon. C'est complètement immoral, ce truc de demander un coup de tampon quand il y a pas d'embauche. Ils vous voient arriver de toute façon. On vous dit : "y'a pas de travail". Y'a pas de travail, c'est tout. C'est idiot d'attendre deux ou trois heures pour un coup de tampon. Le chômeur, il est mieux chez lui qu'à attendre le coup de tampon. C'est vraiment pour emmerder le mec. Si le mec il veut s'en sortir, il s'en sort."* [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]

Dans la zone rurale où est situé l'échantillon du CREDOC, les chômeurs indemnisés n'ont pas mentionné ces contraintes de la part de l'ASSEDIC. Une habitante d'un village au chômage depuis plus de cinq ans, plus indemnisée, ne croit pas non plus à une approche quantitative dans la recherche de travail. Elle a suivi un stage destiné aux chômeurs de longue durée, où les animateurs conseillaient d'aller systématiquement dans les entreprises locales, conseil qu'elle réfute :

*"On devrait savoir si les entreprises cherchent du personnel. Si 50 personnes se rendent dans une entreprise qui n'a pas besoin de personne, les demandeurs d'emploi sont mal reçus parce qu'ils dérangent et ça ne leur sert à rien puisqu'aucun n'est pris. (...) C'est battre dans l'eau, aller vers le néant."* [n° 16 : Zone rurale. Femme de 55 ans, vendeuse. Mari retraité (était de niveau technicien). Plus d'enfant à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Plus indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Ce rejet de la logique du recueil des tampons ne s'apparente pas à un refus de rendre compte de ses démarches. Les chômeurs qui font des bilans écrits de leurs démarches à l'ASSEDIC n'en parlent pas comme d'une humiliation mais la recherche quantitative de tampons, dénuée de toute efficacité réelle, apparaît vexatoire et futile.

Le chômage provoque un amoindrissement des repères sociaux et temporels. En contraste, ceux qui attendent ou ont suivi un stage parlent de cette activité comme d'un moment où les repères existent. Le quart des interviewés par le CREDOC est en attente d'un stage<sup>1</sup> ; le tiers en a suivi au moins un, soit actuellement (au moment de l'enquête), soit lors d'une expérience antérieure de chômage. Ces chômeurs résident souvent dans la ville ouvrière de province et ont rarement atteint 50 ans.

<sup>1</sup> Cf. annexe III, Isa ALDEGHI, Odile CHARRIER, "Le temps du chômage. Le bilan de la collecte et les caractéristiques des personnes rencontrées".

Quelques chômeurs n'étant ni en attente de stage, ni d'anciens stagiaires ont abordé le sujet au cours de leur entretien. Ce sont surtout des ruraux dont le discours est souvent hostile à ces dispositifs. La plupart ont eu la possibilité de suivre une session et ont refusé de la suivre, essentiellement parce qu'ils pensent que leur employabilité n'en aurait pas été améliorée. C'est le cas, par exemple, de ce chômeur de longue durée, ouvrier non qualifié de l'industrie à qui il a été proposé des stages qu'il a refusés, il les trouve inutiles puisque de toute façon il n'arrive pas à se faire embaucher à cause de son âge. Il pense que s'il avait eu 25 ou 30 ans, il y serait sans aucun doute allé.

*"Les gars de l'ASSEDIC me l'avaient dit : avec votre petit handicap et l'âge que vous avez, même si vous faites le stage, ils ne vous embaucheront pas quand même".* [n° 6 : Zone rurale. Homme de 56 ans, O.S. de l'industrie. Vit seul. Propriétaire de sa maison. Voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]

En zone rurale, une femme plus jeune, ouvrière spécialisée, également de l'industrie estime que les personnes suivant des stages sont déçues de ne pas trouver d'emploi ensuite. Elle a participé à une réunion de préparation à un stage mais n'a pas accepté de le suivre :

*"Je pense qu'on fasse des stages ou qu'on n'en fasse pas, quand il n'y a pas de débouché c'est exactement la même chose."* [n° 9 : Zone rurale. Femme de 27 ans, O.S. de l'industrie. Mari agriculteur. Pas d'enfant. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]

Toujours dans la même zone, une autre femme d'une cinquantaine d'années pense que les stages servent à diminuer artificiellement le nombre de chômeurs :

*"Malheureusement, on a beaucoup de chômeurs, on essaye de les occuper, on essaye même de les cacher, paraît-il, en leur faisant faire quelques petits stages par-ci, par-là, qui cachent un peu le nombre de chômeurs."* [n° 7 : Zone rurale. Femme de 50 ans, aide ménagère. Mari pré-retraité. Pas d'enfant. Maison en accession à la propriété. Voiture. Non indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]

Il y a quelques années l'ANPE lui avait proposé des cours de français. Elle y est allée et a "décroché" (c'est son terme), car le niveau lui semblait trop élevé pour elle.

L'inquiétude de ne pouvoir suivre intellectuellement, augmentée par un handicap physique limitant sa mobilité, a dissuadé cette femme, elle aussi d'une cinquantaine d'années et peu scolarisée, d'accepter une proposition de stage :

*"J'ai reçu un truc. C'était pour faire un stage. Je ne me souviens plus, c'était du côté de X. Là, j'ai fait faire la lettre par mon docteur pour expliquer mes problèmes de santé. Et puis alors, moi, retourner à l'école, je me vois bien, tiens ! C'est pas du tout le même genre qu'avant. Je sais pas si j'y arriverais. Avec le calcul, tout ça, comme j'ai jamais été à l'école..., enfin un petit peu. Par exemple, je vais vous faire une lettre : vous allez compter 50 fautes dedans. A chaque mot il y a une faute. Je sais m'exprimer, mais pas par écrit. Par contre j'ai un mari qui sait bien écrire. Lui, il a fait son CAP, son CEP."* [n° 49 : Région parisienne. Femme de 51 ans, O.S. de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants au travail. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]

Les anciens stagiaires ont des discours assez diversifiés. Il est assez rare d'en rencontrer qui ne voient que des aspects négatifs à cette expérience. L'un des mécontents est un ancien cordonnier au chômage de très longue durée, qui a suivi deux stages et en tire un bilan très critique. Voilà comment il résume le sort du stagiaire cherchant à se réinsérer :

*"On vous bourre la tête, comme ça : à la sortie tout le monde aura du travail, et quand vous arrivez à la fin, vous faites tout un tas d'entreprises. Tout le monde s'en fout, bon... Ça démoralise."*

L'un de ses stages de plusieurs mois lui donnait la possibilité d'une attestation d'ouvrier d'entretien :

*"Mais une attestation, qu'est-ce que c'est ?"*

Son second stage, plus court, était en entreprise. Il a clairement été vécu comme une déqualification par cet ouvrier de métier :

*"Je ne me suis jamais autant embêté de ma vie". Pourquoi ? "Tout le monde s'en fout complètement parce qu'un stagiaire, ça sert à quoi ? Ça sert à vider une poubelle ou un machin comme ça. (...) Jamais on ne m'a rien donné à faire parce que les autres ne voulaient pas se faire piquer leur boulot. C'est pareil pour tous les stagiaires. [n° 15 : Zone rurale. Homme de 42 ans, ouvrier cordonnier. Hébergé par ses parents dans une maison. Voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]*

A ses yeux, les stages contribuent à diminuer ses chances d'obtenir un emploi. Alors qu'il espérait être embauché l'année précédente comme ouvrier d'entretien dans un établissement local où il avait déjà effectué un remplacement, il s'est vu préférer un TUC moins onéreux pour l'entreprise.

Très sévère est le jugement de ce chauffeur sur les stages : il en a suivi un préparant à un permis de poids-lourds et a dû *"pleurer pour être payé"*. De plus, il n'a pas réussi son permis :

*"Et, comme par hasard, c'était au moment des élections. Il y a moins de chômeurs d'un seul coup parce qu'il y a plus de stages. C'est perdre son temps."*

Il ne refuse pas l'idée d'une activité pendant sa période de chômage, au contraire, mais ne veut plus entendre parler de stages :

*"S'ils ne veulent pas nous payer à rien foutre, ce qui est normal, ils nous filent de quoi retaper les hospices, un hôpital. Y'a pas mal de trucs à faire. Je ne ferai plus de stages." [n° 34 : Ville ouvrière de province. Homme de 34 ans, chauffeur. Epouse au foyer. 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Indemnisé. 4 mois d'ancienneté.]*

Le discours le plus fréquent des anciens stagiaires est celui de la coexistence d'arguments pour et contre les stages. Du côté des aspects positifs, sont mis en avant l'interruption du sentiment d'ennui, la structuration des journées, l'intérêt de rencontrer d'autres personnes, de rompre avec l'enfermement domestique. Pour ceux, - les plus jeunes en particuliers - qui n'ont jamais connu d'emploi stable en dehors du stage, il est fréquent de le voir décrire comme un travail. Le plus cité des

inconvenients est le fait qu'il ne débouche pas sur une véritable insertion dans le marché du travail<sup>1</sup>, alors que cet espoir était souvent alimenté par les formateurs eux-mêmes. Parfois, la qualité de la formation est mise en cause. Les stages en entreprise ne correspondent pas toujours aux promesses faites, le contenu des activités étant moins qualifié que prévu. De plus, ils n'ouvrent pas droit à une indemnisation.

Le passage suivant montre bien que, pour cette femme jeune n'ayant connu que des emplois précaires (parfois non déclarés), le stage est un quasi-travail :

*"Il y a des fois, j'ai quitté l'ANPE parce que j'en avais marre, puis j'ai repris. Ils m'avaient trouvé du travail, comme..., c'était pas TUC, c'était C..., SIVP, c'est ça. Et ce, pendant 3 mois."*

Elle n'avait pas droit à une indemnisation :

*"Y'a que des trucs comme ça, TUC, SIVP, mais après, on n'a pas droit au chômage."* [n° 8 : Zone rurale. Femme de 24 ans, femme de ménage. Mari ouvrier agricole. Pas d'enfant. Locataires de leur maison. Pas de téléphone. Voiture. Indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Une autre femme de la ville ouvrière de province n'a, elle aussi, connu que de *"petits boulots"*, le chômage ou des stages, bien qu'elle ait atteint une trentaine d'années. Elle commence par critiquer la politique de stage de l'ANPE locale au début de l'interview :

*"Ça, c'est l'ANPE. Je suis contre. Personnellement j'ai déjà fait des stages avec eux, ça n'aboutit à rien."* [n° 22 : Ville ouvrière de province. Femme de 30 ans, vendeuse. Mari ouvrier qualifié de l'industrie. Pas d'enfant. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Non indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]

Puis, au cours de l'entretien, lorsqu'elle aborde le récit de ses différents stages, elle met en avant des aspects positifs, entre autres l'enrichissement apporté par ces derniers : rencontre avec d'autres chômeurs, échanges de points de vue, d'informations et d'expériences, la possibilité d'être orientée dans la recherche d'un emploi. Elle espère d'ailleurs suivre un nouveau stage à mi-temps prochainement.

Dans cette même ville, une femme non indemnisée ayant à sa charge une famille nombreuse, cherche à se réinsérer professionnellement depuis qu'elle vit sans conjoint. Elle a suivi un stage de vente mais, dit-elle :

*"Ça ne m'a rien apporté par la suite."*

Le dernier stage qu'elle a suivi a été néanmoins pour elle, une période heureuse. Il l'a d'abord solvabilisé momentanément. Elle avait, certes, plus de travail à la maison mais arrivait bien à

<sup>1</sup> Les stagiaires ayant pu s'insérer durablement dans l'emploi échappent à notre investigation puisqu'on n'interroge que des personnes encore au chômage au moment de l'interview.

l'assumer. Aujourd'hui elle ne pourrait pas se permettre de payer la cantine de ses enfants.

*"J'avais repris le goût de revivre. Ça fait du bien d'être avec les gens. C'est pas du tout pareil tandis que chez soi, on rumine, on rumine, hein, que avec d'autres gens, ça change de ses soucis. C'est pas du tout la même vie, c'est vrai. Dans l'ensemble j'aimais mieux faire le stage, j'avais plus de goût. Je savais que j'avais du repassage à faire le soir, il fallait le faire. Tandis que là, j'ai moins de goût. Je reviens de faire des papiers, j'ai du repassage à faire. Je me dis : "je le ferai demain", tandis que quand on travaille, on remet pas au lendemain."*

Dans ce passage, le stage est clairement mis en équivalence comme un emploi : "quand on travaille..." Elle espère, faute de perspective d'emploi, en suivre un autre cette année :

*"J'ai demandé à refaire un stage comme il n'y a que ça en ce moment, mais j'ai pas de nouvelles."* [n° 32 : Ville ouvrière de province. Femme de 39 ans, vendeuse. Plus de mari. 3 enfants à charge. Locataire d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de téléphone ni de voiture. Plus indemnisée (RMI demandé). 3 ans d'ancienneté.]

Tout autre est le point de vue de ce cadre au chômage depuis cinq ans. Le stage de plusieurs mois qu'il a suivi depuis la perte de son emploi stable n'est pas substituable à un emploi. Quand on lui demande de comparer sa situation actuelle à celle qu'il avait avant, il se réfère sans hésiter à cet emploi qu'il a exercé en entreprise pendant presque toute sa vie professionnelle. Voici comment il parle de son stage, organisé par l'APEC :

*"J'ai fait un peu de tout et donc n'importe quoi (comptabilité, conseil de fiscalité, un peu de recherche, organisation de la production). (...) Ça serait exagéré de dire que ça ne m'a rien apporté, mais au niveau recherche de travail, ça ne m'a rien apporté. Les points positifs ont été les contacts avec des cadres d'horizons divers (juridiques, scientifiques, économiques)".* [n° 52 : Région parisienne. Homme de 43 ans, cadre. Epouse profession intermédiaire. 2 enfants. Propriétaires de leur appartement. Voiture. N'est plus indemnisé. 5 ans d'ancienneté et plus.]

Encore plus critique est ce chômeur ouvrier, lui aussi de longue durée, vivant dans la région parisienne. Il qualifie même certains stages de "bidons" :

*"J'ai appris des trucs que je savais. J'ai fait des entretiens qui apportaient rien. J'ai passé cinq mois chez X. (une grande surface), sans contrat d'embauche. C'est des palliatifs. On dit que le chômage stagne, ils préfèrent prendre des stagiaires des écoles ou de longue durée."* [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]

Un autre stage de qualification professionnelle lui a semblé plus positif. Hélas, il n'a pas réussi l'examen final et souhaite pouvoir le repasser car il espère trouver ainsi du travail. Autre aspect positif de ce dernier stage : il a rencontré plusieurs chômeurs de longue durée habitant dans son secteur et qu'il revoie avec plaisir.

Une demi-douzaine d'anciens stagiaires n'ont que des aspects positifs à exprimer sur leur stage. Leurs jugements sont de nature semblable aux points favorables mis en avant par ceux à la fois contents et mécontents.

Le quart des interviewés espère suivre un stage. Parmi eux, plus de la moitié en ont déjà suivi un par le passé, ce qui conforte l'idée d'un bilan général plutôt positif. Le désir d'améliorer leur

qualification, pour ceux qui veulent se perfectionner professionnellement, et l'employabilité pour ceux qui tentent de parfaire leur technique de recherche d'emploi, les motivent souvent. Mais l'insertion sociale les intéresse aussi : en particulier quelques hommes souhaitent une activité. D'autres aspirent à sortir de chez eux, à rompre avec l'ennui qui accompagne bien souvent le chômage.

Enfin, quelques chômeurs non indemnisés voient, dans la perspective d'un stage rémunéré, l'intérêt d'une solvabilisation momentanée. Toutefois d'autres avantages sont toujours associés à celui-ci : à nouveau la structuration du temps par l'activité, la fin de l'isolement, un but pour la journée à venir, l'espoir d'une employabilité améliorée.

De l'ensemble, on peut dire que même si les discours sur le sujet ne sont pas toujours teintés d'euphorie, le stage introduit une brèche dans la grisaille du chômage, resocialise la personne, donne un but aux journées, apporte une lueur d'espoir pour un futur avec un travail. Certes il est rarement aussi réjouissant qu'un emploi fixe - il peut l'être parfois autant qu'un contrat à durée déterminée - mais il est, chez les moins de cinquante ans, perçu comme un mieux par rapport au chômage.

CHAPITRE IV

**UNE SYNTHÈSE DES RELATIONS AVEC LE  
SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI  
PAR UNE ANALYSE LEXICALE**

## UNE SYNTHÈSE DES RELATIONS AVEC LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI PAR UNE ANALYSE LEXICALE

Pour clore cette partie sur les chômeurs et le Service Public de l'Emploi (SPE), une analyse sémantique suivant la méthode déjà exposée à deux reprises dans la première partie de ce rapport, une fois au sujet du vécu du temps quotidien<sup>1</sup> et la deuxième fois à l'occasion des réponses sur le futur<sup>2</sup> a été réalisée.

Le corpus analysé est l'ensemble des réponses à la question D6 du guide d'entretien :

*"Pour résumer, pouvez-vous qualifier vos relations avec les organismes qui s'occupent du chômage ?"*

Ce point est abordé après avoir développé la question concernant les contacts des interviewés avec le SPE et qu'on leur ait demandé leur opinion sur différents aspects de ce service.

Les réponses ne se présentent pas sous forme de mots isolés, comme on aurait pu le penser à la lecture de la formulation de la question. On a recueilli des séries de phrases courtes. Comme on a procédé pour les autres analyses, on a d'abord isolé le plus grand nombre d'unités de sens. Puis on a regroupé les unités sémantiques qui apparaissaient dans moins de trois entretiens avec celles proches au niveau du sens.

Si on examine les réponses à cette demande de résumé pour chaque entretien, on constate que les éléments de critiques ou de louanges soulevés dans la partie antérieure de l'entretien ne sont pas tous repris ici. Alors que presque tous les interviewés avaient quelque chose à dire sur le SPE, une dizaine de personnes ont été déroutées par cette demande de résumé et ne se sont pas pliées à l'exercice, soit en répondant à côté - décrivant objectivement leurs contacts par exemple - soit en disant qu'ils ne pouvaient ou ne savaient pas répondre. Si on se limite aux réponses exprimées, on a recueilli en moyenne plus de deux unités de sens par entretien. On a traité par la méthode de l'analyse

---

<sup>1</sup> Voir le chapitre III de la première partie, section VII "Le vécu du chômage par une analyse lexicale".

<sup>2</sup> Voir le chapitre III de la première partie la section VIII-3 "Analyse sémantique des réponses sur le futur".

en composantes principales les unités de sens recueillies. Les non-réponses ou les réponses hors sujet n'ont pas été gardées dans les variables actives. Le graphique 5 est le cercle de corrélation des variables actives. Le graphique 6 présente la projection des variables illustratives dans l'espace créé par la distribution des variables actives.

Sur le graphique 5, le plus à droite sur le premier axe, on trouve la critique de l'aspect humain des relations avec le Service Public de l'Emploi. Cette réponse s'oppose sur ce même axe à celle, plus nuancée, qui renvoie à l'idée que les difficultés s'expliquent en partie par le manque de moyens et le peu d'emploi. Du côté des chômeurs mettant en avant les problèmes humains (graphique 6), on trouve les femmes et du côté du discours d'excuse sur le SPE, les hommes.

Sur le graphique 5 des variables actives, en haut à droite du quadrant, on trouve associées les réponses de ceux qui pensent ne pas pouvoir exprimer une opinion faute d'avoir des relations fréquentes avec le SPE, ceux qui ont un discours de critique générale et ceux qui ont des récriminations sur l'information. Les ruraux, les chômeurs ayant de trois mois à moins de un an d'ancienneté, les couples sans enfant, les ouvriers non qualifiés se situent de ce côté sur le graphique 6.

Dans le quadrant du bas à droite du graphique 5, on trouve associées l'unité de sens se félicitant des rapports humains et celle pensant que les contacts sont parfois bons, parfois mauvais. Les employés, les chômeurs très récents sont également de ce côté.

Dans le quadrant du bas, à gauche, se retrouvent sur le graphique 5 l'unité de sens assez neutre par rapport au SPE, de ceux qui n'ont pas d'attente forte mais s'y rendent au cas où cela se révélerait utile, la réponse de ceux qui en reconnaissent l'utilité, ceux qui trouvent qu'on attend longtemps, ainsi que ceux qui pensent que le fonctionnement n'est pas idéal mais que le manque de moyens et le peu d'emplois dans la zone expliquent les défauts du SPE. Associées à ces réponses plutôt positives sur le SPE, on rencontre sur le graphique 6 les jeunes, les hommes, les chômeurs dont l'intensité de la recherche est forte (environ un trois quarts de temps) et les usagers de la ville ouvrière de province.

AXI 2

Graphique 5

LES RELATIONS AVEC LE S.P.E. : ANALYSE SEMANTIQUE PAR A.C.P.  
CERCLE DES CORRELATIONS - VARIABLES ACTIVES  
Réalisation CREDOC

■ Pas d'opinion car pas de relations

Critiques générales ■ Critique : mauvaise information

■ Ni critique ni louange : sans problème

AXE 1

141

■ Louange : bonne information

■ Critiques mais excuses (manque moyens, personnel, emplois)

■ Critique : mauvais accueil, indifférence, manque motivation

■ Critique : Trop administratif

Ni critique ni louange, y va au cas où

■ Louange : Utile, bonne chose que le SPE existe

■ Critique : Perte de temps, attente, long, pas disponible

■ Critique : inefficacité, inutilité

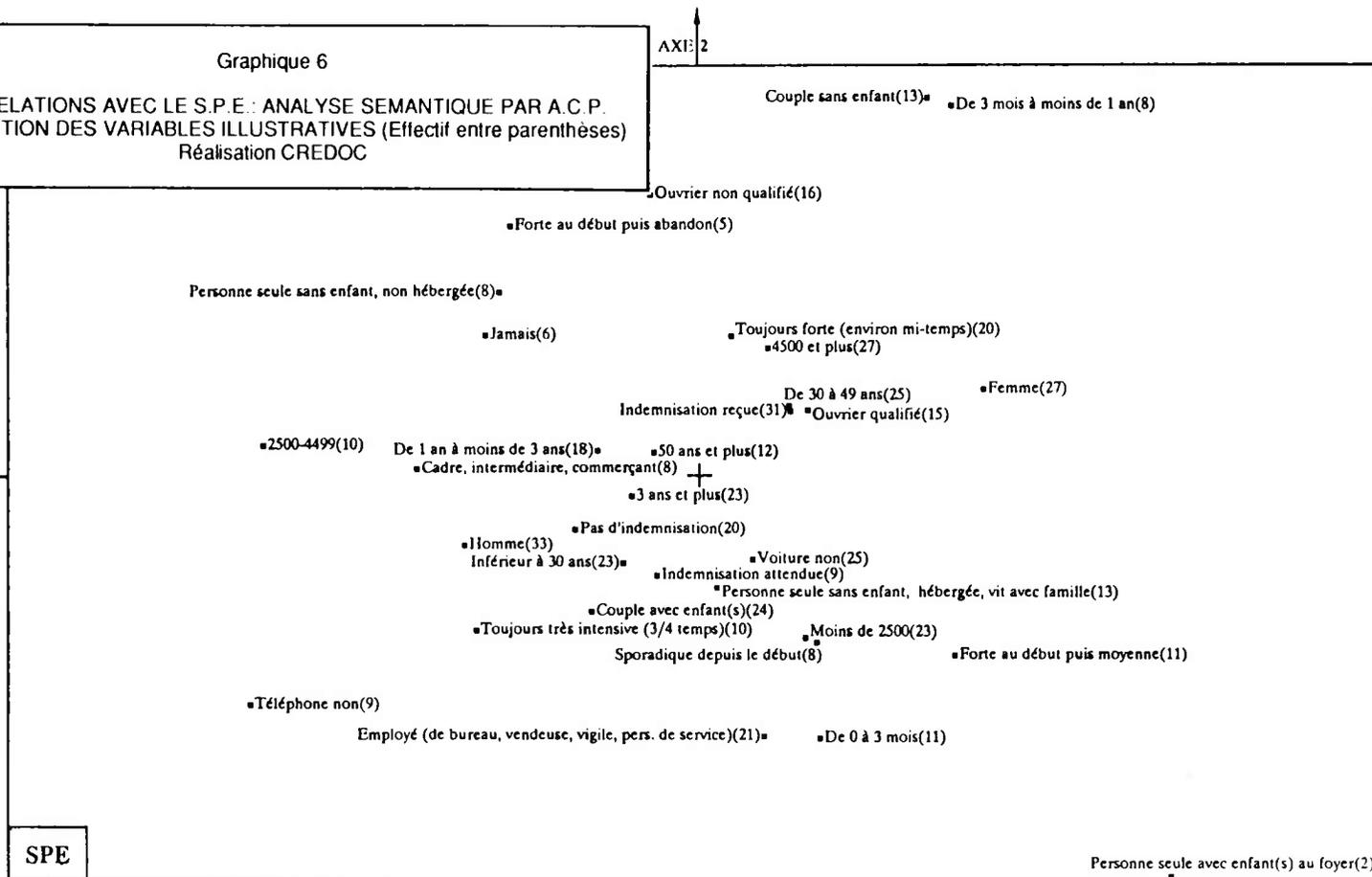
■ Critique : Loterie, parfois bien, parfois mal reçu

SPE

■ Louange : accueil bon, humain, compréhensifs, individualisé

Graphique 6

LES RELATIONS AVEC LE S.P.E. : ANALYSE SEMANTIQUE PAR A.C.P.  
PROJECTION DES VARIABLES ILLUSTRATIVES (Effectif entre parenthèses)  
Réalisation CREDOC



SPE

## CONCLUSION

## CONCLUSION

Deux images viennent structurer nos représentations des rapports qu'entretiennent avec le temps les personnes privées d'emploi. La première fait du chômeur un individu dont le temps est saturé par la recherche d'une nouvelle activité professionnelle. Tel l'Homme Pressé de Paul Morand, il passe d'un rendez-vous à l'ANPE à une rencontre avec tel employeur. Lorsqu'il n'est pas au téléphone, il lit des petites annonces et rédige une nouvelle lettre de candidature. Si le chômage n'est pas pour lui un métier à plein temps, au sens où Claudine Herzlich a pu utiliser ce terme pour qualifier le comportement de ces personnes malades qui occupaient, presque en professionnels, l'essentiel de leur temps à se soigner, il peut être une occupation lorsque le temps devenu vide est rempli par les tâches de la recherche d'emploi. La seconde image, à l'inverse, renforce par l'inoccupation la vacuité du temps. Ne disposant plus des points de repères quotidiens fournis par les rythmes du travail, dépossédé de son groupe de pairs, en décalage par rapport aux rythmes familiaux qu'il ne retrouve qu'en fin de semaine, le chômeur ne peut se retrouver que dans un statut de retraité ou d'invalidé, seuls statuts qui légitiment cette absence d'emploi.

D'une image à l'autre, le chemin est celui de la métaphore des ruines. Au fur et à mesure que le temps passe, la perception du temps des chômeurs irait en se dégradant. En quelque sorte, l'absence d'usage du temps désagrégerait progressivement les mécanismes individuels de gestion du temps.

La recherche conduite à partir d'une soixantaine d'entretiens avec des personnes au chômage infirme largement ce schéma. Certes, parmi les personnes interrogées, quelques-unes se situent dans la première figure et quelques autres se retrouvent davantage dans la seconde. Il faut se garder toutefois d'interpréter de manière linéaire le passage d'une figure à l'autre. Remarquons d'abord que nul chômeur ne trouve dans la recherche d'emploi la possibilité ni peut être même le désir de se reconstruire les rythmes de sa quotidienneté. Le voudrait-il que cela ne lui serait sans doute pas possible tant les opportunités, passées quelques semaines, finissent par se réduire. La recherche d'activité ne peut suffire à combler le vide du temps et pour certaines personnes la disparition de ces repères temporels se traduit par un ralentissement qui n'est pas vécu sous le mode du repos mais plutôt sur celui de l'engourdissement, tant chez les personnes jeunes que chez les plus âgées. Ce ralentissement se rencontre surtout chez des hommes au chômage de longue durée.

La recherche d'emploi, si elle n'est pas une activité qui mobilise physiquement la majorité des chômeurs huit heures par jour, occupe, pour la plupart des personnes rencontrées, et particulièrement pour les chômeurs les plus récents, une bonne partie de leur temps. Elle ne fournit toutefois pas autant de repères que l'exercice d'une activité salariée. L'individu structure l'écoulement de ses journées en retrouvant des marques dans d'autres domaines de la vie sociale : la famille, et plus généralement l'activité domestique : jardin, petit élevage, bricolage, soins aux enfants, entraide appartiennent à cet ensemble de marqueurs sociaux familiaux. Les femmes surtout renforcent le temps consacré à la famille restreinte ou élargie quand elle passent de l'activité professionnelle au chômage. Mais toutes insistent dans les entretiens sur leur refus d'être confinées définitivement dans le statut de femme au foyer. Elles n'acceptent cette assignation au domestique - avec plus ou moins de bonheur - qu'à la condition de n'y voir qu'un visage provisoire de leur temps, en attendant le retour à la vie professionnelle. Ce que nous avons appelé "*le souci de soi*", c'est-à-dire l'ensemble des activités d'investissements cognitifs ou de loisirs constitue une autre manière de créer des rythmes valorisés par l'individu. Les activités de développement personnel qui font partie du "*souci de soi*", se rencontrent chez les personnes plutôt jeunes, de catégories sociales plus élevées que la moyenne des chômeurs qui appartiennent surtout aux catégories d'ouvriers et d'employés. Le sens donné par les intéressés au développement personnel est celui d'une amélioration de leurs chances de retour à l'emploi, associé à une aspiration à la mobilité sociale ascendante. L'insertion dans un groupe : pairs, voisins et amis forme un autre mode de structuration des jours qui vient compenser parfois la perte de la collectivité de travail. Le souci du retour à l'emploi n'en est pas exclu, comme le montre l'importance du recours aux relations dans les façons de rechercher du travail. Enfin, les contacts avec les institutions et les essais de retour sur le marché du travail complètent cet ensemble de modes d'usage du temps.

Si ces marqueurs sociaux du temps peuvent être parfois aussi structurants que les marqueurs issus du milieu de vie "travail", ils apparaissent aux individus dans un rapport d'extériorité. Celle-ci est tellement forte que les intéressés finissent par percevoir comme extérieurs des marqueurs qui relèvent de leur vie familiale, et déclarent vivre leurs rythmes par procuration, cela par opposition aux rythmes du travail dans lesquels les chômeurs voient l'origine de leurs rythmes personnels.

Ce sentiment de vivre son temps par délégation associé à l'impression de perte des rythmes antérieurs génère chez les personnes au chômage une vision fortement négative du temps. Le temps du chômage n'est pas celui d'une liberté retrouvée, encore moins celui du bonheur. En abordant ce thème du temps malheureux, nous sommes bien conscients de céder à un certain brouillage dans l'usage du concept "temps". Lorsque des personnes au chômage vivent le temps sur le mode du malheur, c'est de leur situation dont il est question, elles décrivent dans la durée une situation vécue comme stigmatisante. Le temps est ici l'élément cadre d'une représentation, qu'elle soit négative n'est pas un résultat véritablement nouveau, les professionnels du social en savent

quelque chose. En revanche, les résultats de cette étude font apparaître, pour une partie non négligeable des chômeurs, une certaine plasticité dans la fixation des points de repères qui permettent de marquer le temps - au sens où les chronologistes utilisent cette expression. Si cette plasticité pouvait être mise en évidence dans d'autres situations et sur des échantillons plus larges, elle permettrait peut-être alors d'expliquer les raisons de la dégradation moins grande que l'on s'y attendait des rythmes temporels avec l'allongement de la durée du chômage. Pour peu qu'aux marqueurs temporels issus du milieu de travail viennent se substituer d'autres marqueurs sociaux, l'individu ne perd pas nécessairement toute capacité de fonctionner dans le temps. L'allongement du temps de chômage n'est pas, de ce point de vue, une cause de dégradation comme semble l'indiquer une comparaison entre chômeurs récents et chômeurs anciens. En outre, les chômeurs de longue durée réfutent généralement cette image de perte progressive des repères.

L'opposition principale semble résider dans la séquence activité (professionnelle ou de formation) - chômage, plus qu'entre les premiers temps du chômage et son prolongement. Certes, la tendance à l'épuisement des ressources locales et au découragement dans la recherche d'emploi existe mais les autres domaines de la vie sociale gardent leur importance. Cette hypothèse se trouve confirmée par l'importance différentielle des milieux. Là où les milieux sont riches d'opportunités, qu'il s'agisse des milieux familiaux ou des milieux de vie : quartier, écosystème local, l'individu retrouve plus facilement ses marqueurs, y compris dans une vie hors travail. De ce point de vue, le bilan est contrasté pour les zones rurales : les chômeurs y bénéficient de la plus grande facilité à développer des activités de production domestique rendues possibles par l'habitat individuel -, d'entraide ou de vie sociale - car les contacts avec parents et voisins sont plus étroits. Ils se sentent moins stigmatisés qu'en zone urbaine car l'activité salariée y est moins la norme. Par contre, les faibles opportunités d'emploi leur offrent peu de repères temporels et les rendent pessimistes.

A l'inverse, en région parisienne, on rencontre davantage de chômeurs souffrant d'isolement - bien que les relations familiales et la vie sociale ne soient pas par tous d'un faible niveau. En revanche, le marché du travail étant nettement plus vaste, les opportunités sont plus grandes de structurer ses journées autour de la recherche d'emploi.

La ville ouvrière de province constitue en somme une situation intermédiaire entre ces extrêmes. La vie familiale y est souvent intense mais les opportunités de production domestique ou d'entraide plus resserrées qu'en zone rurale. Le Service Public de l'Emploi semble constituer pour ces chômeurs provinciaux urbains un lieu plus structurant que dans les villages où ces institutions sont plus lointaines et les contacts sont plus sporadiques, et en région parisienne où l'accès au marché du travail peut emprunter d'autres voies et où le personnel de ces services semble disposer de moins de temps.

Ce clivage entre une représentation de la vie marquée par la métaphore de l'échec et des mécanismes de repérage dans le temps moins atteints qu'on pourrait se le figurer explique probablement en partie l'attitude des personnes au chômage vis-vis du Service Public de l'Emploi et, plus particulièrement, de l'ASSEDIC et de l'ANPE.

A une représentation négative de l'arrêt de travail est associée une image dévalorisée de soi que ne peut venir compenser un apport externe qui ne dispose pas des leviers et des moyens pour apporter à la personne ce qu'elle demande : un travail. De ce point de vue et même si l'on peut penser avec d'autres études et d'autres témoignages que la qualité du Service Public de l'Emploi pourrait être améliorée, il restera toujours à résoudre ce fossé qui naît du fait qu'une personne demande à une institution ce que cette dernière ne peut pas lui fournir. Bien des sources d'agressivité naissent dans cette opposition initiale dont nous avons retrouvé les traces dans cette étude, comme nous avons retrouvé également celles d'un remède largement employé par les institutions et par les demandeurs : la présence d'un personnel dont la sympathie et l'efficacité individuelle ne sont pas remise en cause.

Une autre demande existe, adressée aux institutions du Service Public de l'Emploi par les personnes au chômage. Parce qu'elle n'est pas exprimée de façon explicite, parce qu'elle est souvent marquée par l'agressivité des relations du quotidien, il est difficile de percevoir cette demande de points de repères qui ne soient pas des moments de contrôle mais des appuis pour structurer la suite des heures et des jours. En dehors du souhait d'une orientation dans les démarches de recherche d'emploi, la demande de repères est aussi celle d'un suivi qui apporte un soutien moral et une affirmation de la valeur sociale du chômeur qui se sent menacé dans son identité par l'absence de travail. La visite à l'ANPE, le contact régulier avec un personnel, voire le stage, si décrié soit-il, constituent pourtant quelques-uns de ces repères sociaux et temporels.

**BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

**ALDEGHI, Isa, TABARD, Nicole**, 1988, *Ressemblance et diversité sociales des communes française*, CREDOC, octobre.

**ANDRIEU, Bernard, RATOUIS, Annie**, (rapporteurs), 1989, *Rapport sur l'Amélioration de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi*, Collection des rapports officiels, La Documentation Française.

**BALAZS, Gabrielle**, 1983, "Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 50, novembre.

**BARTHE, Marie-Annick**, 1985, *Chômeurs et économies non officielles*, Laboratoire d'Economie Sociale, Paris I, janvier.

**FOURNIER, Gisèle, GLAUDE, Michel, REYNAUD, Emmanuel**, 1984, "Familles ouvrières et chômage : des budgets difficilement compressibles", *Economie et Statistique*, n° 170, octobre.

**GATEAU, Gilles**, 1991, "Les chômeurs de longue durée". *Alternatives Economiques*, mars.

**GOFFMAN, Erving**, 1976, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Editions. de Minuit, Collection Le Sens Commun.

**GROSSIN, William**, 1979, *Des résignés aux gagnants. - Cahiers de doléance sur le temps*, Rapport à la demande du Service des Etudes et de la Statistique, Ministère du Travail.

**HAEUSLER, Laurence, ROSCH, Didier, FACY, Françoise**, 1988, *Opinions des Français sur les stupéfiants. Consommations associées d'alcool, tabac et tranquillisants*, Rapport CREDOC n° 34, février.

**HERAN, François**, 1987, "Les relations de voisinage", in *Données sociales*, INSEE.

**HERPIN, Nicolas**, 1990, "La famille à l'épreuve du chômage," *Economie et Statistique*, n° 235, septembre.

**HERZLICH, Claudine**, 1969, *Santé et maladie. - Analyse d'une représentation sociale*, Editions Mouton.

**LAE, Jean-François**, 1989, *Travailler au noir*, Editions. A.M. Métallié.

**LERAY, Roger**, 1991, *Le chômage de longue durée*, Avis et rapports du Conseil Economique et Social, n° 15, Session de mai 1991, Journal Officiel, 4 juillet.

**MATHEY, Catherine**, 1977, "Recherche du travail et temps du chômage - interview de 50 jeunes travailleurs privés d'emploi", in *Cahiers du CEE*, n° 15, Editions PUF.

**MAURIN, ERIC**, 1989, "Les journées des chômeurs", *Economie et Statistique*, n° 223, juillet-août.

**Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**, 1991, "L'évolution récente du marché du travail", *Premières Informations*, n° 218, avril.

**SCHNAPPER, Dominique**, 1981, *L'épreuve du chômage*, Idées, Editions Gallimard.

**THEVENIN, Nicole**, 1989, *Conséquences du chômage sur l'identité individuelle, la mobilisation des capacités et la constitution d'une recherche d'emploi*, Rapport de recherche, AREA.

**WILTHIEN, Pierre-Henri, DELUCHAT, Alain**, 1990, *Les chômeurs de longue durée, étude qualitative*, Rapport IREQ, décembre.

**ANNEXES**

12 septembre 1990

IA/ML

**DU TRAVAIL A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI  
LE TEMPS DU CHOMAGE**

**GUIDE D'ENTRETIEN**

**Mode d'emploi** : Les phrases en **caractères gras** correspondent à celles qui seront systématiquement dites aux personnes interviewées pour amorcer leur discours. Les autres phrases en caractères normaux correspondent aux propositions de relance des thèmes précis qu'on souhaite voir traités par les personnes rencontrées, ou à des réponses à apporter en cas de demande de précisions.

Les phrases en *italiques* sont des commentaires du guide d'entretien.

**Question Introductive : Depuis quand êtes-vous à la recherche d'un emploi et dans quelles circonstances vous êtes-vous retrouvé dans cette situation ?**

**A - LA VIE QUOTIDIENNE AU MOMENT DE L'ENTRETIEN**

**A1 - Pouvez-vous me raconter comment se déroule une de vos journées du matin au soir** (une journée habituelle dans la période récente, par exemple depuis un mois) ?

*Relance d'après un ordre chronologique et avec indications de durée : Heure de lever - Durée de sommeil et répartition nuit/jour - temps passé aux repas, aux soins personnels - travaux ménagers - temps de recherche d'emploi - temps aux enfants (s'il y a lieu) - transport - TV, journaux, autres activités au domicile .*

*Pour chaque occupation on cherchera à distinguer celles où l'enquêté est seul de celles où il est accompagné et par qui. On cherchera à identifier les repères temporels marquant la journée, s'ils existent, et à savoir s'ils sont fixés par la personne elle-même ou s'ils proviennent de l'extérieur (heures d'école des enfants par exemple, ou de venue du facteur).*

**A2 - Depuis un mois environ, avez-vous passé du temps à aller voir, à téléphoner ou à écrire à des administrations ?** (pour vous ou d'autres personnes avec qui vous vivez).

Relance sur : lesquelles ?, fréquence, durée, transport, seul ou accompagné de qui.

**A3 - Depuis un mois environ, avez-vous passé du temps à consulter ou rendre visite à un médecin, une infirmière ou d'autres professions médicales ?** (pour vous ou d'autres personnes avec qui vous vivez).

Relancer sur fréquence, durée, transport, seul ou accompagné de qui.

**A4 - Depuis un mois environ, avez-vous passé du temps à rencontrer des travailleurs sociaux, une assistante sociale, etc. ?** (pour vous ou d'autres personnes avec qui vous vivez).

Relance sur fréquence, durée, transport, seul ou accompagné de qui.

**A5 - Depuis un mois, avez-vous eu :**

- **A5a : des activités de loisirs ?**
- **A5b : des sorties ?**
- **A5c : reçu de la famille ou des amis ?**

Faire raconter ces visites ou sorties, fréquence, avec qui.

**A6 - Toutes les journées de la semaine se passent-elles de la même façon, ou non ?**

S'il y a des différences, lesquelles ?

(Cette question a déjà pu être spontanément traitée dès la question **A1**).

**A7 - Quels sont vos principaux soucis en ce moment ?**

## B - LA SITUATION AVANT LA DEMANDE D'EMPLOI

*On laissera les personnes déterminer elles-mêmes ce qu'elles entendent par la période antérieure. Ce n'est pas la date d'inscription à l'ANPE qui sera toujours pertinente. Pour les femmes au foyer, ce sera vraisemblablement le moment où elles ont décidé de reprendre un emploi. En cas de chômage récurrent faisant suite à une période d'emploi stable, il se peut que la période antérieure soit pour ces personnes celle de l'emploi stable et non celle de fin du dernier emploi précaire.*

*On sait par la question introductive quelle était la situation antérieure à la période actuelle.*

### **B1 - (Personnes antérieurement en activité professionnelle) : Pouvez-vous me parler de votre dernier emploi ...**

Intitulé et description de l'emploi, activité de l'entreprise, taille, environnement (bureau, atelier, etc.), ancienneté, éventuellement changements de postes pendant cet emploi, horaire, durée hebdomadaire, quels contrôles horaires, souplesse ou forte contrainte par rapport au temps, autonomie, ambiance, contacts avec l'extérieur, opinions sur le travail...

#### **... et dans quelles circonstances vous avez perdu cet emploi ?**

Raisons de la perte d'emploi (fin contrat, licenciement collectif, individuel, démission et pour quel motif). Comment ça s'est passé ? Était-ce un événement prévisible ou non ?

### **B1 - (Personnes antérieurement en formation) : Pouvez-vous me parler de cette formation ou ces études ?**

Type de formation, niveau, horaires, contraintes temporelles, durée hebdomadaire, ambiance, raison de sortie d'études (cycle terminé, abandon, renvoi ...), opinions sur cette formation.

### **B1 - (Personnes antérieurement au foyer) : Pour quelles raisons, dans quelles circonstances, avez-vous été amené à rechercher un emploi ?**

### **B2 - (Pour tous) : Pouvez-vous me résumer en quelques mots ce que vous aviez fait pendant les années avant cet emploi, cette formation, d'être au foyer ?**

Pour ceux qui ont travaillé antérieurement on remontera jusqu'à leur sortie de la scolarité.

Prévoir la possibilité de situations concomitantes. Si autres emplois : lesquels, durée, rythmes.

Si autres périodes de chômage : durée, fréquence, circonstances.

Éventuellement autres études, autres formations, autres périodes d'inactivité, service militaire...

**C - COMPARAISON ENTRE LA SITUATION ANTERIEURE  
ET LA SITUATION ACTUELLE**

*On veut connaître les obstacles ou au contraire les facilités rencontrées dans ce réaménagement du temps (problèmes administratifs ou budgétaires, isolement, ou au contraire temps libéré), sans préjuger de l'aspect positif ou négatif qu'induit le temps du chômage pour chaque personne.*

**C1 - Quand vous comparez le déroulement de vos journées entre maintenant et votre situation antérieure (emploi, études, au foyer), qu'est-ce qui a changé ?**

On relancera sur les rythmes, les temps physiologiques (sommeil et repas en particulier), l'investissement dans les tâches domestiques, les activités de loisirs dans et hors de la maison, la sociabilité (famille ou amis), les échanges avec les éventuelles autres personnes du ménage, l'entraide avec amis, voisins, parents...

**C2 - Par rapport à cette situation antérieure, avez-vous commencé de nouvelles activités ou occupations ?**

Ces activités peuvent aussi bien être de loisirs, ou des petits boulots. Ces activités ne sont pas forcément quotidiennes, elles peuvent être hebdomadaires, mensuelles ou de fréquence irrégulière.

**C3 - Avez-vous arrêté ou ralenti d'autres activités ou occupations ?**

Idem, ces activités peuvent aussi bien être de loisirs, ou des petits boulots. Ces activités ne sont pas forcément quotidiennes, elles peuvent être hebdomadaires, mensuelles ou de fréquence irrégulière.

**C4 - Y-a-t-il eu une évolution dans le déroulement de vos journées entre le début de cette période de recherche d'emploi et maintenant, ou non ?**

Si oui, y a-t-il eu plusieurs étapes, quelles ont été ces modifications, et pour quelles raisons ont-elles eu lieu ?

**C5 - Pensez-vous que le déroulement de vos journées va se modifier prochainement ?**

Si la réponse est positive, quels pourraient être ces changements et pourquoi ?

**C6 - Quelles sont les réactions de votre entourage (personnes avec qui vous vivez éventuellement, amis, famille élargie, voisins...) par rapport au déroulement de vos journées depuis votre période de chômage, est-ce différent d'avant ?**

Quels sont les réactions de l'entourage en particulier face à l'organisation du temps, des activités ?

On veut connaître les interférences de l'entourage dans la gestion du temps des personnes rencontrées (par exemple si transfert d'activités domestiques vers la personne à la recherche de l'emploi). Y a-t-il des remarques désagréables, ou au contraire des encouragements, un soutien, ou encore de l'indifférence - Y a-t-il eu une évolution en cours de chômage ?

**C7 - Pour résumer, pourriez-vous en quatre ou cinq mots ou expressions qualifier votre temps quotidien depuis que vous êtes au chômage ?**

**C8a - Comment voyez-vous l'avenir pour vous...**

Vision à court terme et à long terme. Relancer sur les transformations éventuelles de la vision du futur entre l'avant chômage, les débuts du chômage et maintenant.

**C8b - (éventuellement) ... et pour votre famille ?**

## **D - TEMPS LIE A LA RECHERCHE D'EMPLOI**

**Nous allons parler maintenant plus précisément de la recherche d'emploi.**

**D1a Des moyens que vous employez ...**

Les méthodes employées (candidatures spontanées, lecture journaux, visites aux agences d'intérim ou d'administration publique, relations, porte-à-porte...), état du moral, bon ou mauvais, obstacles rencontrés.

Les démarches sont-elles effectuées seules ou soutien de l'entourage, mobilisation de professionnels, contacts avec collègues au chômage ?

**D1b ... du temps que cela vous prend.**

Fréquence de la recherche (quotidien ou plus irrégulier), durée, y compris transports.

**D2 - Pouvez-vous nous raconter les contacts (visite, téléphone) que vous avez eu pour votre recherche d'emploi avec les administrations "publiques" ?**

*On ne limite pas pour cette question au SPE stricto sensu, mais à toutes les institutions auxquelles ont affaire les demandeurs (y compris mairie, CCAS, etc.) Dans un premier temps, laisser raconter les démarches spontanément. Eventuellement relancer sur l'information, l'accueil, les rendez-vous qui se sont produits, les problèmes administratifs de constitution du dossier, l'utilisation ou non des annonces en libre service, l'attente...*

*(D3, D5, D6 : Ces trois questions portent sur l'ANPE, l'ASSEDIC, et éventuellement si des contacts ont eu lieu, sur les PAIO, Missions locales, AFPA.)*

**D3 - A votre avis, à quoi vous servent ces organismes dans votre recherche d'emploi ?**

**D4 - Avez-vous eu des contacts avec des organismes privés, des associations pour votre recherche d'emploi ?**

Si oui, quels organismes ou associations, quels contacts, etc. ?

**D5 - Je vais vous demander votre opinion sur différents aspects du fonctionnement des organismes publics avec lesquels vous avez été en contact lors de votre recherche d'emploi.**

*(Le questionnaire plus fermé mais les réponses attendues sont ouvertes, éventuellement recueillir des anecdotes, récits, exemples.)*

**D5a : L'accessibilité** (transport, localisation).

**D5b : Les horaires d'ouverture.**

**D5c : La facilité d'entrer en contact** (par téléphone ou en y allant).

**D5d : L'accueil.**

**D5e : L'information.**

**D5f : L'état des locaux** (décor, fonctionnalité, entretien ...).

**D5g : La disponibilité du personnel.**

**D5h : Les possibilités d'obtenir un service personnalisé, adapté à votre situation personnelle.**

**D5I : Le temps** (délais, ponctualité des rendez-vous, sentiment d'efficacité ou de perte de temps lors de ces contacts.

**D5J : Les moyens mis à disposition des chômeurs** (téléphone, photocopies, journaux...).

**D6 - Pour résumer, pouvez-vous en quatre ou cinq mots qualifier vos relations avec les organismes qui s'occupent du chômage ?**

**D7a - Avez-vous des propositions d'amélioration des services rendus aux chômeurs ?**

**D7b - ... ou des propositions de simplification des démarches ?**

(On ne se limite pas particulièrement aux organismes du SPE, il peut s'agir d'autres administrations publiques ou d'associations. Eventuellement, reprendre avec les interviewés les points qu'ils ont déjà cités).

**D8 - Pour conclure, y a-t-il un point important concernant le temps de ce chômage que nous n'avons pas abordé et sur lequel vous souhaitez insister ?**

## Annexe II

## LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES

Les entretiens ont eu lieu entre octobre 1990 et avril 1991.

Pour respecter l'engagement de confidentialité pris auprès des personnes inscrites à l'ANPE qui nous ont répondu, les âges indiqués sont exacts à un ou deux ans près. Plutôt que d'indiquer le nombre précis d'enfants vivant au foyer (il s'agit des enfants du conjoint ou de la personne et non des éventuels frères et soeurs) on a noté s'il y avait soit aucun enfant, soit un ou deux (noté deux), soit trois et plus (noté trois). On n'a pas précisé si les personnes vivant en couple sont mariées ou non. On n'a indiqué que le département et non la commune. Enfin, quand l'ancienneté du chômage atteint trois ans, on ne distingue que les 3 à 4 ans (noté 3 ans) des 5 ans et plus (noté 5 ans).

Le métier cité n'est généralement pas celui exercé par les personnes. On a choisi une appellation de profession proche en tenant compte de la nomenclature des professions détaillée dans l'index analytique INSEE des professions et catégories socioprofessionnelles.

L'indemnisation implique ici la perception d'allocations de chômage versées par l'ASSEDIC.

L'ancienneté du chômage n'est pas celle de l'inscription à l'ANPE, mais celle de début de recherche (des stages, des congés maladies, des emplois de très courtes durées ne s'enchaînant pas pouvant avoir eu lieu dans ce temps). Seule l'absence de téléphone a été notée, la plupart des personnes ayant le téléphone.

Les phrases entre crochets indiquent succinctement les caractéristiques de la personne. Les deux lignes suivantes résument la trajectoire professionnelle.

- [n° 1 : Zone rurale. Femme de 43 ans, ouvrière spécialisée. Mari contremaître. Plus d'enfant au domicile. Propriétaires de leur maison. Voiture. Non indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]  
*A toujours travaillé comme ouvrière spécialisée à la chaîne. Depuis 5 ans, n'a plus d'emploi fixe mais fait des saisons en usine quelques mois par an.*
- [n° 2 : Zone rurale. Homme de 32 ans, chef de rang dans l'hôtellerie. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Voiture. Attente d'indemnisation. Un an d'ancienneté.]  
*A travaillé longtemps dans l'hôtellerie sans posséder de logement personnel. Depuis un an, il a rompu avec cette vie itinérante dans le projet d'ouvrir un établissement d'hôtellerie. Il fait parfois des remplacements.*
- [n° 3 : Zone rurale. Homme de 40 ans, ouvrier électricien. Epouse aide-ménagère. 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]  
*Toujours dans la même branche jusqu'à un grave problème de santé, il y a 5 ans. Il a été alors longtemps hospitalisé et reste diminué physiquement.*
- [n° 4 : Zone rurale. Homme de 56 ans, mécanicien. Epouse au foyer, 2 enfants à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. Un an d'ancienneté.]  
*Il a toujours travaillé dans ce métier (il a un CAP) jusqu'au décès de l'artisan qui l'employait il y a un an.*
- [n° 5 : Zone rurale. Femme de 48 ans, O.S. Mari petit indépendant. 2 enfants à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]  
*Elle a généralement travaillé dans l'hôtellerie comme salariée puis peu de temps à son compte. Elle a dû liquider son entreprise il y a 2 ans à la suite de problèmes de santé. Depuis, elle alterne chômage, stages, un CRA où elle occupait un emploi d'ouvrière spécialisée.*
- [n° 6 : Zone rurale. Homme de 56 ans, O.S. de l'industrie. Vit seul. Propriétaire de sa maison. Voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]  
*Il a toujours travaillé comme ouvrier non qualifié jusqu'à son licenciement il y a 3 ans.*
- [n° 7 : Zone rurale. Femme de 50 ans, aide ménagère. Mari pré-retraité. Pas d'enfant. Maison en accession à la propriété. Voiture. Non indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]  
*Avait une activité d'employée de service (garde d'enfants, soins à des personnes âgées) inférieure à un plein temps jusqu'à il y a 2 ans.*

- [n° 8 : Zone rurale. Femme de 24 ans, femme de ménage. Mari ouvrier agricole. Pas d'enfant. Locataires de leur maison. Pas de téléphone. Voiture. Indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]  
*Depuis sa sortie d'école elle ne connaît que des petits boulots (garde d'enfants, soins à des personnes âgées, ménages), des stages ou le chômage.*
- [n° 9 : Zone rurale. Femme de 27 ans, O.S. de l'industrie. Mari agriculteur. Pas d'enfant. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]  
*Ouvrière non qualifiée en usine. Cherche un travail depuis un an. Avant, elle a connu d'autres périodes de chômage entre des contrats à durée déterminée de plusieurs mois.*
- [n° 10 : Zone rurale. Homme de 22 ans, ouvrier boulanger. Vit seul. Habitation de fortune. Pas de téléphone. Voiture. Attente d'indemnisation. 3 ans d'ancienneté.]  
*Ouvrier qualifié de l'alimentation, toujours dans la même branche. A connu beaucoup d'employeurs (fins de contrats à durée déterminée ou démissions).*
- [n° 11 : Zone rurale. Femme de 22 ans, O.S. de l'industrie. Vit seule. Locataire de sa maison. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]  
*O.S. de l'industrie (contrat à durée déterminée). A arrêté son dernier emploi il y a 2 mois. Depuis qu'elle a quitté l'école, elle a connu surtout des stages, des contrats à durée déterminée de plusieurs mois, mais ses périodes de chômage entre deux contrats étaient brèves.*
- [n° 12 : Zone rurale. Homme de 20 ans, ouvrier électricien. Hébergé par ses parents agriculteurs dans une ferme. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]  
*Sort du service national depuis quelques semaines, a un CAP, cherche un emploi d'ouvrier qualifié de l'artisanat.*
- [n° 13 : Zone rurale. Homme de 26 ans, chauffeur. Hébergé par ses parents agriculteurs dans une ferme. Voiture. Non indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]  
*Depuis 5 ans il cherche à se reconverter comme chauffeur, la ferme étant trop petite pour faire vivre ses parents et lui-même. Il aide ses parents. Il alterne stages et périodes de chômage.*
- [n° 14 : Zone rurale. Homme de 34 ans, commerçant. Epouse au foyer, 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Non indemnisé. 3 mois d'ancienneté.]  
*Commerçant (il travaillait avec sa femme) il a vendu son affaire il y a 3 mois et vient d'en trouver une autre à acheter.*
- [n° 15 : Zone rurale. Homme de 42 ans, ouvrier cordonnier. Hébergé par ses parents dans une maison. Voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]  
*A travaillé en continuité comme ouvrier qualifié de l'artisanat jusqu'à son licenciement il y a 5 ans.*
- [n° 16 : Zone rurale. Femme de 55 ans, vendeuse. Mari retraité (était de niveau technicien). Plus d'enfant à charge. Propriétaires de leur maison. Voiture. Plus indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]  
*A travaillé toute sa vie dans le secteur du commerce (employée) jusqu'à la retraite de son mari il y a 5 ans où elle a changé de lieu de résidence.*
- [n° 17 : Zone rurale. Femme de 24 ans, ouvrière qualifiée de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. Pas d'enfant. Locataires de leur maison. Voiture. Indemnisée. 11 mois d'ancienneté.]  
*Depuis la fin de l'école (CAP), elle a enchaîné des emplois de contrats à durée déterminée, des gardes d'enfants, de personnes âgées, des stages. Son dernier emploi : un contrat à durée déterminée de plusieurs mois où elle était chef d'équipe. Sa fin de contrat date d'il y a 11 mois. Depuis elle a fait un stage court.*
- [n° 18 : Zone rurale. Homme de 30 ans, ouvrier non qualifié. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Pas de téléphone ni de voiture. Pas indemnisé (RMI). 5 ans d'ancienneté.]  
*Aucun diplôme. Après quelques années de travail comme ouvrier non qualifié, il a eu un grave accident. Depuis : problèmes de santé (impossible de porter de lourdes charges). Il est au chômage depuis 5 ans. Il a suivi un stage.*
- [n° 19 : Zone rurale. Femme de 29 ans, vendeuse. Mari ouvrier qualifié de l'artisanat. 2 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]  
*Dernier emploi : vendeuse. Son contrat à durée déterminée d'un an s'est terminé il y a 2 mois. Depuis la fin de sa scolarité (CAP), elle a enchaîné des contrats à durée déterminée (vendeuse, ouvrière), avec deux périodes de chômage. Elle a suivi un stage de remise à niveau.*

- [n° 20 : Zone rurale. Femme de 38 ans, aide-ménagère. Mari petit indépendant, 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas de permis. Indemnisation très brève. 5 mois d'ancienneté.]  
*Elle a perdu son emploi à temps partiel de service auprès des personnes âgées il y a 5 mois. Elle n'a jamais eu d'emploi à temps complet, a surtout fait quelques ménages ou des gardes d'enfants ou de personnes âgées. Elle était le plus souvent sans emploi depuis sa fin de sa scolarité.*
- [n° 21 : Ville ouvrière de province. Femme de 18 ans, femme de ménage. Hébergée par ses parents (RMI) dans une maison. Pas de voiture. Non indemnisée. 7 mois d'ancienneté.]  
*Elle cherche du travail depuis l'interruption de ses études il y a 7 mois. N'ayant aucune qualification elle cherche des "petits boulots", ménages, gardes d'enfants.*
- [n° 22 : Ville ouvrière de province. Femme de 30 ans, vendeuse. Mari ouvrier qualifié de l'industrie. Pas d'enfant. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Non indemnisée. 5 ans d'ancienneté.]  
*Depuis sa sortie d'école (sans diplôme), elle alterne petits boulots (vente, ménages, etc.), parfois non déclarés et recherche d'emploi. Elle a suivi plusieurs stages.*
- [n° 23 : Ville ouvrière de province. Femme de 55 ans, vendeuse. Vit seule. Plus d'enfant à charge. Propriétaire de sa maison. Pas de voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]  
*Elle a perdu il y a un an un emploi de vendeuse qu'elle avait occupé plusieurs années.*
- [n° 24 : Ville ouvrière de province. Homme de 53 ans, O.S. Son épouse tient un petit commerce de proximité. Plus d'enfant à charge. Propriétaires de leur maison. Pas de voiture. Non indemnisé (AAH). 11 mois d'ancienneté.]  
*Il a occupé de nombreux postes d'ouvrier non qualifié en intérim. Le dernier date d'il y a 11 mois. Une dégradation de sa santé fait qu'il n'est plus employable pour ce type de travail.*
- [n° 25 : Ville ouvrière de province. Homme de 42 ans, ajusteur. Hébergé par ses parents retraités dans une H.L.M. d'un quartier excentré. Pas de voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]  
*Ouvrier qualifié de l'industrie, il a toujours travaillé jusqu'à son licenciement il y a 3 ans.*
- [n° 26 : Ville ouvrière de province. Homme de 57 ans, ouvrier de fabrication. Epouse pré-retraîtée, ancienne O.S. Encore deux enfants à domicile qui travaillent. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]  
*A toujours travaillé comme ouvrier non qualifié, son dernier emploi étant dans une grande entreprise qui réduit régulièrement son personnel par des plans de mise au chômage de ses ouvriers les plus âgés. Il a été licencié il y a 3 ans.*
- [n° 27 : Ville ouvrière de province. Homme de 26 ans, ouvrier plombier. Hébergé par ses parents retraités dans une maison. Pas de voiture. Non indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]  
*Depuis environ 5 ans, à son retour du Service National, ce titulaire d'un CAP de métier du bâtiment, essaye en vain d'entrer sur le marché du travail. Il a suivi 3 stages longs et entre deux il ne connaît que le chômage.*
- [n° 28 : Ville ouvrière de province. Femme de 22 ans, O.S. Mari ouvrier qualifié de l'artisanat. Pas d'enfant. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Indemnisée. 2 ans d'ancienneté.]  
*Depuis la fin de sa scolarité (CAP), elle a fait des stages d'insertion et de l'intérim comme ouvrière non qualifiée avec des périodes courtes de chômage entre deux emplois. Elle a terminé sa dernière mission.*
- [n° 29 : Ville ouvrière de province. Homme de 24 ans, gardien de nuit. Epouse au foyer (RMI). 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de téléphone ni de voiture. Non indemnisé. Un an d'ancienneté.]  
*A travaillé plusieurs années dans une autre région. Depuis plus d'un an il a quitté cet emploi pour rejoindre sa conjointe. Depuis, il a fait quelques missions d'intérim très brèves.*
- [n° 30 : Ville ouvrière de province. Femme de 53 ans, femme de ménage. Plus de mari. Plus d'enfant au domicile. Locataire d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de voiture. Non indemnisée (RMI allocation différentielle). 5 ans d'ancienneté.]  
*Était au foyer. Depuis 5 ans qu'elle vit sans conjoint, elle a connu le chômage entrecoupé de deux stages. Elle fait des ménages 2 heures par jour, et reste inscrite à l'ANPE pour trouver plus d'heures.*
- [n° 31 : Ville ouvrière de province. Homme de 21 ans, manoeuvre. Epouse au foyer (RMI). 2 enfants. Locataires d'un appartement ancien et insalubre. Pas de téléphone ni de voiture. Non indemnisé. 2 ans d'ancienneté et plus.]  
*Français ayant passé son enfance à l'étranger, non scolarisé. A part un emploi de quelques semaines comme manoeuvre et un stage de remise à niveau, il ne connaît que le chômage depuis 2 ans qu'il cherche à entrer dans le monde du travail.*

- [n° 32 : Ville ouvrière de province. Femme de 39 ans, vendeuse. Plus de mari. 3 enfants à charge. Locataire d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de téléphone ni de voiture. Plus indemnisée (RMI demandé). 3 ans d'ancienneté.]  
*Depuis plus de 3 ans qu'elle est seule, elle cherche du travail et n'a trouvé qu'un stage pendant cette période. Son expérience professionnelle antérieure est dans le secteur de la vente.*
- [n° 33 : Ville ouvrière de province. Homme de 40 ans, O.S. Epouse femme de ménage (quelques heures). 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de téléphone ni de voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]  
*Il a connu une longue période de travail stable comme ouvrier non qualifié dans une grande entreprise industrielle qui s'est terminée par un licenciement collectif il y a plus de 3 ans. Il est au chômage depuis.*
- [n° 34 : Ville ouvrière de province. Homme de 34 ans, chauffeur. Epouse au foyer. 3 enfants. Maison en accession à la propriété. Voiture. Indemnisé. 4 mois d'ancienneté.]  
*Il a perdu son emploi depuis 4 mois.*
- [n° 35 : Ville ouvrière de province. Femme de 24 ans, vendeuse. Mari ajusteur. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Pas de voiture. Non indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]  
*Depuis sa sortie d'école - sans diplôme - il y a 5 ans, elle n'a jamais eu d'emploi. Sa seule approche du monde du travail est un stage en entreprise.*
- [n° 36 : Ville ouvrière de province. Femme de 34 ans, aide-ménagère. Mari au chômage, O.S. Pas d'enfant. Locataires d'un appartement ancien. Pas de voiture. Non indemnisée (RMI). 3 ans d'ancienneté.]  
*Elle n'a eu qu'une expérience professionnelle de quelques années : un emploi de proximité (garde d'enfants, personnes âgées). Elle a démissionné pour suivre son mari depuis 3 ans et n'a jamais retrouvé d'activité.*
- [n° 37 : Ville ouvrière de province. Homme de 28 ans, agent de maîtrise administratif. Epouse employée. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. dans un quartier excentré. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]  
*Trajectoire professionnelle ascendante : ouvrier qualifié, puis stage FPA comme employé de bureau, puis intermédiaire administratif. C'est sa deuxième expérience du chômage. La perte de son emploi est récente (un mois) et consécutive à une restructuration. Il cherche un poste de cadre.*
- [n° 38 : Ville ouvrière de province. Femme de 42 ans, commerçante. Mari au chômage. (cf. n° 39). 2 enfants. Locataires de leur maison. Voiture. Non indemnisée (RMI demandé). 2 mois d'ancienneté.]  
*Sa perte d'emploi est récente (2 mois) et fait suite à la liquidation judiciaire de leur commerce tenu plus de 5 ans. Expérience antérieure : employée de commerce, jamais de chômage.*
- [n° 39 : Ville ouvrière de province. Homme de 35 ans, commerçant. Epouse au chômage (cf. n° 38). 2 enfants. Locataires de leur maison. Voiture. Non indemnisé (RMI demandé). 2 mois d'ancienneté.]  
*Sa perte d'emploi est récente (2 mois) et fait suite à la liquidation judiciaire de leur commerce tenu plus de 5 ans. Expérience antérieure : vendeur, représentant, toujours en activité.*
- [n° 40 : Ville ouvrière de province. Homme de 30 ans, menuisier-ébéniste. Epouse employée. 2 enfants. Locataires de leur maison excentrée. Voiture. Indemnisation attendue. Un mois d'ancienneté.]  
*CAP. Son dernier contrat à durée déterminée a eu lieu dans une autre région et s'est terminé il y a environ un mois. Carrière professionnelle dans la même branche marquée par des périodes de chômage. Plusieurs contrats à durée déterminée comme salarié, une tentative de mise à son compte a échoué.*
- [n° 41 : Ville ouvrière de province. Femme de 24 ans, assistante d'agence. Mari employé. Pas d'enfant. Habitent un appartement de fonction du mari. Voiture. Indemnisation attendue. Un mois d'ancienneté.]  
*Chômage récent (moins d'un mois) suite à un échec de reprise d'une entreprise en difficulté. Environ 6 mois auparavant, la même entreprise avait déposé son bilan. Ce fut sa première expérience du chômage après une vie professionnelle continue dans des métiers de contact avec le public.*
- [n° 42 : Région parisienne. Homme de 53 ans, manœuvre du bâtiment, étranger. Vit seul en foyer de travailleurs. Epouse et enfants résident dans son pays d'origine. Pas de téléphone ni de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]  
*Il a toujours travaillé dans le bâtiment, enchaînant des contrats après chaque fin de chantier. C'est sa première expérience du chômage qui se prolonge depuis 2 ans.*
- [n° 43 : Région parisienne. Homme de 58 ans, cadre. Epouse professionnelle intermédiaire. Plus d'enfant au foyer. Propriétaires de leur maison. Voiture. Indemnisé. 7 mois d'ancienneté.]  
*Il a connu une seule entreprise du secteur des industries de pointe depuis sa sortie de grande école. Il a pu négocier financièrement son départ dans le cadre d'une restructuration il y a 7 mois.*

- [n° 44 : Région parisienne. Homme de 43 ans, magasinier. Hébergé par ses parents dans une maison. Pas de voiture. Indemnisé. 5 ans d'ancienneté.]  
*Après une période continue de travail avec peu de changements d'entreprise, licencié depuis 5 ans. Depuis, un stage, de rares emplois très précaires de quelques jours.*
- [n° 45 : Région parisienne. Homme de 38 ans, ouvrier qualifié de l'industrie. Epouse au foyer. 3 enfants. Locataires de leur appartement. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]  
*Après une période longue de travail stable, licencié il y a 2 ans à la suite de la délocalisation de l'établissement. Puis chômage, problèmes de santé, longue hospitalisation et diminution de sa mobilité, un emploi précaire. En attente d'un stage pour chômeurs en invalidité.*
- [n° 46 : Région parisienne. Homme de 37 ans, magasinier. Hébergé par ses parents en appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisé. 2 ans d'ancienneté.]  
*Longue période stable de travail puis licenciement il y a 2 ans. Aucune activité depuis. Problèmes de santé réduisant sa mobilité.*
- [n° 47 : Région parisienne. Homme de 33 ans, étranger, ouvrier non qualifié de l'industrie textile. Vit seul en foyer pour travailleurs. Pas de téléphone ni de voiture. Indemnisé. 5 mois d'ancienneté.]  
*Depuis plusieurs années où il est en France, il enchaîne généralement sans interruption les contrats à durée déterminée dans l'industrie textile. Au chômage depuis 5 mois, c'est sa seconde période de chômage.*
- [n° 48 : Région parisienne. Femme de 56 ans, chef de rayon (non-cadre). Mari ouvrier non qualifié au chômage travaillant parfois en intérim. 1 enfant et 1 ascendant au foyer. Maison en accession à la propriété. Voiture mais pas le permis. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]  
*Femme toujours en activité professionnelle. Ouvrière, puis, employée de commerce, enfin intermédiaire du commerce. Licenciement collectif à la fermeture du magasin il y a 3 ans. Aucun emploi depuis.*
- [n° 49 : Région parisienne. Femme de 51 ans, O.S. de l'industrie. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants au travail. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisée. 3 ans d'ancienneté.]  
*Elle a toujours travaillé jusqu'à son licenciement économique il y a 3 ans. Depuis, elle alterne chômage et longue maladie. Elle a des problèmes importants de santé qui restreignent sa mobilité.*
- [n° 50 : Région parisienne. Femme de 25 ans, vendeuse. Mari employé. 2 enfants. Locataires de leur appartement. Voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]  
*Elle a connu plusieurs contrats à durée déterminée, généralement assez longs dans différents endroits de l'Île-de-France s'enchaînant. Elle n'a pas eu d'emploi fixe depuis la fin de sa scolarité. Depuis un an elle n'a eu aucun emploi.*
- [n° 51 : Région parisienne. Homme de 56 ans, ajusteur. Vit seul. Locataire de sa maison. Pas de voiture. Indemnisé. 3 ans d'ancienneté.]  
*Il a connu une vie professionnelle stable jusqu'à la perte de son emploi il y a 3 ans. Aucune activité depuis.*
- [n° 52 : Région parisienne. Homme de 43 ans, cadre. Epouse profession intermédiaire. 2 enfants. Propriétaires de leur appartement. Voiture. N'est plus indemnisé. 5 ans d'ancienneté et plus.]  
*Diplômé d'une grande école, avec la même profession et depuis très longtemps dans la même entreprise qui a fait faillite il y a 5 ans. Il a suivi un stage depuis et effectue parfois des missions d'intérim comme ouvrier non qualifié depuis qu'il n'est plus indemnisé.*
- [n° 53 : Région parisienne. Femme de 28 ans, aide-ménagère. Mari employé. Pas d'enfant. Locataires de leur appartement H.L.M. Voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]  
*CAP. Après plusieurs années d'emploi fixe, elle démissionne pour se reconvertir il y a environ un an et demi dans une profession de technicien du spectacle. Pour cela elle a suivi 2 stages de plusieurs mois chacun.*
- [n° 54 : Région parisienne. Homme de 24 ans, technicien. Hébergé par ses parents. Voiture. Attente d'indemnisation. 2 mois d'ancienneté.]  
*Dès la fin de ses études (niveau bac + 2) il entre dans une entreprise où il reste jusqu'à la délocalisation de celle-ci il y a 2 mois.*
- [n° 55 : Région parisienne. Femme de 28 ans, secrétaire de direction. Mari ouvrier qualifié. 2 enfants. Locataires de leur appartement. Voiture. Attente d'indemnisation. 7 mois d'ancienneté.]  
*Elle a travaillé longtemps dans la même entreprise où elle a connu une promotion. Elle a été licenciée à la suite de problèmes de santé (longue hospitalisation).*
- [n° 56 : Région parisienne. Homme de 22 ans, gardien de nuit. Hébergé par ses parents commerçants en appartement. Voiture. Indemnisé. 3 mois d'ancienneté.]  
*Il a travaillé pendant ses études (diplôme de niveau bac + 2). Il les a terminées et cherche un emploi en rapport avec sa qualification.*

- [n° 57 : Région parisienne. Femme de 37 ans, ouvrière non qualifiée de l'industrie textile. Mari maçon. 2 enfants. Locataires de leur maison. Pas de voiture. Indemnisée. Un an d'ancienneté.]  
*Elle est restée plusieurs années au foyer puis a repris une activité, ses enfants grandissant. L'entreprise dans laquelle elle travaillait a fait faillite il y a un an. Depuis elle est au chômage.*
- [n° 58: Région parisienne. Femme de 26 ans, employée de bureau. Hébergée par ses parents dans une maison. Voiture. Attente d'indemnisation. Un mois d'ancienneté.]  
*Elle a quitté l'école à 18 ans et a connu depuis surtout des emplois précaires (contrats à durée déterminée, garde d'enfants). Elle a connu d'autres périodes de chômage auparavant. La dernière entreprise où elle travaillait a fait faillite il y a un mois.*
- [n° 59 : Région parisienne. Homme de 27 ans, O.S., étranger. Epouse femme de ménage à temps partiel. 2 enfants. Locataires d'un appartement H.L.M. Pas de voiture. Indemnisé. Un an d'ancienneté.]  
*Il a fait des études techniques de bon niveau dans son pays d'origine. Après plusieurs années en France comme ouvrier non qualifié dans l'industrie, il a démissionné il y a plus d'un an pour suivre un stage de niveau technicien en informatique. Est en reconversion.*
- [n° 60 : Région parisienne. Femme de 45 ans, femme de ménage. Française, d'origine étrangère, illettrée. Plus de mari. Vit avec un ascendant et 3 enfants dont certains travaillent. Propriétaire de sa maison. Voiture mais n'a de permis. Indemnisée. 2 ans d'ancienneté].  
*Elle a perdu son emploi il y a 2 ans, a retrouvé quelques heures seulement. Auparavant, elle a le plus souvent, travaillé comme ouvrière non qualifiée ou femme de ménage. C'est sa première expérience du chômage.*

Annexe III

**LE TEMPS DU CHOMAGE :**

**LE BILAN DE LA COLLECTE ET LES CARACTERISTIQUES  
DES PERSONNES INTERVIEWEES**

**RAPPORT INTERMEDIAIRE**

**LE TEMPS DU CHOMAGE**

**Le bilan de la collecte  
et les caractéristiques des personnes rencontrées**

**Isa ALDEGHI  
Odile CHARRIER**

**Secrétariat : Christiane DUBOIS**

**JUIN 1991**

## S O M M A I R E

		<u>Page</u>
<b>Premier chapitre</b>	<b>LES SITES CHOISIS ET LE PLAN D'ECHANTILLONNAGE THEORIQUE</b> .....	175
	LES SITES CHOISIS.....	177
	DES CHOMEURS DIFFERENTS SELON LES SITES, AVEC UN CONTRASTE PARIS/PROVINCE.....	178
	DIX-HUIT STRATES PAR ZONE.....	178
<b>Deuxième chapitre</b>	<b>LA REALISATION EFFECTIVE DE LA COLLECTE, PERSONNES CONTACTEES, CHOMEURS RENCONTRES</b>	181
	LA PROCEDURE C.N.I.L.....	183
	LE BILAN DE LA COLLECTE : 131 CONTACTES POUR 60 INTERVIEWS REALISEES - PEU DE REFUS MAIS BEAUCOUP DE PERSONNES SORTIES DU CHOMAGE.....	183
	DE L'ECHANTILLON THEORIQUE A L'ECHANTILLON REALISE.....	185
	DES ENTRETIENS BIEN ACCEPTES.....	186
	LE CARNET HEBDOMADAIRE : HUIT RETOURS SEULEMENT.....	186
<b>Troisième chapitre</b>	<b>LES CARACTERISTIQUES DES CHOMEURS INTERVIEWES</b> .....	189
	LES CHOMEURS INTERVIEWES : SURTOUT DES FRANCAIS, VIVANT EN COUPLE, SINON PLUTOT AVEC LEURS PARENTS.....	191
	LOGEMENT : LES LOCATAIRES LES PLUS NOMBREUX.....	192
	PLUS DE MAISONS QUE D'APPARTEMENTS.....	193
	AVANT LE CHOMAGE : UNE MOITIE D'EMPLOI STABLE, UN TIERS DE PRECARITE, UN CINQUIEME D'INSERTION.....	193
	BEAUCOUP D'OUVRIERS ET D'EMPLOYES.....	194
	NIVEAU DE FORMATION : DEUX GRANDS POSTES, LES ETUDES PRIMAIRES SANS CEP ET LES CAP-BEP.....	195
	ATTENTE D'UN STAGE : SURTOUT DANS LA VILLE OUVRIERE DE PROVINCE.....	196
	ANCIENNETE D'INSCRIPTION ET ANCIENNETE DE CHOMAGE : UNE FOIS SUR TROIS DES DIFFERENCES.....	197
	OUTIL POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI : TELEPHONE ET VOITURE.....	198
	INDEMNISATION DU CHOMAGE : LE TIERS NE PERCOIT NI N'ATTEND RIEN DE L'ASSEDIC.....	199
	RESSOURCES TOTALES : LA MOITIE ONT MOINS DE 4 000 F.....	200

**PREMIER CHAPITRE**

**LES SITES CHOISIS  
ET LE PLAN D'ECHANTILLONNAGE THEORIQUE**

La méthode de collecte d'information utilisée est celle des entretiens semi-directifs auprès de chômeurs inscrits à l'A.N.P.E.. L'objectif initial, qui a été réalisé, était l'interview de soixante personnes.

## LES SITES CHOISIS

Il a été choisi trois zones différentes comme terrain d'enquête. Ces trois zones correspondent en fait à cinq sites.

La première zone est une ville ouvrière<sup>1</sup> aux industries anciennes et en crise (textile, construction automobile ...), au taux de chômage élevé, située dans le Nord de la France.

La deuxième zone comprend deux communes de banlieue dans un bassin d'emploi assez dynamique qui est celui de la région parisienne. Les deux sites choisis sont assez différents. Le premier est une commune assez "huppée" d'Ile-de-France, avec une forte proportion de salariés très qualifiés des filières techniques. Ses quartiers sont composites. Elle comprend, en dehors de zones résidentielles, des quartiers plus populaires, avec des grands ensembles. Le second est plus marqué par la présence de classes moyennes du privé. Le secteur H.L.M. y est très important. Le chômage y est plus répandu que dans l'autre ville de banlieue, mais nettement moins que dans la ville ouvrière de province.

La troisième zone est rurale, elle comprend deux séries de petites communes du Sud-Ouest de la France. Le premier site rural comprend des villages du rural profond, où les grands pôles d'emploi sont à forte distance. L'agriculture est pauvre, à orientation polyculture-élevage ovin. La population agricole est souvent retraitée. Le deuxième site rural retenu est plus dynamique, l'agriculture est moins pauvre, avec davantage de salariés agricoles. Le chef lieu du département est accessible, on compte davantage d'emplois industriels, le commerce n'est pas aussi en déclin, on rencontre davantage de logements neufs qui sont le signe d'une zone plus attractive sur le plan migratoire.

---

<sup>1</sup> La caractérisation des sites prend appui sur la typologie des communes exposée dans le rapport suivant : Isa ALDEGHI, Nicole TABARD, Ressemblance et diversité sociales des communes françaises. CREDOC, octobre 1988. Les appellations de commune proviennent de ce rapport.

## DES CHOMEURS DIFFERENTS SELON LES SITES, AVEC UN CONTRASTE PARIS/PROVINCE

De même que les sites choisis sont assez différents sur le plan de la composition sociale, la population des chômeurs n'est pas partout semblable<sup>1</sup>.

Les sites provinciaux s'opposent, aux deux de la banlieue parisienne, sur plusieurs critères. Alors que les femmes dominent largement dans la ville ouvrière de province et dans les deux sites ruraux, à l'inverse on a un peu plus d'hommes que de femmes au chômage dans les deux sites de la région parisienne. Dans tous les sites de province les moins de 30 ans forment le groupe d'âge le plus nombreux. Par contre, en région parisienne, les jeunes sont en proportion plus faible que dans les autres sites, et les âgés (de 50 ans et plus) plus fréquents qu'ailleurs. De plus, les chômeurs de longue durée (12 mois et plus) sont moins répandus dans la région de Paris qu'ailleurs.

En terme de qualification des chômeurs, la région parisienne se singularise encore par rapport aux sites de province. Les intermédiaires et cadres y sont nettement moins rares qu'ailleurs.

Dans la ville ouvrière de province et dans la zone rurale la plus dynamique, les ouvriers dominent largement parmi les chômeurs. Dans le site rural profond, la part d'employés est supérieure à celle de toutes les autres catégories. Ce site présente d'autres extrêmes : maximum de population féminine parmi les chômeurs, part nettement plus élevée qu'ailleurs d'inscrits depuis au moins douze mois, minimum de chômeurs de 30 à 49 ans.

### DIX-HUIT STRATES PAR ZONE

Pour rendre comparables les analyses par zone, on a cherché à neutraliser certaines des différences dans la population-mère (c'est-à-dire celle de l'ensemble des inscrits à l'A.N.P.E.) en stratifiant les adresses des personnes à contacter. Pour chacune des trois zones considérées (où on avait pour objectif de réaliser vingt entretiens dans chacun des départements), on a souhaité rencontrer autant d'hommes que de femmes, autant d'inscrits à l'A.N.P.E. depuis moins de trois mois, que depuis trois mois à moins d'un an ainsi que d'inscrits depuis douze mois au moins, enfin autant de personnes de moins de 30 ans, de 30 à 49 ans, et de 50 ans et plus. On avait donc 18 strates à remplir par département, idéalement avec une personne par case au minimum (plus deux supplémentaires dans chaque zone).

---

<sup>1</sup> On analyse ici les statistiques communiquées par le S.E.S. sur l'ensemble des D.E.F.M. (demandeurs d'emploi en fin de mois) à la mi-90 inscrits à l'A.N.P.E. et résidant dans les communes appartenant aux cinq sites. On trouvera en annexe IV les graphiques correspondant aux tableaux analysés.

Le S.E.S. a tiré au sort dans le fichier des demandeurs d'emploi 654 personnes, cette liste correspond à l'échantillon primaire. Une partie des strates étaient déjà vides pour certains sites (en particulier parmi celles des chômeurs d'au moins 50 ans inscrits depuis une période inférieure à un an), ou très peu remplies. L'ancienneté d'inscription prise en compte renvoie à la situation au mois de juin 1990.

**DEUXIEME CHAPITRE**

**LA REALISATION EFFECTIVE DE LA COLLECTE,  
PERSONNES CONTACTEES, CHOMEURS RENCONTRES**

## **LA PROCEDURE C.N.I.L.**

Avant de transmettre les noms et adresses des 654 demandeurs d'emploi au CREDOC, l'A.N.P.E. a sollicité l'avis de la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés (C.N.I.L.) sur la procédure à suivre. La C.N.I.L. a demandé qu'un courrier préalable informe les demandeurs d'emploi de cette transmission afin que ces derniers puissent signaler qu'ils ne souhaitent pas que leurs coordonnées soient communiquées au CREDOC.

En septembre 1990, la Direction Générale de l'A.N.P.E. a écrit à tous les demandeurs d'emploi susceptibles d'être interrogés pour les aviser de l'existence de l'enquête. Ceux qui ne souhaitent pas faire partie de l'échantillon disposaient de quinze jours pour renvoyer un coupon-réponse. Ces refus primaires ont été très rares, vingt personnes se sont manifestées pour signaler leur opposition à l'enquête. Parmi ces refus, quelques-uns émanaient de personnes qui n'étaient plus concernées par l'étude, car elles avaient retrouvé un travail depuis. Le CREDOC a donc eu en sa possession la liste des adresses dans la deuxième moitié du mois d'octobre 1990.

## **LE BILAN DE LA COLLECTE : 131 CONTACTES POUR 60 INTERVIEWS REALISEES - PEU DE REFUS MAIS BEAUCOUP DE PERSONNES SORTIES DU CHOMAGE.**

Une nouvelle lettre précisant les objectifs de l'étude et le nom de l'interviewer a été envoyée au moins une semaine avant chaque prise de rendez-vous<sup>1</sup>.

En tout 131 personnes ont été contactées, moins d'un contact sur deux a abouti à un entretien. Sur les 71 personnes contactées et non interviewées, 55 sont hors champ. Leur situation à la date de la collecte fait qu'elles ne font plus partie des chômeurs. Des façons de sortir du chômage, l'une domine, c'est l'emploi. 37 d'entre elles retravaillent. Les autres motifs concernent des effectifs plus faibles, 6 ont déménagé hors de la commune (ou dans un lieu qui n'a pas été identifié), 3 sont à la retraite, 3 sont en longue maladie, 2 en congé maternité, 1 est au service national. Les stages ne concernent que 3 des hors-champ. 10 personnes ont été impossibles à joindre. En province, ce sont des gens avec qui nous avons parlé au téléphone, qui étaient d'accord pour fixer un rendez-vous mais dont les créneaux en temps ne coïncidaient pas avec les moments où l'interviewer était sur le terrain et sans autre rendez-vous.

<sup>1</sup> Cette lettre est reproduite en annexe V.

Pour les banlieusards de Paris, il s'agit plutôt de personnes qui n'ont jamais ouvert leur porte ou répondu au téléphone, soit par hostilité à l'idée de recevoir quelqu'un, soit parce qu'elles avaient une activité extérieure (stage, emploi) qui les rendaient injoignables.

Enfin 5 refus ont été enregistrés, tous en région parisienne.

Les sites ont présenté des difficultés plus ou moins grandes à la réalisation de l'enquête. Dans les deux sites ruraux la situation a été idéale pour la concrétisation des entretiens. Sur 27 personnes contactées, 20 ont été interviewées (soit 74 %). Ce taux élevé de "succès" s'explique par le très faible nombre de personnes ayant retrouvé un emploi : 2 précisément.

Dans la ville ouvrière de province, 21 entretiens ont eu lieu pour 36 contacts (soit 58 % de "succès"). Sur les 15 contacts non réalisés, 8 travaillent.

La région parisienne a présenté bien plus de problèmes, puisque 68 personnes ont été contactées pour 19 entretiens faits (soit 28 % de succès). C'est en région parisienne que les sorties par le travail sont les plus fréquentes. 27 personnes retravaillent (soit 40 % des contactés contre 22 % dans la ville ouvrière de province et 7 % dans les sites ruraux). Les non joignables et les refus sont plus répandus ici qu'ailleurs, mais représentent moins d'un cinquième des contactés.

On trouvera à l'annexe VI un tableau qui récapitule par site les personnes contactées et la suite donnée à ce contact : interview, au travail, non joignable, etc.

En conclusion on peut noter que le nombre de refus a été bien plus faible qu'on aurait pu le craindre, et inférieur à ce qu'il est dans bien des enquêtes. Si on a dû contacter plus de deux personnes pour en rencontrer une, c'est essentiellement explicable par l'aspect transitoire du chômage pour une partie de l'échantillon, particulièrement en région parisienne où les possibilités d'emploi sont plus grandes que dans les autres sites retenus.

Le temps de collecte en a été allongé d'autant, car à chaque fois qu'il apparaissait qu'un contact ne se transformerait pas en entretien, il fallait réécrire à une personne de la même strate et du même site, ce qui supposait un délai de plus d'une semaine avant de pouvoir reprendre contact. Evidemment certaines strates ont demandé bien plus de contacts que d'autres, en particulier celles des chômeurs de moins de 50 ans, au chômage depuis moins d'un an, qui avaient retrouvé du travail dans des proportions élevées en région parisienne.

## DE L'ECHANTILLON THEORIQUE A L'ECHANTILLON REALISE

La collecte a eu lieu entre la fin octobre 1990 et le mois d'avril 1991. Mais les trois quarts des entretiens datent de décembre 1990, janvier et mars 1991. Les deux tiers des interviews ont été menés par Isa ALDEGHI, les autres entretiens par Michel LEGROS, Valérie FACCHINETTI et Odile CHARRIER.

Dans ses grandes lignes l'échantillon réalisé reflète les objectifs initiaux, à une ou deux unités près on a bien les effectifs prévus dans chaque site, et autant d'hommes que de femmes. L'objectif de trois tranches d'âge d'effectifs comparables a été moins bien tenu : les 50 ans et plus sont nettement déficitaires, ils ne sont que 13 (soit 22 % des interviewés)<sup>1</sup>. Comme on l'a vu, cette distorsion est attribuable à la base de sondage, où plusieurs strates concernant ces âges étaient vides ou peu remplies, les cas de chômage inférieur à un an étant rares dans ces tranches d'âge.

La répartition par ancienneté de l'inscription à la date de tirage de l'échantillon a connu moins de distorsion qu'on aurait pu le craindre étant donné le délai moyen de réalisation des entretiens (soit six mois après le tirage). Or la probabilité de retrouver un emploi décroît avec l'ancienneté du chômage<sup>2</sup>. Seuls les inscrits de trois à moins de douze mois sont légèrement déficitaires. Les choses auraient été pires pour les moins de trois mois si on n'avait pas décidé en cours de collecte de renforcer le poids des chômeurs très récents (moins de trois mois), qui étaient très souvent devenus hors champ, de compléter la base de sondage en s'adressant directement aux agences locales de l'A.N.P.E.. Cette suggestion, faite par le groupe de suivi de ce travail, a permis de rencontrer 12 des 23 inscrits depuis moins de trois mois.

L'ancienneté d'inscription à l'A.N.P.E. à la date de l'interview est nettement plus accentuée : la moitié de l'échantillon est inscrite depuis au moins douze mois.

Quand on s'intéresse au remplissage des dix-huit strates présentées dans le plan de sondage initial, on s'aperçoit que les objectifs n'ont pas tous été atteints pareillement selon les sites<sup>3</sup>. L'une des plus grandes difficultés a été de rencontrer des femmes encore au chômage dans la commune huppée de la région parisienne. On n'en a rencontré que deux (au lieu des cinq prévues), bien que 19 d'entre elles aient été contactées. Elles avaient très souvent retrouvé un emploi au moment de la collecte. C'est surtout dans le site rural le plus proche d'une grande ville et dans la ville ouvrière de province que le déficit des chômeurs âgés est accentué (rappelons-le, par un effet de strates vides ou presque dès le tirage de la base de sondage).

<sup>1</sup> Ce fait reflète bien ce résultat connu : les actifs de 50 ans ou plus connaissent moins le chômage que les classes d'âges plus jeunes, mais leur durée de chômage est plus longue.

<sup>2</sup> Gilles GATEAU, Les chômeurs de longue durée, Alternatives Economiques, mars 1991.

<sup>3</sup> On trouvera à l'annexe VII un tableau avec les 18 strates et leur remplissage pour les cinq sites.

## **DES ENTRETIENS BIEN ACCEPTES**

Comme on l'a noté, les refus tant primaires (au moment de la procédure C.N.I.L. d'avertissement) qu'au moment de la collecte ont été rares. Les demandeurs d'emploi rencontrés ont répondu généralement avec intérêt à nos questions. La plupart des rendez-vous ont pris environ d'une heure et demie à deux heures, parfois plus, rarement moins. Les entretiens les plus brefs se sont produits avec une partie des plus jeunes, primo-demandeurs.

Ceci n'implique pas pour autant que parler de soi quand on est demandeur d'emploi soit facile. Les discours de justification étaient nombreux, indice d'une tendance à douter de sa valeur sociale d'informateur. La prégnance de l'image du "mauvais chômeur" conduisait à se différencier des demandeurs d'emploi -s'ils existent- qui "profiteraient" de la situation. Le guide d'entretien faisait souvent expliciter la difficulté de se définir comme hors du travail dans une société où l'identité publique passe justement par l'emploi. Les interviewés rencontrés parlaient souvent de leur état dépressif actuel ou passé, de leur découragement, voire même dans les cas extrêmes de leurs pulsions suicidaires.

C'est peut-être cette difficulté de dire qui permet d'expliquer le taux tout-à-fait inhabituel dans une recherche par entretiens de ce type de refus du magnétophone : le quart exactement des interviewés ont refusé d'être enregistrés. Ces entretiens sont parmi les plus intéressants. Ils ont souvent été marqués par l'expression d'un fort malaise dans le vécu du chômage. Les caractéristiques des personnes non enregistrées ne se distinguent que sur deux points : il s'agit plutôt d'hommes sans emploi stable depuis au moins trois ans. Si ces personnes ne voulaient pas rendre publique leur parole -comme cela aurait été le cas s'ils avaient été enregistrés-, ces entretiens étaient souvent très longs car dans la relation duelle avec l'interviewer, leur point de vue pouvait se développer.

## **LE CARNET HEBDOMADAIRE : HUIT RETOURS SEULEMENT**

A la fin de l'entretien, l'interviewer laissait un carnet hebdomadaire pour noter toutes les activités en rapport avec la recherche d'emploi ou de formation. La consigne pour le remplir était explicitée verbalement, avec un exemple écrit figurant dans le carnet. Une enveloppe timbrée était laissée pour le renvoyer. Les cas où les chômeurs prévenaient tout de suite qu'ils ne le rempliraient pas étaient rares et correspondaient à des personnes ayant expliqué dans l'entretien qu'elles avaient abandonné toute recherche. Par contre, très peu de carnets ont été effectivement retournés au CREDOC, huit précisément. Une relance postale avec renvoi de carnet accompagné d'une enveloppe timbrée n'a absolument rien rendu. De plus, sur les huit carnets reçus, deux seulement ont été remplis conformément à la consigne et seraient exploitables. Ces deux carnets ont été retournés

par des demandeurs parmi les plus actifs dans leur recherche. Mais d'autres demandeurs dont la périodicité de la recherche d'emploi est quotidienne ne l'ont pas rempli.

Dans deux cas, les recherches d'emploi ont été plus ou moins précisées mais pas le temps consacré à ces démarches. Dans trois cas, la consigne a été mal comprise et toutes sortes d'activités sont détaillées : petit déjeuner, travaux ménagers, promenades en ville, visites à la famille. Dans ces carnets les démarches véritablement liées à la recherche d'emploi sont soit absentes, soit rares et non détaillées, par exemple seule figure la mention "Recherche d'emploi", ou encore "Regarder des annonces", sans qu'on sache si c'est dans le journal ou à l'A.N.P.E.. Un carnet a été renvoyé vide.

Dans l'ensemble, le contenu du carnet coïncide assez bien aux informations ressortant de l'entretien, particulièrement aux parties sur le temps quotidien et le temps de la recherche d'emploi.

Le faible nombre de retours pose question. Ce document, de forme plus administrative, n'était pas dans le prolongement du ton plus personnalisé d'échange se développant dans l'entretien semi-directif. L'écart est sans doute moins grand entre le questionnaire introductif, très fermé, et le carnet-temps laissé par les enquêteurs lors de l'enquête Budget-temps de l'INSEE. De plus, nous avions prévu une page entière par jour, et il est sans doute difficile de ne remplir qu'une ligne un jour sur deux, voire moins. L'échec de ce dispositif du carnet hebdomadaire renvoie sans doute aussi au fait que la recherche d'emploi ne se déroule pas toujours, pour les chômeurs ayant quelques mois d'ancienneté, sur un rythme quotidien. Enfin, les carnets étaient à renvoyer par la poste, ce qui est sans doute moins incitatif que de savoir que l'enquêteur reviendra le chercher comme c'est le cas dans l'enquête Budget-temps de l'INSEE.

TROISIEME CHAPITRE

**LES CARACTERISTIQUES  
DES CHOMEURS INTERVIEWES**

Plusieurs questions portant sur les caractéristiques démographiques des personnes rencontrées, leur logement, leur scolarité, leur situation professionnelle antérieure, les ressources, l'indemnisation éventuelle du chômage, etc., étaient posées systématiquement à la fin des entretiens. Ces informations nous permettent de mieux connaître les traits d'ensemble des personnes interviewées.

Dans ce chapitre, est présenté l'essentiel des résultats de l'exploitation statistique de ce petit questionnaire signalétique. On trouvera en annexe VIII les tableaux présentant l'essentiel des résultats exposés ici.

### **LES CHOMEURS INTERVIEWES : SURTOUT DES FRANCAIS, VIVANT EN COUPLE, SINON PLUTOT AVEC LEURS PARENTS.**

32 hommes et 28 femmes ont été rencontrés, presque tous de nationalité française. Les trois étrangers sont des hommes résidant dans la banlieue parisienne, dont deux vivent sans leur famille dans un foyer d'accueil de migrants.

La situation familiale la plus fréquente est la vie en couple, 62 % des interviewés sont dans ce cas. Sur les 23 personnes ne vivant pas en couple, 8 seulement sont seuls. Les autres vivent avec leurs parents, et souvent avec d'autres membres de la famille, leurs frères et soeurs généralement. En tout, le quart de l'échantillon vit avec les parents. Ce sont surtout des hommes qui sont dans ce cas, sur les 15 chômeurs avec leurs parents, 12 sont des hommes.

Vivre avec ses parents est rare au-delà de 50 ans (une seule personne). Mais ce n'est pas pour autant une situation limitée aux plus jeunes. On a autant de chômeurs dans cette situation familiale dans les moins de 30 ans que parmi les 30 à 49 ans (7 à chaque fois).

A l'inverse, vivre seul, sans conjoint ni parents, est plutôt typique des plus âgés. Les 50 ans et plus forment moins d'un quart de l'échantillon, mais la moitié de ceux qui vivent seuls.

Attardons-nous un moment sur les 37 chômeurs en couple. Leur conjoint est deux fois sur trois au travail, sinon au chômage (5 cas), au foyer (5 cas), plus rarement retraité (5 cas). Si la personne rencontrée est un homme, son épouse est plutôt employée quand elle travaille, ou encore au foyer. Si le chômeur interviewé est une femme, son époux est plutôt ouvrier.

En dehors des employés et des ouvriers, une autre catégorie sociale est assez répandue parmi les conjoints, c'est celle des indépendants. 3 hommes et 5 femmes vivent avec un conjoint à son compte (commerçant le plus souvent, artisan sinon, ou dans un cas, agriculteur). Les conjoints de professions intermédiaires ou cadres ne sont que 5.

Près d'une personne sur deux vit avec ses enfants, quel que soit l'âge de ces enfants. 8 chômeurs en ont un, 12 en ont deux, 3 en ont trois et autant en ont quatre. On n'a pas tenu compte des enfants autres que ceux du chômeur ou de son conjoint, vivant au foyer, les jeunes frères et soeurs en particulier, qui sont plutôt à la charge des parents. Les 26 chômeurs vivant avec leurs enfants sont presque tous en couple, une femme seulement a la charge de ses enfants sans vivre en couple. La plupart de ces enfants sont scolarisés, sinon pré-scolarisés. 2 travaillent, 2 sont au chômage, 1 en stage.

#### **LOGEMENT : LES LOCATAIRES LES PLUS NOMBREUX**

Quatre chômeurs sur dix sont locataires. La moitié de ces locataires sont en H.L.M.. Les propriétaires ne sont pas rares, 19 interviewés sont dans ce cas, la moitié en accession, l'autre moitié ayant fini de rembourser. Un cinquième de l'échantillon est hébergé, ces 12 chômeurs, tous sans enfants, sont à une exception près des hommes. Ce sont les parents qui les hébergent. Des 15 chômeurs vivant avec leurs parents, 12 sont hébergés par ces derniers. Comme l'ensemble des hébergés, ils sont jeunes ou d'âge intermédiaire. Enfin, 3 hommes, tous vivant seuls, connaissent d'autres conditions de logement : 2 sont locataires dans un foyer pour migrants (on ne les a pas compté parmi les autres locataires) et le troisième vit dans une caravane.

Les propriétaires (et particulièrement les non-accédants) sont nettement plus âgés que les locataires.

Dans les deux sites ruraux, être propriétaire est nettement plus fréquent qu'ailleurs, la moitié des ruraux interrogés achètent (ou ont fini de payer) leur logement. Un seul est en H.L.M. en zone rurale. A l'inverse, les locataires H.L.M. sont plus fréquents dans la ville ouvrière de province qu'ailleurs, 8 des 21 personnes rencontrées dans cette ville louent à un office de H.L.M..

## **PLUS DE MAISONS QUE D'APPARTEMENTS**

Lors de l'analyse de contenu des entretiens, on a remarqué que le temps du chômage, particulièrement pour les hommes, semblait fortement clivé selon que les chômeurs habitent en maison ou en appartement. C'est surtout parmi les habitants des appartements qu'on rencontrait des temps quotidiens marqués par le désœuvrement, l'ennui. Un bon tiers des personnes interviewées vit en appartement, un peu plus de la moitié est en habitat individuel. Rappelons que deux interviewés sont en foyer et un en caravane.

Le type de logement est très corrélé au statut d'occupation. A une exception près, les propriétaires vivent en individuel. 11 des 13 locataires H.L.M. occupent un appartement. Locataires du secteur privé et hébergés sont autant en habitat individuel qu'en collectif.

Comme on pouvait s'en douter, les ruraux sont massivement dans des maisons. Un seul connaît un autre habitat, qui est une caravane.

Mais tous les urbains ne connaissent pas l'appartement, c'est le cas d'environ un interviewé sur deux dans la commune de classes moyennes de banlieue parisienne comme dans la ville ouvrière de province, et de six chômeurs sur neuf dans la commune huppée de la région parisienne.

Près d'un interviewé sur deux dispose d'un jardin. Cet aspect des conditions de vie renseigne à la fois sur l'agrément du logement et sur les possibilités de développer une certaine économie de subsistance. Dans les sites ruraux, ainsi que dans la ville ouvrière de province, jardins potagers et poulaillers occupaient parfois une place importante dans les emplois du temps des chômeurs comme dans leur alimentation. 32 des 60 interviewés disposent d'un jardin (potager ou non). Ces jardins sont presque toujours associés au fait d'habiter dans une maison, mais ils ne sont pas tous attenants au logement. Ils sont quasi-systématiquement présents en zone rurale, minoritaires chez les personnes en zone urbaine.

## **AVANT LE CHOMAGE : UNE MOITIE D'EMPLOI STABLE, UN TIERS DE PRECARITE, UN CINQUIEME D'INSERTION.**

Près d'un membre de l'échantillon sur deux a connu juste avant la dernière inscription à l'A.N.P.E. un emploi stable, 24 étaient salariés sous contrat à durée indéterminée, dont 2 à temps très partiel et 1 à temps complet poursuivait en même temps qu'un travail de nuit ses études. 3 étaient commerçants.

Près du tiers connaissait jusqu'à la date de l'inscription une situation précaire, 11 étaient en contrat à durée déterminée, 2 en intérim, 1 était saisonnier, 1 au noir, 3 en longue maladie.

Environ 1 sur 5 relevait plutôt de l'insertion. 9 suivaient un stage, 2 étaient au service national, 1 en C.R.A., 2 cherchaient un premier emploi (dont 1 qui était juste avant au chômage non inscrit).

Du côté des emplois stables, on trouve un peu plus d'hommes que de femmes (17 contre 11).

Les plus jeunes viennent plutôt de l'emploi précaire ou de l'insertion, à l'opposé, les 50 ans et plus ont peu connu avant leur dernière inscription une activité d'insertion, c'est plutôt l'emploi stable qu'ils ont connu avant de s'inscrire à l'A.N.P.E..

Le seul trait notable distinguant les cinq sites quant à l'activité antérieure à cette période de chômage est la fréquence plus élevée des ex-stagiaires de la ville ouvrière de province qu'ailleurs, alors que dans ce site on a rencontré un tiers de l'échantillon, plus de la moitié (7 sur 13) des personnes sortant d'une activité d'insertion résidant dans cette ville.

## **BEAUCOUP D'OUVRIERS ET D'EMPLOYES**

L'un des éléments connus de la trajectoire passée des personnes est leur profession antérieure. Pour ceux qui n'ont jamais connu d'emploi, on a noté la profession recherchée, qui généralement est celle correspondant à leur formation. Un chômeur sur deux est ouvrier. On a rencontré autant d'ouvriers qualifiés que d'ouvriers non qualifiés. Les ouvriers qualifiés relèvent plutôt des métiers artisanaux, alors que les ouvriers non qualifiés sont surtout des ouvriers des métiers de l'industrie (comme profession les O.S. sur chaîne). Quand ils ne sont pas d'anciens ouvriers, les chômeurs interviewés étaient souvent employés (18 sur 60). Les salariés de niveau cadres et intermédiaires sont plus rares : 8 personnes. Les 3 commerçants rencontrés l'ont été directement par l'intermédiaire des agences locales. A cette catégorie sociale près, la structure sociale de l'échantillon reflète assez celle de l'ensemble des actifs au chômage, où les ouvriers et employés dominent<sup>1</sup>.

La catégorie des employés renvoie à des métiers assez divers : 2 vigiles, 8 employés de l'administration ou du commerce -pour 1 employée de bureau on a rencontré 7 vendeuses ou

<sup>1</sup> Voir par exemple : L'évolution récente du marché du travail. Premières informations. N°218, avril 1991, page 5. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

caissières-, 8 employées de service : femmes de ménage, gardiennes d'enfants, aides à domicile auprès de personnes âgées.

Les ouvriers qualifiés sont presque tous des hommes, les employés sont des femmes, à part les deux vigiles. Les autres catégories sociales recrutent dans les deux sexes.

Ce n'est pas un hasard si sur les 8 cadres et professions intermédiaires rencontrés, la moitié habite dans la commune huppée de la région parisienne.

Quatre femmes de l'échantillon ont une activité professionnelle à temps très réduit au moment de l'enquête. On ne les a pas exclues de l'échantillon car elles se considèrent toujours comme étant au chômage. 3 font quelques heures de ménage (au plus deux par jour), la quatrième a trouvé un petit emploi de salariée agricole pour quelques semaines à la taille des vignes. Elles sont toujours inscrites à l'A.N.P.E.

#### **NIVEAU DE FORMATION : DEUX GRANDS POSTES, LES ETUDES PRIMAIRES SANS C.E.P. ET LES C.A.P.-B.E.P.**

Autre élément intervenant dans la trajectoire professionnelle, la formation. Notre échantillon offre une assez grande diversité de niveaux de formation, puisqu'aussi bien nous avons rencontré des personnes n'ayant jamais été scolarisées (3 cas sur 60) que des personnes ayant suivi une formation supérieure (6 cas). Cependant, l'essentiel de la population rencontrée se retrouve en deux postes. Le premier, qui concerne 19 personnes (le tiers de l'échantillon), regroupe les personnes qui ont un niveau primaire, sans C.E.P., ou qui ont arrêté leur scolarisation avant la classe de 3ème et sans C.E.P.. Le second concerne les 16 titulaires d'un C.A.P. ou d'un B.E.P.. Les autres sont surtout entre ces deux niveaux.

Les plus diplômés (9 personnes) ayant le baccalauréat ou plus sont, à une exception près, tous des hommes. Les études supérieures ont surtout été localisées dans les sites parisiens. Sur 6 personnes ayant fait des études supérieures, 5 résident en banlieue de Paris.

Les âges de fin de scolarité sont par conséquent également variés. Nous avons procédé à un regroupement de ces âges en fonction de l'âge obligatoire de fin de scolarité, en tenant compte du passage de 14 à 16 ans de la scolarité obligatoire en 1967.

Quatre groupes de taille équivalente ressortent :

- ceux qui n'ont pas été scolarisés ou ont terminé leur scolarité avant l'âge obligatoire. Hommes, ils sont souvent ouvriers non qualifiés, femmes, elles sont employées de service ou O.S.

- ceux qui ont fait des études jusqu'à l'âge de fin de scolarité obligatoire,

- ceux qui ont poursuivi les études un ou deux ans après l'âge de fin de la scolarité obligatoire,

- enfin, ceux qui ont fait trois ans d'études et plus après l'âge obligatoire, 7 des 8 cadres et intermédiaires sont dans ce cas.

Près d'une personne sur deux, 26 précisément a suivi une formation en dehors de la scolarité initiale. Ces formations sont assez variées, elles ont presque toujours eu lieu en dehors de périodes d'emploi.

Les stages de remise à niveau sont les plus rencontrés (7 de niveau primaire, y compris alphabétisation et 6 de niveau secondaire).

On rencontre 5 formations à des permis, 2 comme caristes et 3 en poids lourd, toutes faites par des hommes dont la dernière profession était ouvrier qualifié. Les 7 formations professionnelles se divisent en formations courtes (4 cas de formation allant d'une semaine à trois mois), et en formation longue, souvent de niveau C.A.P. (3 cas). Enfin, un ancien engagé a suivi une formation militaire.

#### **ATTENTE D'UN STAGE : SURTOUT DANS LA VILLE OUVRIERE DE PROVINCE**

14 personnes (soit le quart de l'échantillon) souhaitent au moment de l'entretien suivre prochainement un stage de formation. On se souvient que dans la ville ouvrière de province plus qu'ailleurs les chômeurs étaient en stage avant leur dernière inscription à l'A.N.P.E.. C'est aussi dans ce site qu'on trouve le plus d'attentes de stages, 7 attentes de stages sur 14 se rencontrent dans ce site. Autre trait marquant des attentes de stages : elles sont inexistantes parmi les personnes de 50 ans et plus.

## ANCIENNETE D'INSCRIPTION ET ANCIENNETE DE CHOMAGE : UNE FOIS SUR TROIS DES DIFFERENCES.

On a présenté dans le deuxième chapitre sur le plan de sondage la répartition de l'échantillon par rapport à l'ancienneté d'inscription à la date du tirage des adresses. L'ancienneté d'inscription à la date de l'interview n'est pas la même puisqu'en moyenne six mois s'étaient écoulés entre les deux dates. De plus, certaines personnes s'étaient réinscrites depuis peu après un emploi temporaire. Les 11 chômeurs rencontrés par l'intermédiaire des agences locales pour l'Emploi sont par définition des chômeurs récents.

Un tiers environ des interviewés sont inscrits à l'A.N.P.E. au moment de l'entretien depuis moins de six mois (dont un quart depuis moins de trois mois). La moitié sont inscrits depuis au moins un an. Sur ces 31 chômeurs de longue durée, 18 sont inscrits depuis au moins deux ans, dont 8 depuis au moins trois ans.

On reproche souvent à l'indicateur de durée d'inscription de rendre imparfaitement compte de l'ancienneté du chômage. Une réinscription à la suite d'un stage, d'un emploi de courte durée, d'une longue maladie et le compteur d'ancienneté d'inscription repart à zéro.

Plusieurs procédés ont été inventés pour tenir compte de la récurrence du chômage. Jean-Luc OUTIN par exemple, pour étudier les politiques de reconversion du bassin d'emploi du Creusot, prend comme indicateur le fait d'avoir eu au moins douze mois d'inscription sur les trois années précédentes<sup>1</sup>.

Dans le cas présent, on a mobilisé les informations sur la trajectoire depuis la sortie de l'école (thème B2 du guide d'entretien) pour tenter de dater l'ancienneté du chômage. Pour ceux qui ont connu un emploi stable éventuellement suivi de stages de formation (quelle que soit leur durée), de très courtes périodes d'emploi (ne dépassant pas trois mois), entrecoupés de périodes de chômage avec ou sans inscription, la date initiale retenue est celle de fin d'emploi stable.

Pour ceux qui, depuis la sortie de l'école ou du service national n'ont connu que du chômage, avec éventuellement des périodes de formation (de type stage A.N.P.E.), on a fait remonter l'ancienneté du chômage à la fin de la scolarisation ou du service national.

Pour les femmes qui ont commencé à chercher un emploi à la suite de la séparation ou du décès du conjoint, c'est la date initiant cette recherche qui a été retenue.

---

<sup>1</sup> Séminaire du CREDOC du 13 décembre 1990.

On n'a pas compté comme période de chômage les missions d'intérim ou les contrats à durée déterminée dont la durée en continu dépassait trois mois. Pour la plupart de ceux qui ont connu des emplois brefs, ces contrats étaient bien inférieurs à trois mois.

Plus de six fois sur dix, la durée de chômage est identique à l'ancienneté d'inscription. Dans un cas l'inscription a précédé le chômage. Cette femme travaillant à temps très partiel comme personnel de service direct aux particuliers s'est inscrite à l'A.N.P.E. pour trouver d'autres heures, puis elle a perdu son emploi. 19 personnes (soit un tiers de l'échantillon) ont connu une période de chômage supérieure à l'ancienneté de l'inscription. Cette différence est presque toujours supérieure à douze mois. Elle atteint au moins cinq ans pour 7 chômeurs.

En terme d'ancienneté de chômage au sens où nous venons de le définir, les chômeurs récents sont nettement minoritaires par rapport à ceux de longue durée. Le tiers précisément a moins d'un an de chômage, un peu moins du tiers cherche un emploi depuis un an à moins de trois ans.

En tout 23 personnes (plus du tiers) ont une ancienneté de chômage atteignant trois ans au moins. C'est dans le site du rural profond, puis dans la ville ouvrière de province, que les chômeurs cherchant depuis au moins trois ans un emploi sont en part plus élevée.

Sur cet échantillon, ni le niveau de formation, ni la profession antérieure, ni la situation familiale ne semblent fortement corrélées à l'ancienneté du chômage.

Par contre, il apparaît nettement que les personnes de 50 ans et plus que nous avons rencontrées sont des chômeurs de longue date, sur les 13 personnes interviewées d'au moins 50 ans, 2 seulement ont moins d'un an d'ancienneté de recherche, mais 7 ont au moins trois ans. C'est une particularité à ne pas oublier dans l'analyse des comportements selon l'âge des demandeurs d'emploi.

## **OUTILS POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI : TELEPHONE ET VOITURE**

Le téléphone est un instrument souvent cité par les interviewés pour faciliter leurs contacts avec les employeurs comme avec le service public de l'emploi. 9 personnes n'en n'ont pas (soit 15 % de l'échantillon).

L'absence de téléphone se rencontre essentiellement dans deux sites, la ville ouvrière de province (4 personnes) et la zone du rural profond (3 personnes). Le point commun entre ces deux sites est l'importance du chômage de très longue durée, d'au moins trois ans. Or, le non-équipement

en téléphone dans cet échantillon croît avec l'ancienneté du chômage telle que nous l'avons définie ci-dessus. Une seule des 9 personnes non équipées en téléphone est sans emploi stable depuis moins d'un an, alors que 5 de ceux sans téléphone sont depuis au moins trois ans au chômage. C'est parmi les anciens ouvriers non qualifiés et les employés qu'on rencontre des chômeurs sans téléphone.

Autre élément stratégique dans la recherche d'emploi et l'autonomie sociale : la voiture. 25 chômeurs n'ont pas de voiture<sup>1</sup>. L'équipement en deux-roues ne compense que rarement l'absence d'automobile, puisque 2 personnes seulement parmi ces 25 se servent parfois d'un vélo dans leurs déplacements. Dans les deux sites de la banlieue de Paris, la moitié de l'échantillon est sans voiture. Dans ces communes, le réseau de transports en commun permet de compenser en partie le non-équipement en voiture. L'absence de voiture n'est pas uniquement le fait de chômeurs de la région parisienne. Dans la ville ouvrière de province, par contre, commune très étendue dont le réseau de bus a une fréquence nettement plus faible qu'en région parisienne, 12 des personnes rencontrées sont sans voiture. En zone rurale, 2 personnes seulement sont sans véhicule, mais ce manque pèse lourd dans leur possibilité de se réinsérer professionnellement.

Absence de téléphone et non-équipement en voiture sont deux handicaps au retour à l'emploi qui se cumulent relativement souvent, puisque 6 des 9 chômeurs sans téléphone n'ont pas de voiture. Comme pour l'absence de téléphone, l'absence de voiture croît nettement avec l'ancienneté du chômage.

9 chômeurs font partie de ménages multi-motorisés. Ce sont surtout des personnes en couple. Cette situation est assez répandue chez les cadres et intermédiaires. Elle est fréquente dans la zone rurale proche d'une grande ville.

## **INDEMNISATION DU CHOMAGE : LE TIERS NE PERÇOIT NI N'ATTEND RIEN DE L'ASSEDIC**

Sur les 60 chômeurs indemnisés, 29 ne perçoivent aucune allocation de chômage. Parmi eux, 9 ont fait un dossier et attendent une réponse. La plupart auront une allocation de base. En tout 20 chômeurs ne perçoivent ni n'attendent rien de l'ASSEDIC.

<sup>1</sup> Les personnes considérées comme sans voiture vivent dans un foyer non équipé, ou encore dans un foyer équipé mais n'ayant pas le permis, il ne leur est pas possible d'utiliser même occasionnellement le véhicule. Elles dépendent donc pour leur transport de la disponibilité des autres membres équipés (conjoint, parents).

Le quart de l'échantillon reçoit une allocation de base (dont une allocation de base à titre exceptionnel), et un cinquième perçoit une allocation de fin de droit. Les autres allocations sont rares : 1 allocation F.N.E. et 3 allocations de solidarité spécifique.

A une exception près (un homme ayant perdu son emploi fixe depuis un an mais ayant effectué plusieurs remplacements de quelques semaines) les attentes d'indemnisation se rencontrent dans les chômeurs récents (moins de trois mois d'inscription).

La non-indemnisation correspond souvent à des situations anciennes de chômage (au sens de non-emploi stable). Elle est assez répandue chez les employés, et bien sûr chez les non-salariés. Elle est très fréquente parmi les chômeurs en insertion avant leur dernière inscription (8 des 13 en insertion n'ont, ni n'attendent d'indemnités ASSEDIC). Certains sites se distinguent : la ville ouvrière de province par le poids des chômeurs ni indemnisés ni en attente d'indemnisation (12 sur les 21 rencontrés dans cette ville), la ville de banlieue parisienne à population de classes moyennes par l'importance des allocataires en fin de droit (5 des 10 rencontrés dans cette commune).

Parmi ceux percevant une somme de l'ASSEDIC, la plupart ont une indemnisation mensuelle nettement inférieure au S.M.I.C. net : 15 perçoivent entre 1 000 et 2 500 F., 1 seule personne touche 1 000 F., les 14 autres entre 2 000 et 2 408 F. Parmi ces personnes faiblement indemnisées, on compte beaucoup de chômeurs de longue durée. 9 touchent des montants assez voisins du S.M.I.C. (entre 2 900 et 3 500 F.). 7 enfin ont au moins 3 700 F. (dont 2 plus de 4 100 F.). Les plus fortes indemnisations se rencontrent plutôt en région parisienne.

## **RESSOURCES TOTALES : LA MOITIE ONT MOINS DE 4 000 FRANCS**

Pour avoir une approximation du niveau de vie des interviewés, on a fait la somme des ressources totales de la personne et de son conjoint : salaires du conjoint ou de la personne en cas d'activité réduite, prestations familiales, R.M.I., pension d'invalidité ou rente d'accident du travail. On n'a pas tenu compte des ressources des parents ou frères et soeurs pour les chômeurs vivant avec leurs ascendants et collatéraux, car ils n'en n'ont pas la disponibilité.

En tout 5 personnes perçoivent le R.M.I.. D'autres pourraient le percevoir, mais soit la demande est en attente (3 cas), soit les chômeurs ignorent qu'ils peuvent le percevoir, soit même - parmi ceux de 25 ans et plus hébergés dans la famille- la demande a été refusée bien qu'ils entrent dans les conditions d'attribution.

Pour 3 personnes, on ne connaît pas le montant total des ressources. On ne les a pas inclus dans les calculs de pourcentages. Un sixième de l'échantillon ne perçoit absolument rien (soit 9 personnes). Un nombre voisin (8) ont entre 600 et 2 000 F., dont 3 ont moins de 1 000 F.. Un sixième encore a entre 2 100 et 3 300 F.

Un cinquième de l'échantillon perçoit entre 4 000 et 6 600 F., un cinquième encore entre 7 000 et 9 500 F., un sixième enfin perçoit au moins 10 000 F. de ressources totales du ménage.

Les ressources par personne<sup>1</sup> sont nettement plus dispersées. On peut distinguer cinq grandes situations :

- les ménages "très pauvres", dont les ressources par personne sont inférieures à 450 F. (21 % de l'échantillon),
- les ménages "pauvres" ayant de 800 à moins de 1 700 F. par mois (23 %),
- les ménages "moyens" disposant de 1 800 F. à moins de 2 500 F. (18 %),
- les "riches" ayant de 2 500 à moins de 3 800 F. par mois et par personne (21 %),
- et les "très riches" disposant au moins de 4 000 F. (18 %).

On trouve plus d'hommes que de femmes dans les catégories les plus "pauvres", et plus de femmes que d'hommes dans les deux groupes les plus "riches". Ceci s'explique par le fait que dans cet échantillon, ce sont davantage les femmes que les hommes qui vivent en couple. Or, les ressources par personne varient considérablement selon qu'on vit en couple ou non : dans l'ensemble les chômeurs en couple ont des ressources par personne plus élevées, car leur conjoint travaille souvent.

La ville ouvrière de province est le site où les chômeurs sont le plus dans les deux catégories les plus pauvres.

L'absence de téléphone est assez typique des chômeurs "pauvres". L'absence de voiture : moins nettement. Dans les chômeurs peu fortunés et motorisés, certains sont des demandeurs d'emploi récents, en attente d'indemnisation.

---

<sup>1</sup> On a compté dans le nombre de personnes à charge de ce ménage restreint : le chômeur, son conjoint, plus leurs enfants au foyer sauf quand ceux-ci travaillent.

Les chômeurs "très pauvres" (moins de 450 F. de ressources par personne) sont bien plus hébergés que les autres. Les "pauvres", eux, sont souvent en H.L.M.. 8 des 9 propriétaires non accédants ont des ressources par personne qui les classent parmi les "riches" ou les "très riches".

Le statut passé influe beaucoup sur les ressources disponibles : les chômeurs sortant d'insertion ne sont presque jamais dans des ménages "riches". L'attente d'un stage est d'autant plus répandue que le chômeur fait partie d'un ménage à ressources faibles. Ceci explique que dans les entretiens l'un des motifs du stage est la solvabilisation pour ces demandeurs peu fortunés et peu optimistes quant à leur chance de se renflouer par le travail.

Contrairement à ce qu'on aurait pu s'attendre, les ressources globales par personne ne diminuent pas strictement avec l'ancienneté du chômage, ni avec l'ancienneté d'inscription. A la fois parce que d'autres éléments que l'histoire du chômage interviennent dans la détermination du niveau de vie par personne (taille du ménage, salaires antérieurs, ressources du travail du conjoint, présence éventuelle d'enfants apportant la perception de prestations familiales), et parce que les chômeurs les plus "pauvres" sont nombreux parmi les inscrits récents, en attente d'indemnisation.

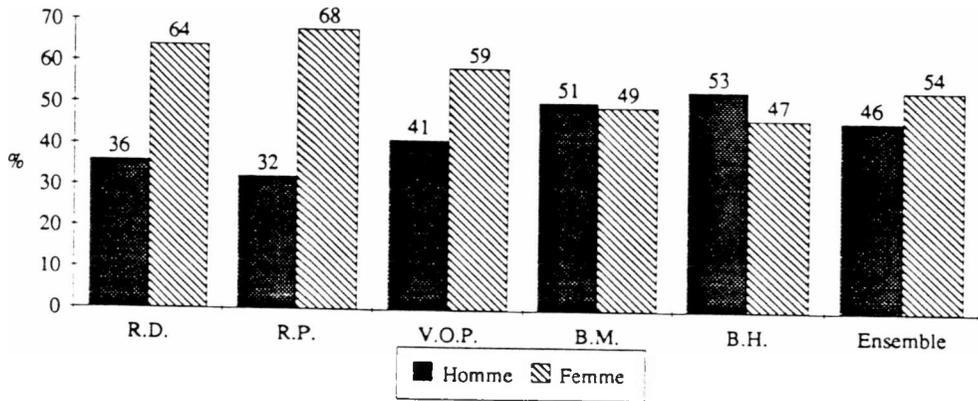
## Annexe IV

### QUELQUES CARACTERISTIQUES DE L'ENSEMBLE DES CHOMEURS DES SITES ENQUETES

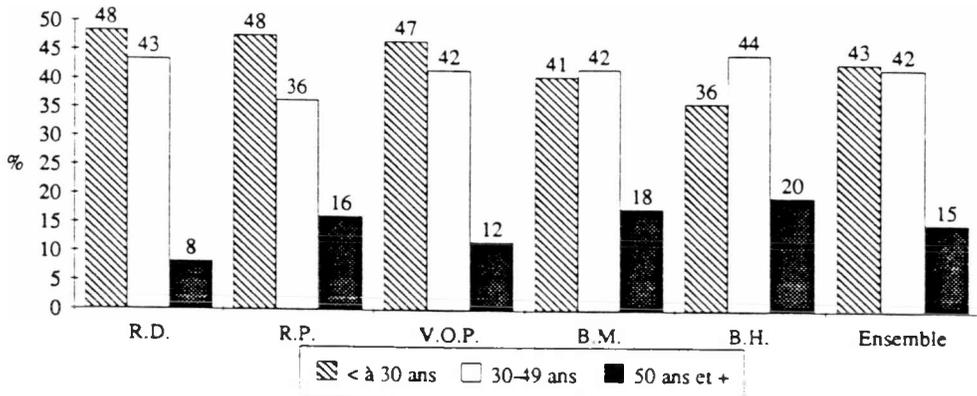
Source : ANPE, DEFM, juin 1990 - Exploitation CREDOC

**Légende :** **RD** = Rural dynamique      **RP.** = Rural profond  
**VOP** = Ville ouvrière de province      **BM** = Banlieue classe moyenne  
**BH** = Banlieue huppée

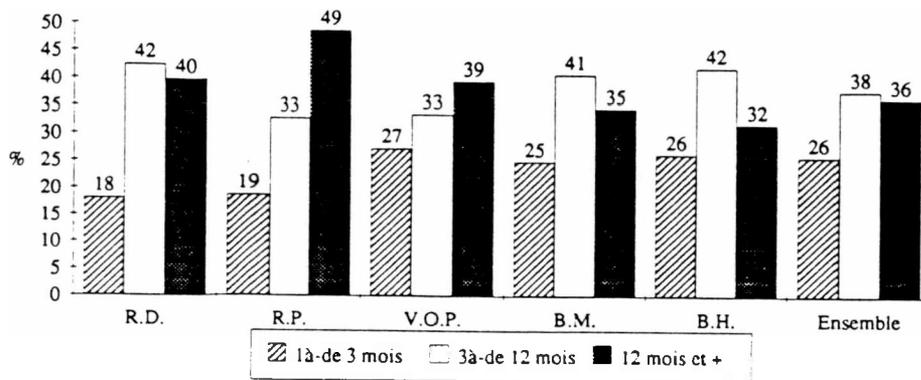
Répartition par sexe des demandeurs à l'intérieur de chaque site et pour l'ensemble des sites d'emploi



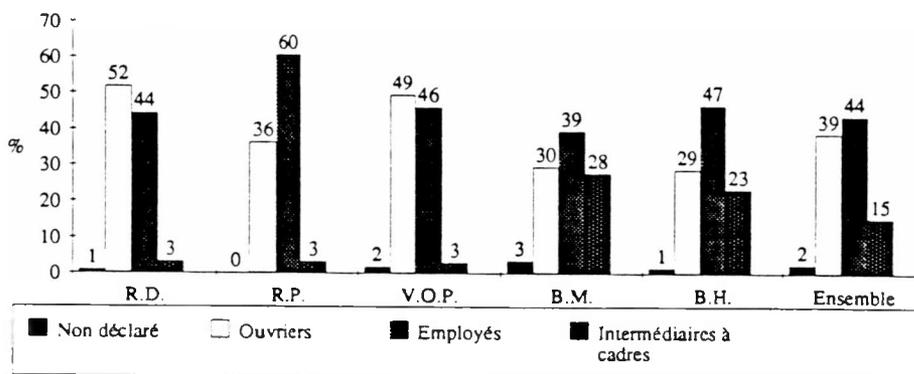
Répartition par tranches d'âges des demandeurs d'emploi à l'intérieur de chaque site et pour l'ensemble des sites



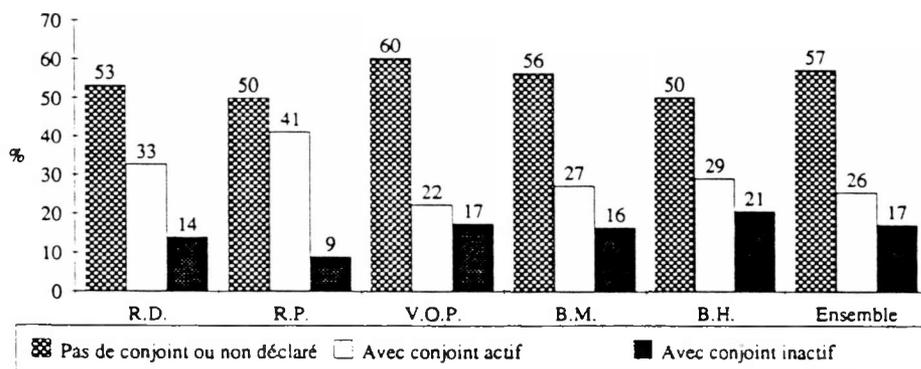
Répartition selon l'ancienneté d'inscription à l'ANPE des demandeurs d'emploi à l'intérieur de chaque site et pour l'ensemble des sites



Répartition selon la qualification des demandeurs d'emploi à l'intérieur de chaque site et pour l'ensemble des sites



Répartition selon l'état matrimonial des demandeurs d'emploi à l'intérieur de chaque site et pour l'ensemble des sites



## Annexe V

**LETTRE-AVIS**

Date

M

Madame (ou Monsieur),

Rechercher un emploi est une situation qu'une part importante de la population de notre pays connaît à moment ou à un autre de sa vie. Mais les effets du chômage sur la vie quotidienne et l'organisation du temps sont encore relativement mal connus.

C'est pourquoi le Service des Etudes et de la Statistique du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a demandé au CREDOC de réaliser une étude sur ce sujet. Soixante personnes inscrites à l'ANPE doivent être interviewées dans trois zones géographiques. Votre commune en fait partie.

Ainsi que vous en avez été informé(e) préalablement, vos nom et adresse ont été tirés au sort dans les listes de l'Agence Nationale pour l'Emploi pour faire partie de l'échantillon de l'Etude.

Nous vous rappelons que votre anonymat sera respecté. Ni l'ANPE, ni l'ASSEDIC, ni le Ministère du Travail, ni aucun autre organisme ne sauront que vous avez participé personnellement à cette étude. Vous serez bientôt contacté par M , chargé(e) d'études du CREDOC, et qui prendra rendez-vous avec vous.

Votre témoignage et vos suggestions nous aideront à mieux faire connaître les conditions de vie des personnes à la recherche d'un emploi et pourront éclairer les travaux de la Commission pour l'Amélioration de la Vie Quotidienne des Demandeurs d'Emploi. Votre collaboration nous sera précieuse pour dégager des propositions d'améliorations du Service Public de l'Emploi.

En vous remerciant à l'avance de bien vouloir consacrer quelques instants de votre temps à la réussite de cette étude, je vous prie d'agréer, M , nos sentiments distingués.

Michel LEGROS  
Directeur de recherche

Pour tous renseignements complémentaires sur cette opération, vous pouvez joindre Madame ALDEGHI ou moi-même au 05.02.73.70. (numéro vert, appel gratuit).

## Annexe VI

**LE BILAN DE LA COLLECTE PAR ZONE :  
DES CONTACTES AUX INTERVIEWS**

<b>RESULTATS DES CONTACTS</b>	<b>TOUTES ZONES</b>	<b>VILLE OUVRIERE DE PROVINCE</b>	<b>ZONE RURALE</b>	<b>BANLIEUE DE PARIS</b>
a) Nombre de contacts	131	36	27	68
b) Nombre d'interviews	60	21	20	19
c) Taux de "réussite" (b/a)	46 %	58 %	74 %	28 %
d) Nombre de hors champ	55	13	6	36
dont : d1- <i>retravaille</i>	37	8	2	27
d2- <i>stage</i>	3	1	0	2
d3- <i>longue maladie</i>	3	1	2	0
d4- <i>maternité</i>	2	0	0	2
d5- <i>retraite</i>	3	1	0	2
d6- <i>déménagement</i>	6	2	1	3
d7- <i>service national</i>	1	0	1	0
e) Injoignables	10	2	1	7
f) Refus	6	0	0	6

Source : Etude CREDOC "Le temps du chômage".

## Annexe VII

**LE TEMPS DU CHOMAGE  
INTERVIEWS REALISEES PAR STRATES INITIALES**

**Hommes :**

ANCIENNETE DANS L'INSCRIPTION	MOINS DE 3 MOIS	3 à 12 MOIS	12 MOIS ET PLUS	TOTAL
Age : Moins de 30 ans	R = 2 UP = 2 BP = 2      6	R = 0 UP = 1 BP = 1      2	R = 1 UP = 1 BP = 0      2	10
De 30 à 39 ans	R = 2 UP = 3 BP = 2      7	R = 1 UP = 1 BP = 1      3	R = 2 UP = 1 BP = 2      5	15
50 ans et plus	R = 0 UP = 0 BP = 1      1	R = 0 UP = 0 BP = 0      0	R = 2 UP = 2 BP = 2      6	7
Total des colonnes	14	5	13	32

Légende : R = rural  
UP = urbain province  
BP = banlieue de Paris.

Source : Enquête CREDOC "Le temps du chômage".

**Femmes :**

ANCIENNETE DANS L'INSCRIPTION	MOINS DE 3 MOIS	3 à 12 MOIS	12 MOIS ET PLUS	TOTAL
Age : Moins de 30 ans	R = 2 UP = 2 BP = 2      6	R = 1 UP = 1 BP = 1      3	R = 1 UP = 1 BP = 1      3	12
De 30 à 39 ans	R = 2 UP = 1 BP = 0      3	R = 1 UP = 2 BP = 1      4	R = 1 UP = 1 BP = 1      3	10
50 ans et plus	R = 0 UP = 0 BP = 0      0	R = 1 UP = 1 BP = 1      3	R = 1 UP = 1 BP = 1      3	6
Total des colonnes	9	10	9	28

Légende : R = rural  
UP = urbain province  
BP = banlieue de Paris.

Source : Enquête CREDOC "Le temps du chômage".

## Annexe VIII

**EXPLOITATION STATISTIQUE DU QUESTIONNAIRE**

Liste des tableaux :

**I - LA COLLECTE**

- I-1. DATE DE L'INTERVIEW
- I-2. ENREGISTREMENT DE L'INTERVIEW

**II - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES**

- II-1. AGE DE L'INTERVIEWE EN 6 CLASSES
- II-2. AGE DE L'INTERVIEWE EN 3 CLASSES
- II-3. SEXE DE L'INTERVIEWE
- II-4. NATIONALITE
- II-5. SITUATION FAMILIALE

**III - CONJOINT ET ENFANTS**

- III-1. SITUATION DU CONJOINT
- III-2. PROFESSION-CATEGORIE SOCIALE DU CONJOINT
- III-3. NOMBRE D'ENFANTS D'EGO-CONJOINT A DOMICILE
- III-4. PRESENCE ENFANT(S) PRE-SCOLARISE(S)
- III-5. PRESENCE ENFANT(S) SCOLARISE(S)
- III-6. PRESENCE ENFANT(S) EN STAGE
- III-7. PRESENCE ENFANT(S) AU CHOMAGE
- III-8. PRESENCE ENFANT(S) AU TRAVAIL

**IV - SCOLARITE, FORMATION, PROFESSION ANTERIEURE**

- IV-1. PROFESSION CATEGORIE SOCIALE DE L'INTERVIEWE
- IV-2. PROFESSION CATEGORIE SOCIALE EN 5 POSTES DE L'INTERVIEWE
- IV-3. NIVEAU DE FORMATION
- IV-4. FIN SCOLARISATION : AGE OBLIGATOIRE
- IV-5. TYPE FORMATION POST-SCOLAIRE

**V - LOGEMENT ET EQUIPEMENT**

- V-1. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT
- V-2. TYPE DE LOGEMENT
- V-3. PRESENCE D'UN JARDIN
- V-4. EQUIPEMENT EN TELEPHONE
- V-5. EQUIPEMENT AUTO-VELO

**VI - SITUATION ANTERIEURE ET ANCIENNETE AU CHOMAGE**

- VI-1. STATUT AVANT DERNIERE INSCRIPTION ANPE
- VI-2. STATUT AVANT DERNIERE INSCRIPTION ANPE EN 3 POSTES
- VI-3. ANCIENNETE D'INSCRIPTION ANPE EN 6 POSTES
- VI-4. ANCIENNETE D'INSCRIPTION ANPE EN 3 POSTES
- VI-5. ANCIENNETE DU CHOMAGE EN 7 POSTES
- VI-6. ANCIENNETE DU CHOMAGE EN 4 POSTES
- VI-7. TRAVAIL ACTUEL (ACTIVITE A TEMPS TRES REDUIT)
- VI-8. STAGE ATTENDU OU NON

**VII - INDEMNISATION, RESSOURCES**

- VII-1. TYPE D ALLOCATION DE CHOMAGE DETAILLE

VII-2. MONTANT INDEMNISATION CHOMAGE  
 VII-3. INDEMNISATION CHOMAGE ATTENDUE, ACQUISE OU NON  
 VII-4. RMI ATTENDU, ACQUIS OU NON  
 VII-5. MONTANT AUTRES RESSOURCES  
 VII-6. RESSOURCES TOTALES EGO+CONJOINT EN 6 POSTES  
 VII-7. RESSOURCES PAR PERSONNES A CHARGE

## I - LA COLLECTE

### I-1. DATE DE L'INTERVIEW

	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES CUMULES	
A. 10 1990	8	13.3	8	13.3
B. 11 1990	6	10.0	14	23.3
C. 12 1990	16	26.7	30	50.0
D. 1 1991	11	18.3	41	68.3
E. 3 1991	17	28.3	58	96.7
F. 4 1991	2	3.3	60	100.0

### I-2. ENREGISTREMENT DE L'INTERVIEW

	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES CUMULES	
1. OUI	46	76.7	46	76.7
2. NON	14	23.3	60	100.0

## II - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

### II-1. AGE DE L'INTERVIEWE EN 6 CLASSES

	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES CUMULES	
A. MOINS 25 ANS	11	18.3	11	18.3
B. 25 A 29 ANS	11	18.3	22	36.7
C. 30 A 39 ANS	15	25.0	37	61.7
D. 40 A 49 ANS	10	16.7	47	78.3
E. 50 A 54 ANS	6	10.0	53	88.3
F. 55 ANS +	7	11.7	60	100.0

### II-2. AGE DE L'INTERVIEWE EN 3 CLASSES

	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES CUMULES	
1. MOINS 30 ANS	22	36.7	22	36.7
2. 30 A 49 ANS	25	41.7	47	78.3
3. 50 ANS ET+	13	21.7	60	100.0

**II-3. SEXE DE L'INTERVIEWE**

	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES	
1. HOMME	32	53.3	32	53.3
2. FEMME	28	46.7	60	100.0

**II-4. NATIONALITE**

	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES	
1. FRANCAIS	57	95.0	57	95.0
2. ETRANGER	3	5.0	60	100.0

**II-5. SITUATION FAMILIALE**

	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES	
1. SEUL	8	13.3	8	13.3
2. PARENTS SEULS	5	8.3	13	21.7
3. PARENTS+AUTRES	10	16.7	23	38.3
4. CONJOINT	37	61.7	60	100.0

**III - CONJOINT ET ENFANTS****III-1. SITUATION DU CONJOINT**

SITCONJ	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES	
1. FOYER	5	13.5	5	13.5
2. CHOMAGE	5	13.5	10	27.0
3. TRAVAILLE	24	64.9	34	91.9
4. RETRAITE	3	8.1	37	100.0

NON CONCERNE (SANS CONJOINT) = 23

**III-2. PROFESSION-CATEGORIE SOCIALE DU CONJOINT**

	EFFECTIFS POURCENTAGE		EFFECTIFS POURCENTAGES CUMULES	
1. INDEPENDANT	8	21.6	8	21.6
2. INTERMEDIAIRE	5	13.5	13	35.1
3. EMPLOYE	9	24.3	22	59.5
4. OUVRIER	11	29.7	33	89.2
5. FOYER	4	10.8	37	100.0

NON CONCERNE (SANS CONJOINT) = 23

**III-3. NOMBRE D'ENFANTS D'EGO+CONJOINT A DOMICILE**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
0	34	56.7	34	56.7
1	8	13.3	42	70.0
2	12	20.0	54	90.0
3	3	5.0	57	95.0
4	3	5.0	60	100.0

**III-4. PRESENCE ENFANT(S) PRE-SCOLARISE(S)**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.OUI	9	15.0	9	15.0
2.NON	51	85.0	60	100.0

**III-5. PRESENCE ENFANT(S) SCOLARISE(S)**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.OUI	18	30.0	18	30.0
2.NON	42	70.0	60	100.0

**III-6. PRESENCE ENFANT(S) EN STAGE**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.OUI	1	1.7	1	1.7
2.NON	59	98.3	60	100.0

**III-7. PRESENCE ENFANT(S) AU CHOMAGE**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.OUI	2	3.3	2	3.3
2.NON	58	96.7	60	100.0

**III-8. PRESENCE ENFANT(S) AU TRAVAIL**

ENFTRAV	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.OUI	2	3.3	2	3.3
2.NON	58	96.7	60	100.0

#### IV - SCOLARITE, FORMATION, PROFESSION ANTERIEURE

##### IV-1. PROFESSION CATEGORIE SOCIALE DE L'INTERVIEWE

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.COMMERCANT	3	5.0	3	5.0
2.CADRE	2	3.3	5	8.3
3.INTERM.ADM.	4	6.7	9	15.0
4.TECHNIC.CONTRE	2	3.3	11	18.3
5.VIGILE	2	3.3	13	21.7
6.EMPL.ADM.COM.	8	13.3	21	35.0
7.EMPL.SERVICE	8	13.3	29	48.3
8.OQ.INDUSTRIE	3	5.0	32	53.3
9.OQ.ARTISANAT	8	13.3	40	66.7
10.CHAUFFEUR	2	3.3	42	70.0
11.MAGASINIER	2	3.3	44	73.3
12.ONQ.INDUSTRIE	12	20.0	56	93.3
13.ONQ.ARTISANAT	4	6.7	60	100.0

##### IV-2. PROFESSION CATEGORIE SOCIALE EN 5 POSTES DE L'INTERVIEWE

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.COMMERCANT	3	5.0	3	5.0
2.CADRE INTERMED	8	13.3	11	18.3
3.EMPLOYE	18	30.0	29	48.3
4.OUVRIER QUALIF	15	25.0	44	73.3
5.OUV.NON QUALIF	16	26.7	60	100.0

##### IV-3. NIVEAU DE FORMATION

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
0.INCONNU	1	1.7	1	1.7
1.PAS SCOLARISE	3	5.0	4	6.7
2.PRIM.PAS CEP	19	31.7	23	38.3
4.NIV.CAP A 1ERE	6	10.0	29	48.3
3.CEP NIV.3EME	6	10.0	35	58.3
5.CAP.BEP	16	26.7	51	85.0
6.BAC	3	5.0	54	90.0
7.SUPERIEUR	6	10.0	60	100.0

##### IV-4. FIN SCOLARISATION / AGE OBLIGATOIRE

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
0.INCONNU	1	1.7	1	1.7
1.PAS SCOLARISE	3	5.0	4	6.7
2.AVANT AGE OBLIGATOIRE	10	16.7	14	23.3
3.AGE OBLIGATOIRE	15	25.0	29	48.3
4.AGE OBLIGATOIRE+1A2ANS	15	25.0	44	73.3
5.AGE OBLI.+3ANS ET +	16	26.7	60	100.0

**IV-5. TYPE FORMATION POST-SCOLAIRE**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
0.PAS FORM.Permanente	34	56.7	34	56.7
1.PERMIS POIDS LOURD	3	5.0	37	61.7
2.PERMIS CARISTE	2	3.3	39	65.0
3.REMISE NIV.PRIMAIRE	7	11.7	46	76.7
4.REMISE NIV.SECONDAIRE	6	10.0	52	86.7
5.PROFESSIONNEL<=3MOIS	4	6.7	56	93.3
6.PROFESSIONNEL>=6MOIS	3	5.0	59	98.3
7.MILITAIRE	1	1.7	60	100.0

**V - LOGEMENT ET EQUIPEMENT****V-1. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.PROPRIETAIRE ACCEDANT	9	15.0	9	15.0
2.PROP.NON ACCEDANT	10	16.7	19	31.7
3.LOCATAIRE HLM	13	21.7	32	53.3
4.LOC.PRIVE+GRATUIT	13	21.7	45	75.0
5.HEBERGE	12	20.0	57	95.0
6.AUTRE	3	5.0	60	100.0

**V-2. TYPE DE LOGEMENT**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.MAISON	35	58.3	35	58.3
2.APPARTEMENT	22	36.7	57	95.0
3.FOYER.COLLECTI	2	3.3	59	98.3
4.CARAVANE	1	1.7	60	100.0

**V-3. PRESENCE D'UN JARDIN**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.OUI	31	51.7	31	51.7
2.NON	29	48.3	60	100.0

**V-4. EQUIPEMENT EN TELEPHONE**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.OUI	51	85.0	51	85.0
2.NON	9	15.0	60	100.0

**V-5. EQUIPEMENT AUTO-VELO**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
0.SANS MOYEN TRANSPORT	23	38.3	23	38.3
1.UNE VOITURE	26	43.3	49	81.7
2.DEUX VOITURES	9	15.0	58	96.7
3.VELO SEULEMENT	2	3.3	60	100.0

**VI - SITUATION ANTERIEURE ET ANCIENNETE AU CHOMAGE****VI-1. STATUT AVANT DERNIERE INSCRIPTION ANPE**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
01.CDI	22	36.7	22	36.7
02.CDI TEMPS PARTIEL	2	3.3	24	40.0
03.A SON COMPTE	3	5.0	27	45.0
04.ETUDIANT SALARIE	1	1.7	28	46.7
05.CDD	11	18.3	39	65.0
06.INTERIM	2	3.3	41	68.3
07.SAISONNIER	1	1.7	42	70.0
08.AU NOIR	1	1.7	43	71.7
09.LONGUE MALADIE	3	5.0	46	76.7
10.CHO.NON INSCRIT	1	1.7	47	78.3
11.STAGE	9	15.0	56	93.3
12.CRA	1	1.7	57	95.0
13.RECH.1ER EMPLOI	1	1.7	58	96.7
14.SERVICE NATIONAL	2	3.3	60	100.0

**VI-2. STATUT AVANT DERNIERE INSCRIPTION ANPE EN 3 POSTES**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.STABLE	28	46.7	28	46.7
2.PRECAIRE	19	31.7	47	78.3
3.INSERTION	13	21.7	60	100.0

**VI-3. ANCIENNETE D'INSCRIPTION ANPE EN 6 POSTES**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
A.0 A 2 MOIS	14	23.3	14	23.3
B.3 A 5 MOIS	5	8.3	19	31.7
C.6 A 11 MOIS	10	16.7	29	48.3
D.12 A 23 MOIS	13	21.7	42	70.0
E.24 A 35 MOIS	8	13.3	50	83.3
F.36 MOIS ET +	10	16.7	60	100.0

**VI-4. ANCIENNETE D'INSCRIPTION ANPE EN 3 POSTES**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
A. INF 6 MOIS	19	31.7	19	31.7
B. 6 A 11 MOIS	10	16.7	29	48.3
C. 12 MOIS +	31	51.7	60	100.0

**VI-5. ANCIENNETE DU CHOMAGE EN 7 POSTES**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
A. INF 3 MOIS	11	18.3	11	18.3
B. 3 A 5 MOIS	4	6.7	15	25.0
C. 6 A 11 MOIS	5	8.3	20	33.3
D. 12 A 23 MOIS	9	15.0	29	48.3
E. 24 A 35 MOIS	8	13.3	37	61.7
F. 36 A 59 MOIS	10	16.7	47	78.3
G. 60 MOIS+	13	21.7	60	100.0

**VI-6. ANCIENNETE DU CHOMAGE EN 4 POSTES**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
A. INF A 6 MOIS	15	25.0	15	25.0
B. 6 A 11 MOIS	5	8.3	20	33.3
C. 12 A 35 MOIS	17	28.3	37	61.7
D. 36 MOIS ET +	23	38.3	60	100.0

**VI-7. TRAVAIL ACTUEL (ACTIVITE A TEMPS TRES REDUIT)**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1. OUI	4	6.7	4	6.7
2. NON	56	93.3	60	100.0

**VI-8. STAGE ATTENDU OU NON**

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1. OUI	14	23.3	14	23.3
2. NON	46	76.7	60	100.0

## VII - INDEMNISATION, RESSOURCES

## VII-1. TYPE D'ALLOCATION DE CHOMAGE DETAILLE

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
1.PAS INDEMNISE	20	33.3	20	33.3
2.ATTENTE.INDEMN	9	15.0	29	48.3
3.ALLOCAT. BASE	14	23.3	43	71.7
4.ALL.BASE EXCEP	1	1.7	44	73.3
5.ALL.FIN DROIT	12	20.0	56	93.3
6.ALL.SOLIDARITE	3	5.0	59	98.3
7.ALLOCATION FNE	1	1.7	60	100.0

## VII-2. MONTANT INDEMNISATION CHOMAGE

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
A.RIEN PAS ATTENTE	20	33.3	20	33.3
B.RIEN ATTENTE	9	15.0	29	48.3
C.1000 A 2500 F	15	25.0	44	73.3
D.2900 A 3500 F	9	15.0	53	88.3
E.3700 F ET +	7	11.7	60	100.0

## VII-3. INDEMNISATION CHOMAGE ATTENDUE, VERSEE OU NON

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
0.NON.CONCERNE	20	33.3	20	33.3
1.ATTENDU	9	15.0	29	48.3
2.VERSE	31	51.7	60	100.0

## VII-4. RMI ACQUIS ATTENDU OU NON

	EFFECTIFS	POURCENTAGE	EFFECTIFS CUMULES	POURCENTAGES CUMULES
0.NON.CONCERNE	52	86.7	52	86.7
1.ATTENDU	3	5.0	55	91.7
2.VERSE	5	8.3	60	100.0

**VII-5. MONTANT AUTRES RESSOURCES**

	EFFECTIFS		POURCENTAGES	
	EFFECTIFS	POURCENTAGE	CUMULES	CUMULES
A.0 F	18	31.6	18	31.6
B.600 A 1999 F	7	12.3	25	43.9
C.2000 A 3999 F	9	15.8	34	59.6
D.4000 A 5999 F	7	12.3	41	71.9
E.6000 A 9999 F	12	21.1	53	93.0
F.10 000 F ET +	4	7.0	57	100.0

Non connu = 3

**VII-6. RESSOURCES TOTALES EGO + CONJOINT EN 6 POSTES**

	EFFECTIFS		POURCENTAGES	
	EFFECTIFS	POURCENTAGE	CUMULES	CUMULES
A.0 F	9	15.8	9	15.8
B.600 A 2000 F	8	14.0	17	29.8
C.2100 A 3300 F	9	15.8	26	45.6
D.4000 A 6600 F	12	21.1	38	66.7
E.7000 A 9500 F	11	19.3	49	86.0
F.10 000 F ET +	8	14.0	57	100.0

Non connu = 3

**VII-7. RESSOURCES PAR PERSONNES A CHARGE**

	EFFECTIFS		POURCENTAGES	
	EFFECTIFS	POURCENTAGE	CUMULES	CUMULES
A.0 A <450 F	12	21.1	12	21.1
B.800 A <1700 F	13	22.8	25	43.9
C.1800 A <2500F	10	17.5	35	61.4
D.2500 A <3800F	12	21.1	47	82.5
E.4000 ET +	10	17.5	57	100.0

Non connu = 3

30 DEC. 1991

**CREDOC**  
142, Rue du Chevaleret  
75013 PARIS

**CREDOC**  
*"Bibliothèque"*  
142, rue du Chevaleret  
75013 PARIS  
Tél. : (1) 40 77 85 06

**Département**  
**"Evaluation des**  
**Politiques Sociales"**

## **CHOMEURS AU FIL DU TEMPS**

### **NOTE DE SYNTHÈSE**

**Isa ALDEGHI**

Cette étude a été menée à la demande et sur financement du Service des Etudes et de la Statistique du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour servir aux travaux de la Commission Nationale d'Amélioration de la Vie Quotidienne des chômeurs. Elle a été réalisée au CREDOC par le département "Evaluation des Politiques Sociales", sous la direction scientifique de Michel LEGROS.

Soixante demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en juin 1990 et encore au chômage au moment de la collecte ont été interviewés par des chercheurs du CREDOC. Les principaux thèmes développés portaient sur l'organisation temporelle de la vie quotidienne, comparée à celle de la période antérieure au chômage, sur la recherche d'emploi et les relations avec le Service Public de l'Emploi. Les chômeurs résident dans trois zones géographiques, la première est composée de villages dans le Sud-Ouest de la France, la deuxième zone est une ville ouvrière du Nord de la France aux industries anciennes et en crise, la troisième zone comprend deux communes de la région parisienne.

Trois problématiques ont été plus particulièrement explorées au cours de la recherche. La première articule l'usage du temps et la gestion des statuts sociaux. Elle postule le fait que l'usage du temps constitue un marqueur efficace du statut social et qu'il est possible, par une description des emplois du temps, et par un recueil des perceptions des intéressés sur l'usage de leur temps, de rendre compte des inflexions identitaires.

La seconde problématique met l'accent sur la désadaptation de la vie quotidienne sous l'effet de la durée du chômage. Elle reprend une série d'hypothèses, souvent formulées mais

rarement démontrées, dont toutes tendent à affirmer une forte relation entre l'allongement de la période de chômage et la détérioration des conditions de vie des personnes. Si ces hypothèses peuvent se fonder sur le constat d'une dégradation des ressources liée aux moindre revenus de transferts et à l'épuisement progressif de l'épargne, en revanche, il n'est pas certain que cette métaphore de la ruine progressive puisse s'appliquer aux dimensions identitaires de la personne. La durée pourrait peut-être aussi susciter, au contraire, la mise en oeuvre d'un mécanisme d'accommodation.

La dernière problématique essaie d'établir un lien entre l'écoulement du temps tel qu'il est perçu par les personnes au chômage et tel qu'il est géré par les institutions du Service Public de l'Emploi. Si l'hypothèse d'une absence de concordance entre le rythme institutionnel et le rythme personnel n'est pas d'une grande originalité, la description précise des conditions de ce mauvais ajustement peut fournir un angle d'attaque pertinent à l'intervention corrective.

### LE TEMPS DU CHOMAGE : UN TEMPS CONSTRUIT

Un des premiers résultats de l'analyse des entretiens, est de montrer l'existence d'un temps construit, avec ses occupations et ses rythmes, pour la plus grande part des chômeurs. La recherche d'emploi est un élément structurant puisqu'elle occupe généralement au moins quatre demi-journées par semaine. De ce point de vue, les ruraux sont désavantagés car le marché de l'emploi local limite les opportunités. La tendance à la diminution de la recherche avec l'allongement du chômage, mentionnée dans d'autres sources,<sup>1</sup> existe certes, mais elle reste un phénomène moins fréquent que le maintien d'une même intensité. Le groupe domestique où vit le demandeur d'emploi apporte ses rythmes. Le travail ménager, avec son caractère extensible, absorbe une partie du temps des femmes plus forte que lorsqu'elles travaillaient. L'entraide, la production domestique, les relations de détente avec les amis ou la famille élargie occupent également leur temps.

Les rythmes sont avant tout ceux du groupe domestique<sup>2</sup>, mais aussi ceux des institutions (heures d'ouverture du SPE, publication de journaux...), ou des relations sociales.

<sup>1</sup> MATHEY, Catherine, 1977, "Recherche du travail et temps du chômage - interview de 50 jeunes travailleurs privés d'emploi", in *Cahiers du CEE*, n° 15, PUF, p. 600.

<sup>2</sup> L'une des conclusions du rapport de l'IREQ sur le caractère protecteur de la famille s'applique aussi à des chômeurs plus récents. Pierre-Henry WILTHIEN, Alain DELUCHAT, *Les chômeurs de longue durée. Etude qualitative*, décembre 1990, IREQ.

L'autogestion de tout ou partie des rythmes n'est pas rare, montrant une volonté de reconstruire un cadre temporel aux journées, une fois perdu celui des horaires de travail.

La vacuité n'est pas totalement évacuée de l'emploi du temps, comme le montre la présence de gros dormeurs : une personne sur quatre fait état d'un temps de sommeil nettement prolongé, depuis le chômage. Ces temps ralentis se rencontrent surtout chez des personnes sans enfants, rarement ruraux, souvent des hommes jeunes. Leur emploi du temps n'est pas pour autant déstructuré.

### UN RAPPORT DIFFICILE A L'IDENTITE

Les mécanismes perceptifs du temps ne semblent généralement pas atteints, comme le montrent divers indices : la permanence de rythmes, la capacité à se projeter dans le futur.

Si ces marqueurs sociaux du temps peuvent être parfois aussi structurants que les marqueurs issus du milieu de vie "travail", ils apparaissent aux individus dans un rapport d'extériorité. Celle-ci est tellement forte que les intéressés finissent par percevoir comme extérieurs des marqueurs qui relèvent de leur vie familiale, et déclarent vivre leurs rythmes par procuration, cela par opposition aux rythmes du travail dans lesquels les chômeurs voient l'origine de leurs rythmes personnels.

Ce sentiment de vivre son temps par délégation associé à l'impression de perte des rythmes antérieurs génère chez les personnes au chômage une vision fortement négative du temps. Le temps du chômage n'est pas celui d'une liberté retrouvée, encore moins celui du bonheur. L'impression d'ennui, de vide, l'inquiétude et le mauvais moral marquent le vécu du chômeur. Face à la carence du travail, les activités de remplacement ne sont pas valorisées mais plutôt présentées comme transitoires, ou comme un pis-aller. Il n'y a pas revendication mais plutôt négation de ce statut, le chômage étant vécu comme une remise en cause de sa place dans la société. Plutôt que de parler "d'adaptation" au chômage, on devrait dire "accommodation" au chômage. On n'observe pratiquement pas de modèle de "chômage inversé", comme en rencontrait Dominique Schnapper<sup>1</sup> au début des années 1980.

Ce clivage entre une représentation de la vie marquée par la métaphore de l'échec et des mécanismes de repérage dans le temps moins atteints qu'on pourrait se le figurer

<sup>1</sup> SCHNAPPER, Dominique, 1981, *L'épreuve du chômage*, Idées, Gallimard.

explique probablement en partie l'attitude des personnes au chômage vis-à-vis du Service Public de l'Emploi et, plus particulièrement, de l'ASSEDIC et de l'ANPE. La demande adressée au Service Public de l'Emploi ne s'arrête pas à une mise en contact avec le marché de l'emploi. C'est aussi une demande de repères temporels (les échéances de bilans) et de reconnaissance sociale. L'attention portée aux relations humaines dans les interactions avec le Service Public de l'Emploi vise, en partie, à obtenir une dynamisation et une reconnaissance de sa valeur sociale, valeur remise en cause par l'absence de travail, aussi bien aux yeux des autres qu'à ses propres yeux.

En dépit de la massification du chômage, cette situation n'est pas vécue sur le mode de la banalisation. Le modèle de référence reste celui de l'activité professionnelle. Certes, les chômeurs savent que d'autres traversent la même épreuve, mais l'effet de stigmatisation reste important. En outre, les chômeurs ne forment pas un groupe social au sens où les occasions d'échange entre eux sont relativement rares.

Les résultats de cette étude font apparaître, pour une partie non négligeable des chômeurs, une certaine plasticité dans la fixation des points de repères qui permettent de marquer le temps - au sens où les chronologistes utilisent cette expression. Si cette plasticité pouvait être mise en évidence dans d'autres situations et sur des échantillons plus larges, elle permettrait peut-être alors d'expliquer les raisons de la dégradation moins grande que l'on s'y attendait des rythmes temporels avec l'allongement de la durée du chômage. Pour peu qu'aux marqueurs temporels issus du milieu de travail viennent se substituer d'autres marqueurs sociaux, l'individu ne perd pas nécessairement toute capacité de fonctionner dans le temps.

L'allongement du temps de chômage n'est pas, de ce point de vue, une cause de dégradation comme semble l'indiquer une comparaison entre chômeurs récents et chômeurs anciens. Certes, la tendance à dormir plus, ainsi que la diminution de la recherche sont des attitudes plus typiques des chercheurs d'emploi anciens que des récents. Mais la perte des repères temporels n'est pas systématique chez les chômeurs de longue date. Les rythmes existent aussi pour eux, les relations sociales ne semblent pas diminuer au cours du chômage. En outre, les chômeurs de longue durée réfutent généralement cette image de perte progressive des repères. La rupture semble s'opérer davantage dès les premiers temps du chômage qu'au fil du temps.

30 DEC. 1991

# CAHIER DE RECHERCHE

## Récemment parus :

Penser l'insertion - Méthodes et critères : Contribution à une analyse des critères de l'insertion dans les réseaux de prise en charge des jeunes en difficulté, par Michel Legros, N° 14, Avril 1991.

L'analyse propositionnelle du discours, par Michel Messu, N° 15, Mai 1991.

Classification dichotomique descendante par Sébastien Lion, N° 16, Mai 1991.

Pratiques exemplaires ou exemples de pratiques : l'évaluation dans le secteur social aux Etats-Unis - Analyse de monographies présentées dans "Evaluation Review" et dans "Evaluation and the health professions", par Patricia Croutte, Michel Legros, N° 17, Juillet 1991.

Etude de l'opinion et enquêtes de référence : Aspects théoriques, méthodologiques et informatiques (Soutenance : Avril 1988), par Anastassios Iliakopoulos, N° 18, Septembre 1991.

Entre école et emploi : les transitions incertaines, par Denise Bauer, Patrick Dubéchet, Michel Legros, N° 19, Septembre 1991.

Price expectations of french households : A test on INSEE panel data (1972 - 1988), par François Gardes, Jean-Loup Madre, N° 20, Octobre 1991.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

# CREDOC

Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie